TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 300 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 12 - LUNDI 13 MARS 1978

NEW-YORK-LONDRES POUR 500 F ?

**Les compagnies américaines déclarent la guerre des tarifs sur l'Atlantique nord**

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# Les trois partis de gauche engageront des conversations lundi aussitôt après le premier tour des élections législatives

## *MM. Georges Marchais et François Mitterrand protestent contre l'intervention du président de la République après la clôture de la campagne*

*Les négociations qui vont s'engager dès le lundi 13 mars — aussitôt après le premier tour des élections — entre communistes, socialistes et radicaux de gauche seront déterminantes pour la suite.*

*La première difficulté que soulève cette rencontre porte sur l'ordre du jour : les désistements seulement ou, comme le demande le P.C.F., la composition d'un gouvernement d'union de la gauche et l'actualisation du programme commun ? M. Marchais se réfère volontiers, sur ce dernier point, aux propositions de la C.F.D.T. et, à l'intérieur du P.S., plusieurs personnalités y voient aussi un moyen de débloquer la situation.*

*L'annonce de l'intervention de M. Giscard d'Estaing à la radio et à la télévision, ce samedi 11 mars, à 20 heures, après la clôture de la campagne électorale, avait provoqué, dès vendredi, les protestations de plusieurs personnalités de l'opposition.*

*Selon MM. Mitterrand et Marchais, cette initiative traduit l'inquiétude devant la possibilité d'une victoire de la gauche. Pour M. Jobert, il n'est pas dans le rôle du président de la République de dire quel est le bon choix. Quant à M. Le Pen, il reproche à M. Giscard d'Estaing de mettre en péril le prestige de sa fonction en prenant le risque d'être désavoué.*

*En dépit de certains commentaires, et notamment de ceux qui ont été diffusés vendredi soir dans le journal de 20 heures par TF 1, l'intervention de M. Giscard d'Estaing se produit hors de la campagne électorale. Celle-ci en effet, selon le code électoral, « prend fin le vendredi précédant le scrutin à minuit ».*

Au R.P.R., on affiche la conviction que les retrouvailles sont inévitables. M. Jacques Chirac l'a affirmé jeudi 9 mars au « Club de la presse » d'Europe 1. M. Alain Peyrefitte va plus loin puisqu'il n'a pas hésité à déclarer, vendredi 10 mars, à Montereau, qu'il existe « *un accord secret entre le P.C. et le P.S. sur le partage du pouvoir et un accord public sur les désistements* ». Selon lui, « *l'incertitude entretenue sur le désistement communiste et la résistance impavide du P.S. à l'exigence communiste, nous saurons, dès lundi ou mardi, que c'était du bidon* ».

Cette conviction que le P.C.F. n'est pas en mesure de refuser un accord de désistement est, il est vrai, largement répandue au sein de la gauche et jusque dans les rangs du parti communiste. M. Georges Labica, membre du comité fédéral du P.C.F. dans les Hauts-de-Seine, rappelle dans *Politique-Hebdo*, daté 11-17 mars, qu'il n'y a guère d'exemple d'un P.C. refusant d'appliquer la discipline de l'union de la gauche une fois que sa base s'est prononcée. « *Le refus de désistement serait d'une extrême gravité, on le sent bien*, ajoute-t-il. *Il me paraît exclu, sauf extraordinaire dans la situation, pour une raison de principe : le respect de la volonté de changement réel, qu'elle ait été exprimée à 10 ou à 60 %, dont tout le parti communiste est comptable dans la lutte des classes plus que dans l'arithmétique.* »

Telle était, au cours des derniers mois, la conviction profonde des dirigeants socialistes. Elle explique notamment l'homogénéité presque sans faille dont le P.S. vient de faire preuve dans la tourmente.

THIERRY PFISTER.

*(Lire la suite page 6.)*

LIRE PAGE 9 :

**L'ARGENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE**

Une enquête de VÉRONIQUE MAURUS et ALAIN GIRAUDO

## Les sondages et l'avance de la gauche

par ALAIN DUHAMEL

Les enquêtes *Figaro*-Sofres, *l'Aurore*-Publimétrie et *le Matin*-Louis Harris, publiées les 3 et 4 mars, ont toutes trois été effectuées entre douze et quatorze jours avant le vote, auprès d'échantillons comparables de mille personnes. Les intentions de vote indiquent toutes une avance pour la gauche qui varie, pour le premier tour, entre trois points (Publimétrie), six (Sofres) et même sept (Louis Harris). La majorité stagne à 45 % des intentions de vote. La gauche oscille entre 50 % et 52 %. Cela signifie que, compte tenu de l'élargissement du corps électoral, la gauche pouvait avoir le 12 mars, même avec un taux de participation plus médiocre qu'en 1973, au minimum huit cent mille voix d'avance, au maximum plus d'un million et demi de suffrages supplémentaires. C'est une situation tout à fait inédite sous la V[e] République. Elle semble d'autant plus spectaculaire que depuis six mois les relations entre communistes, socialistes et radicaux de gauche ne paraissent pas mobilisatrices.

La gauche était donc favorite pour le premier tour. En une législature, elle a, apparemment, gagné cinq points en chiffres ronds (46,7 % de suffrages exprimés au premier tour de 1973, 51 % à 52 % d'intentions de vote en 1978 à deux semaines du scrutin). Mais cette progression est, en fait, tout entière socialiste P.S. et radicaux de gauche passent de 20,7 % à 27 % ou 28 % des voix. L'extrême gauche et le P.S.U. régressent d'un point, selon les sondages. Quant au parti communiste, sa stabilité ou sa stagnation impressionnent : 21,4 % en 1973, 21 % selon les trois derniers sondages cités.

*(Lire la suite page 7.)*

## Compromis à Genève sur la dette des pays pauvres

**Les représentants des pays industriels et du tiers-monde, réunis au Palais des nations à Genève pour la session ministérielle de la CNUCED (conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), ont abouti, ce samedi matin 11 mars, à un accord de compromis sur la question de la dette publique des nations pauvres.**

**Obtenu non sans mal après une nuit entière de lentes et laborieuses tractations entre le groupe B (pays industriels) et le groupe des « 77 » (tiers-monde), ce compromis, qui devait être entériné dans l'après-midi de samedi par une assemblée plénière de la conférence, permet de mieux augurer des prochaines négociations internationales entre pays riches et pays pauvres.**

De notre envoyé spécial

Genève. — L'accord, qui a été salué avec une vive satisfaction par Mrs. Judith Hart, ministre britannique du développement — présente jusqu'à la fin des travaux, — se situe à mi-chemin des revendications du tiers-monde, qui demandait un moratoire généralisé des dettes des Etats les plus pauvres et des préoccupations des pays industriels, qui entendaient ne pas se lier par des engagements automatiques.

Le secrétariat de la CNUCED estime, en effet, à quelque 250 milliards de dollars le montant total de la dette des pays du tiers-monde à la fin de 1977, dont le tiers correspond à des emprunts privés non garantis.

N'excluant évidemment pas les arrière-pensées, ce texte est à la fois suffisamment souple pour permettre le choix des méthodes d'allégement du fardeau de la dette, dans le même temps qu'il fournit une sorte de cadre d'action.

Les pays industriels vont s'efforcer — « *seek* », indique le document — d'adopter des mesures relatives à l'« *ajustement* » de l'aide déjà accordée aux conditions plus favorables qui prévalent actuellement. Ils pourront aussi choisir d'autres moyens visant à alléger la charge des pays en développement les plus sérieusement endettés.

MICHEL BOYER.

*(Lire la suite page 21.)*

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Nouvelle initiative anglo-américaine en Rhodésie

**Résolus à trouver une solution à l'affaire rhodésienne, Américains et Britanniques viennent de prendre une nouvelle initiative susceptible, pensent-ils, de hâter l'émancipation de la « colonie rebelle ». Londres et Washington ont proposé, vendredi 10 mars, de réunir, pour de nouvelles discussions, tous les nationalistes noirs rhodésiens.**

**Bien que la liste des invitations ne soit pas encore arrêtée, la conférence serait ouverte à tous ceux qui, depuis des mois, cherchent le moyen de permettre à la majorité noire d'accéder au pouvoir à Salisbury, au plus vite et dans les meilleures conditions. Les Etats dits « de la ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) devraient, logiquement, participer à ces assises — si du moins ils acceptent l'invitation qui pourrait leur être lancée...**

**A Londres, on indiquait vendredi que l'initiative faisait suite aux dernières conversations du président Carter avec MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, et David Owen, secrétaire au Foreign Office. On ajoutait qu'il n'était pas question de convoquer une nouvelle conférence du type de celle qui s'était tenue à Genève et s'était terminée, en décembre 1976, sur un constat d'échec.**

**Apparemment, l'offre anglo-américaine bénéficie d'un climat général relativement favorable au moment où se multiplient les condamnations de l'accord de règlement interne conclu au début du mois à Salisbury. Tandis que le Foreign Office dément catégoriquement avoir coopéré à la mise au point de cet accord dénoncé avec vigueur par la majorité des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine, les représentants des Etats d'Afrique se succèdent à la tribune de l'ONU pour y clouer au pilori M. Smith et les nationalistes noirs modérés, qui, insistent-ils, se sont faits ses complices. Dernier en date, le général Garba, commissaire aux affaires extérieures du Nigéria, a qualifié vendredi d'« odieux et répugnant » l'accord de Salisbury.**

**La nouvelle initiative anglo-américaine a été rejetée, aussi bien par M. Smith que par les « nationalistes de l'intérieur » — Mgr Muzorewa et M. Sithole. Avant même de savoir s'il serait ou non invité, le premier ministre rhodésien a jugé ce geste « trop tardif ». De son côté, le prélat, agissant en tant que chef du Conseil national africain unifié (UNAC), a estimé qu'il était « inutile de renouveler l'expérience de la conférence de Genève ».**

**Quelle que soit la bonne volonté des Anglais et des Américains, c'est moins à Londres et à Washington qu'en territoire rhodésien que les nationalistes noirs obtiendront l'accession du Zimbabwe à la souveraineté internationale. Deux faits en témoignent : l'extension continue des combats et la dégradation accélérée de l'économie du pays. Tandis qu'à Salisbury l'état-major admet que la guerre civile a fait dix mille victimes en cinq ans, on reconnaît en Rhodésie que la production minière et agricole ne cesse de régresser et que, pour la quatrième année consécutive, le produit national brut est en baisse sensible.**

*AU JOUR LE JOUR*

## La France à la campagne

*De la campagne pour les législatives de 1973, on était passé à la campagne pour les présidentielles de 1974, à partir desquelles on avait commencé à préparer la campagne des cantonales de 1976, elles-mêmes suivies de la campagne pour les municipales de 1977, que devait prolonger la campagne pour les législatives de 1978. Dans l'immédiat, il y a la campagne pour le deuxième tour et, dans le lointain, la campagne pour les présidentielles de 1981.*

*Si l'on ajoute à cela les campagnes de presse, les campagnes publicitaires et la campagne contre le tabac, on constate que les Français sont toujours à la campagne, mais qu'ils sont rarement au vert.*

BERNARD CHAPUIS.

# Inédit et surprenant

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

En s'adressant au pays samedi soir, douze heures avant l'ouverture des bureaux de vote, M. Giscard d'Estaing sacrifie à une tradition bien établie sous la V[e] République. Le général de Gaulle avait, de la même façon, pris la parole à la télévision en pleine campagne électorale législative, le 7 novembre 1962, onze jours avant le premier tour de scrutin (18 novembre). Cinq ans plus tard, en 1967, il parlait d'abord le 9 février, juste avant l'ouverture de la campagne officielle (13 février), puis à nouveau le samedi 4 mars, veille du premier tour. Pour les élections de 1968, le général choisissait de s'exprimer à la veille du second tour, le samedi 29 juin. Enfin Georges Pompidou l'imitait en prononçant une allocution radiotélévisée à la veille du second tour, le samedi 10 mars 1973 à 13 heures.

Rien de nouveau donc, et les protestations qu'a suscitées l'annonce de l'intervention présidentielle ne sont pas moins rituelles. Elles sont si formelles même qu'en 1967 précisément, à l'annonce de la déclaration du général de Gaulle, M. Giscard d'Estaing, alors simple député, interrogé sur le principe d'une telle intrusion dans la campagne, ripostait : « *Je refuse de répondre à cette question et je ne ferai aucun commentaire* », tandis que M. Jean Lecanuet, de son côté, jugeait l'intervention « *inadmissible* ». En changeant d'emploi, ils ont l'un et l'autre, semble-t-il, changé d'avis.

Pourtant, si les présidents de la République successifs ont toujours voulu ainsi avoir le dernier mot en se moquant des réactions qu'ils suscitaient, l'initiative présidentielle d'aujourd'hui revêt un caractère à la fois inédit et surprenant.

Inédit, parce que M. Giscard d'Estaing ne cesse d'affirmer catégoriquement, depuis des mois, qu'il entend demeurer à l'Elysée et poursuivre son septennat, même si l'opposition l'emporte. Or ses deux prédécesseurs, dans chacune des interventions que l'on vient de rappeler, avaient fait exactement le contraire : ils avertissaient solennellement le pays que si l'opposition devait l'emporter, ils se retireraient. De Gaulle rappelait, en 1967, qu'il était « *chargé... de garantir le destin de la France* » et qu'il ne pourrait plus remplir son rôle si, disait-il, « *je trouvais au sein du Parlement des partis numériquement en mesure de m'empêcher d'accomplir ma tâche et de bloquer le fonctionnement régulier des pouvoirs* ». Georges Pompidou, en 1973, menaçait, lui aussi : « *Qu'on ne compte pas sur moi pour renier tout ce que je crois.* »

L'un et l'autre liaient donc explicitement et fermement leur maintien à l'Elysée à la victoire de la majorité en place. M. Giscard d'Estaing, à l'inverse, intervenant alors que rien ne l'y oblige (car si la tradition l'autorise à le faire, elle ne l'y contraint nullement), a par avance renoncé à cette arme dissuasive. Que son ultime appel en faveur de la majorité soit entendu ou non, cela ne changera rien : il reste.

Il est surprenant, dans ces conditions, que le président de la République ait décidé, si tard, de prendre ce risque et très probablement pour un résultat à peu près nul. En effet, des sondages effectués à titre de curiosité, en 1967 et 1973, dans les heures qui avaient suivi les allocutions présidentielles, avaient donné à penser que si ces interventions avaient pesé sur le choix de quelques rares électeurs, leur nombre était si réduit qu'il n'était pas mesurable.

L'autorité du président risque ainsi d'être singulièrement affaiblie, au moment même où il aurait grand besoin qu'elle soit au contraire aussi forte que possible. Car si, mardi, après avoir ainsi joué son va-tout, il apparaît qu'il n'a pas été entendu et que, cependant, il demeure en place, comment pourrait-il éviter d'être mis en cause ? L'échec de la majorité sortante, dont il s'affirme avec éclat le chef et le guide, serait alors, plus que jamais, sa propre défaite. C'est une imprudence singulière.



JAZZ AU FESTIVAL DU SON

## *Une assez bonne partie de Jacquet*

Un clou chasse l'autre. Dans la salle Bleue, le quartette Jacquet remplace le trio Ripoche. Un public entre, tandis qu'un public s'en va, preuve visible, dans le double mouvement de foule, que les tentatives de mélanges de genres se heurtent à la résistance des auditoires et que leur réconciliation ou leur union sacrée reste un vœu pieux et, sans doute, un vœu chimérique : on ne saurait tout comprendre, tout aimer, ceci et cela, semblablement. D'ailleurs, à quoi bon ?

Ce qui compte, c'est, comme on dit aujourd'hui, le droit à la différence, la possibilité de faire et d'écouter ce qui plaît. En ce sens, les deux parties contrastées du concert, au salon du son, se justifiaient l'une et l'autre. Le regrettable eût été d'ennuyer beaucoup de monde en divisant le temps autrement et en infligeant à la salle la loi d'éclectisme : un coup de Ripoche, un coup de Jacquet, pas le jazz, puis le jazz, en alternance.

L'excellent trio du violoniste Michel Ripoche, avec deux remarquables rythmiciens, le percussionniste Fred Desplans et le guitariste André Demay (qu'on aimerait écouter plus souvent en solo), fabrique une musique bien ficelée, « orientalisante », bénéficiant d'une bonne entente, d'une bonne écoute de chacun par chacun, d'une grande justesse et d'une précision qu'on suppose diligemment construite. A ce groupe parfaitement au point, on ne peut reprocher que le répertoire un peu mince par lequel il s'exprime et se pose, et qu'il devrait reconsidérer.

LUCIEN MALSON.

*(Lire la suite page 18.)*

# idées

## CONSTITUTION

# Le duel organisé

par PIERRE SUDREAU (*)

LA fièvre électorale vient de s'emparer de la Constitution. C'était prévisible : les lacunes et les obscurités nées de la réforme de 1962 sont telles qu'elles autorisent de multiples interprétations. Et les Français, comme on sait, sont volontiers procéduriers...

Ayant refusé, malgré mes sentiments personnels pour le général de Gaulle, d'assumer cette réforme en qualité de membre du gouvernement, parce qu'elle était *« imparfaite, précipitée et dangereuse »*, je voudrais essayer de reprendre avec sérénité l'argumentation que je n'ai cessé de développer depuis des années.

Le multipartisme, caractéristique de notre pays, fut longtemps l'un des principaux facteurs d'instabilité de sa vie institutionnelle. La Constitution de 1958 s'efforça d'en réduire les inconvénients. Paradoxalement, la réforme de 1962 en fit naître d'autres, considérables, en rendant possible l'affrontement entre le président de la République et le gouvernement.

En effet, le régime ne peut fonctionner harmonieusement que s'il y a coïncidence entre les majorités présidentielle et législative. Dans la mesure où le Parlement représenterait une autre majorité que celle qui a élu le président de la République, le conflit entre ces deux pouvoirs serait probable, pour ne pas dire inévitable.

*« Parce que la Constitution en octobre 1962 n'a pas été repensée en fonction de l'élection du président de la République au suffrage universel, (...) nous sommes passés d'un régime à un autre sans nous en apercevoir. D'où la grande ambiguïté du système actuel qui peut donner naissance à bien des malentendus et des polémiques, peut-être même à une crise de régime. En fait, depuis 1962, nous vivons sous un régime présidentiel qui n'ose pas dire son nom et dont l'organisation est à ce point insuffisante que le président de la République peut devenir lui-même la victime d'un renversement de majorité » (1).*

Le président de la République, bénéficiant désormais, comme le Parlement, de la légitimité issue de l'expression de la souveraineté populaire, il fallait envisager les incidences institutionnelles que cette modification ne manquait pas d'entraîner. Il fallait surtout organiser, avec lucidité et sans arrière-pensées, la coexistence du Parlement et du président, c'est-à-dire reconsidérer leurs compétences respectives et les aménager pour éviter les blocages.

En réalité, la réforme constitutionnelle de 1962 organise le duel qui peut naître d'un changement de majorité. Dans cette hypothèse, le premier ministre et son gouvernement soutenus par l'Assemblée disposent, comme le président de la République, d'un certain nombre de pouvoirs. Chacun se trouve armé et peut à sa façon bloquer l'appareil de l'Etat.

Cette évolution ne manque pas de surprendre quand on se réfère aux intentions des rédacteurs de notre Loi fondamentale. En 1958, non seulement les constituants ont renforcé les attributions reconnues traditionnellement à tout chef d'Etat parlementaire, mais ils lui ont accordé des pouvoirs tout à fait nouveaux afin de lui permettre d'exercer un véritable arbitrage national. Ces pouvoirs présentent la caractéristique d'être dispensés du contreseing ministériel : en cas de conflit, le président peut agir *de façon discrétionnaire*, réserve faite du seul contrôle juridictionnel. Ils sont, de plus, fort importants : nomination du premier ministre, recours au référendum, dissolution de l'Assemblée nationale, application de l'article 16. Or, les attributions du président ont été considérablement densifiées en 1962, puisqu'il est devenu un élu national dont « la circonscription est la France ».

De ce fait, le premier ministre n'est plus qu'un chef d'état-major, l'article 20 étant appliqué de façon très restrictive.

En cas de conflit avec le premier ministre, le président de la République peut en effet freiner ou paralyser l'action gouvernementale dès lors qu'il refuse de signer les décrets délibérés en conseil des ministres, qu'il s'oppose à la nomination de hauts fonctionnaires, qu'il refuse de promulguer les lois et temporise volontairement en exigeant de l'Assemblée nationale une seconde lecture, ou qu'il saisisse le Conseil constitutionnel.

### Comment sortir du piège ?

Cependant, le chef du gouvernement n'est pas théoriquement moins armé. Par l'utilisation de ses seules attributions, il peut aussi paralyser le jeu normal des institutions. Ne nomme-t-il pas aux emplois civils et militaires autres que ceux auxquels il est pourvu par le président de la République ? N'est-il pas titulaire de l'ensemble des fonctions exécutives, et principalement du pouvoir réglementaire autonome — innovation fondamentale du régime actuel — qui permet au gouvernement de statuer souverainement dans tous les domaines ne relevant pas expressément de celui de la loi ? Cette attribution est essentielle, et le président de la République ne peut s'y opposer.

Bien plus, si le chef du gouvernement est soutenu par une majorité parlementaire, il ne peut être révoqué par le président de la République. Ainsi, par exemple, Jacques Chaban-Delmas aurait pu, s'il l'avait voulu, rester en fonctions, puisqu'il venait d'être largement confirmé par l'Assemblée nationale. Fidèle à l'esprit de la réforme de 1962, il s'est retiré, évitant le conflit avec le président. En serait-il de même avec François Mitterrand ? Le chef de l'Etat et le premier ministre ont donc largement les moyens de s'affronter sinon de bloquer complètement la vie organique de l'Etat.

∴

Comment sortir de ce piège constitutionnel ? Si le score des partis politiques favorables à la majorité actuelle est insuffisant, le président de la République a le choix entre trois attitudes :

— Accommodement avec le Parlement ;

— Nouvelles élections législatives après dissolution ;

— Nouvelle élection présidentielle après démission.

— *L'accommodement avec le Parlement* est toujours possible, mais ne durera qu'un temps si la majorité sortie des élections est hostile à une politique présidentielle.

Il reste donc au président la possibilité de faire appel au pays.

— *La dissolution de l'Assemblée nationale*, solution normale, ne peut intervenir « politiquement » que si un délai suffisant s'est écoulé entre les deux consultations. Les électeurs ne se déjugent pas si facilement et on ne peut, sur une brève période, faire juger la même cause par la même instance. Il n'en reste pas moins vrai que, contrairement à la philosophie de 1962, deux élections législatives négatives annulent la primauté du président et déséquilibrent les pouvoirs au profit du Parlement.

— Reste la troisième solution : une *nouvelle élection présidentielle* par démission du président de la République.

Bien qu'elle ne soit pas gaullienne (garant de la continuité de l'Etat pour sept ans, le président de la République ne devrait pas abandonner une charge pour laquelle il a été démocratiquement et irrévocablement investi), cette solution permet d'instaurer devant le pays un appel d'une nature différente de celle d'une dissolution. Il ne s'agirait plus de lui demander de se déjuger en votant deux fois dans les mêmes conditions, mais d'obtenir une manifestation claire de la volonté populaire quant à la primauté du pouvoir présidentiel.

Il faut bien voir que l'une ou l'autre solution est risquée et qu'il n'y a plus de recours en cas d'échec. En cas de « mauvaises » élections législatives, la stabilité du régime tant vantée ne débouche, en réalité, que sur une suite de paris, de quitte ou double, qui peuvent en définitive se révéler néfastes à l'avenir du pays. Même si les règles sont respectées, qui pourrait se féliciter de l'agitation et du traumatisme qu'apporteraient des élections générales trop rapprochées ?

∴

*Ainsi donc* la *réforme de* 1962, en institutionnalisant la bipolarisation, a rendu possible le duel entre les deux « souverains populaires » que sont le président de la République et le Parlement. Certains entrevoient une solution dans le scrutin proportionnel, qui devrait permettre une représentation plus équitable des tendances politiques du pays. Ce remède restera cependant inopérant s'il n'y a pas chez les responsables politiques du pays, quelle que soit leur appartenance, la volonté de désarmorcer le processus d'affrontement qui semble se développer depuis des années.

Au moment où la France traverse une des crises les plus graves de son histoire, quel dommage que ses institutions puissent ainsi donner prétexte à controverses ! Il appartient aux hommes, dans certaines circonstances graves, de dépasser les frontières idéologiques, les partis et les clans. S'ils sont responsables, ils doivent préconiser la conciliation.

(*) Ancien ministre, maire de Blois, député réformateur.

(1) Cf. « France-Soir » : Pierre Sudreau « La Constitution aussi a besoin de réformes », 19 octobre 1970.

# L'esprit des lois

par PHILIPPE DE SAINT ROBERT

IL n'est, pour un juriste, aucune joie plus grande que celle qu'il éprouve à démontrer qu'une Constitution ne peut pas *fonctionner*. *Nos rois* avaient leurs légistes, qui leur démontraient toujours n'importe quoi, mais ils savaient du moins de qui ils faisaient le service. Depuis 1789 et que se sont succédé plus de quinze régimes, c'est l'amour de leur art qui tient à nos légistes lieu de fidélité. Curieusement, nos constitutionnalistes se prennent à peu près tous pour Montesquieu, sont à peu près tous des admirateurs inconditionnels du système britannique qui a « mal » triomphé chez nous sous la Restauration, mais en même temps demeurent assez dévots du droit romain pour ne pas *retenir* la *seule* chose qui aurait *dû les* frapper dans les institutions anglaises, c'est qu'elles sont non écrites, c'est qu'elles ont été et sont essentiellement une pratique. A l'image d'ailleurs de notre Ancien Régime qui ne comportait que quelques lois fondamentales, fruit du temps et de la tradition, et qui permettait aussi bien au souverain de gouverner *par lui-même* que de s'effacer derrière de grands et puis*sants commis*.

On avait pu rêver que la V[e] République, *de par son* ambiguïté même, aurait à la longue cette même vertu et cette même souplesse. C'était compter sans les constitutionnalistes qui, n'ayant été que médiocrement consultés et entendus lors de son élaboration, ne peuvent depuis près de vingt ans souf*frir l'idée d'une pratique qui* irait à l'encontre de leurs décrets personnels. Le fait, par exemple, que le système ne soit ni purement parlementaire ni purement présidentiel (la chose ne pouvant s'entendre qu'au sens américain, il va de soi), met périodiquement nos légistes dans un état voisin de l'hystérie à chaque consultation électorale, qu'elle porte sur l'exécutif ou sur le législatif. Mais qu'on y prenne garde : à force d'avoir habitué les esprits aux malheurs qu'ils annoncent, ces malheurs finiront bien par arriver dès lors qu'un exécutif peu assuré de lui-même se verra *soudain confronté* à un législatif convulsionnaire.

Chacun sait pourtant en France que tout régime purement parlementaire dégénère en régime d'assemblée. Ce qu'on a par contre un peu oublié, c'est que le régime idéalement présidentiel dont certains rêvent a été pratiqué par la II[e] République et qu'il avait à ce point cloisonné les rapports entre l'exécutif et le législatif que seul un coup d'Etat a pu *résoudre* leur antagonisme. Tout cela devrait donc plaider pour que personne ne songe, dans les circonstances actuelles, à toucher aux tables d'une loi où bien des pratiques peuvent en fin de compte s'inscrire pourvu qu'à tout *moment* l'on réserve l'avenir de la pratique rectificatrice. Mais que l'on touche à une maille, et l'on emportera tout l'ouvrage. Or les circonstances exceptionnelles dans lesquelles, il y a vingt ans, la France a pu se rassembler tout entière autour d'institutions nouvelles ne sont pas près de se reproduire. Ce qui signifie que tout changement de la loi fondamentale de la nation, *opéré* dans l'état d'esprit où les Français se trouvent aujourd'hui, les *diviserait* pour longtemps et serait dépourvu de la légitimité profonde qui seule permet de fonder, de construire, de continuer.

Il est vrai que si, définitivement, aucune des deux zizanies qui se disputent aujourd'hui le pouvoir n'a plus en vue l'indépendance *et* la liberté de la France, il est vrai que si le chef *de l'Etat n'est plus que le garant* de sa fonction sans l'être de la souveraineté *nationale* qui légitime seule cette fonction, ces disputes paraissent alors de peu d'importance. Mais les partis et les hommes passent, alors que la France demeure et qu'elle a reparu dans l'histoire après bien d'autres renoncements ou trahisons qui n'étaient jamais, en fin de compte, que l'œuvre de quelques notables et de certaines factions. La fidélité à cette loi non écrite de notre histoire peut nous être aujourd'hui encore une raison au-dessus des raisonnements particuliers et de la tristesse commune.

# Maintenir la Constitution

par GASTON PALEWSKI (*)

A quoi tient la bonne gestion d'un pays ? Elle est le fait des hommes qui le gouvernent et des institutions qui le régissent.

Si M. Raymond Barre a pu mener à bien une politique difficile dont les résultats sont aussi bons que les circonstances le permettent, c'est en raison de ses qualités personnelles, mais c'est aussi parce que l'action ministérielle, soutenue par le président de la République, clé de voûte de l'Etat, jouit d'une stabilité qui était jadis inconnue dans notre République.

C'est pourquoi je suis étonné de voir un homme d'Etat comme Pierre Mendès France, dont j'ai toujours admiré et la haute vision et le courage politiques, se rallier pour l'essentiel au programme commun, notamment en ce qui concerne les institutions, alors que ce programme tend à remplacer le régime mi-présidentiel mi-parlementaire institué par le général de Gaulle par un retour au régime d'assemblée.

Certains ont la mémoire courte. *Je me rappelle cette soirée* où le gouvernement Mendès France fut renversé après cinq mois d'une activité intense et qui avait fait renaître l'espoir chez beaucoup d'entre nous. Il avait pris à bras-le-corps les problèmes et avait essayé dans toute la mesure possible d'y apporter des solutions. Pourtant, une coalition douteuse réussit à le chasser du pouvoir. Après le vote, Mendès ne put s'empêcher de remonter à la tribune pour mettre les élus de la nation en face de leurs responsabilités.

Est-ce ce genre de situation que l'on veut voir renaître ? Ces gouvernements de quelques semaines ou de quelques mois s'écroulant les uns sur les autres pendant que la rue s'agite et que la Bourse s'effondre ?

Je note, d'autre part, que Pierre Mendès France voudrait voir réaliser, de même que les auteurs du programme commun, la suppression de l'article 16 de la Constitution.

On se rappelle le texte du premier alinéa de cet article :

*« Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du premier ministre, des présidents des Assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel. »*

Pourquoi le général de Gaulle avait-il tenu à faire figurer cet article dans la Constitution ?

Se rappelle-t-on les sombres jours de juin 1940 ? Un président de la République irresponsable n'avait pas pu faire prévaloir les solutions nécessaires pour que la France, restant dans la guerre et conservant *son prolongement africain, puisse* continuer de plein droit aux côtés des alliés, ce qui eût permis de raccourcir sensiblement la lutte et d'éviter bien des deuils, des larmes et des destructions.

Le général de Gaulle avait conservé la hantise de ces journées terribles et du vide effrayant qu'il avait constaté alors à la tête de l'Etat. C'est là la genèse de l'ar*ticle 16.*

C'est parce qu'il estimait que cet article était indispensable à ses responsabilités en tant que « garant de l'indépendance nationale » et d'« arbitre du fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que de la continuité de l'Etat » que le général de Gaulle a voulu de toutes ses forces cet article 16 dont il n'a fait usage que lorsque les barricades s'élevaient à Alger.

Et c'est dans un monde où rôde la menace de l'horreur nucléaire que vous voulez le supprimer ?

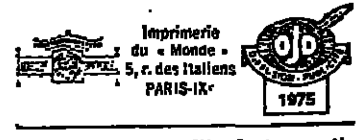
Ce n'est que par ignorance que le pays pourrait voter en faveur de ceux qui veulent le bouleversement de la Constitution. La France aime les institutions qui la régissent et dont pas un président n'a fait un usage abusif.

Par contre, on connaît le triste bilan du régime d'assemblée qui nous a amenés à la défaite de 1940 et dont la tentation rôde sans cesse autour d'un pays trop politisé.

On ne saurait, sans hypothéquer dangereusement l'avenir, porter la main sur la Constitution qui nous a été léguée par le général de Gaulle.

(*) Ancien président du Conseil constitutionnel.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

# L'impossible VI[e] République

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

IL y a les cyniques par réalisme et les cyniques par irresponsabilité. Cyniques par réalisme, les partis de gauche, dont la désunion n'a pas diminué leurs chances électorales, chacun ayant toujours su qu'il faudrait de toute manière de nouveau négocier entre les partis vainqueurs portefeuilles et calendrier des mesures à prendre. L'opposition déçoit sans doute au plan de la morale ou de l'esthétique ; mais elle n'enfreint aucune des lois traditionnelles — hélas ! — de la politique. Elle a même la franchise suprême de s'avouer dès avant le scrutin telle qu'elle eût été après sa victoire ; car cette victoire ne sera vraiment opérante qu'une fois la magistrature suprême, elle aussi, emportée par un retournement du suffrage populaire. En quoi M. Giscard d'Estaing, quoi qu'il en ait, est dans la réalité le principal, sinon le seul candidat les 12 et 19 mars.

En s'y refusant, le président de la République, lui, n'est cynique que par irresponsabilité, notamment quand il affirme à *Verdun-sur-le-Doubs : « Vous pouvez choisir le programme commun. C'est votre droit. Mais si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer. »* Bien au contraire, M. Giscard d'Estaing en a tous les moyens s'il lit notre Constitution.

Le programme commun ne peut entrer en application qu'avec l'aval exprès du président de la République. C'est le cas avant tout des propositions constitutionnelles qui ne sont pas seulement des propositions d'interprétation, mais des projets de révision ; ceux-ci ne pourront être soumis au Parlement puis au Congrès ou directement par référendum que sous la signature du président de la République : c'est à ce dernier seul que l'ar*ticle 89 confie* la *décision* de ne recourir qu'au vote du Parlement réuni en congrès ; c'est lui seul que l'article 11 autorise à recourir au référendum.

Il en est de même des dispositions législatives du programme commun, même si ce l'est d'une manière plus indirecte : en l'état de projet du gouvernement ou de proposition parlementaire, ces dispositions échappent à la signature du chef de l'Etat ; mais la promulgation des textes adoptés appartient, suivant l'article 10 de la Constitution, au seul président de la République. La plupart de ces textes, et surtout les ordonnances ou décrets d'application, doivent être débattus en conseil des ministres, dont la présidence appartient en propre au chef de l'Etat, qui aura donc à diriger les débats gouvernementaux sur l'application du *programme commun* : de surcroît, les décrets et ordonnances délibérées en conseil des ministres doivent être signés par le président de la République, suivant l'article 13 de la Constitution.

Le président de la République peut-il refuser sa signature ?

Le mode d'élection du chef de l'Etat, la définition de sa propre fonction par l'actuel titulaire, et surtout l'importance des prérogatives qui sont les siennes sans contreseing ministériel font évidemment répondre par l'affirmative. C'est seulement son gouvernement qui ne sera pas libre — lui — de rester au pouvoir s'il n'avait pas sa confiance.

En mars 1977, devant la presse régionale, le chef de l'Etat parlait de ne pas « déserter » si la gauche gagne les élections. Ce serait déserter que de nommer à l'hôtel Matignon le chef de l'opposition victorieuse ou d'en signer le programme, déserter constitutionnellement parce que ce serait réduire à une pure forme les prérogatives du président de la *République*, *déserter* politiquement puisque ce chef et ce programme sont précisément celui contre qui et ce contre quoi le même président de la République a été élu il y a quatre ans.

Au vrai, telle nomination et telle signature sont impensables. D'éventuelles conciliations ne feraient que retarder l'inévitable conflit se dénouant soit par la démission du gouvernement, ne pouvant faire signer par le chef de l'Etat les lois à promulguer ou les textes à décréter, soit par la démission du chef de l'Etat.

En réalité, si le scrutin était si serré, la future Assemblée si incertaine, le désir de combiner sur le dos des électeurs si contagieux, nos institutions offrent la solution de transition la plus simple. Le chef de l'Etat nomme le premier ministre de son choix et la majorité, quelle qu'elle soit, laisse passer — tant qu'elle ne se sent pas de taille à affronter un nouveau scrutin, conséquence d'une dissolution — les projets (cette fois de véritable réforme) d'un gouvernement ne jouissant que de la confiance présidentielle.

La V[e] République offre toutes les solutions politiques, dans le strict respect de sa lettre comme *de son esprit ; la VI[e] République* n'est qu'une inconnue, superfine et construction vieillie avant même d'avoir reçu quelque début de formes que ce soit ; la France n'est pas près de changer de régime et, à droite comme à gauche, c'est tromper l'électeur que de faire croire que les institutions sont l'enjeu du scrutin de mars.





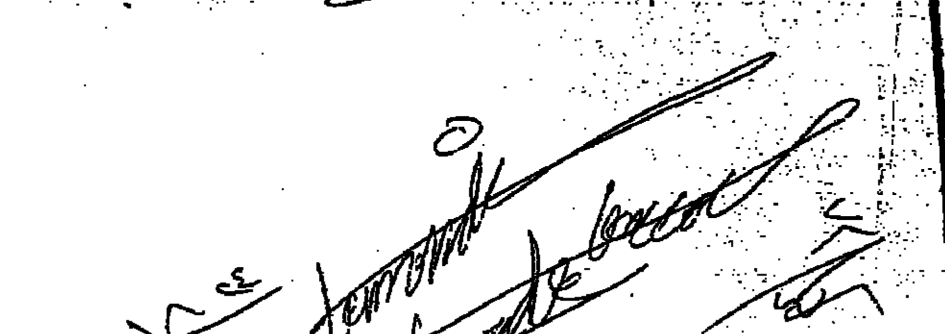

LA CONTES

Le général Grigorenko est ... de la nationalité soviét...

Espagne

La Galice bénéficiera d'un régime de pré-autonomie

CHARLES VANHECKE



esprit des lois

par PHILIPPE DE SAINT ROBERT

VI° République

BERTRAND DE FOUCAULT



Le Monde

# étranger

## LA CONTESTATION EN EUROPE DE L'EST

*DURCISSEMENT EN U.R.S.S. APRÈS LA CONFÉRENCE DE BELGRADE*

## Le général Grigorenko est déchu de la nationalité soviétique

La conférence de Belgrade était à peine terminée que les positions se sont raidies de part et d'autre. Ainsi, l'ambassade soviétique à Washington a fait savoir au sénateur Jackson qu'elle remettait à plus tard (sans fixer de date) l'invitation qu'elle lui avait faite de se rendre en U.R.S.S. Le sénateur américain avait eu le tort de demander à rencontrer lors de son séjour le physicien Andreï Sakharov et certains Soviétiques désireux de quitter l'U.R.S.S.

A Moscou, le vendredi 10 mars, l'ambassade américaine est intervenue auprès des autorités soviétiques pour demander que soit restituée à M. Harold Piper, correspondant moscovite du *Baltimore Sun*, la documentation saisie par les douaniers du poste frontière de Brest. Il y avait des coupures de l'*International Herald Tribune* (qui rapporte cette affaire ce samedi 11 mars), des dépêches de l'agence soviétique Tass, des extraits de la presse soviétique et de celle des pays de l'Est et des analyses faites par Radio-Free Europe et Radio-Liberty, dont se servent tous les spécialistes. Le ministère soviétique des affaires étrangères a répondu que seuls seraient rendus, après examen, les documents « *qui ne sont pas contraires à la loi soviétique* » et que « *tout matériel anti-soviétique serait traité conformément à la loi* ».

Outre cette nouvelle atteinte à la libre circulation des idées et la perspective de plusieurs procès contre des défenseurs soviétiques des droits de l'homme, une autre atteinte à la circulation des personnes vient de frapper l'ancien général Piotr Grigorenko, rapporte notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet. Accusé d'avoir eu « *une attitude portant atteinte au prestige de l'U.R.S.S.* », M. Grigorenko a été déchu de sa nationalité soviétique par un décret du Soviet suprême, publié le 10 mars, et signé par M. Brejnev.

Figure marquante du mouvement de défense des droits de l'homme, il se trouve, depuis novembre dernier, aux Etats-Unis avec sa femme Zinaïda et le fils de celle-ci, Oleg (un handicapé mental d'une quarantaine d'années). Agé de soixante-dix ans, il s'est rendu à New-York, muni d'un visa de sortie de six mois pour y subir une opération de la prostate. Son fils André a émigré aux Etats-Unis en 1975.

M. et Mme Grigorenko étaient bien décidés à rentrer en U.R.S.S. à l'expiration de leur visa. L'ancien général avait déclaré ne vouloir se livrer à aucune activité politique pendant son séjour aux Etats-Unis, et rien n'indique qu'il soit revenu sur cette décision. Il n'avait voulu voir qu'un « *acte d'humanisme* » dans l'empressement mis par les autorités à lui délivrer un visa : il l'avait obtenu en quatre jours. Il s'agissait, en fait, d'une expulsion « *en douceur* ».

M. Grigorenko, qui a fait la guerre mondiale avec le grade de général dans la 18° armée soviétique, où M. Leonid Brejnev était commissaire politique, avait été dégradé au début des années 60 et envoyé en exil à la frontière chinoise pour avoir protesté contre les méthodes répressives de Khrouchtchev. Défenseur des Tatars de Crimée, une minorité nationale déportée en Asie centrale sur les ordres de Staline, il avait protesté, en 1968, contre l'invasion de la Tchécoslovaquie et avait été interné pendant plus de cinq ans dans un hôpital psychiatrique. Depuis quelques années, il était redevenu actif dans le mouvement dissident, notamment dans le comité de surveillance des accords d'Helsinki.

A Moscou, cet exil forcé est considéré comme la conséquence immédiate de la « *défaite* » des pays occidentaux à Belgrade en ce qui concerne les droits de l'homme, a déclaré l'écrivain Gueorgui Vladimov, président de la section soviétique d'Amnesty International. L'académicien Andreï Sakharov estime que « *le traquenard tendu au général* » et la décision « *honteuse* » et « *perfide* » prise à son encontre « *portent atteinte au prestige de l'U.R.S.S.* ». A Paris, enfin, *l'Humanité* rappelle qu'elle « *n'a déjà que trop fréquemment eu l'occasion d'exprimer sa réprobation de telles mesures, qui ont frappé notamment l'écrivain Vladimir Maximov, le biologiste Jaurès Medvedev, le juriste Valery Tchalidze, Natalia Soljenitsyna, femme de l'écrivain* ».

## Le procès Chtcharanski pourrait avoir lieu dans deux ou trois mois

Au cours d'un entretien à Belgrade, jeudi 9 mars, rapporte le *New York Times*, le délégué soviétique à la conférence, M. Youli Vorontsov, a déclaré au chef de la délégation canadienne, M. Norman Cafik, que M. Chtcharanski (arrêté le 15 mars 1977) « *sera jugé non pas en tant que dissident mais en tant qu'espion et que l'instruction de son affaire, fort documentée, montrait clairement ses liens avec la C.I.A.* ». Selon un communiqué de la délégation canadienne sur cette entrevue, M. Vorontsov aurait ajouté qu' « *il ne savait pas quand s'ouvrirait le procès, mais qu'il aurait sûrement lieu, et ce, à son avis, dans deux ou trois mois* ».

Pour leur part, MM. Rowland Evans et Robert Novak s'interrogent dans l'*International Herald Tribune* de ce vendredi 10 mars sur les raisons qui ont poussé M. David Aaron, l'adjoint de M. Brzezinski au Conseil national de sécurité, à faire d'étonnantes révélations au magazine *Time*, faisant ainsi montre d'une grande naïveté. Dans son édition du 13 mars, ce magazine rapportait que M. Sania Lipavski, l'homme qui accusa, dans une lettre ouverte aux *Izvestia*, M. Chtcharanski d'être en liaison avec la C.I.A., avait été lui-même brièvement employé par l'antenne moscovite de la C.I.A. C'est en 1975 que M. Lipavski proposa de fournir à la C.I.A. des informations sur la communauté scientifique soviétique. Bien que les Américains se fussent aperçus qu'il s'agissait d'un « *agent infiltré* », il fut engagé en tête. En fait, il ne se passa rien et neuf mois plus tard la C.I.A. le licencia, se rendant compte, un peu trop tard, que l'opération avait pu être montée pour compromettre des dissidents.

En soi cette mésaventure n'aurait rien d'extraordinaire, mais la suite de l'affaire démontra que l'action du K.G.B. avait été préparée de longue date. En effet, peu après avoir été licencié par la C.I.A., M. Lipavski partagea pendant quelque temps un logement avec Anatole Chtcharanski, et, au début de 1977, l'agent double accusa l'activiste juif et militant pour les droits civiques d'être un espion à la solde des Etats-Unis.

En juin dernier, le président Carter estima indispensable, à deux reprises, de proclamer que Chtcharanski n'avait jamais été à la solde de la C.I.A. ni figuré sur ses listes. Ce qui est vrai. Mais le président des Etats-Unis était au courant de l'affaire Lipavski, et ne pouvait ignorer l'utilisation que pourrait faire le K.G.B. de la brève cohabitation des deux hommes.

« *Aussi*, constatait *Time*, *si Chtcharanski est condamné pour espionnage (...) les Soviétiques accuseront en fait le président Carter d'avoir menti. Si les Etats-Unis acceptent l'offre soviétique d'échanger Chtcharanski contre des agents soviétiques détenus en Occident — ce qui, selon certains observateurs, serait l'objectif des Soviétiques — alors les Etats-Unis donneraient l'impression d'admettre que Chtcharanski, après tout, était bien un employé de la C.I.A. La leçon de cet imbroglio est claire : l'activité de la C.I.A. peut faire le jeu du K.G.B. dans ses efforts pour persécuter des dissidents innocents.* »

Avant le procès de M. Chtcharanski, celui du physicien Youri Orlov devrait commencer à la fin du mois de mars, ainsi que cela a été notifié à sa femme.

### Espagne

## La Galice bénéficiera d'un régime de pré-autonomie

De notre correspondant

**Madrid. — A l'instar de la Catalogne et du Pays basque, la Galice bénéficiera d'un régime de pré-autonomie. Le conseil des ministres qui s'est réuni le vendredi 10 mars a, en effet, donné son accord au projet de statut sur lequel le ministre des régions, M. Clavero Arevalo, s'était entendu, en janvier, avec les parlementaires galiciens. La Galice avait été le troisième territoire qui avait adopté par référendum un statut d'autonomie sous la II° République. Mais la guerre civile avait empêché que ce statut soit approuvé par les Cortès ; il ne fut donc jamais appliqué.**

Située au nord-ouest de l'Espagne, composée de quatre provinces, la Galice ressemble à la Bretagne. Sa population, inférieure à trois millions d'habitants, est composée en grande partie de pêcheurs et de paysans. Son sol est pauvre, la propriété y est très morcelée, l'émigration a été, de tout temps, le seul recours de la main-d'œuvre excédentaire. Aujourd'hui encore, environ la moitié de la population active travaille dans l'agriculture. Le niveau d'industrialisation reste faible, et le plus souvent de type artisanal. Le pays a été durement touché par la crise qui affecte la pêche et la construction navale.

Les Galiciens forment une entité originale. Ils possèdent une langue — très proche du portugais — et une culture propre. Pourtant, aucun candidat nationaliste n'a réussi à se faire élire lors du scrutin du 15 juin 1977. Les résultats avaient attesté le conservatisme traditionnel de la région : sur vingt-sept députés, vingt appartiennent en effet à l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental, quatre autres à l'Alliance populaire (droite) et trois seulement au parti socialiste (P.S.O.E.) de M. Philippe Gonzalez. Le parti socialiste galicien, qui a refusé de se fondre au sein du P.S.O.E. afin de garder son caractère régional, n'a pas un seul représentant aux Cortès. Il en est de même de l'Union du peuple galicien, qui rassemble les nationalistes d'extrême gauche. Le parti communiste avait également essuyé un échec cuisant le 15 juin, recueillant moins de 3 % des voix, malgré la personnalité de son secrétaire général, M. Santiago Alvarez, l'un des dirigeants historiques du P.C.E.

Le texte du décret adopté vendredi n'a pas encore été rendu public. Selon le projet élaboré en janvier, la Galice sera dirigée par une junte de gouvernement (« xunta » en galicien) composée de onze représentants élus par les parlementaires de la région, ainsi que des trois sénateurs galiciens désignés par la droite et d'un délégué de chacune des « deputaciones » provinciales. Les membres de la junte éliront leur président, qui devrait être M. Antonio Roson, député de Lugo et candidat à ce poste du parti majoritaire, l'Union du centre démocratique. Comme en Catalogne et au Pays basque, la junte de Galice exercera les pouvoirs au fur et à mesure que ceux-ci lui seront transférés par les « deputaciones » locales et par l'administration centrale, processus qui durera plusieurs années.

Trois autres régions doivent prochainement bénéficier d'un régime de pré-autonomie : les Canaries, zone considérée comme prioritaire en raison de l'offensive déclenchée récemment par l'O.U.A., qui affirme le caractère « africain » de l'archipel et a décidé de saisir le comité de décolonisation de l'ONU, l'Aragon et le pays valencien. Le conseil des ministres, qui devait se poursuivre ce samedi, pourrait adopter les décrets de pré-autonomie de certaines de ces régions.

CHARLES VANHECKE.

### En Autriche

## Mille cinq cents déracinés vivent au camp de transit de Traiskirchen

Vienne. — Si elle n'a pas subitement ouvert les frontières entre l'Est et l'Ouest, la conférence d'Helsinki a développé les aspirations des populations à circuler librement et amené certains Etats communistes à assouplir un peu leur attitude en ce domaine. Surtout lorsque les autorisations de départ accordées permettent de se débarrasser de contestataires trop remuants. Depuis quelques mois, le nombre de réfugiés roumains au camp de Traiskirchen, en Autriche, a fait un bond : ils représentent actuellement plus du quart des mille cinq cents personnes qui y sont hébergées.

Chaque jour amène en Autriche son nouveau lot d'hommes ou de femmes seules, de familles entières, qui, chassés de leur pays ou l'ayant fui, sont confrontés à la douloureuse épreuve de l'exil. La plupart transitent nécessairement par le centre d'accueil de Traiskirchen, à environ cinquante minutes de train de Vienne. C'est là, dans le cadre austère d'une ancienne école de cadets de l'armée impériale transformée en caserne, après la guerre, par les Soviétiques, après avoir abrité les instructeurs politiques nazis, que commence pour ces déracinés une vie nouvelle. Et l'attente.

Il est 13 h. 30 : un fourgon cellulaire vert sombre franchit la porte du centre. Il amène, comme chaque jour à la même heure, les nouveaux arrivants. « *On aurait pu trouver un moyen de transport moins lugubre* », reconnaît M. Radek, qui dirige le camp depuis quinze ans. Quelques enfants emmitouflés jouent dans la neige. A l'entrée, le contrôle policier des allées et venues est léger. Les résidents peuvent librement circuler de jour comme de nuit. La direction ne souhaite pas, nous dit-on, que les réfugiés assimilent Traiskirchen à une prison.

### D'abord en quarantaine

La compétence du camp de Traiskirchen s'étend à toutes les personnes, quelle que soit leur origine (à l'exception des émigrés juifs), qui sollicitent l'asile en Autriche. Actuellement, mille sept cents réfugiés, venus de vingt-quatre nations différentes, sont pris en charge, dont mille cinq cents au centre même. Le reste est réparti dans quatre autres foyers, deux en Basse-Autriche (Vorderbruehl et Reichenau) et deux en Haute-Autriche (Bad Kreuzen et Thalham). Ce dernier a été aménagé pour les malades incurables. Depuis quelques années, les réfugiés arrivent de plus en plus par familles entières (environ 50 % des effectifs). Les femmes seules représentent une petite minorité.

Pour tout réfugié masculin, la vie au camp commence par une quarantaine. Elle peut durer jusqu'à trois semaines. La direction justifie cet isolement par des impératifs médicaux et de sécurité. Les femmes échappent à cette obligation pour des raisons qui ne nous ont pas paru évidentes. Cette quarantaine est très mal supportée par les intéressés, qui la ressentent comme une brimade. « *J'avais été arrêté dans mon pays avant de m'enfuir*, nous a dit l'un d'entre eux. *J'ai de nouveau eu le sentiment d'être emprisonné.* »

Passée cette épreuve, l'émigré peut enfin s'installer dans le provisoire : les célibataires sont affectés dans des dortoirs de dix, vingt ou trente lits (parfois superposés). Les femmes seules et les familles échappent en partie à cette promiscuité mais pas toujours. On tend des ficelles, on colle des gravures, on essaie de recréer un petit domaine personnel.

La vie à Traiskirchen suit un rythme immuable où reviennent à intervalles réguliers les jours de douche, les distributions de cigarettes, de lessive et de linge. A midi, les repas sont servis dans un vaste réfectoire où chacun arrive avec sa gamelle. Beaucoup préfèrent préparer leur propre cuisine dans leur chambre.

De notre correspondante

Les différences de caractère entre nationalités et d'éducation au sein d'un même groupe national accentuent les difficultés d'adaptation. La cohabitation des réfugiés venus des pays communistes (ils sont la majorité) (1) et d'exilés latino-américains, en général pro-communistes, est la source d'autres tensions. D'autant que s'y ajoute une différence de traitement : les Latino-Américains bénéficient d'un programme spécial conclu par le gouvernement autrichien avec le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés en vue de les intégrer dans le pays. Ce rassemblement hétéroclite donne à certains, en dépit de l'existence d'un poste de police — où sont en permanence présents onze policiers en uniforme, sans compter ceux en civil, — un sentiment d'insécurité accru par la crainte du mouchardage et des « agents ».

### Une procédure parfois longue

L'oisiveté forcée, le manque d'argent et l'incertitude de l'avenir créent des problèmes supplémentaires. Il y a dans le camp un bureau de l'emploi mais la barrière de la langue et, depuis quelque temps, la diminution des offres limitent considérablement les possibilités. La plupart des activités proposées sont des travaux de manœuvres. Aux obstacles économiques s'ajoutent des aspects psychologiques. Un réfugié roumain, diplômé universitaire, s'est vu offrir un poste dans un abattoir de volailles. « *J'ai essayé*, nous a-t-il dit, *mais je suis un non-violent. Je n'ai pas pu tenir plus de deux jours.* »

Le plus difficile à supporter pour les exilés est sans doute l'attente de leur destination finale. Chaque arrivant doit d'abord solliciter l'asile politique en Autriche. La procédure est en général rapide, mais elle peut prendre quelques semaines. Le réfugié s'adresse ensuite à l'une des six organisations d'aide (2) qui ont leur bureau à Traiskirchen. C'est à ce stade que se joue le destin futur des émigrants. Ces organisations se chargent des formalités de départ (visas, voyages) vers les pays choisis. Elles procurent aussi des « personnes garantes » sans lesquelles aucune autorisation d'entrée sur leur territoire n'est accordée par les Etats concernés. Les pays ouest-européens, en dehors de l'Allemagne fédérale actuellement et de certains programmes spéciaux (Indochine, Amérique du Sud) ne sont guère ouverts à cette immigration anonyme. Force est donc pour les réfugiés de se tourner vers les Etats traditionnellement accueillants : Etats-Unis, Canada, Australie. La durée d'attente de ces visas d'émigration est au moins de trois mois, mais elle peut se prolonger et atteindre un, voire deux ans en fonction des caractéristiques personnelles du candidat (âge, qualification professionnelle, état de santé). L'Autriche n'est en général qu'une terre d'asile transitoire. Elle n'a aucune influence ni sur les conditions d'admission ni sur les contingents que les pays d'immigration ont décidé d'accueillir.

Les organisations d'aide fournissent aux réfugiés pendant leur séjour, du moins au début, un certain soutien financier, variable selon les situations, mais qui ne dépasse guère, sauf exception, 30 à 40 F par semaine et par personne. C'est l'Autriche qui supporte la quasi-totalité de l'ensemble des frais d'hébergement, de nourriture et de soins nécessaires aux émigrants. En 1976, le budget global de cette prise en charge par le gouvernement fédéral autrichien s'est élevé à environ 72 millions de schillings (un schilling vaut à peu près 0,32 F). Un tiers de cette somme a été consacré au financement de l'intégration des personnes bénéficiant des programmes spéciaux.

D'autre part, l'ensemble des neuf Lander du pays ont donné au gouvernement fédéral 20 millions de schillings. Enfin, le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés a versé, la même année, à l'Autriche, au titre d'« aides urgentes », une somme d'environ 900 000 schillings. Depuis 1945, l'Autriche a accueilli un peu plus d'un million huit cent mille réfugiés et a dépensé, à ce titre, plus 4 milliards de schillings.

ANITA RIND.

(1) En 1977, selon le ministère autrichien de l'intérieur, 2 556 personnes au total ont demandé l'asile politique en Autriche. Parmi elles : 551 Roumains (203 en 1976) ; 538 Polonais (291 en 1976) ; 534 Hongrois (467) ; 394 Tchécoslovaques (194) ; 105 Bulgares (109) ; 64 Albanais (20) ; 7 Soviétiques non juifs (16).

(2) Caritas ; le World Churches Council (Conseil mondial des Eglises) ; l'International Rescue Committee (Comité international de secours, qui est américain) ; la Fondation Tolstoï (qui a son siège à New-York) ; l'American Found for Czechoslovak Refugees (Fonds américain pour les réfugiés tchécoslovaques) ; le Polish-American International Refugees Committee (Comité international polono-américain pour les réfugiés).

## UN APPEL CONTRE LE MANIFESTE DU COMITÉ DES INTELLECTUELS POUR L'EUROPE DES LIBERTÉS

A la suite de la publication, dans *le Monde* du 27 janvier, d'une page de publicité présentant le manifeste du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés, environ soixante-dix personnes, artistes et intellectuels, soutenus par le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.) et l'Union des écrivains, lancent un appel qui proteste contre ce manifeste.

Les signataires estiment notamment inacceptable sa conclusion : « *La crise présente, son aggravation même, demeurent préférables à l'issue dont la tentation apparaît à chaque détour du doute : la certitude totalitaire* », jugeant que ce manifeste « *justifie sa préférence en identifiant implicitement l'arrivée de la gauche au pouvoir avec le totalitarisme* ». Ils pensent, au contraire, que le « *danger immédiat* » ne vient pas de là, « *mais de la volonté des gouvernements occidentaux de limiter encore les libertés démocratiques* ».

Ils concluent : « *A ceux qui pensent avoir été égarés par l'ambiguïté du manifeste, aux artistes et aux intellectuels qui estiment que la fin de la crise est préférable à son aggravation et qu'en France l'aggression contre la démocratie vient de la droite, nous demandons de signer cet appel.* »

Parmi les signataires, on relève notamment les noms de MM. Faye, Montel, Pingaud, Pividal, Rapoport, Bouveresse, Figueras, Frioux, Leonhardt, Leuilliot, Meillassoux, Pêcheux, Miquel, Seban.

★ S.N.C.S., 28, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.

## A TRAVERS LE MONDE

### Guinée

• LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE a demandé officiellement son adhésion, jeudi 9 mars, au Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.). La Guinée a récemment fait savoir qu'elle était très touchée par la sécheresse qui affectait ou menaçait 60 % de sa population. — *(A.F.P.)*

### Indonésie

• LES FORCES DE L'ORDRE ONT TIRÉ EN L'AIR, samedi 11 mars, à Djakarta, alors que des étudiants manifestaient près du palais présidentiel à l'occasion de l'ouverture de la session du Congrès qui doit réélire le président Suharto pour un nouveau mandat de cinq ans. Des incidents avaient eu lieu la veille ; onze étudiants avaient été blessés. D'autre part, une cinquantaine d'étudiants vont être jugés pour tentative de renversement du chef de l'Etat, a annoncé le directeur de la sécurité, l'amiral Sudomo. — *(Reuter, A.F.P.)*

### Italie

• LE PROCES DES BRIGADES ROUGES sera peut-être suspendu pendant plusieurs semaines pour permettre l'unification des procès contre les membres de l'organisation clandestine.

La Cour de cassation a, en effet, tranché vendredi soir 10 mars en faveur de la cour d'assises de Turin un conflit de compétence qui opposait cette dernière à la cour d'assises de Milan depuis le 7 novembre 1976, plusieurs membres des Brigades rouges ayant été appelés à comparaître devant les deux tribunaux. — *(A.F.P.)*

### Norvège

• UNE REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES PAYS NORDIQUES s'est terminée à Oslo, vendredi 10 mars, par un accord sur un programme d'action contre le système d'apartheid en Afrique du Sud. Ce programme prévoit l'interdiction de tout nouvel investissement en Afrique du Sud, l'abandon graduel de l'activité industrielle des firmes scandinaves, l'arrêt des relations culturelles et sportives avec Pretoria, et un accroissement de l'aide aux réfugiés et aux mouvements de libération. — *(Intérim.)*

### Pologne

• L'ÉPISCOPAT POLONAIS a accordé son appui tacite à l'« *université volante* » des intellectuels dissidents. Dans un communiqué sur la 162e conférence épiscopale des 8 et 9 mars, les évêques annoncent que « *l'Eglise* (polonaise) *appuiera toute initiative visant à présenter la culture, les créations de l'esprit humain et l'histoire du peuple d'une façon authentique, car le peuple a le droit de connaître la vérité* ». Le communiqué déplore les « *restrictions* » apportées par la censure en matière de créations scientifiques, culturelles, artistiques et religieuses. — *(A.F.P.)*

### Tunisie

• LE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE TUNISIENNE DES DROITS DE L'HOMME, dans un rapport publié vendredi 10 mars à Tunis, exprime son inquiétude quant à la situation des personnes détenues dans ce pays depuis les émeutes du 26 janvier dernier. Le document critique notamment les conditions de détention dans les locaux de la police et de l'armée. Il chiffre à « *plusieurs centaines* » le nombre des arrestations opérées et assure que « *la plupart des personnes interpellées ont comparu en audience des flagrants délits* » sans que la majorité d'entre elles aient bénéficié de l'assistance d'un avocat. — *(A.F.P.)*

# DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT GEISEL A BONN

## L'accord nucléaire germano-brésilien a des buts « exclusivement pacifiques »

### *réaffirme une déclaration commune*

De notre correspondant

Bonn. — Avant de terminer, vendredi 10 mars, sa visite de cinq jours en Allemagne fédérale, le président Geisel a signé avec le chancelier Schmidt une *« déclaration commune »*. Il était question tout d'abord que la R.F.A. et le Brésil concluent un *« pacte d'amitié »*. Dans la capitale fédérale, on a jugé qu'une telle dénomination aurait été un peu trop spectaculaire, mais le contenu de la déclaration ne diffère en rien de celui qui avait été envisagé pour le traité.

Ce texte constate que l'accord nucléaire est en bonne voie de réalisation et réaffirme que, dans ce domaine, les deux pays poursuivent des buts *« exclusivement pacifiques »*. Le président Geisel a affirmé, à ce propos, qu'en dépit des objections de Washington contre l'accord germano-brésilien, l'entente avec les Etats-Unis serait bien plus large que les dissensions. Il n'en a pas moins rejeté les demandes du gouvernement néerlandais visant à imposer des contrôles supplémentaires aux livraisons d'uranium enrichi par URENCO, la société trilatérale à laquelle participent les Pays-Bas. Selon le président Geisel, son pays se soumettra au contrôle de la commission internationale de Vienne, mais ne saurait accepter des exigences supplémentaires formulées par un seul pays.

Le chef d'Etat brésilien s'est élevé, d'autre part, contre les informations *« fausses ou tendancieuses »* touchant le respect des droits de l'homme au Brésil. Encore a-t-il reconnu que, dans un aussi grand pays, des *« violations »* sont possibles. Selon lui, toutefois, les autorités feraient de leur mieux pour rechercher et punir les coupables.

Quant à la déclaration commune, elle assure essentiellement que les deux gouvernements vont procéder à des échanges approfondis dans tous les domaines — économie, industrie, science et technologie, — notamment par des rencontres régulières entre les ministres des affaires étrangères.

Sur le plan international, Bonn et Brasilia se proposent d'œuvrer en commun pour promouvoir un système mondial équilibré *« sur la base de l'économie de marchés »*. *La même coopération* est envisagée pour la défense des droits de l'homme, la lutte contre le terrorisme et les prises d'otages, le désarmement et la détente.

JEAN WETZ.

● *La non-prolifération nucléaire.* — Le président Carter a signé vendredi 10 mars une proposition de loi établissant les conditions de coopération des Etats-Unis avec les autres pays dans le domaine de l'exploitation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ce document vise à encourager une ratification universelle du traité sur la non-prolifération nucléaire. Il établit aussi un ensemble de procédures et de contrôles afin de s'assurer que les pays auxquels les Etats-Unis fournissent du combustible nucléaire n'essaient pas de l'utiliser à des fins militaires. — *(A.F.P.)*

EN ÉCHANGE DE CONCESSIONS SOVIÉTIQUES

## L'OTAN limiterait le déploiement de la bombe à neutrons

L'OTAN pourrait limiter le déploiement de la bombe à neutrons en échange d'une limitation d'un *« système d'armes importantes »* du côté soviétique, a déclaré, vendredi 10 mars, le secrétaire américain à la défense, M. Brown. Il a précisé que cette éventualité avait été envisagée par l'OTAN, et que la décision appartiendrait à M. Carter, car *« l'affaire est mûre »* pour une telle décision.

M. Brown n'a pas précisé quels étaient les *« systèmes d'armes importantes »* que l'U.R.S.S. pourrait limiter. Les experts estiment qu'il pourrait s'agir des missiles SS-20, dont la portée couvre l'Europe occidentale.

A Bruxelles, les pays de l'OTAN sont sur le point d'aboutir à un accord sur un « scénario » concernant la production et le déploiement éventuel, en Europe occidentale, de la bombe à neutrons, indiquent les milieux atlantiques.

Suite aux tergiversations des pays européens, peu enclins à en prendre ouvertement la responsabilité, les Etats-Unis prendront dans un premier temps, peut-être avant le 30 mai, date du « sommet » atlantique de Washington, la décision de produire cette arme destinée à équiper avant tout les têtes des missiles Lance. Ils y mettent une condition : que les Européens acceptent, ne serait-ce qu'en principe, la perspective de leur déploiement.

En retour, les Européens membres de l'OTAN, et en particulier le gouvernement ouest-allemand, entendent mettre à profit, avec les Etats-Unis, la période séparant la décision de la production et les premières mesures de déploiement, soit environ deux ans, pour « monnayer » la bombe à neutrons contre une concession soviétique en matière de désarmement. La R.F.A. souhaiterait obtenir une réduction substantielle du nombre des chars soviétiques en Europe centrale. Mais d'autres concessions de ce genre pourraient être discutées. — *(A.F.P.)*



A la recherche de crédits

### TROIS CHEFS D'ÉTAT D'AFRIQUE NOIRE VONT SE RENDRE A RYAD ET A ABOU-DHABI

*(De notre correspondant.)*

Dakar. — Les présidents Moktar Ould Daddah (Mauritanie), Léopold Sedar Senghor (Sénégal) et Moussa Traoré (Mali) ont entrepris, ce samedi 11 mars, une deuxième tournée conjointe des capitales arabes susceptibles de participer au financement du projet d'aménagement du fleuve Sénégal. Tenus chacun par des impératifs de politique intérieure, ils rentreront à Dakar le 15 mars. A la mi-décembre dernier, les trois chefs d'Etat s'étaient déjà rendus à Doha (Qatar) et à Koweït. Cette fois-ci, c'est à Ryad et à Abou-Dhabi qu'ils sont attendus.

Alors que, il y a quelques mois encore, les responsables de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) estimaient, sur la base d'évaluations de coût datant de deux à trois ans, que près de 75 % du financement de la première tranche du projet était assuré (près d'une soixantaine de milliards de francs C.F.A. sur les quelque quatre-vingts qui sont nécessaires), il a fallu, ces temps derniers, déchanter. Prenant en compte les effets de l'inflation, les dernières évaluations chiffrent à présent le coût total du projet à 125 milliards de francs C.F.A. La part de financement acquise des diverses sources sollicitées (les pays arabes et l'Iran, mais aussi, notamment, la Banque mondiale, le Fonds européen de développement, la France et la République fédérale allemagne) n'est plus que de 45 %.

P. B.

LA VISITE DE M. OSMAN A MOSCOU

## Le Maroc va devenir le premier partenaire économique de l'U.R.S.S. en Afrique

De notre correspondant

Moscou. — Les entretiens entre *M. Kossyguine, chef* du gouvernement soviétique, et M. Ahmed Osman, premier ministre marocain, se sont achevés, vendredi 10 mars, par la signature d'un accord à long terme sur la coopération économique et technique dans l'exploitation de gisements de phosphates et par la signature de plusieurs protocoles qui doivent faire du Maroc le premier partenaire économique de l'Union soviétique en Afrique. Ces protocoles portent sur les échanges commerciaux en général, sur le financement des travaux de mise en valeur du gisement de phosphates de Meskala (première tranche) et sur la vente de phosphates marocains à l'U.R.S.S. de 1966 à 1980 (*le Monde* du 11 mars).

Le texte de ces accords n'a pas été rendu public, mais le contrat de Meskala porterait sur un investissement de 2 à 3 milliards de dollars. Le Maroc rembourserait l'Union soviétique par des livraisons de phosphates et lui en vendrait, en plus, dix millions de tonnes par an. Les deux pays ont signé leur premier accord économique en 1966 et l'U.R.S.S. livrait déjà des produits pétroliers (650 000 tonnes de pétrole en 1976) ainsi que du bois et elle importait des agrumes, des conserves de poisson et du liège. D'autre part, l'U.R.S.S. construirait au Maroc des barrages, des centrales thermiques et hydrauliques et des entrepôts frigorifiques portuaires.

Le communiqué officiel sur la *« visite de travail »* de M. Osman, à Moscou, n'a pas encore été publié car le premier ministre marocain devait se rendre à Leningrad. On ne sait donc pas officiellement si MM. Kossyguine et Osman se sont entretenus du conflit au Sahara occidental. Dans leur discours public, ils n'en ont pas parlé, mais M. Kossyguine y a fait une brève allusion en déclarant : *« Nous sommes fermement persuadés que si les pays impliqués dans un conflit font preuve de bonne volonté, si leurs actes visent à parvenir à la détente internationale, ils seront en mesure de trouver des règlements justes acceptables par toutes les parties intéressées. Cela leur profitera à eux et au monde entier. »* D'autre part, le chef du gouvernement soviétique a souligné — sans doute à l'adresse de l'Algérie — que *« le renforcement des liens soviéto-marocains ne nuit à aucun autre peuple »*.

Lors de la visite du président Boumediène à Moscou, au mois de janvier dernier, le gouvernement soviétique avait réaffirmé qu'il était partisan de l'autodétermination du peuple sahraoui. Cependant, l'Union soviétique a toujours fait preuve, sur ce sujet, de la plus grande prudence.

DANIEL VERNET.

# AFRIQUE

LE CONFLIT DE L'OGADEN

## Moscou et Washington pourraient veiller ensemble à l'application d'un cessez-le-feu

### *Addis-Abeba refuse, pour l'instant, d'y souscrire*

*Le gouvernement éthiopien a jugé, le 10 mars,* « inacceptable » *l'appel au cessez-le-feu dans l'Ogaden lancé par le président Syaad Barre après qu'il eut décidé de retirer ses troupes régulières d'Ethiopie.* « L'offre de retrait de ses troupes faite par la Somalie, *a déclaré un porte-parole de l'ambassade l'Ethiopie à Rome,* ne constitue en rien une solution au conflit qui dure depuis dix-sept ans. » *A Addis-Abeba, les organes d'information ont, quant à eux, passé totalement sous silence la décision de retrait prise par Mogadiscio.*

*Cette décision a été favorablement commentée à Washington, à Londres et à Paris. Les trois pays occidentaux ont insisté sur le fait que le retrait de la région des troupes cubaines devrait s'ensuivre et sur la nécessité de négociations. L'Union soviétique aurait déjà fait savoir vendredi aux Etats-Unis qu'elle userait de son influence pour réduire le nombre des soldats cubains en Ethiopie une fois que les forces somaliennes se seront retirées de la province de l'Ogaden et que les combats auront pris fin, a annoncé à Washington un responsable américain.*

*Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. examinent par ailleurs conjointement la possibilité de déployer une force de paix, probablement fournie par l'Organisation de l'unité africaine, pour faire respecter un éventuel cessez-le-feu, a ajouté ce responsable du département d'Etat, qui a souhaité garder l'anonymat. Ces questions, a-t-il précisé, ont été discutées jeudi par téléphone entre le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, M. Anatoly Dobrynine.*

*La volonté affirmée des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. d'œuvrer ensemble à la mise sur pied d'une force de paix, si elle se traduit dans les actes, permettrait d'améliorer les relations entre les deux pays, qui s'étaient dégradées en raison de l'engagement soviétique en Ethiopie. Selon le responsable du département d'Etat, Moscou et Washington sont convenus également de s'efforcer de prévenir d'éventuelles représailles éthiopiennes contre l'ethnie somalie qui vit dans l'Ogaden. D'autre part, les Etats-Unis envisagent d'envoyer un ambassadeur à Addis-Abeba, poste vacant depuis la fin de l'an dernier.*

## Consternation à Mogadiscio

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Le retrait des forces somaliennes engagées en Ogaden était déjà largement entamé quand la décision de les rappeler a été communiquée dans la soirée du jeudi 9 mars. Des sources bien informées précisent également que les soixante-quinze membres du comité central du parti socialiste révolutionnaire somalien auraient fait ce choix mercredi à la demande du président Syaad Barre et après l'intervention du général Samantar, vice-président et ministre de la défense, revenu d'Hargheisa la veille pour exposer le point de vue du commandement. Toujours selon les mêmes sources, lundi, soit au lendemain de l'abandon présumé de Jijiga, une majorité des deux tiers de ce comité central demeurait encore favorable à la *« résistance totale »*.

Dès le mois de février, comprenant que la bataille de Jijiga était perdue d'avance, les forces somalies avaient replié une partie de leurs unités et de leur matériel de guerre sur la frontière somalienne. Les informations selon lesquelles plusieurs milliers de partisans auraient été pris à revers dans les montagnes au nord de Harrar, dimanche, semblent sans fondement : les petits unités éparpillées dans ces montagnes y évoluaient comme un *« poisson dans l'eau »* reconnaissent les mêmes sources, et leur repli ultérieur n'aurait pas dû poser de graves difficultés si leur matériel lourd avait été au préalable évacué.

Les Somaliens sont sans doute consternés par l'issue du conflit, mais le sentiment général demeure que la guerre n'a pas eu lieu pour rien puisqu'il s'agit autant d'une « Pax Americana » que d'une « Pax Sovietica », ce qui est sensiblement plus avantageux pour Mogadiscio que l'offre soviéto-cubaine de mars 1977. A l'époque, avant de prendre le parti d'Addis-Abeba, La Havane et Moscou avaient demandé à Mogadiscio de se joindre à une confédération socialiste au sein de laquelle l'Erythrée et l'Ogaden auraient disposé d'un statut particulier, mais ne remettant pas en cause l'unité territoriale de l'Ethiopie. Les Somaliens avaient refusé ce schéma et préféré apporter leur *« appui total »* à une guerre de « libération » de l'Ogaden.

L'intervention militaire directe de La Havane et de Moscou aux côtés des Ethiopiens a fait échouer cette entreprise, mais également forcé les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux à réagir finalement avec plus de fermeté. Les mêmes sources soulignent que Mogadiscio, en retirant ses troupes d'Ogaden, lève le principal obstacle à des livraisons d'armes par des pays occidentaux et arabes. On fait remarquer, en outre, qu'étant parvenus à leurs fins, Soviétiques et Cubains peuvent difficilement ignorer la décision somalienne sans remettre en cause la crédibilité des motifs affichés de leurs interventions militaires sur le continent africain.

J.-C. POMONTI.

République Sud-Africaine

### UNE DIZAINE DE PERSONNALITÉS NOIRES ONT ÉTÉ REMISES EN LIBERTÉ

*(De notre correspondante.)*

Johannesburg. — *M. Percy Qoboza, directeur du quotidien* The World, *a été libéré vendredi 10 mars avec neuf autres personnes arrêtées, comme lui, le 19 octobre dernier et retenues en vertu de la section 10 de la loi sur la sécurité intérieure — loi qui permet la détention sans procès de toute personne dont l'influence est jugée dangereuse en période de troubles.*

M. Qoboza, âgé de quarante-neuf ans, était directeur du *World* depuis près de deux ans quand il a été arrêté et son journal interdit. Du quotidien sensationnaliste, il avait rapidement fait une publication respectée, aux commentaires virulents à l'égard de l'apartheid. Ami de M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, il a été marqué par un séjour de formation universitaire et journalistique aux Etats-Unis.

Avec lui ont été libérés deux membres du Comité des dix, qui réclame l'autonomie municipale de Soweto, M. Vela Kraai et Mme Ellen Khuzwayo, également ancienne présidente de la Black Women's Federation, interdite depuis le 19 octobre également. Deux membres de l'organisation des étudiants noirs Saso (interdite), M. Moses Chikane et M. Kenneth Matima, M. Mortimedi Malaka, ancien membre de la Black People's Convention (interdite), M. T.V. Sehume, également de la B.P.C., le révérend Justice Legotlo, prêtre luthérien de Pretoria, et Mme Beauty Pityana, femme de M. Barney Pityana, ancien président de la Saso. Mme Pityana, qui était assignée à résidence avant son arrestation, continue de l'être après sa libération.

Plusieurs personnalités politiques influentes dans la communauté noire, parmi lesquelles le Dr Nthato Motlana, président du Comité des dix, et sept autres membres de ce comité, et M. Kenneth Rachidi, président de la B.P.C., restent en prison.

Mais M. Jimmy Kruger, ministre de la police, de la justice et des prisons, a laissé entendre que si la situation restait calme dans les *townships* africains, les autres prisonniers retenus en vertu de cette même loi pourraient être progressivement libérés.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *En Afrique du Sud*, une femme africaine a été tuée et trois autres ont été blessées vendredi 10 mars par l'explosion d'une bombe dans les locaux de l'administration bantoue (noire) de la cité africaine de New-Brighton, près de Port-Elizabeth, annonce la police. Deux jours auparavant, un Africain avait été tué dans une rue par l'explosion d'une bombe qu'il transportait. — *A.F.P.)*

# PROCHE-ORIENT

AVANT LE SÉJOUR DE M. BEGIN AUX ÉTATS-UNIS

## M. Weizman évoque les « erreurs de tactique » israéliennes

Au terme de sa visite à Washington — et quatre jours avant la venue aux Etats-Unis de M. Begin, — le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, a déclaré, le 10 mars, qu'il repartait *« rassuré »* à propos de l'engagement américain en faveur d'Israël. Mais M. Weizman n'a pas caché que les relations israélo-américaines pourraient être meilleures. Il a critiqué notamment le projet américain de vente d'avions de combat à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte.

Faisant allusion à ses propres prises de position contre les nouvelles implantations israéliennes dans les territoires occupés, M. Weizman a déclaré : *« Je suis plus que jamais convaincu que nous avons fait des erreurs de tactique qui ont affaibli notre position aux Etats-Unis. Il nous faudra donc réexaminer notre tactique et faire de gros efforts pour rétablir nos positions dans ce pays. Mais, à mon avis, nous n'avons pas à modifier nos conceptions de base, que je considère comme justes, y compris la volonté de préserver notre présence en Cisjordanie. »*

M. Ezer Weizman s'est encore déclaré convaincu que l'administration américaine n'exercera pas de pressions sur Israël en interrompant l'aide militaire ou économique. *« Mais*, a-t-il ajouté, *une situation très désagréable peut se créer si la visite prochaine du premier ministre Menahem Begin ne réussit pas à rapprocher les points de vue. J'ai pourtant bon espoir qu'elle le fera. »* Le ministre israélien de la défense a été reçu pendant plus d'une heure, vendredi, par le président Carter.

### M. Arafat à Berlin-Est

Venant de Moscou, M. Yasser Arafat et la délégation de l'O.L.P. qui l'accompagne sont arrivés à Berlin-Est le 10 mars. M. Arafat a été reçu par M. Erich Honecker, secrétaire général du P.C. est-allemand.

Commentant le voyage à Moscou, l'agence palestinienne d'information Wafa a qualifié cette visite de *« très positive »*. L'agence souligne particulièrement, que des dirigeants du Kremlin appuient la participation de l'O.L.P. au « Front de la fermeté » formé par les pays arabes opposés à l'initiative de paix du président sadate. — *(A.F.P., Reuter.)*

## Tension entre l'administration américaine et la communauté juive

La démission de M. Mark Siegel, conseiller à la Maison Blanche, où il était chargé des relations avec la communauté juive américaine (*le Monde* du 11 mars), semble indiquer que cette dernière s'inquiète de plus en plus de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient.

M. Siegel s'est exprimé, ce samedi 11 mars, à la radio israélienne sur les dessous de son départ. Il avait été outré par *« le ton des critiques formulées à la Maison Blanche à l'égard d'Israël »*, notamment dans la bouche de M. Brzezinski, qui se serait montré *« violent et agressif sur le sujet »*. *« On m'a caché*, a ajouté M. Siegel, *ce qui se passe à la base saoudienne de Tabouk, à une centaine de kilomètres du port israélien d'Eilath* (base construite avec l'aide des Etats-Unis), *et qui ne peut servir qu'à une chose : une attaque éventuelle contre Israël. »*

Dans une interview au *New York Times* du 10 mars, M. Brzezinski, conseiller du président pour les affaires internationales, relate la conversation orageuse qu'il eut récemment avec le rabbin Schindler, président de la Confédération des associations juives des Etats-Unis, venu lui exprimer ses objections à l'orientation de la Maison Blanche.

### Front commun contre les tentatives de médiation

Selon M. Brzezinski, son interlocuteur l'aurait pris à parti en termes abrupts et la communauté juive se livrerait contre lui à une *« campagne d'intimidation »*, allant jusqu'à mettre en cause ses origines polonaises et son catholicisme. Il voit dans ces attaques personnelles une *« manœuvre de diversion pour dissimuler le caractère indéfendable de l'implantation de nouvelles colonies israéliennes dans les territoires occupés »*. De son côté, le rabbin assure qu'il est absurde de prétendre qu'il soupçonne M. Brzezinski d'*« antisémitisme »*.

Ce qui est certain, c'est qu'une sérieuse tension s'est manifestée ces derniers temps entre l'administration et les organisations représentatives de la communauté juive, qui semble faire, encore plus que par le passé, front commun contre les tentatives de médiation de Washington au Proche-Orient. Ce n'est pas par hasard que, le mois dernier, onze des quinze membres de la commission des affaires étrangères du Sénat ont déclaré leur opposition à la vente d'avions F5E à l'Egypte et de F15 à l'Arabie Saoudite. Le 10 mars, une majorité de la commission des affaires étrangères de la Chambre a demandé à la Maison Blanche de revenir sur son projet de vendre aux deux pays arabes les appareils en question, projet qui sera soumis le 3 avril au Congrès, en même temps qu'un accord portant sur la vente à Israël de quinze F15S et soixante-treize F16S.

### Liban

● « LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS est vivement préoccupé par les graves incidents dont les observateurs des Nations unies en poste au Sud-Liban ont été récemment victimes dans l'accomplissement de leur mission, et qui revêtent à ses yeux une importance essentielle dans une zone particulièrement sensible », a déclaré, jeudi 9 mars, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Le porte-parole a ajouté que l'ambassadeur de France à Beyrouth a été chargé « d'attirer l'attention des autorités libanaises sur la multiplication et la gravité de ces incidents ainsi que sur la nécessité d'y porter remède ».

Le Monde

# politique

# LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## LA CAMPAGNE OFFICIELLE A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

M. François Mitterrand a lancé vendredi 10 mars un ultime appel aux électeurs pour qu'ils votent socialiste. Le premier secrétaire du P.S. a souligné que son parti est *« nouveau »*. Il a noté qu'il *« a su résister »* à la démagogie et aux *« pressions et agressions injustifiées »*. Après avoir souligné que les socialistes sont les garants *« de l'héritage démocratique, du maintien des libertés publiques et de la préservation du tissu national »*, M. Mitterrand a déclaré : *« Nous sommes le changement et le mouvement, une victoire socialiste dimanche, et c'est la garantie que seront appliquées avant l'été les mesures sociales prévues par le programme commun. Amis de toutes parts, choisissez l'avenir. Tout est possible ensemble en votant socialiste. »*

⁂

M. Georges Marchais a ensuite rappelé : *« Nous voulons un gouvernement d'union composé de communistes, de socialistes et de radicaux, à l'égalité de droits et de devoirs. Nous, les communistes, avons pourtant tout fait pour parvenir à un accord avec les socialistes et les radicaux. Ce que nous voulons, c'est que les travailleurs puissent vivre mieux. »*

Il a conclu : *« Nos partenaires n'ont pas accepté nos propositions sages, raisonnables. Alors que je me dois de vous dire honnêtement une fois encore : tout dépend de vous, de votre vote du premier tour.*

*» Apportez-nous votre appui. Ou, plutôt, non. Ecoutez... Lundi, c'est sûr, nous l'avions proposé à nos partenaires, nous allons nous rencontrer avec les socialistes et les radicaux de gauche. Alors, accompagnez-nous. Par millions et par millions, accompagnez notre délégation et, avec nous, dites aux socialistes et aux radicaux de gauche : « Il faut se mettre d'accord. »*

⁂

M. Raymond Barre, premier ministre, qui parlait dans le cadre du temps d'antenne réservé à l'U.D.F., a indiqué :

*« Après de nombreuses années d'expansion rapide et de progrès social continu, la France doit s'adapter aux profonds changements qui se sont produits dans le monde. Elle s'est engagée sur la voie du redressement, sans qu'aient été remis en cause les avantages sociaux acquis pendant la période de prospérité. Mais, les résultats obtenus sont fragiles. Si nous relâchons notre effort, nous risquons de glisser vers l'abîme (...)*

*» L'opposition propose au pays un catalogue de promesses séduisantes, mais démagogiques.*

*» Leur réalisation ferait peser sur notre économie des charges insupportables, affaiblirait gravement notre monnaie, ruinerait en six mois les efforts de trente ans. Elle appauvrirait les Français, elle conduirait à l'instauration de contrôles et de contraintes qui changeraient profondément la société dans laquelle nous vivons. »*

⁂

M. Jacques Chirac, enfin, a mis les électeurs en garde *« contre un geste que demain ils regretteraient amèrement »*.

Le président du R.P.R. s'est adressé surtout *« à toutes celles et tous ceux qui s'interrogent, qui doutent encore, et qui sont parfois tentés de se prononcer sur le coup de la déception, du mécontentement, pour des raisons superficielles, alors que l'essentiel est en jeu, c'est-à-dire, le type de société dans lequel ensemble nous devrons vivre demain »*. Il a expliqué que l'opposition *« s'est engagée sur une voie qui a conduit tous les pays, sans exception, qui s'y sont engagés, vers des régimes de servitude et de régression économique et sociale »*.

Selon M. Chirac, la majorité est déterminée à s'opposer à *« l'aventure collectiviste »*. *« Il s'agit, en fait, de rassembler tous ceux qui veulent, pour demain, une direction ferme, un projet généreux, c'est-à-dire tous ceux qui restent profondément attachés aux valeurs fondamentales qui ont fait la force de notre pays »*, a-t-il ajouté avant de conclure : *« Citoyennes, citoyens de mon pays, j'ai dit ce qu'exige de vous la grandeur de la France, la grandeur de la République, mon devoir est accompli. Faites le vôtre. »*

## L'INTERVENTION DE M. GISCARD D'ESTAING

# Protestations et désaveux



(Dessin de KONK.)

● M. FRANÇOIS MITTERRAND : *« Je comprends que le président de la République veuille s'exprimer, mais je trouve surprenant qu'il le fasse en dehors des règles qu'il a lui-même fixées. Prenant ainsi la parole à la dernière heure, le président montre l'état d'inquiétude sinon de décomposition dans lequel se trouvent les partis conservateurs. Je comprends le réflexe des partis conservateurs, qui sont à l'heure actuelle en fin de course. Je comprends moins le réflexe du président de la République : j'aurais préféré qu'il se situe, en tant qu'orateur de la majorité, dans le cadre des dispositions légales qui ont été prises. »*

● M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, le vendredi 10 mars, au micro d'Europe 1 : *« Si la victoire n'était pas possible, ou même probable, le président de la République n'éprouverait pas le besoin de parler samedi soir, contrairement à tous les usages et d'une manière inadmissible, comme le disait M. Lecanuet à propos de l'intervention du président de la République en 1969. »*

● M. MICHEL CREPEAU, vice-président du M.R.G. : *« L'intervention du président de la République à la veille du premier tour est choquante. (...) Il faudrait respecter la règle du jeu et, dans une certaine mesure, la loi, car, en principe, il n'y a plus de réunions publiques à partir du vendredi soir après minuit... »*

● L'O.C.T. (extrême gauche) : *« M. Giscard d'Estaing parle au mépris des règles d'un jeu « démocratique » déjà passablement truqué. Un scandale de plus après celui des rackets électoraux... La droite est à bout de souffle. Elle n'a rien à proposer d'autre que la défense hargneuse de ses privilèges. Elle utilise comme ultime manœuvre l'intervention du président de la République. (...) Mais cette intervention montre aussi l'importance de l'institution présidentielle. Les partis de gauche, en se déclarant prêts à gouverner avec lui, maintiennent un rouage essentiel de la domination capitaliste dont ils s'apprêtent inévitablement à être des gestionnaires loyaux. »*

● M. MICHEL JOBERT, président du Mouvement des démocrates : *« Le président de la République n'a pas à désigner « le bon choix » : ce n'est pas son rôle. (...) Nous sommes les seuls à parler le langage de la conciliation. Nous nous situons dans une perspective de démocratie vivante et ne sommes à la remorque de personne... »*

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national : *« En prenant la parole la veille du scrutin, le président de la République joue quitte ou double. (...) Il risque, en effet, d'être désavoué par le corps électoral mettant ainsi en péril le prestige de la fonction présidentielle... »*

### L'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts à 8 heures — à 7 heures dans certaines communes sur décision préfectorale — et fermés à 18 heures ou 19 heures, sauf à Paris, dans les départements de la région parisienne et la plupart des grandes villes, où ils demeureront ouverts jusqu'à 20 heures.

## M. BARRE : nous ne voulons pas l'alternance au prix d'un suicide collectif.

*(De notre envoyé spécial.)*

Lyon. — Ayant choisi Lyon — où il est candidat dans la 4e circonscription du Rhône — pour y prononcer, vendredi soir 10 mars, le discours mettant un terme à sa tournée électorale en province avant le premier tour de scrutin, M. Raymond Barre a franchi un nouveau degré dans la dramatisation de l'enjeu des élections.

Beaucoup plus véhément qu'à son habitude, parfois même assez violent dans son réquisitoire contre la gauche, le premier ministre a prédit à la France les pires malheurs si les formations de l'opposition l'emportent : la *« faillite économique »*, le *« désordre social »*, l'*« insécurité »*, la *« violence »*, la *« misère »* et l'*« humiliation »*. Bref, il l'a dit, le *« chaos »*.

Parlant pendant une heure devant près de sept mille personnes acquises d'avance à la cause de la majorité, M. Raymond Barre a exhorté les électeurs à faire le *« bon choix »* afin d'éviter au pays des *« dégâts irrémédiables »*. Il refuse l'alternance *« en faveur d'une coalition qui établirait les communistes au plus haut niveau de l'Etat »*. *« L'alternance*, dit-il, *nous sommes prêts à l'accepter, mais nous ne la voulons pas au prix d'un suicide collectif. »*

Afin d'assurer la retransmission du discours du chef du gouvernement à la télévision, les techniciens de la station FR 3 - Rhône-Alpes, qui avaient déposé un préavis de grève pour ce jour-là, à l'appel de la C.G.T., ont été réquisitionnés en vertu de l'article 26 de la loi du 7 août 1974 permettant d'assurer un « service minimum ». — A. R.

● *M. Jean-Marie Le Pen* et une trentaine de militants du Front national ont manifesté le 10 mars devant les locaux de la télévision française.

M. Le Pen s'est indigné de la « censure » dont son mouvement était, selon lui, l'objet pour la campagne électorale officielle. Il a annoncé qu'il demanderait, en représailles, à tous ses électeurs, de voter blanc au premier tour partout où il n'y aurait pas de candidats du Front national.



DCHE-ORIENT

LE SÉJOUR DE M. BEGIN AUX ÉTATS-UNIS

... évoque les « erreurs de tactique » israéliennes

M. Arafat à Berlin-Est

... entre l'administration américaine et la communauté juive

Liban

# POLITIQUE

**La préparation**

## AMERTUME DANS LE CANTAL

# « Vous méprisez les jeunes »

De notre envoyé spécial

Aurillac (Cantal). — *« Ce qu'on ne veut plus, c'est être obligé de téléphoner individuellement aux députés pour résoudre nos problèmes. »* Dans la petite salle du comité des fêtes de Jussac (Cantal), c'est le déchaînement. Le jeune impertinent est prié *« d'aller voir à Moscou. Là-bas, il ne pourra même pas téléphoner ! »* Auparavant, il prend le temps de répliquer : *« Vous escamotez la question ; vous méprisez les jeunes. »* Alors, une femme se lève et hurle : *« Nous avons des enfants. Comment pouvez-vous dire que nous méprisons les jeunes ? »* Augustin Chauvet (R.P.R.), le candidat unique de la majorité, député sortant, paraît presque s'amuser. Il se tait et laisse répondre ceux qui l'accompagnent.

Député du Cantal depuis 1956, il en a vu d'autres. Quelque temps avant les législatives de 1973, Georges Pompidou lui avait touché la main en lui disant : *« Bonjour, monsieur le dé-pu-té. »* Par ces trois syllabes détachées, M. Augustin Chauvet recevait mission de se présenter pour conserver à la majorité le département où le grand-père du président avait servi jadis comme « bouvier-grand », chef des domestiques de ferme, pour ainsi dire. Cette année, M. Jacques Chirac a usé d'autres mots, mais la mission est la même. Un sondage discret a révélé que seul M. Augustin Chauvet a quelque chance de garder la circonscription d'Aurillac dans le giron majoritaire. Il se présente donc. A soixante-dix-huit ans.

Dans ces conditions, les jeunes... Sauf à Jussac, ce samedi soir, on ne les voit guère dans les réunions électorales. Une poignée à Saint-Martin-Valmeroux avec le candidat socialiste, un seul avec le candidat communiste, dimanche, à Saint-Projet-de-Salers, un village de cent cinquante habitants, au bout d'un monde superbe. Aucun à Thiézac, le même dimanche, avec le candidat de Lutte ouvrière.

Ils existent pourtant, ses jeunes Cantaliens. Tous ne sont pas partis chercher du travail à Paris ou à Clermont-Ferrand. Ou bien ils sont revenus au pays pour le week-end, d'autant plus que c'est l'ouverture de la pêche.

Ils existent et vous les rencontrez au square, place du Palais-de-Justice, à Aurillac, dans les deux cafés dont chacun a ses habitués : le Grand Café Mary et Les Trois Frères. Au foyer des jeunes travailleurs, devant Irlande-Galles à la télévision ; au bal de Saint-Paul-des-Landes ; aux matches de rugby ou de football : au Papadoc ou à La Roulotte, pour les plus jeunes (une « boîte » qui ouvre désormais le mercredi après-midi...).

Moins qu'autrefois où l'envie accompagnait la nécessité, les jeunes souhaitent quitter le « pays vert ». Ils y sont poussés cependant. L'absence de débouchés, lié à l'enclavement du département, aux difficultés de l'agriculture et de l'artisanat, reste le problème numéro un du Cantal : 3 044 demandeurs d'emploi officiellement recensés en décembre dernier.

Là-dessus, tous les candidats sont d'accord. Mais, pour eux, l'enjeu du scrutin est national : de M. Paul Palacio, de Lutte ouvrière (*« Nous souhaitons toucher la population dans son ensemble, pour faire tomber des illusions sur les politiciens professionnels de la gauche »*), à M. Augustin Chauvet (*« Ces élections sont plus importantes pour le pays que pour le Cantal »*), en passant par M. Louis Taurant, communiste, adjoint au maire d'Aurillac (*« Je ne m'adresse pas plus aux jeunes qu'aux autres électeurs. (...) Nous offrons des solutions en tant que parti. (...) Il s'agit de choisir une majorité pour demain »*), et M. René Souchon, socialiste, maire d'Aurillac depuis l'an dernier (*« Je propose des solutions concrètes pour le Cantal, mais les questions que l'on me pose portent souvent sur les problèmes nationaux »*).

### Un œil féroce

Aussi, pour beaucoup des 9 500 nouveaux inscrits, les candidats locaux ont peu d'intérêt. *« Ils n'ont jamais rien fait pour nous »*, dit Luc, vingt ans. Même M. Augustin Chauvet, le fondateur du « Foyer cantalien » — organisme qui a construit sa popularité en même temps que 3 500 maisons de prix modérés, livrées « à terminer », dans 70 communes de la région, — et qui définit le rôle du député comme celui d'une « *assistante sociale* ». *« J'ai fait appel à lui pour trouver du boulot ici et il n'a rien fait. J'ai dû me débrouiller toute seule. Je ne crois plus en eux »*, dit Gisèle, élève infirmière à Paris.

Alors, les jeunes regardent la campagne électorale, à la télévision, d'un œil féroce, en brocardant les « pitreries » des grands leaders. Ils attendent on ne sait quoi. *« La France a besoin de vitamines C.P.C.A.E., comme dit mon père, c'est-à-dire d'un grand coup de pied au cul avec-élan »*, profère Jean-François, vingt-deux ans.

Jacques, en « stage Barre », au titre de l'opération sur l'emploi des jeunes lancée par le gouvernement, et qui touche 1 577 jeunes du département, se doute que ce stage ne débouchera sur rien. Il le regrette à peine. *« Je vis sans horizon »*. Comme Ghislaine, coiffeuse comme Guy, maître d'internat, le contradicteur de M. Augustin Chauvet à Jussac, il paraît quelque peu désenchanté : *« On ne se voit pas huit heures par jour toute la vie derrière un bureau ou devant un client. De cela, personne ne parle. »* Tous trois ajoutent cependant : *« On espère que la gauche gagnera, mais on ne rira pas aux éclats pour autant. »*

CHARLES VIAL.

## LA FAUSSE AFFICHE SUR L'EMPLOI DES JEUNES ÉMANAIT DU COMITÉ DE LUTTE DES OBJECTEURS

La fausse affiche émanant d'un prétendu « secrétariat interministériel à l'emploi des jeunes » et proposant deux mille cinq cents embauches (*le Monde* du 2 mars) vient d'être revendiquée par le Comité de lutte des objecteurs, à Marseille.

Un responsable de ce comité nous écrit en effet : *« Mis à part le fait d'avoir collé dans toute la France des affiches imitant celles du gouvernement, nous n'avons absolument rien inventé. Les deux mille cinq cents emplois existent réellement. Mais le gouvernement se garde bien de les proposer... et pour cause ! Plutôt que de les attribuer à quelques-uns parmi le million de chômeurs, il préfère les réserver aux objecteurs qui sont tenus de faire un service civil de deux années sans être payés. »*

*« Nous sommes actuellement,* poursuit-il, *deux mille cinq cents objecteurs à refuser ces emplois en ne nous soumettant pas au service civil : parce que nous refusons d'être les cobayes d'un service civique généralisé (voir projet Dijoud) ; parce que nous refusons de prendre la place d'autres travailleurs dans des secteurs non rentables de l'économie ; parce que nous refusons l'embrigadement militaire et civil. »*

*« Cette opération,* conclut ce responsable, *ne visait pas (...) « à » faire croire aux jeunes, à onze » jours des élections, que les pou- » voirs publics les ont trompés. » Puisque nous n'en voulons pas, ces emplois sont effectivement disponibles et nous ne pouvons qu'encourager les jeunes à les réclamer. »*

[N'aurait-il pas été préférable, pour éviter toute confusion, de signer cette affiche ? Les très nombreux jeunes qui ont téléphoné en vain aux services officiels pour s'enquérir de ces empois auraient ainsi su à quoi s'en tenir.]



## M. Marchais : notre position est de reprendre la discussion là où elle s'est arrêtée

M. Georges Marchais, qui était, vendredi 10 mars, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré :

*« Le 13 mars, l'essentiel c'est un accord sur le programme et sur le gouvernement. Un accord sur un bon programme qui détermine des objectifs conformes aux aspirations de ceux qui veulent le changement et qui détermine en même temps les moyens d'atteindre ces objectifs. (...) Notre position est de reprendre la discussion là où elle s'est arrêtée et de conclure sur la base d'un bon compromis, acceptable pour les deux parties. (...)*

*» J'ose espérer que le parti socialiste ne prendra pas la responsabilité de désespérer les travailleurs si la victoire est à la portée de la main, compte tenu que nous ne formulons aucune exigence excessive. Nous demandons simplement le respect du programme commun de 1972, pour ce qui concerne le programme, et un accord de principe pour ce qui concerne le gouvernement. Il ne s'agit pas de négocier dans le détail. (...)*

*» Pour ce qui concerne le nombre des ministres, je pense qu'il faut prendre en considération le résultat du premier tour. Cela me semble démocratique, compte tenu que le parti socialiste tout comme le parti communiste sont en désaccord avec la loi électorale actuelle.*

*» Le deuxième principe, c'est l'égalité, autrement dit pas de discrimination dans la répartition. Sans entrer dans le détail. Mais pas de discrimination. (...)*

*» Le troisième principe, c'est l'égalité des droits et des devoirs pour les ministres dans le cadre du respect de la Constitution, qui stipule que le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. (...)*

*» Je ne veux pas faire entrer les syndicats dans la négociation parce que les syndicats, qu'il s'agisse de la C.G.T. ou de la C.F.D.T., ont exprimé le souhait de ne pas intervenir dans la négociation. Donc, je ne veux pas les faire intervenir, mais, comme référence, je vous signale quand même que notre parti a considéré que la position de la C.F.D.T. était une contribution positive.*

*» Par conséquent, pour ne considérer que les nationalisations, il y a eu, de la part du parti communiste, une attitude responsable et constructive. Eh bien, je dis que, si le parti socialiste, lundi, vient à la négociation avec une attitude constructive et responsable comme nous l'avons fait nous-mêmes, nous parviendrons à un accord et nous gagnerons. »*

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., a déclaré, vendredi 10 mars, à Montpellier, après avoir pris la parole à Perpignan et à Narbonne : *« Il faut que le parti socialiste rassemble les sept millions de voix que j'ai fixées non comme un minimum, mais comme un objectif. Cela voudra dire que l'union de la gauche aura la majorité dimanche. Et qui oserait faire que cette majorité numérique ne se transforme pas en majorité politique le dimanche suivant ? Notre ligne est la plus simple, c'est la ligne droite. »*

## Les trois partis de gauche engageront des conversations aussitôt après le premier tour

*(Suite de la première page.)*

Pourtant le doute a commencé de s'insinuer dans l'esprit de certains responsables du parti socialiste. M. Lionel Jospin, membre du secrétariat, qui est chargé d'analyser la politique du P.C.F., exprime une certaine inquiétude, dans le même numéro de *Politique-Hebdo*. *« Je ne suis pas certain de ce désistement,* déclare-t-il. *C'est quand même extraordinaire que, à la veille du scrutin, le doute ne soit pas levé. »* Mais il ajoute aussitôt : *« Ce n'est pas cela qui me conduirait à consentir, ou non, des concessions. »*

M. François Mitterrand, pour sa part, fonde sa démarche sur le fait que le P.C.F. ne peut pas prendre le risque d'être rejeté au « ghetto » en refusant de pratiquer la discipline de l'union de la gauche. *« Le programme commun n'a été déchiré par personne,* note-t-il dans *le Nouvel Observateur* du 11 mars. *Il reste un contrat qui nous lie. Ou bien qu'on nous dise que ce contrat n'existe plus. »* Le premier secrétaire du P.S. s'attend à ce que le nouvel affrontement avec ses partenaires se produise, en cas de victoire électorale, après le 19 mars lorsque sera venu le moment de mettre en place un gouvernement d'union de la gauche et d'arrêter le calendrier des mesures à prendre. *« Je suis bien évidemment partisan d'un gouvernement commun,* explique-t-il dans *le Nouvel Observateur*. *Telle est notre intention. Mais si le P.C.F. entend reporter sur la formation d'un gouvernement ou sur le programme les obstacles que nous avons connus lors de l'actualisation, ce ne sera pas une affaire facile. »*

Tel ne semble pourtant pas être le schéma retenu par les communistes. Vendredi, dans le cadre du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Georges Marchais a clairement indiqué que c'est dès lundi que la négociation devrait s'engager. Non certes une discution de détail, mais une négociation qui porterait sur le fond : la composition d'un gouvernement d'union de la gauche et le règlement du contentieux sur les nationalisations. Déjà, M. Marchais a défini, en ce qui concerne le gouvernement, trois principes : équilibre politique établi sur la base des résultats du premier tour de scrutin, pas de discrimination dans la répartition des portefeuilles, égalité des droits et des devoirs. Ces règles peuvent être intégrées dans la « déclaration commune » envisagée par les socialistes.

### Un cadre à la discussion

En revanche, quand le secrétaire général du P.C.F. indique que la position de son parti, en matière d'actualisation du programme commun, *« est de reprendre la discussion là où elle s'est arrêtée »*, il trace, à la négociation, un cadre que M. Mitterrand a toujours refusé.

Comme le 14 septembre, puis les 21 et 22 septembre, le nœud de la négociation est l'établissement des critères à partir desquels on nationalisera les filiales des groupes destinés à passer sous le contrôle de l'Etat. Sachant que le premier secrétaire du P.S. n'entend pas s'engager dans cette discussion, les communistes paraissent s'orienter vers une nouvelle concession destinée à convaincre leurs partenaires. Ils ne perdent, en effet, aucune occasion de faire référence aux propositions de la C.F.D.T. dans ce domaine.

Au sein du parti socialiste, des voix s'élèvent dans le même sens. M. Gilles Martinet, membre du secrétariat, voit lui aussi dans ces propositions une porte de sortie permettant de débloquer la situation. Et *Synthèse flash*, le bulletin des clubs animé par M. Jean Poperen, lui aussi membre du secrétariat du P.S., note que les thèses de la C.F.D.T. *« ne se situent pas à mi-chemin, comme on semble le croire, entre les vues du P.C. et celles du P.S. : elles sont très proches des dernières propositions avancées le 22 septembre par le P.S. et jamais examinées par le P.C. »*.

Ainsi s'amorce une double pression - externe et interne — qui pourrait amener M. Mitterrand à modifier son attitude sur le contenu des négociations du 13 mars. Mais les propositions de la C.F.D.T. peuvent-elles permettre un arbitrage entre signataires du programme commun, alors qu'elles s'inscrivent dans une logique économique qui est loin de correspondre à celle du texte de 1972.

Dans un long article publié dans le numéro, daté mars-avril, de la revue *C.F.D.T. aujourd'hui*, M. Jacques Moreau, membre du secrétariat confédéral, reprend, pour justifier les positions de sa centrale, le discours sur la « double culture » au sein de la gauche — un courant centraliste d'une part et un courant plus décentralisateur de l'autre, — discours tenu en juin 1977 lors du congrès socialiste de Nantes par M. Michel Rocard. Ce langage avait, à l'époque, particulièrement irrité le P.C.F.

De même, M. Moreau, tout comme M. Rocard à Nantes, s'interroge sur la nature de l'appropriation des moyens de production. Le secrétaire national du P.S. avait introduit une différence entre propriété et pouvoir. M. Moreau souligne lui aussi que *« par manque de réflexion et d'analyse, on se contente dans la plupart des cas de procéder à une expropriation et non à une réelle dépropriation »*.

Pourquoi, dans ces conditions, les communistes accepteraient-ils de reprendre en compte les propositions de la C.F.D.T. ? Pour des raisons analogues à celles qui les ont conduits à engager une épreuve de force avec le P.S. Ils ont besoin d'éviter qu'un nouveau pôle s'organise dans la classe ouvrière. *« En cherchant à neutraliser politiquement la C.F.D.T.*, écrivait M. Pierre Rosanvallon dans la précédente livraison de *C.F.D.T. aujourd'hui*, *le P.C.F. renforce indirectement son rôle de parti de la classe ouvrière, u détriment des tentatives, certes encore timides quoique dangereuses à ses yeux, du P.S. »*

C'est ce souci qui explique que les communistes ne reprennent que ponctuellement certaines revendications de la C.F.D.T., comme les conseils d'atelier hier ou peut-être, demain, le nombre des filiales à nationaliser. Ils pensent ainsi circonscrire l'influence de ce nouveau discours à la fois au sein des milieux sur lesquels le P.C.F. s'appuie traditionnellement et dans les couches moyennes qu'il s'efforce, depuis des années, de gagner.

THIERRY PFISTER.

## DEUX CANDIDATS HOMOSEXUELS A PARIS

# A visage découvert

*« Vous aurez chaud aux fesses. »* Les homosexuels agressés par un commando d'extrême droite alors qu'ils participaient au Festival du Cinéma homosexuel à la Pagode, à Paris (*le Monde* du 29 janvier) étaient restés sur ce menaçant projet. On avait alors annoncé que cinq candidats homosexuels se présenteraient aux élections, mais aucun nom n'avait été avancé.

Quinze jours plus tard, malgré les lettres de menaces et les communications téléphoniques sans ambiguïté, quatre volontaires sont tout de même montés au feu des élections : MM. Jean Le Bitoux, Alain Secouet (1) et leurs suppléants, MM. François Graille et Guy Hocquenghem (*le Monde* du 1er mars). *« Cela n'a pas été facile. Il y en avait parmi nous qui n'étaient pas d'accord. C'est de l'électoralisme, pensaient-ils. »* M. Alain Secouet, trente ans, maçon, reconnaît : *« Ce n'est au départ qu'une démarche personnelle. Je voulais me mouiller à cause des intimidations, je relevais le défi. Mais, à présent, ma candidature est devenue collective. »* L'attaque de la Pagode, puis le coup de filet de la rue Sainte-Anne et les deux inculpations qui s'ensuivirent (*le Monde* du 31 janvier), plus généralement l'étroite surveillance des « lieux de drague » dans Paris, ont avivé l'inquiétude de la minorité homosexuelle. L'angoisse monte parfois. *« Je m'enferme à double tour : avant, je laissais la porte ouverte ; à présent, j'ai peur »*, avoue Pascal. *« Depuis que je participe à la campagne, je ne dors plus chez moi*, dit Alain Secouet. *C'est stupide sans doute, mais il est difficile de savoir si c'est une obsession ou simplement de la prudence. »* Pendant quelques jours, M. Jean Le Bitoux a disparu. On a cru qu'il avait fui, qu'il était poursuivi. En réalité, il était parti se reposer à la campagne. *« Nous sommes homosexuels et plus de quatre millions en France. Mais la peur et la répression nous ont, jusqu'à présent, interdits de parole »*, peut-on lire sur leur profession de foi électorale.

Pourtant, tout est calme, en apparence. Sur les panneaux électoraux de la 25e circonscription de Paris, les affiches de « *Différence homosexuelle* », sans graffiti, sans une déchirure, voisinent avec celles des femmes de Choisir ou du Front national. *« Moi, ça ne me dérange pas, je trouve même ça rigolo »*, dit un passant. *« C'est ridicule »*, dit un autre. *« Si n'importe qui peut s'y mettre, j'afficherai la mienne »*, dit un troisième. Ni passion ni animosité. Les membres du comité homosexuel d'arrondissement (C.H.A.) s'étonnent : *« Les petits vieux surtout sont intéressés. Ils posent des questions. Cette candidature est une occasion d'ouvrir le dialogue. Nous n'avons pas de programme, nous demandons seulement la suppression des lois discriminatoires — ce que nous obtiendrons. L'intérêt pour nous, c'est de se montrer à visage découvert. »* Dans cette campagne un peu morne, ils veulent apporter de l'insolite. *« Mais nous ne sommes pas des candidats assez amusants »*, convient M. Alain Secouet. Malgré le slogan des affichettes collées dans le quartier (*« Jouons aux élections avec les pédés »*) et les conseils (*« Nous, on fait notre bulletin nous-mêmes, c'est plus drôle : 10,5 centimètres de large et 14,8 centimètres de long maximum »*). Les homosexuels qui « militent » dans le XVIIIe arrondissement sont trop minoritaires pour vaincre le désenchantement d'un scrutin « décisif ». *« Vous ne représentez rien*, leur a fait savoir M. Jean Gajer, le candidat communiste. *Ici, la réalité, c'est le chômage et la misère... »* Et M. Claude Estier (P.S.), qui a d'autres chats à fouetter, leur a accordé le droit d'exister. *« Comme pour les bébés phoques »*, disent-ils.

### Pas de propositions

Alors pourquoi ces candidatures ? Les homosexuels ne cherchent pas à clarifier le débat ni à rendre leur attitude compréhensible pour les « politiques », dont le but avoué est de prendre en charge la vie sociale. Eux ne font aucune proposition : *« On a trop organisé notre vie pour que nous proposions quoi que ce soit. »* La politique politicienne est loin des préoccupations de M. Alain Secouet. *« J'ai découvert mon homosexualité à vingt-cinq ans, quand je l'ai avouée à d'autres. C'est alors que j'ai commencé à me libérer. D'être candidat, cela me crée aussi. »*

M. Vidal, le patron d'Alain, n'était pas au courant : *« Cela ne me choque pas, mais enfin, je le trouvais bizarre... »* Ses compagnons de chantier ignorent toujours. *« Je le leur ai dit pourtant, mais ils ne m'ont pas cru et je suis curieux de savoir comment cela va se passer au retour. »*

La candidature est collective, insistent tous les acteurs de ce jeu électoral. Mais il n'y a pas que le spectacle, le choc public. C'est un moyen pour chacun de mieux vivre sa condition. *« Notre présence dans le concert électoral est une fausse note »*, écrivent-ils, mais ils font aussi sonner le bronze de la vérité : *« Trois d'entre nous, à l'occasion de cette élection, ont écrit à leur père. Ils ont avoué qu'ils étaient homosexuels. »* C'est aussi la raison de ces candidatures : toutes ces peurs à combattre et cette crainte vaincue.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) M. Le Bitoux est candidat dans le VIe arrondissement de Paris (4e circonscription) et M. Secouet dans le XVIIIe arrondissement (25e circonscription).

## ÉCOLOGIE 78 S'INTÉRESSE A LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

Le collectif Ecologie 78 s'intéresse à la défense et à la protection des consommateurs, non pour faire concurrence aux associations spécialisées, mais pour obliger les partis politiques à prendre sérieusement en compte ces thèmes. Ces derniers sont d'ailleurs largement complémentaires de la défense de l'environnement. Une dizaine de propositions traduisent le souci des écologistes en matière de consommation. Certaines sont traditionnelles, avancées depuis longtemps par les organisations de consommateurs : étiquetage informatif obligatoire de tous les produits, incompétence des tribunaux de commerce en cas de litiges entre commerçants et organisations, réglementation plus sévère de l'emploi de substances comme les pesticides, l'amiante..., création d'un véritable institut technique de la consommation, reconnaissance de l'action judiciaire collective (système déjà institué aux Etats-Unis) et surtout levée du secret administratif qui prive les consommateurs des résultats de recherches financées par les contribuables.

D'autres sont plus neuves. Le financement des organisations de consommateurs (dont la faiblesse des moyens est le premier handicap) pourrait être assuré par l'autorisation donnée au contribuable d'attribuer une faible partie (au plus 50 F. par exemple) de ses impôts sur le revenu à une association de consommateurs de son choix. Favoriser l'établissement de contrats entre commerçants et unions locales de consommateurs en matière de choix et de présentation des produits, d'information des consommateurs est enfin une idée avancée jusqu'ici plus souvent par les commerçants que par les défenseurs des consommateurs.

### A PROPOS DES « VINGT ET UNE CONDITIONS »

Dans son article « Un spectre à la recherche de son identité » (*le Monde* du 18 février), consacré à la situation des deux P.C. français et italien, André Fontaine avait écrit que les vingt et une conditions posées par le Komintern en 1920 pour l'adhésion des partis communistes et approuvées par le congrès de Tours étaient largement dépassées. En fait, comme nous le fait remarquer M. Boris Souvarine, qui rédigea la résolution de Tours, celle-ci n'avait repris que partiellement les vingt et une conditions. C'est ainsi qu'on n'y trouve aucune référence à la *« guerre civile »*, à la *« discipline de fer confinant à la discipline militaire »*, à la *« concomitance de l'action légale et illégale »*, à l'agitation dans l'armée. Cependant, le premier paragraphe déclare *« considérer comme légitimes et indispensables les conditions passées par l'Internationale communiste pour éviter l'affiliation d'éléments anticommunistes »*.

des élections législatives

Le bilan des sond

LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le jour où toutes les banques fer le même crédit...

هكذا من الأصل

# Le bilan des sondages ou l'avance de la gauche

*(Suite de la première page.)*

A la conférence nationale du P.C., en janvier dernier, il avait estimé que 21 % ce n'était pas assez, mais que 25 % ce serait bien. Son parti est, de toute évidence, plus près des 21 % que des 25 %. Le P.S. a beau avoir été attaqué de toutes parts, sa croissance n'en a pas été affectée. Le P.C. a beau avoir multiplié les efforts, innové dans bien des domaines, changé de tactique à plusieurs reprises ; il a pu renforcer son implantation dans les entreprises et élargir le cercle de ses adhérents ; il a pu mener une campagne ardente en faveur de « la France pauvre » ; rien n'y fait, électoralement, il marque le pas.

A l'intérieur de la majorité sortante, des évolutions sensibles se sont également produites. La Sofres, Louis Harris et Publimétrie donnent aujourd'hui exactement le même chiffre au R.P.R. de M. Jacques Chirac : 22 % des intentions de vote. C'est un peu moins que n'en obtenait l'U.D.R. en 1973. C'est beaucoup plus que ne lui en accordaient les sondages de la fin de 1974 au milieu de 1976. C'est pratiquement le résultat qu'il avait déjà atteint en juin ou en septembre dernier, avant son *tour de France*. M. Jacques Chirac a sauvé l'essentiel de l'audience du néo-gaullisme, passablement ébranlé après la victoire de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il précède de peu ses alliés-rivaux de l'U.D.F. Le R.P.R. n'est plus, comme jadis et naguère l'U.D.R., le « parti dominant » de la majorité. Il en reste la force principale.

L'U.D.F. (Union pour la démocratie française), constituée quand la campagne effective était déjà commencée, se voit, elle, créditer de 20 % à 21 % des voix. *Les républicains* (ex-Républicains indépendants) ont manifestement laissé passer une occasion pendant les deux premières années du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, durant lesquelles les sondages les situaient *fréquemment* au-dessus de la barre des 20 %. Ils représentent aujourd'hui un peu *plus de* 15 % des voix. C'est deux fois *plus* qu'en 1973... mais avec aussi deux fois plus de candidats et l'avantage d'être à leur tour le « parti du président ».

Les radicaux valoisiens étaient déjà réduits, en 1973, à la portion congrue (2 % des voix). Ils en restent là. Quant aux centristes de toutes obédiences, même en leur adjoignant quelques « *divers majorité* » et en ajoutant ceux qui viennent du Centre démocrate à ceux qui relevaient du C.D.P., ils font les frais de l'affaire. L'addition des réformateurs, alors d'opposition, et du C.D.P. aboutissait, en 1973, en chiffres ronds, à quelque 15 % des voix. Le sondage le plus favorable (Publimétrie) leur en accorde 8 %. Après avoir souffert de la bipolarisation, ils ont été pris en tenaille entre giscardiens et chiraquiens. Il est clair qu'une part consistante de la percée socialiste s'est faite à leur détriment.

## La gauche et le président

Les sondages ne fournissent évidemment pas d'explication mécanique à ces évolutions des rapports de forces pour le premier tour des élections législatives. Ils permettent néanmoins plusieurs constatations.

En premier lieu, la croissance de la gauche, ou plutôt du parti socialiste, s'est accélérée avec l'apparition de la crise économique. Un bon indice nous en est donné avec la mesure mensuelle de l'optimisme et du pessimisme par le baromètre *Figaro*-Sofres. La chute de l'optimisme a coïncidé avec l'augmentation des intentions de vote socialistes. Les atermoiements de la majorité, hésitant, jusqu'à l'arrivée de M. Raymond Barre à Matignon, à expliquer aux Français les effets réels du renversement de conjoncture écomique, ont d'ailleurs facilité cette évolution.

Ensuite, il est clair que la querelle et la semi-rupture de la gauche n'auront pas constitué, pour le premier tour, un handicap électoral pour le P.S. Plus M. Georges Marchais accusait M. Fançois Mitterrand, plus il le renforçait.

Enfin, le discours de M. Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs n'a pas été totalement compris. On a déjà beaucoup souligné la contradiction entre la stagnation persistante de la majorité et le renforcement régulier du prestige du président. Le dernier baromètre IFOP-*France-Soir*, effectué du 30 janvier au 2 février auprès de 1 786 personnes, indiquait 56 % de satisfaits contre 38 % de mécontents, le meilleur score depuis deux ans. Le dernier baromètre *Figaro*-Sofres, réalisé les derniers jours de février le vérifie domaine par domaine.

Mais le renforcement de ce prestige repose en partie sur un malentendu. Un sondage de la Sofres, réalisé au milieu de février et publié par plusieurs journaux de province, l'explique largement : les Français souhaitent qu'en cas de victoire de la gauche, le président reste à son poste. Il le félicitent d'avoir annoncé dans cette hypothèse son intention de laisser s'appliquer le programme commun de la gauche. Ils trouvent normal que son pouvoir soit alors largement réduit. Bref, ils saluent le président démocrate sans retenir son avertissement. Ils imaginent pouvoir cumuler les avantages du programme social de la gauche avec les garanties de la présence de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée.

Les résultats de ces différents facteurs (qui n'épuisent pas le sujet mais ressortent directement des sondages), c'est que ce premier tour s'annonce favorable à la gauche. C'est aussi l'existence d'une bipolarisation sociologique des électorats sans précédent sous la Ve République. La gauche est d'ores et déjà largement majoritaire chez les salariés (ouvriers et employés), la majorité domine chez les travailleurs indépendants (agriculteurs, commerçants, artisans, industriels, professions libérales) et les cadres supérieurs. C'est une situation habituelle chez les conservateurs britanniques et les chrétiens-démocrates d'Allemagne fédérale. Mais le gaullisme s'en distinguait par une plus forte proportion d'électeurs de condition modeste. Cette fois, la majorité sortante a rejoint ses homologues d'Europe du Nord.

## Le second tour

Cela ne signifie pas que la gauche soit assurée de l'emporter au second tour. Autant elle paraissait — à travers les sondages — nettement en tête pour le 12 mars, autant les mêmes enquêtes incitent à la prudence pour le 19. Cela s'explique d'abord par des raisons strictement politiques. Nul ne peut dire sérieusement aujourd'hui ce que décidera le P.C. S'il opte pour un franc désistement, les projections en sièges montrent que la gauche est bien placée. S'il choisit de maintenir ses candidats, choisit de maintenir ses candidats, les instituts de sondages confirment qu'il saborde ainsi toutes les chances de l'opposition. De même le poids de l'ultime intervention du président de la République est-il difficile à évaluer. L'hypothèse de la gauche majoritaire au premier tour ne s'est jamais produite sous ce régime. Si elle se vérifie, elle peut provoquer une vague romantique qu'une allocution présidentielle ne saurait véritablement entamer. Elle peut aussi déclencher un réflexe de méfiance que l'allocution du chef de l'Etat pourrait cristalliser.

Même en faisant abstraction de ces deux facteurs, plusieurs faits précis peuvent être déjà enregistrés. D'abord une constatation : si la campagne de la majorité n'a pu accroître les intentions de vote en sa faveur, elle a, malgré les chamailleries et les rivalités d'états-majors, ressoudé les électorats. Selon les derniers sondages, neuf sur dix des électeurs de la majorité exprimant leurs intentions se déclarent prêts à voter pour le candidat de la majorité placé en tête au premier tour. C'est une proportion imposante qui signifie que si la majorité ne regroupe plus que 45 % de l'électorat, ce sont les 45 % les plus homogènes. Ils n'épousent pas les querelles de leurs leaders. La clientèle de la majorité s'annonce plus unitaire que celle de la gauche. Cela comble une partie du retard de la majorité sur l'opposition.

A gauche, en revanche, le second tour s'annonce moins bien. L'électorat socialiste et radical de gauche est, traditionnellement, relativement peu discipliné. Sa croissance a accru son hétérogénéité. La campagne du P.C. a consolidé cette méfiance habituelle. Qu'il y ait désistement automatique du P.C. ou non, une partie de l'électorat de la gauche non communiste se reportera mal sur les candidats communistes. Les derniers sondages convergent pour estimer qu'actuellement un électeur socialiste ou radical de gauche seulement sur deux est déjà décidé à voter le cas échéant pour le P.C. au second tour. Cette proportion peut s'améliorer avec le climat politique. Mais, dans cette famille-là, on ne passe pas en quarante-huit heures de l'inquiétude à la confiance... surtout lorsqu'on votait réformateur en 1973.

Mais cette fois-ci, comme les candidats de gauche non communistes seront les mieux placés dans quelque deux cas sur trois à l'issue du premier tour, c'est la discipline de l'électorat communiste qui sera arithmétiquement décisive. Les projections en sièges — malgré leurs limites — le montrent bien. Le P.C. ne peut espérer, au mieux, que gagner une dizaine de sièges. P.S. et radicaux de gauche peuvent au contraire, selon la qualité des reports de voix communistes, en gagner d'une vingtaine (auquel cas la gauche aurait perdu) à plus de quatre-vingts (auquel cas elle l'emporterait aisément). Or un sondage Louis Harris, réalisé pour *le Matin* du 25 au 28 février, confirme que si l'électorat communiste souhaite le désistement automatique. Il suivra néanmoins largement les consignes de son parti, quelles qu'elles soient : à plus de 80 % si c'est la « discipline républicaine », mais à 63 % (contre 25 %) si c'est le maintien de toutes les candidatures pour le second tour. Dans ces conditions, le suspense demeure entier, et le demeurera jusqu'au 19 mars au soir.

ALAIN DUHAMEL.

# POLITIQUE



## 94 sortants ne se représentent pas

Dans cette liste figurent en italique les députés qui siègent à l'Assemblée nationale en leur qualité de suppléants.

TREIZE COMMUNISTES :

MM. Pierre Arraut (Hérault, 3e), Virgile Barel (Alpes-Maritimes, 1re), Marcelin Berthelot (Seine-Saint-Denis, 2e), Edouard Carlier (Pas-de-Calais, 9e), Paul Cermolacce (Bouches-du-Rhône, 7e), Fernand Dupuy (Val-de-Marne, 2e), Etienne Fajon (Seine-Saint-Denis, 1re), Philippe Giovannini (Var, 4e), René Lamps (Somme, 1re), Waldeck L'Huillier (Hauts-de-Seine, 1re), Roger Roucaute (Gard, 3e), Gilbert Schwartz (Meurthe-et-Moselle, 6e) et Pierre Villon (Allier, 3e).

SEIZE SOCIALISTES :

MM. Jean Bastide (Gard, 2e), Arsène Boulay (Puy-de-Dôme, 1re), Robert Capdeville (Aude, 3e), Georges Carpentier (Loire-Atlantique, 6e), Léonce Clérambeaux (*Nord, 8e*), *Arthur Cornette* (Nord, 4e), André Desmulliez (Nord, 7e), Antoine Gayraud (Aude, 1re), André Guerlin (Hautes-Pyrénées, 1re), *Raoul Jarry* (Dordogne, 2e), André Lebon (Ardennes, 2e), Francis Leenhardt (Vaucluse, 2e), Yves Le Foll (Côtes-du-Nord, 1re), Jean Masse (Bouches-du-Rhône, 8e), Joseph Planeix (Puy-de-Dôme, 3e) et Fernand Sauzedde (Puy-de-Dôme, 4e).

TROIS RADICAUX DE GAUCHE

MM. Fernand Berthouin (Indre-et-Loire, 3e), Marcel Massot (Alpes-de-Hautes-Provence, 1re) et Antonin Ver (Tarn-et-Garonne, 2e).

HUIT RÉFORMATEURS :

MM. Roland Boudet (Orne, 2e), Pierre Bourdellès (Côtes-du-Nord, 5e), *Pierre Dammame* (Seine-Maritime, 1re), Etienne Gagnaire (Rhône, 6e), *Pierre Gaussin* (Loire, 1re), Justin Hausherr (Haut-Rhin, 1re), *Henri Jouffroy* (Jura, 2e) et *Pierre Léval* (Haute-Saône, 2e).

QUARANTE ET UN R.P.R. :

MM. *Eugène Authier* (Eure, 4e), Henri Blary (Nord, 9e), *René Blas* (Côte-d'Or, 1re), *Georges Bolard* (Doubs, 1re), Michel Boscher (Essonne, 2e), Georges Bourgeois (Haut-Rhin, 2e), Jean-Claude Burckel (Bas-Rhin, 3e), Pierre Buron (Mayenne, 1re), *Charles Ceyrac* (Corrèze, 2e), *Yves Cornic* (Hauts-de-Seine, 2e), *Roger Crespin* (Marne, 1re), Mohamed Dahalani * (Comores), Auguste Damette (Nord, 13e), Jean Degraeve (Marne, 3e), Gérard Deliaune (Gironde, 10e), Henri Duvillard (Loiret, 1re), Albert Ehm (Bas-Rhin, 4e), Bertrand Flornoy (Seine-et-Marne, 3e), Frédéric Gabriel (Saint-Pierre-et-Miquelon), *André Glon* (Côtes-du-Nord, 3e), Henri Guillermin (Rhône, 2e), *Jacques Guinebretière* (Finistère, 1re), Marcel Hoffer (Vosges, 1re), Pierre Kédinger (Moselle, 2e), Henri Lacagne (Saône-et-Loire, 3e), Maurice Lemaire (Vosges, 2e), *Charles Magaud* (Paris, 11e), *Charles Malouin* (Calvados, 5e), *René Métayer* (Vienne, 1re), Lucien Meunier (Ardennes, 1re), *Yves Michel* (Finistère, 5e), Ahmed Mohamed* (Comores), *Pierre Montredon* (Aveyron, 3e), Omar Farah Iltireh* (Territoire français des Afars et des Issas), Jean *Pascal* (Morbihan, 3e), Gabriel de Poulpiquet (Finistère, 3e), René Radius (Bas-Rhin, 1re), *Pierre Régis* (Yvelines, 2e), *Jean Turco* (Paris, 14e), *Robert Valbrun* (Nord, 1re) et *Paul Vauclair* (Hauts-de-Seine, 12e).

ONZE P.R. :

MM. Jean Bichat (Meurthe-et-Moselle, 4e), Raymond Boisdé (*Cher, 1re*), André Brugerolle (Charente-Maritime, 3e), *Romain Buffet* (Saône-et-Loire, 1re), *Michel Carrier* (Ain, 1re), Bertrand Denis (Mayenne, 3e), *Emile Durand* (Gironde, 7e), *Jean Grimaud* (Morbihan, 1re), *André Picquot* (Meurthe-et-Moselle, 5e), Mme *Yvonne Stéphan* (Morbihan, 2e) et M. Pierre Vitter (Haute-Saône, 1re).

DEUX NON-INSCRITS :

MM. Robert Drapier (Meurthe-et-Moselle, 7e) et *Ernest Rickert* (Bas-Rhin, 2e).

* Détenaient des sièges supprimés.

## 33 se représentent comme suppléants

DEUX COMMUNISTES :

MM. Pascal Posado (Bouches-du-Rhône, 4e) et Jean Lacombe (Hauts-de-Seine, 7e) respectivement avec M. Guy Hermier et Mme Jacqueline Fraysse-Casalis.

*UN SOCIALISTE :*

M. Yves Allainmat (Morbihan, 5e) avec M. Jean-Yves Le Drian.

SIX REFORMATEURS :

Mme Aliette Crépin (Aisne, 5e), MM. Maurice Drouet (Ille-et-Vilaine, 3e), Jean Faget (Gers, 2e), Jean-Jacques Fouqueteau (Vienne, 2e), Roger Fourneyron (Haute-Loire, 2e) et René Serres (Hautes-Alpes) respectivement avec MM. André Rossi, Pierre Méhaignerie, Maurice Mességué, Jean-Pierre Abelin, Jacques Barrot et Pierre Bernard-Reymond.

ONZE R.P.R. :

MM. André Brillouet (Charente-Maritime, 5e), Pierre Caurier (Marne, 4e), Gérard César (Gironde, 9e), Léon Darnis (Vendée, 4e), Jacques Delhalle (Aube, 2e), Paul Graziani (Hauts-de-Seine, 10e), Jean Hamelin (Ille-et-Vilaine, 6e), Claude Pringalle (Nord, 16e), Michel Rabreau (Loire-Atlantique, 7e), Raymond Réjaud (Seine-Maritime, 6e) et Henri Vin (Ardennes, 3e) respectivement avec MM. Jean de Lipkowski, Bernard Stasi, Robert Boulin, Vincent Ansquer, Robert Galley, Georges Gorse, Yvon Bourges, Jacques Legendre, Olivier Guichard, Antoine Rufenacht et Jacques Sourdille.

ONZE P.R. :

MM. Jean Braillon (Saône-et-Loire, 4e), Claude Demonté (Meurthe-et-Moselle, 2e), Jacques Dumas-Lairolle (Alpes-Maritimes, 3e), Raoul Honnet (Aube, 3e), Jean-Pierre Huchon (Maine-et-Loire, 5e), Yves de Kerveguen (Val-d'Oise, 1re), Marc Masson (Yonne, 1re), Marcel Papet (Hautes-Alpes, 2e), Jacques Richomme (Calvados, 3e), Denis Salaville (Lozère, 2e) et Edouard Simon (Ille-et-Vilaine, 4e) respectivement avec MM. André Jarrot, Claude Coulais, Fernand Icart, Paul Granet, Maurice Ligot, Michel Poniatowski, Jean-Pierre Soisson, Paul Dijoud, Michel d'Ornano, Jacques Blanc et Alain Madelin.

DEUX NON-INSCRITS :

MM. Jean Baridon (Rhône, 4e) et Michel Commelin (Oise, 5e), respectivement avec MM. Raymond Barre et René Lenoir.

RECTIFICATIF. — Dans le décompte des quatre cent quatre-vingt-onze sièges, publié dans *le Monde* du 11 mars, page 13, une inversion a rendu incompréhensible le troisième paragraphe concernant les sièges à pourvoir dans les territoires d'outre-mer. Leur nombre est de *« cinq au lieu de sept »* et non de *« sept au lieu de cinq »*.

## A Toulon

### UNE AGRESSION CONTRE UN « GÊNEUR »

*(De notre correspondant régional.)*

Toulon. — Après l'agression dont a été victime M. Bernard Lafont, député sortant (non-inscrit) de la *3e circonscription* du Var à Toulon, où il est de nouveau candidat, le préfet du Var, M. Paul Feuilloley, a déclaré que *« tout serait mis en œuvre pour découvrir les responsables »*. M. Lafont, qui est moins sérieusement blessé qu'on ne l'avait cru tout d'abord, n'a pu fournir aucune indication aux policiers toulonnais chargés de l'enquête. Le *caractère politique* de cette agression ne fait cependant aucun doute. L'ancien suppléant de M. Aymeric Simon-Lorière, décédé, et responsable régional du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, apparaissait, en effet, dans la campagne comme un « *gêneur* » auquel on a, semble-t-il, voulu donner une « *correction* ».

*Le premier ministre*, M. Raymond Barre, ainsi que le premier secrétaire du parti socialiste, M. François Mitterrand, et de nombreux hommes politiques nationaux ou régionaux, de l'opposition ou de la majorité, ont manifesté par des messages leur sympathie à M. Lafont, lequel pourrait sortir très prochainement de l'hôpital Brunet où il avait été transporté *vendredi matin*, 10 mars.

M. Lafont ne cessait de le répéter dans ses réunions : *« Je suis un gêneur, mais je ne m'effacerai pas. »* Sa candidature, considérée au début de la campagne avec une certaine indifférence, était apparue progressivement, en effet, de nature à perturber les jeux au premier tour. En tant que rapatrié et en se présentant également comme *« un homme libre »*, soutenant l'action du premier ministre sans être prisonnier des *« tactiques de parti »*, M. Lafont pouvait, selon les derniers sondages et au terme d'une campagne menée avec vigueur, espérer réunir sur son nom environ cinq mille voix, soit 6 % des suffrages exprimés. *« Alors*, dit-il, *« on » a essayé de m'acheter en me proposant téléphoniquement un poste au Conseil économique et social ou en me faisant miroiter une élection au Parlement européen »*. Depuis trois semaines, les menaces de mort avaient succédé aux tentatives de corruption, le décidant à déposer une plainte contre X.

A qui M. Lafont pouvait-il porter *le plus ombrage dans cette campagne ?* Il dit l'ignorer, tout en rappelant qu'un tract l'a accusé d'être *« un candidat sous-marin de la mairie »* et que certains de ses adversaires avaient fait circuler la rumeur, *« sans fondement »*, qu'il se désisterait au second tour pour M. Arreckx, maire de Toulon.

GUY PORTE.

## Après les incidents qui ont fait un mort à Fort-de-France, le candidat R.P.R. accuse le parti autonomiste

De notre envoyé spécial

**Fort-de-France. — Après le meurtre, jeudi 9 mars (« le Monde » du 11 mars) dans la soirée, de M. Théolien Jalta, âgé de quarante-trois ans, membre du service d'ordre de M. Michel Renard, candidat R.P.R. dans la seconde circonscription de la Martinique (dont le député sortant est M. Aimé Césaire, app. P.S.), M. Lucien Dupres, procureur de la République à Fort-de-France, a ouvert, vendredi 10 mars, une information judiciaire. M. Beauvais, juge d'instruction, a été saisi du dossier. Le préfet de région, M. Paul Noirot-Cosson, a lancé ce même jour un appel au calme.**

**C'est au cours d'une réunion électorale en faveur de M. Renard, place de la Savane à Fort-de-France, que M. Jalta, « activiste connu », a été mortellement blessé vers 20 h. 30. Selon les premiers éléments de l'enquête, trois coups de couteau, dont un mortel, lui ont été portés. Deux autres membres du service d'ordre de M. Renard ont été légèrement blessés. Il s'agit de MM. Bizet et Rassi, originaires du Marigot, municipalité dont M. Renard est le maire.**

**Dans le cadre de son enquête, la police judiciaire a d'ores et déjà entendu plusieurs témoins du meurtre, qui ont porté des accusations précises.**

*« Je suis le seul élu de ce département à bénéficier de l'autorisation de port d'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme les forces de l'ordre. »* M. Renard, maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique et aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les mœurs électorales martiniquaises ne sont pas tendres : *« Cette autorisation m'a été donnée au plus haut niveau, à la suite des agressions multiples et répétées qui ont été portées contre moi*, explique-t-il. *(...) La DS noire dans laquelle je me trouvais (225 QL) a reçu neuf impacts de balle (...). J'ai 3 mètres et 2 centimètres de cicatrices sur le corps, faites par des gens payés par des hommes de gauche »* (1). Désormais, M. Michel Renard se déplace avec un car de police et une voiture banalisée à ses trousses. Légitime prudence, qui trouve une part de justification dans la tension du débat politique.

La Martinique n'est pas à feu et à sang. Pourtant, jeudi 9 mars, à partir de 20 h. 30, place de la Savane, au cœur de Fort-de-France (cent mille habitants), les coutelas, rasoirs, crochets, piques et *nunchakus* ont vite quitté les poches. Des hommes armés se sont fait face et se sont battus. Tout cela au milieu d'une foule d'une dizaine de milliers de personnes. Tout cela au milieu d'un affolement général et des mouvements de flux et de reflux incontrôlés. Tout cela sur fond de discours « politiques ».

De M. Jalta, *« activiste connu »*, les Foyalais (2) murmurent qu'il était « *major* », à savoir, si l'on peut risquer une traduction : caïd de quartier, homme de main.

Vendredi 10 mars, dans un « Face à la presse » organisé par Radio - Caraïbes International, M. Renard a donné sa version des événements. Il a déclaré : *« M. Césaire sait très bien que les meurtriers sont des hommes de sa bande armée. Les hommes du parti progressiste martiniquais (3) avaient laissé entendre sans équivoque au conseil général que tout serait fait pour que la réunion électorale n'ait pas lieu dans de bonnes conditions. »* Les yeux clos, la voix forte, concentré, M. Renard a ajouté : *« C'est un climat de terreur et d'intimidation que l'on fait régner de façon machiavélique. Ils ont frappé treize, quatorze fois Jalta (...). Puis les assassins du P.P.M. ont encore frappé. (...) Ce qu'ils veulent, c'est une autonomie de terreur, une autonomie de sang. C'est dans les mêmes conditions que le docteur Duvalier a pris le pouvoir à Haïti. »*

Fort-de-France était pourtant calme, vendredi 10 mars, malgré la tension latente. Le parti progressiste martiniquais a tenu sa *« conférence »* dans la cour de la mairie. Tout l'après-midi, des voitures du parti avaient sillonné la cité, annonçant *« le rendez-vous de la vérité à 18 heures, le rendez-vous avec Aimé Césaire, le défenseur du peuple, le défenseur des travailleurs »*. A 20 heures, dans une ville apaisée et rafraîchie par plusieurs pluies, derrière une tribune verte frappée d'une fleur de balisier, emblème du P.P.M., M. Aimé Césaire a lancé : *« Un homme est tombé hier soir. Il est tombé dans un combat douteux, pour une cause douteuse, mais je m'incline devant sa dépouille. Mes condoléances, je les présente à sa famille et non à ses employeurs, à ceux qui pleurent sa mort, et non à ceux qui l'exploitent. Martiniquaises, Martiniquais : victime du colonialisme, cet homme l'aura été jusqu'au bout. Un mort, ça suffit. Un mort, c'est trop. Reprenons notre sang-froid. »* Appel au calme, semble-t-il entendu. *« Cé dimanche qui nous kai fouté yo sé ! »* (C'est dimanche que nous les battrons !)

LAURENT GREILSAMER.

(1) Interview parue dans *Carib-Hebdo* du 6 au 12 mars.
(2) Habitant de Fort-de-France.
(3) Le P.P.M., dont M. Aimé Césaire est le président et qui défend les autonomistes.

## Les ultimes prises de position

● *M. Christian Beullac*, ministre du travail, a qualifié, le 10 mars, à Thiers, M. Mitterrand *« d'esclave des communistes »*. *« Aucune loi ne pourra être votée sans le parti communiste*, a ajouté M. Beullac, qui a poursuivi : *« La seule différence entre le P.C. et M. Mitterrand, c'est que le P.C. a la durée devant lui. C'est une église. Il travaille dans le temps. M. Mitterrand, lui, est pressé. S'il échoue cette fois-ci, il devra renoncer à sa vieille nostalgie du pouvoir. »*

● *M. Michel Debré* estime dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* qu'une victoire de la gauche aux élections entraînerait *« une grave crise de régime et, dans une première phase, une crise présidentielle »*. *« Je ne vois pas*, note également M. Debré, *la majorité actuelle ou l'opposition actuelle, ou n'importe quelle majorité sortant des urnes, se mettre à elle seule au niveau des exigences du pays. »*

● *M. Pierre Lefranc*, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, écrit dans le dernier numéro du bulletin mensuel de l'association : *« Le réalisme commande qu'oubliant nos très justifiés griefs nous recommandions aux gaullistes de conviction, aux adhérents de l'Association nationale de soutenir la formation qui affirme son attachement aux objectifs de de Gaulle. »* Il constate que *« toutes les formations, à l'exception du R.P.R., annoncent qu'elles souhaitent modifier et les institutions et la loi électorale »*.

● *Le bureau parisien de l'Union des étudiants juifs de France (U.E.J.F.)* proteste contre la prise de position du Front des étudiants juifs qui a apporté son soutien *à des candidats de la majorité* et appelle à voter *« dès le premier tour pour les candidats du parti socialiste et du mouvement des radicaux de gauche, en raison de leurs positions dans le conflit du Proche-Orient et de leur considération à l'égard de la communauté juive de France »*.

## PLAINTES EN DIFFAMATION A NICE

Le général François Binoche a déposé, jeudi 9 mars, une plainte en diffamation contre le mensuel *l'Action Nice-Côte d'Azur*, qui *soutient M. Jacques Médecin*, secrétaire d'Etat au tourisme et maire de Nice. Tous deux sont candidats aux législatives dans la 2e circonscription de Nice. La plainte vise, entre autres, une enquête du dernier numéro de *l'Action Nice-Côte d'Azur* affirmant que le Dr Jacques Toussaint, suppléant du général Binoche et ancien membre des *républicains indépendants*, *« préfère le strapontin offert par le juge assassin de Bastien-Thiry et de Degueldre, plutôt que de moisir dans l'ombre de Jacques Médecin »*.

D'autre part, M. Jacques Médecin a déposé vendredi 10 mars une plainte en diffamation contre la section Vernier du parti communiste français, qui soutient la candidature du général Binoche. *« Dans un tract largement distribué*, indique un communiqué du maire de Nice, *la section Vernier affirme que Mme Médecin est l'une des principales actionnaires de la société des parcmètres niçois. »* Le communiqué ajoute que, *« en 1976, déjà, M. Médecin avait cité le journal* l'Humanité *devant la sixième chambre du tribunal de grande instance de Nice pour ces mêmes calomnies »* et que, le 6 juillet 1976, *l'Humanité* avait été convaincue du délit de diffamation et condamnée.

● *L'agression contre M. Claude Roland.* — Les agresseurs de M. Claude Roland, trente et un ans, candidat R.P.R. dans la 3e circonscription du Val-d'Oise, sont des colleurs d'affiches mécontents de ne pas avoir été engagés par ce candidat (*le Monde* du 11 mars). Les cinq hommes, qui ont été interpellés par la gendarmerie, ont déclaré aux enquêteurs qu'ils voulaient faire comprendre à M. Roland qu'il leur devait une indemnité.

● *Un candidat du Front autogestionnaire*, M. Gilles Bourchy, dans la 1re circonscription du Val-d'Oise, a été victime, jeudi 9 mars, à Beaumont-sur-Oise, d'une agression. Roué de coups par deux inconnus, il a été laissé inanimé dans un fossé. M. Bourchy a porté plainte.

## M. BARRE RELAXÉ PAR LE TRIBUNAL DE LYON

Poursuivi pour *« injures publiques »* par son adversaire du P.S., M. André Vianes, dans la 4e circonscription du Rhône, le premier ministre, M. Raymond Barre, a été relaxé vendredi 10 mars par le tribunal correctionnel du Lyon (*le Monde* du 11 mars). Le tribunal a estimé que la poursuite engagée par M. Vianes était non fondée et l'a débouté de sa constitution de partie civile.

Le candidat socialiste reprochait à M. Barre de l'avoir traité de *« malhonnête »*. Le tribunal correctionnel a cependant estimé que le mot avait été effectivement prononcé et indique que *« le propos de M. Raymond Barre excède néanmoins la limite de l'expression permise, même en période électorale »*. Le tribunal ajoute : *« Il apparaît que les propos aujourd'hui reprochés à M. Barre peuvent à bon droit être retenus comme une réponse justifiée à la provocation résultant des propos publics antérieurs de M. Vianes et, dès lors, non punissables. »*

● *Pour diffamation envers M. Henry Fiszbin*, candidat du P.C.F. dans la 28e circonscription de Paris (XIXe arrondissement), M. André Druesne, candidat de l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (U.O.P.D.P.), a été condamné, le 10 mars, à 400 F d'amende et à 1 F de dommages et intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Dans une circulaire en date du 4 mars, M. Druesne avait prétendu que M. Fiszbin avait dirigé un commando qui avait troublé, le 5 mai 1967, à la salle de la Mutualité, un meeting de soutien au peuple vietnamien. Au cours de l'échauffourée, M. Druesne avait été sérieusement blessé. Le tribunal a constaté que ce M. Druesne n'avait pu rapporter la preuve de la participation de M. Fiszbin à ces faits. Le dispositif du jugement pourra être affiché sur les panneaux électoraux.

## LES BULLETINS DE VOTE DE M. DELISSE NE SERONT PAS SAISIS

M. François Luchaire, candidat radical de gauche dans les deuxième et troisième arrondissements de Paris, a été débouté, vendredi 10 mars, par Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, de l'action en référé qu'il avait engagée pour demander la saisie des bulletins de vote de M. Alain Delisse, candidat socialiste démocrate dans la même circonscription. Le requérant se plaignait du fait que son adversaire ait porté sur ses bulletins les termes *« parti socialiste »* en caractères nettement plus grands que ceux employés *pour le mot suivant — « démocrate »* — disposé en dessous. Cette typographie était de nature, affirmait-il, à laisser croire aux électeurs que M. Delisse se présentait pour le *« parti socialiste »*, dont lui, M. Luchaire, a l'investiture. Mais le magistrat a relevé que la commission de propagande de la circonscription s'était réunie le 3 mars pour examiner les bulletins de vote et qu'aucune objection de M. Luchaire n'avait été signalée par cette commission.

## FAUX TRACTS DU PARTI SOCIALISTE

De faux tracts marqués du sigle du parti socialiste ont été distribués dans le centre de Paris, affirme la fédération de Paris du P.S. dans un communiqué. Les tracts, indique ce communiqué, *« prétendaient présenter les propositions du P.S. quant à l'implantation d'une centrale nucléaire dans la zone d'aménagement des Halles »*. Selon le P.S., les auteurs de la diffusion de ces tracts étaient membres des *« partis de l'ex-majorité et de l'extrême droite »*. Le P.S. indique qu'il *« saisit immédiatement le procureur de la République sur les suites à donner à cette affaire »*.

## CORRESPONDANCE

### Les positions du RUC

*Nous avons reçu de M. Henri Jannès, président du Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense (RUC), qui invoque le droit de réponse, les lettres suivantes :*

En exécution des dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, modifiée par la loi du 29 septembre 1919, je vous mets en demeure par la présente de publier la rectification ci-après, relative à l'article paru dans votre numéro du 8 mars en page 9, et où vous m'avez inexactement cité.

Si je puis me permettre une comparaison, il y avait dans mes propos une puce et un éléphant. Vous décrivez complaisamment la puce, ce qui vous dispense de présenter l'éléphant à vos lecteurs.

En ma qualité de président du RUC, 43, rue Saint-Georges, 75009 Paris, et de représentant du mouvement Contribuables, parlant à la télévision sur les trois chaînes, le 6 mars, j'ai tenu des propos graves.

M'adressant à M. Barre, je lui ai dit : « Vous êtes un scientifique et moi aussi, car j'ai été expert treize ans près de la commission des finances du Sénat, ce qui signifie que j'ai eu pendant ce temps sur ma table les comptes de la France. Je vous lance un défi pour un débat public et démocratique. Sujet : le téléphone, domaine où les hautes fonctions que j'ai exercées me donnent le droit d'exprimer un avis.

Thème du débat : par le moyen d'expertises bidon, fausses du simple au décuple, une bande de malfaiteurs internationaux, passibles de la cour d'assises et de la Haute Cour, on fait sortir indûment 55 milliards de francs des caisses de l'Etat dont vous êtes le gardien. Et l'hémorragie continue ; 55 milliards, cela fait quarante-quatre fois le scandale de La Villette. »

On verra bien s'il relève le défi. Le RUC soutient que la caisse de l'Etat est un tonneau percé et que l'alourdissement des feuilles d'impôts est la conséquence d'une gabegie incroyable.

Puisque votre métier de journaliste consiste à informer le public, je vous lance le même défi pour un débat scientifique et courtois devant toute la presse économique et financière.

Dans votre numéro du 10 mars 1978, page 10, sous le titre « Le RUC et la dératisation », vous avez publié un communiqué d'une certaine association contre le racisme, laquelle, écrivez-vous, aurait porté plainte contre le RUC au sujet de la distribution d'un tract dans le dix-huitième arrondissement, tract jugé raciste parce que préconisant que cet arrondissement soit débarrassé d'une population étrangère inassimilable.

Je vous informe que cette association a déjà introduit un référé contre le RUC à propos d'une affiche traitant du même sujet et que, par ordonnance de M. le président du tribunal de grande instance de Paris, rendue le 3 mars, elle a été déboutée.

## D'un département à l'autre

PARIS. — M. Jacques Chirac a décidé, vendredi 10 mars, d'exclure définitivement du R.P.R. M. Jean Turco, député sortant de la 14e circonscription (XIIIe arrondissement), qui, ne se représentant pas, soutient le candidat du Mouvement de la démocratie chrétienne, M. Claude Callis, et M. Jean Aillaud, qui maintient sa candidature dans la 11e circonscription (XIIe arrondissement) contre M. Paul Pernin (C.D.S.), candidat unique de la majorité, soutenu par le R.P.R.

D'autre part, M. Dominique Bonnet, investi par le CNIP dans la 15e circonscription (XIVe), dont le député sortant, M. Eugène Claudius-Petit (C.D.S.-U.D.F.), se représente, a décidé de retirer sa candidature et de se désister en faveur de M. Yves Lancien, candidat du R.P.R.

VAL-DE-MARNE. — M. Jacques Chaban-Delmas, qui avait adressé une lettre de soutien à M. Jean-Marie Benoist, *candidat* de l'U.D.F. dans la première circonscription où se représente le député sortant (*le Monde* du 9 mars), M. Georges Marchais, a également écrit à la candidate R.P.R., Mme Eliane Lavelle. Il lui indique : *« Il va sans dire que je ne peux voir votre candidature qu'avec la sympathie que je vous porte et la faveur qui s'attache pour moi à tout témoignage gaulliste. Cette double candidature, la vôtre et celle de Jean-Marie Benoist, exprime la totalité du refus du marxisme-léninisme. Je souhaite que ce double refus se manifeste avec le plus d'éclat possible. »*

## L'ARGENT DE LA CAMPAGNE

# Des dizaines de millions de francs pour quoi ?

Tous les partis tiennent le même langage : tout est clair chez nous, pas de dépenses excessives, pas d'argent secret. Et d'annoncer des dépenses globales pour la campagne électorale de 10 millions de francs pour le R.P.R. 30 millions de francs pour le P.S., 10 millions de francs pour le P.C., 2 à 3 millions de francs pour le P.R. Origine des fonds : souscriptions et recettes habituelles des partis. A entendre les responsables des finances des « quatre grands » : affiches, journaux, placards, rassemblements, études « psycho-sociologiques » de secteurs, écharpes, tee-shirt, bonnets, autocollants, pochettes d'allumettes, apéritifs, matériel de sonorisation, livres, disques, lettres « personnalisées », vidéo, dessins animés coûteraient décidément beaucoup moins cher qu'on ne le croit : chaque candidat dépenserait en moyenne de 80 000 francs à 100 000 francs.

Ces évaluations font ricaner un spécialiste du marketing politique : « Ridicule ! ». Dans la majorité des cas, selon ce professionnel, le budget-type d'une campagne électorale, en milieu urbain, est de l'ordre de 250 000 F. L'affichage revient à 50 000 F, les frais de réalisation à 50 000 F, les relations publiques (brochures, journaux, réunions) à 100 000 F, les frais divers (colleurs, service d'ordre, etc.) à 50 000 F. Ce dernier poste est, bien entendu, épargné au candidat d'un parti comptant un nombre important de militants. Les « campagnes clés en main », publiquement proposées par les agences spécialisées, recoupent ces chiffres (1).

Voici trois exemples :

Le rassemblement de Pantin est évalué par le R.P.R. à 3 millions de francs. Selon *le Canard enchaîné* dont les informations paraissent en l'occurrence dignes de foi, la dépense atteindrait 12 millions de francs ! Le parti communiste et M. Barre ont organisé des manifestations analogues.

Les cinq mille panneaux publicitaires occupés par le P.R. en février dans toute la France ont coûté, selon les agences chargées des réservations, 2 millions de francs : sans compter les frais de conception et de réalisation des affiches ! Le R.P.R., M. Raymond Barre et le parti socialiste ont fait des campagnes d'importance comparable.

La multiplication du nombre de candidats P.R. (210) par le montant du soutien financier attribué à chacun par les instances nationales (10 000 à 30 000 F) donne des résultats supérieurs (2,1 à 6,3 millions) aux sommes globales que le parti reconnaît dépenser (2 à 3 millions de francs). Le nombre des concurrents est de 480 candidats pour le P.C., de plus de 440 pour le P.S., de plus de 415 pour le R.P.R.

Chacune de ces dépenses engloutirait, à elle seule, l'essentiel des budgets « officiels » des partis. A l'évidence, ceux-ci ne lèvent qu'un coin du voile... quand leur déclarations ne relèvent pas de la pure fantaisie. Pour avoir une idée plus précise des dépenses réelles, il faut sans doute appliquer aux budgets annoncés des coefficients multiplicateurs qui peuvent varier de 2 à 20. Le P.S., qui fait état, et de beaucoup, du plus gros budget, étant celui qui paraît s'écarter le moins de la réalité.

Il est clair que cotisations, souscriptions, produits de ventes diverses, etc., ne suffisent plus à couvrir les frais réels. D'où vient donc l'argent ?

### LE PRIX DES « PIEDS-NOIRS »

*Au nombre des moyens les plus classiques employés par les formations politiques, afin de s'attirer les bonnes grâces des électeurs, figure l'utilisation de certaines fortes personnalités comme agents électoraux. L'un des exemples les plus évidents est aujourd'hui le rôle joué auprès des rapatriés par M. Pierre Lagaillarde, ancien député d'Alger, dont les activités ont été dénoncées par le mouvement* RECOURS *(Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés)* (1). *Travaillant en étroite collaboration avec le cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, présenté ici comme conseiller technique du parti républicain* (2), *là comme envoyé spécial de l'Elysée, M. Pierre Lagaillarde, qui parcourt la France depuis plusieurs semaines, afin d'indiquer* « le bon choix » *aux « pieds-noirs », dispose apparemment de ressources financières non négligeables. Contrairement à ses affirmations selon lesquelles celles-ci seraient purement personnelles* (Paris-Match *du 17 février*), *l'ancien député d'Alger aurait reçu du cabinet de M. Dominati, selon certains rapatriés paraissant bien informés, un acompte de 50 000 F pour ses frais divers à valoir sur une subvention à venir dont le montant total serait de 350 000 F.* — A.R.

(1) *Le Monde* du 21 février.
(2) *Le Monde* du 18 février.

### Les participations du contribuable

Sans compter le remboursement légal des frais de campagne minimum (bulletins de vote, profession de foi, etc.) aux candidats ayant obtenu plus de 5 % des voix, soit 73 millions de francs en 1973, le contribuable participe à son insu aux dépenses. Il est tentant pour les municipalités d'utiliser les services communaux à des fins électorales. Par exemple, à Saint-Etienne-du-Rouvray, municipalité communiste, des camions-bennes à élévateur municipaux sont employés pour recouvrir d'un papier bleu les affiches haut placées du parti socialiste. Dans une commune voisine, tenue par le P.S., la documentation de ce parti est expédiée dans les enveloppes de la mairie. Comme une enveloppe vaut en moyenne 0,05 F, lorsque la circonscription compte cinquante mille électeurs, la mairie donne ainsi 2 500 F. A Paris, Mme Nicole de Hauteclocque, candidate R.P.R. dans le XV[e] arrondissement, a adressé aux électeurs une brochure imprimée sur papier glacé par l'imprimerie municipale à l'Hôtel de Ville à l'insu du chef de l'imprimerie. L'embauche d'employés municipaux, militant du parti, dans les mairies communistes a provoqué de nombreux conflits. A Saint-Etienne, par exemple, M. Durafour a déposé une plainte contre la municipalité communiste pour détournement de fonds publics (*le Monde* du 2 mars 1978).

Les petits ruisseaux deviennent rapidement de grandes rivières. Ces dernières semaines, le nombre de lettres timbrées par la questure de l'Assemblée nationale a considérablement gonflé. Il est tentant pour les députés, d'utiliser le service attaché à leur fonction pour s'adresser, sans frais postaux, aux électeurs. Au rythme actuel, plus de vingt mille enveloppes quittent ainsi chaque jour le Palais-Bourbon, alors que, habituellement, la moyenne quotidienne oscille de sept mille à quatorze mille.

L'utilisation ambiguë des fonds publics n'est pas toujours aussi anecdotique. De nombreuses municipalités, de toutes colorations politiques, privilégient systématiquement les sociétés d'études dirigées par des hommes de parti pour l'attribution de travaux dont le coût est souvent largement supérieur au service rendu. Le bénéfice ainsi dégagé peut être utilisé à des fins politiques. Il est difficile d'apprécier le « rendement » de cette pratique, de même que celui des « dîmes » couramment prélevées par certaines municipalités lors de l'attribution de marchés publics. A ce propos, M. Robert Galley, ancien ministre de l'équipement, a mis en cause la manière dont les maires socialistes de Marseille et de Lille ont négocié les contrats, l'un pour l'installation de lignes téléphoniques, l'autre pour la construction du métro. En juin 1976, le tribunal de grande instance de Troyes a condamné la Socopap (Société commerciale Paris-province), qui fait partie des cent trente sociétés commerciales et financières liées au P.C., pour avoir bénéficié d'une commission de 30 % sur la conclusion de marchés de matériels scolaires avec les municipalités communistes.

Autre exemple : dans les milieux de la publicité, on n'hésite pas à établir un lien entre les services rendus par les agences de marketing politique et l'attribution à celles-ci des budgets publicitaires de l'administration. Inventeur du marketing politique en France, M. Michel Bongrand, qui reconnaît organiser la campagne d'une cinquantaine de candidats, dont certains lui ont été « *recommandés par Matignon et par l'Elysée* », a géré également les budgets publicitaires des ministères des armées, de l'intérieur, de la délégation à la sécurité routière, du Port de Paris. Les agences qui, ces derniers mois, ont réalisé les campagnes du secrétariat d'Etat à la consommation, du « plan Barre », des services des handicapés, des P.T.T., des ministères de l'environnement, du travail, de l'éducation et de l'équipement... qui se sont chiffrées par dizaines de millions de francs font aussi, pour la plupart, la « promotion » de candidats de la majorité.

Et les « caisses noires » du gouvernement ? Ce n'est pas un mythe. Le candidat P.R. d'une grande ville du Centre-Ouest a reconnu, devant un de nos confrères de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, « *avoir touché 20 000 francs en passant par l'hôtel Matignon* ». Divers aveux de même nature permettent de recouper les informations données par *le Canard enchaîné* le 1[er] mars : quelques personnalités de l'U.D.F. ont reçu jusqu'à 100 000 francs, tandis qu'une soixantaine de candidats R.P.R. et la plupart des candidats U.D.F. ont touché des sommes allant de 20 000 à 50 000 francs chacun. Au total, plus de 12 millions auraient été distribués aux candidats de la majorité. On retrouve d'ailleurs une somme équivalente au chapitre « Dépenses diverses » du budget des services du premier ministre.

### Les financements privés

A l'utilisation de la manne publique s'ajoute un catalogue tout aussi riche de financements privés. L'argent électoral sort, bien entendu, au premier chef de la poche des militants et sympathisants. Tous les trésoriers des partis soulignent complaisamment la générosité de ceux-ci. Les souscriptions auraient rapporté 8 millions de francs au P.S., 6 millions au P.C., 400 000 francs au P.R. La vente de cartes postales du R.P.R. aurait rapporté 10 millions de francs.

Les candidats, de leur côté, rivalisent d'imagination pour mobiliser les bonnes volontés : jeux de boules, concours de belote, loteries, bals, ventes de ballons, de disques, de livres, etc., leur procureraient des subsides appréciables. Les partis, notamment de gauche, recourent aussi largement au travail des militants, qui, non facturé, n'en permet pas moins des économies appréciables.

Après les militants, « cotisent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante que contribuent à alimenter les versements des quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée fort répandue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. « *Selon la recette bien connue du pâté d'alouette : un cheval, une alouette* », précise-t-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il évaluait à 2 millions de francs le versement des seules industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Au-delà de ces financements qui disent leur nom, le problème se résume à une question : comment dégager, discrètement, les sommes nécessaires au soutien des partis ? Un livre sur « *les Dossiers confidentiels du patronat* » (2), fournit des indications précieuses.

Certains industriels financent directement le candidat de leur choix. Les largesses de M. Dassault, par exemple, ne sont un mystère pour personne. Parallèlement, le patronat aurait également mis en place des réseaux concertés de financement. Un certain nombre de grandes fédérations mobilisent des cotisations et une partie des recettes collectées au titre de taxes parafiscales, pour des actions de propagande diverses et, le cas échéant, pour la « formation » et le soutien logistique des candidats. Trois exemples :

● Avant les dernières législatives, grâce aux fonds collectés au titre du « 1 % » patronal, l'Institut européen de communication pour l'audiovisuel a organisé des séminaires de deux jours et des « répétitions » pour plus de soixante-quinze candidats et leaders politiques U.D.R. et R.I. Un stage de cette nature revient, en moyenne, à 1 000 F, sans les frais de séjour.

● Un rapport confidentiel de la Cour des comptes a établi que des irrégularités à des fins politiques ont été commises dans l'utilisation d'une douzaine de taxes parafiscales collectées par des fédérations patronales. Un seul cas de détournement de taxe parafiscale a été mis au jour, lors du conflit intervenu au sein de la Fédération de la chaussure, à la fin de 1977. Les sommes litigieuses s'élevaient alors à plus d'un demi-million de franc. En l'occurrence, c'est à la faveur d'un règlement de comptes politique, et non d'un souci soudain de probité, que l'affaire a éclaté.

● La constitution de sociétés écrans est courante. La Société parisienne d'éditions et de diffusion qui a officiellement édité plusieurs livres et brochures, ainsi qu'une revue, *l'Exemple*, de trente-neuf pages couleurs, favorables à la majorité, est un cas particulièrement frappant. A l'adresse indiquée sur les publications, 17, boulevard Saint-Martin, il n'y a pas de SOPADIF. En revanche, dans la cour de l'immeuble, qui donne également sur le 24, rue Meslay, on trouve l'imprimerie Dubois, également nommée Nouvelles Presses de France (sur la plaque d'entrée) et imprimerie Michel (dans le Bottin). A ce numéro de téléphone, on « *prend les messages* » pour la SOPADIF, dont « *les locaux ne sont pas là* ». Une brève enquête montre que l'homme qui dirige la toute jeune SOPADIF, M. Claude Sire, a un bureau à l'Association pour la démocratie, qui assure la propagande de l'U.D.F.

Certaines opérations relèvent du trafic d'influence et même du roman noir. Un des principaux spécialistes du marketing politique confesse qu'un candidat de droite dans le Sud-Ouest, pourtant impliqué dans une faillite frauduleuse, lui a offert en échange de sa collaboration, outre le prix normal de ses services, un chalet et un vaste terrain dans une station de sports d'hiver. Dans une grande ville du Centre-Ouest, la société imprimant le bulletin municipal a fait l'objet de pressions d'un candidat de la gauche, conseiller municipal, pour obtenir des rabais sur l'impression de ses publications électorales. Le maire a dû s'interposer. Le propriétaire d'une imprimerie s'est vu contraint d'accepter d'imprimer plusieurs dizaines de milliers d'affiches d'une formation majoritaire, à des tarifs sans concurrence, en « échange » de la réouverture du bar pour « belles de nuit » qu'il possède à proximité de la Madeleine...

### Les moyens subtils de la mise en condition

Les financements ne tombent pas seulement dans l'escarcelle des candidats ou des partis. Une part non négligeable des fonds est utilisée à la mise en condition des électeurs. Le P.C. diffuse brochures, livres, tracts, journaux. L'appareil de la gauche en général est une caisse de résonance efficace. « *Pour fonder une section socialiste, il suffit d'un directeur d'école et d'une ronéo* », ironisait l'un des barons du gaullisme.

« *Notre objectif est de ne pas laisser la vie associative à la gauche* », déclare le président du tout récent comité des cadres pour les libertés, qui se dépense depuis décembre afin de démontrer que l'application du programme commun constituerait le « *crépuscule des cadres* ». Le livre qui porte ce titre a été tiré à trente mille exemplaires, pour une somme de 130 000 F. Le comité qui revendique une génération « spontanée » reconnaît néanmoins être aidé financièrement par un groupe d'entreprises et de banques. De l'UNICER (Union des chefs et responsables d'entreprises) aux GIR (Groupes Initiatives et Responsabilités) en passant par l'Association pour les libertés, l'Association pour la démocratie, l'ARES (Association pour une réflexion sur l'économie et la société), le « groupe des quatre », etc. on a assisté depuis quelques mois à une floraison d'organisations qui, avec leurs voix et moyens particuliers, dénoncent tous les dangers du programme commun de la gauche. Leurs sources de financement et leurs dépenses ne sont pas toujours aussi limpides qu'elles le prétendent.

L'association pour la démocratie, fondée en mai 1977 par M. Michel Bassi, ancien porte-parole adjoint de l'Elysée, assure que son budget mensuel ne dépasse pas 100 000 F et qu'il est financé par les dons de ses adhérents. Avec cette somme, l'association est censée payer une quarantaine de permanents, la location d'un étage de bureaux avenue Marceau, l'édition et la diffusion d'une abondance de brochures, de manifestes (Lettre de Jean-Philippe Lecat pour 3 295 F), de revues, de livres (« *le Songe d'Althalie* »), d'affiches (sept mille posters du Mouvement des jeunes giscardiens pour un montant de 15 111 F), l'organisation de meetings en province et à l'étranger pour de nombreux ministres, et la coordination de la campagne des partis de l'U.D.F. !

Le groupe des « *nouveaux économistes* », dont dix membres (3) viennent de lancer à grand renfort de publicité un « défi » aux économistes de gauche, se veut parfaitement indépendant et apolitique. Pourtant, ces jeunes universitaires figurent parmi les meilleurs poulains de l'« Institut de l'entreprise », fondé en 1976, financé par quatre-vingt-cinq des plus grosses entreprises et fédérations patronales et dirigé par MM. Jean Chenevier et Michel Drancourt, et voué à la promotion du libéralisme économique. La campagne publicitaire en faveur des dix « nouveaux économistes » a été commandée par l'association pour la démocratie de Michel Bassi, déjà citée, et leur « manifeste », porté dans certaines rédactions par des motards de Matignon. Rappelons enfin que l'UNICER, lancée par M. Gingembre, président des P.M.E., est largement aidée financièrement par l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières).

Ce type d'actions reste impossible à chiffrer globalement. Il tend cependant à prendre une place de plus en plus grande dans le combat politique, ce qui rend d'autant plus difficile une évaluation exacte du coût d'une campagne électorale. Les quelques chiffres collectés donnent en tout cas une idée de l'énorme masse d'argent qui est mise dans la balance électorale. Et pourtant, de l'avis des spécialistes du marketing politique, toutes ces sommes ne modifieront pas l'opinion de plus de 1,5 % des électeurs. Peut-être ceux qui font la décision.

ALAIN GIRAUDO.
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Forum Gestion*, n° 19, janvier-février 1978, « Dossier marketing politique ».
(2) *Les Dossiers confidentiels du patronat*, de Claude Angeli, Nicolas Brimo et Louis Maspero. Editions François Maspero.
(3) MM. Aftalion, Bramoullé, Claassen, Fourçans, Gallais-Hamonno, Garello, Jenny, Rosa, Salin et Weber.

## Vu de l'étranger

# Un intérêt mêlé d'inquiétude dans les capitales du Maghreb

De nos correspondants

*En raison de la proximité géographique, des liens historiques, de la présence en France de nombreux émigrés, de l'importance des échanges commerciaux et des relations de coopération culturelle et technique, la vie politique française fait traditionnellement l'objet dans les trois pays du Maghreb d'une attention soutenue. Si en Tunisie les sanglants événements de janvier ont conduit les habitants à se replier sur eux-mêmes, il n'en va pas de même au Maroc et en Algérie.*

*Les choix opérés ces dernières années par M. Giscard d'Estaing, qui se sont traduits par une dégradation des rapports franco-algériens, une amélioration parallèle des relations avec le Maroc et le soutien militaire apporté aux régimes de Rabat et de Nouakchott dans l'affaire du Sahara occidental, pourraient être remis en cause par la victoire d'une gauche plutôt favorable aux thèses du Front Polisario. Les élections législatives comportent donc cette fois un véritable enjeu maghrébin. Elles sont suivies de ce côté de la Méditerranée avec plus de passion que d'habitude.*

● A RABAT, *nous dit notre correspondant Louis Gravier, jamais les Marocains n'ont scruté avec autant d'attention — voire, dans certains milieux, d'inquiétude — l'horizon politique français. Les autorités n'ont eu qu'à se féliciter de la « compréhension » de Paris pour l'envol d'un corps expéditionnaire marocain au Zaïre ou le renforcement des Forces armées royales. Les relations personnelles entre responsables politiques ou administratifs sont excellentes jusqu'au plus haut niveau. Le changement n'est donc pas souhaité. Les dirigeants marocains, tirant la leçon des contacts établis ces derniers temps entre les autorités d'Alger et les leaders socialistes et communistes français, se demandent même si une victoire de la gauche ne déboucherait pas sur une politique pro-algérienne de Paris.*

*Tous les milieux politiques marocains, qu'ils aient ou non une parenté idéologique avec la gauche, éprouvent la même crainte. M. Ali Yata, secrétaire général du P.P.S. (communiste), a déclaré à notre correspondant :* « Si les élections françaises avaient eu lieu il y a quatre ans, nous aurions applaudi à la victoire de la gauche. Mais les circonstances actuelles, l'éventualité de son succès, provoquent chez nous des inquiétudes pour l'avenir de notre unité territoriale et de notre région. »

● A ALGER, *l'intérêt pour la campagne a été très grand. Nombreux sont ceux, nous écrit Paul Balta, qui seront à l'écoute des radios les soirs du 12 et du 19 mars. Dans les milieux officiels, l'intérêt n'est pas moindre, mais la discrétion est de rigueur. La presse traite presque chaque jour des élections françaises, mais sans y accorder une importance exagérée, et elle en parle sur un ton purement informatif.*

*Les dirigeants mesurent pleinement l'enjeu. Si la gauche triomphe, les orientations à l'égard de l'Algérie et du Sahara changeront, même si M. Mitterrand se montre plus nuancé que M. Marchais. Les responsables évitent cependant de trop marquer leur préférence, la majorité conservant quelques chances de se maintenir et M. Giscard d'Estaing restant, en tout état de cause, en place jusqu'en 1981. On est également conscient à Alger du rôle que pourraient jouer les gaullistes si M. Chirac acquérait une position dominante au sein de la majorité. De toute façon, le président Boumediène estime que les rapports franco-algériens se situent au-dessus des péripéties électorales et que les deux peuples sont condamnés par l'histoire à coopérer.*

● A TUNIS, *nous signale notre correspondant Michel Deuré, les autorités se refusent à tout commentaire officiel. Mais il est incontestable que la victoire de l'actuelle majorité est souhaitée pour au moins cinq raisons : 1) Même si elle n'est pas jugée parfaite, la coopération s'est déroulée sans accrocs notables et des assurances auraient été données notamment pour une assistance accrue en vue d'un renforcement en matériel de l'armée tunisienne.*

*2) Depuis deux ans, le gouvernement s'est montré très réservé sur le problème du Sahara occidental, mais les analyses de Tunis et de Paris sur la situation en Méditerranée et au Maghreb sont souvent très proches, quelquefois identiques.*

*3) Les officiels, et notamment le premier ministre, M. Nouira, maintiennent des contacts avec tous les groupes de la majorité. En janvier, lorsque M. Nouira s'est rendu à Paris en visite « privée », il ne s'est pas contenté de rencontrer le chef de l'Etat et M. Raymond Barre mais il s'est également entretenu avec M. Chirac.*

*4) Les rapports avec le parti socialiste ont toujours été distants. Les prises de position du P.S., sur le Proche-Orient notamment, ont souvent été critiquées par la presse tunisienne. En outre, les récents commentaires du P.S. sur les émeutes du 26 janvier (le Monde du 8 février) ne sont pas de nature à réchauffer l'atmosphère.*

*5) Enfin, l'anticommunisme latent du pouvoir fait qu'une victoire de la gauche n'aurait aucune chance d'être appréciée à Tunis, sauf dans les milieux proches des socialistes démocrates de MM. Mestiri et Hassib Ben Ammar, où l'on n'envisage pas cependant sans une certaine appréhension une participation communiste au gouvernement.*

● *M. Didier Bariani*, secrétaire général du parti radical, candidat de l'Union pour la démocratie française dans la 30[e] circonscription de Paris, s'est prononcé vendredi 10 mars, au cours d'un dîner avec la communauté israélite de Belleville, pour la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris, pour le transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem et contre la constitution d'un Etat palestinien indépendant. Il a souscrit, à ce sujet, aux propositions d'autonomie administrative formulées en Israël et a notamment déclaré : « *Je n'aime pas beaucoup l'expression de territoires occupés, qui, pour les mémoires françaises, résonne d'une manière particulière et déplaisante. Mieux vaut parler de territoires administrés par Israël.* »

Le Monde aujou

Si je n'avais pas con

Ces journées morte

Au fil de la semain

L'AUTRE VISAGE DE LA FRANCE



# Le Monde aujourd'hui

## LA VIE

# Si je n'avais pas connu mon mari...

REGARDER les gens qui ne nous voient pas est bien amusant et depuis qu'elle est dans mon champ visuel, je ne m'ennuie pas. Mais que fait-elle au Café de la Paix ? Seule ? Cet air perdu sinon éperdu, il y a quinze ans, ça lui allait bien. Mais aujourd'hui ? Enfin son regard qui flotte au hasard croise le mien. Elle se dresse, file à ma table.

« Comment tu vas ?

— *Et toi ?*

— Couci-couça. Jacques et moi, si tu veux tout savoir...

— *Tout ? Je n'en demande pas tant.* »

Elle a gardé cet art qu'elle avait de sourire en parlant mais quelque chose ne va pas, visiblement. « *Je te souhaite d'être follement aimée* », lui avais-je glissé, inquiet, le jour de son mariage Son mari ne me plaisait pas. Je subodorais le ver dans le fruit. Mais elle ne voyait pas de si près le danger lointain. Elle l'avouait : son cœur était un instrument si compliqué qu'un rien le détraquait.

« *Combien as-tu d'enfants, Sylvie ?*

— Deux.

— *Tu vis bien toujours avec ton mari ?*

— Oui. Je ne peux pas faire autrement mais je peux dire qu'en réalité je mange seule, je dors seule, je parle seule Sa présence n'y change rien Au contraire Nous sommes plus étrangers l'un à l'autre que si nous ne nous étions jamais connus. Je vais divorcer »

J'allais penser : compris ! elle a trouvé quelqu'un Mais je la sens sur un autre plan et m'étonne, oubliant que 29 % des mariés, selon l'IFOP, se déclarent, après trois ans de mariage, mécontents, déçus.

« Ma vie avec ce type. Ce pauvre type !

— *Mais que t'a-t-il donc refusé ?*

— Le bonheur.

— *Il était ingénieur-conseil, n'est-ce pas ?*

— Il l'est toujours. Mais justement.

— *Justement quoi ?*

— Il ne s'intéresse qu'à son travail Ce qu'il veut c'est réussir. Être quelqu'un, comme il dit. Tu permets que je ricane ?

— *Je permets.*

— Il n'est même pas intelligent. Il n'est capable que de gagner de l'argent. Sans son bureau il tomberait mort au bout de trois jours. Jamais un livre. Jamais un concert. Jamais de théâtre. A la maison, il s'affale devant la télé. Comme une bête.

— *Et lui, il veut divorcer ?*

— Je n'en sais rien. Il ne doit pas le savoir lui-même. Il y a des natures qui sont traîtres. Je n'ai jamais su avec lui. Sitôt qu'il m'a vue enfoncée dans la fange du mariage, il ne s'est plus occupé de moi. Depuis que je suis avec lui, je n'ai fait que vieillir. Il ne m'a pas comprise... »

PIERRE LEULIETTE.

(Lire la suite page 17.)

## VU DE BRETAGNE

# *Ces journées mortes...*

ET si j'en venais à haïr mon pays dans la suite interminable de ses ciels bas, dans toutes ses journées mortes qui se traînent d'averse en averse, dans ses heures seules, indistinctes, toutes pareilles, pareillement glauques ?

La couleur grise mange tout, aplatit le relief des champs, fond dans une égale banalité l'arc des grèves, la crête des flots Savez-vous qu'il y a une tristesse de la mer ? Savez-vous que la mer possède une énorme faculté de porter l'homme à l'ennui et même au désespoir ? Elle est là, étale, immobile, mesquine. Masse liquide, plombée, presque noire, elle ne dit rien. Miroir du néant, elle porte en elle on ne sait quelle insidieuse, silencieuse méchanceté. On l'a à ce point exploitée, la mer, qu'elle se venge en cette fin d'hiver ne donnant à qui la contemple que la lassitude de vivre. Ces citadins sont absurdes qui veulent pour leurs villas de grandes baies vitrées donnant sur le large. De quoi se flinguer Ou s'abrutir de whisky. Avec plus de sagesse, nos marins-pêcheurs inventaient une architecture fermée laquelle, tournant le dos à la mer, s'ouvrait sur un petit jardin, sorte de patio fruste, cerné de cabanes à filets et à lapins De la mer morne, ils avaient quelque dégoût Pêche faite, ils retrouvaient leur âme de jardiniers et ne jetaient un regard sur l'Océan, entre deux coups de pelle, que pour en flairer l'humeur, en sonder les vents

Ces vents, justement, mollissent pendant des semaines Je suis de ceux qui appellent leur violence. J'aime entendre vivre le monde dans l'indomptable assaut de la houle et le vert beuglement des vagues au port de Trévignon N'est-ce pas alors que les maisons sont les plus douces, et maternelles et fœtales ? Quel plaisir de s'endormir à Botzulan en ces nuits battues, houspillées, violées par la horde innombrable, invisible des chevaux marins ! La Bretagne n'est jamais plus elle-même qu'en de tels paroxysmes, quand tout cogne et craque dans les chênes et les galets : ressacs des lames, querelles d'arbres Et pour peu qu'un bref soleil vienne illuminer la marée en son coup de chien, il ne vous reste plus rien à faire que de vous jeter dans un caboulot, de commander un rouge douze degrés et de jouir plus ou moins solitairement des splendeurs de l'opéra fantastique Et, bien vite, vous demandez à la barmaid de vous servir un autre verre...

Ce bonheur s'estompe par les jours sans musique, ternes crachinants. « *Comment c'est à Montparnasse ?* », se dit-on Les villes savent distraire l'homme du sale temps. Nullement la Bretagne qui s'ingénie, au contraire, et avec quelle perfidie à vous laisser seul face à vous-même à vous plonger dans vos brumes intérieures, à vous engluer dans votre poisse intime Sacré pays qui vous sonde et vous creuse lentement, patiemment, comme la lame son rocher Mais moi, je ne suis point de pierre dure. Mon cœur d'argile, si fragile dans les saisons !

Et cependant, malgré cette tristesse, je « monte » rarement à Paris Comme si cette tristesse elle-même m'était nécessaire, comme si j'estimais inconsciemment devoir payer les plaisirs que me donne la Bretagne, comme si je craignais d'aimer encore une capitale que j'ai tant décriée ! On est comme ça dans ce pays : ne vous y fiez pas, nous sommes gens très compliqués.

Mais chut ! Je crois entendre le vent se lever sur Botzulan C'est épatant...

XAVIER GRALL.

## L'APPARENCE

# Une sorte de vertige

*par Jules Roy*

*NOTRE horizon ressemble à une éternité immobile. A vivre à la campagne, j'ai contracté la même maladie que mes voisins, qui s'apparente à la phobie du béton. A peine dans la bousculade des cités, nous nous sentons mal à l'aise. Une courte plongée dans Paris nous confronte à des problèmes qui ne sont pas les nôtres et nous heurte à tout, à la douceur des amitiés lointaines comme à la réalité d'un monde implacable qui nous remet à notre place, hors des illusions et des folies Certes, nous goûtons à des plaisirs que nous n'avons pas ici : la contemplation de belles filles et de belles vitrines, le cinéma, le restaurant nous changent de nos grandes solitudes. Nous apprécions ce qu'on appelle l'urbanité, et pourtant, très vite, nous avons hâte de rentrer chez nous.*

⁂

*En cette fin d'hiver, des vents glacés soufflent encore sur les pâtures vides, et avec la propagande électorale qui a fondu sur nous et ne nous lâche plus quelque chose a changé.*

*Le soir, quand nous regardons le journal télévisé avec sa ruée d'événements et de catastrophes, nous croyons habiter une île assiégée par la tempête D'ordinaire, nous pouvons choisir entre les trois chaînes le spectacle qui nous permet de nous évader. A présent, comme harcelés par des camelots qui convoitent nos bulletins de vote, nous ne nous sentons plus chez nous Attablés parmi nous à une heure réservée à l'intimité et à la quiétude — car, levés avant l'aube nous nous couchons tôt, — tous ces visages nous pressent de nous déclarer. Rayonnants, papelards, ou éclatant d'un bonheur qu'ils nous promettent si nous leur accordons nos suffrages, ils nous annoncent tous pour demain la justice et la prospérité.*

*Il arrive que, lorsque ce n'est pas un leader qui parle, nous ne sachions plus à qui nous avons affaire et que nous confondions les sigles entre eux. Et il est vrai que chaque parti possède une vérité qui attire et séduit Les uns en font-ils trop ? Les autres pas assez ? Nous inclinons soudain vers des doctrines ou des systèmes qui jusqu'alors nous tentaient peu Il arrive aussi que nous nous égarions Nous convaincre, c'est autre chose Nous convaincre de quoi, d'ailleurs ? Il ne s'agit plus de notre vie ou de notre mort, mais finalement, de sous, puisqu'on ne parle que de ça*

*Une même petite phrase qu'on glisse partout nous inquiète : après le 19 mars, si nous n'avons pas su choisir, ce sera le pire Si la majorité l'emporte d'une courte tête, les troubles vont commencer, et si la gauche gagne, l'énormité du changement provoquera une révolution économique où rien ne vaudra plus rien Les uns et les autres nous assurent, en cas d'échec de leur programme, chaos et apocalypse, au point que beaucoup d'entre nous s'engluent dans quelque chose qui ressemble à de l'angoisse. Certains tuent un cochon pour avoir des provisions au congélateur. D'autres se demandent si les vaches vont continuer à vêler et les poules à pondre On dirait que la zone tranquille où nous nous trouvons encore est le centre d'un cyclone Quand il bougera, la tornade balaiera tout. Et ça, c'est ce que nous redoutons le plus*

⁂

*Dans les villes, le chaos peut être une fête, une explosion de colère ou de joie Pas chez nous. Nous aimons entendre les trains passer à l'heure et la petite voiture jaune du facteur corner pour distribuer le courrier Rien de plus éprouvant pour nous que la fièvre qui s'empare parfois de la nation. On dirait alors que tout est arrêté, notre âme se met à bouillir comme une casserole oubliée sur le feu, et une sorte de vertige s'empare de nous Plus de journaux, plus de lettres. Le téléphone, quand nous l'avons, n'est pas d'un grand secours, comme dans les villes, pour les relations amicales Il n'y a que la grève de la télévision qui ne nous atteigne pas, car elle nous délivre des débats politiques et de la publicité*

*Une seule certitude pour les paysans : la terre — si peu qu'on en ait — est une valeur or, et le printemps est proche Il y a déjà de timides bourgeons aux arbres, un trémissement brille dans les herbages et nous avons entendu les premières notes de flûte de la huppe Chez nous, tout va au pas des saisons, et nos colères, quand elles éclatent, ont la violence des orages Le maire a beau me dire avec humour que ses administrés ne savent pas pour quoi ni pour qui ils votent, je n'en doute pas : ils sauront bien choisir ce qui les arrange. Et c'est là où je me sépare d'eux.*

# *Au fil de la semaine*

# L'AUTRE VISAGE DE LA FRANCE

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

SI la France ne déteste pas qu'on la regarde au fond des yeux, elle aime par-dessus tout se regarder elle-même dans les miroirs qu'on lui présente, fussent-ils parfois déformants. Toujours inquiète de son apparence, comme une adolescente désespérée d'un bouton de fièvre ou d'un teint brouillé, elle se rassure lorsqu'on lui parle d'elle, de ses grandes vertus et de ses charmants défauts, sujet inépuisable dont elle ne se lasse jamais. Ainsi, en ces deux dimanches où elle se voit, et peut-être se croit, à la fois spectatrice, arbitre et enjeu de la partie, espère-t-elle apercevoir au moins fugitivement son visage dans le miroir brisé du scrutin.

Mais c'est l'autre visage, celui des jours ordinaires, sans maquillage politique ni masque électoral, qu'elle ne cesse en réalité de guetter du coin de l'œil. D'où le foisonnement de ces livres-portraits où des hommes et des femmes quelconques viennent raconter leurs vies toutes simples, leurs joies, leurs peines et leurs espérances, afin que chacun y retrouve des bribes de son propre passé. D'où le succès aussi de toutes ces études, enquêtes, analyses et psychanalyses de la France et des Français qui tiennent à jour notre mémoire collective en retouchant, mois après mois, notre image.

Deux de ces ouvrages, cette semaine, ajoutent ainsi quelques nouveaux traits au tableau L'un repose entièrement sur les sondages de la Sofres et veut offrir une vue co/nhière et commentée de « l'Opinion française en 1977 » (1). L'autre mêle un sondage de l'IFOP et les témoignages recueillis par l'hebdomadaire « Télérama » auprès de ses lecteurs pour retracer « la Vraie Vie des Français » telle qu'ils la rêvent et l'ont racontée (2).

A quoi rêvent les Français ? D'abord, pour un citadin sur deux, vivre à la campagne, près de la nature, mot magique. C'est la « vraie vie », c'est l'équilibre, le bon sens, la mesure. Preuve « a contrario » : à la campagne, neuf habitants sur dix déclarent qu'ils ne voudraient pour rien au monde aller s'installer ailleurs. Quant à ceux qui vivent à la ville et, tant bien que mal, s'en accommodent sans se sentir trop exilés ni frustrés, ils invoquent des avantages et des compensations. Avantages : le nombre et la variété des distractions, un plus large éventail d'emplois, plus de produits et de marchandises offerts — à la fois tentation et large possibilité de choix, — et surtout de meilleures études pour les enfants. Compensations : les animaux domestiques, plus nombreux en France que partout ailleurs, la résidence secondaire et le mythe du départ, un jour peut-être... « C'est décidé, nous partons : 11 hectares de cailloux et de chardons en Lozère », voilà où cette ancienne enseignante, devenue gérante de magasin dans une ville moyenne, se promet avec sa famille de « vivre une réalité qui soit aussi belle qu'en rêve ».

Seconde aspiration largement partagée : voyager. Pour s'évader, pour découvrir des paysages et des gens nouveaux, pour connaître l'aventure — à la condition toutefois qu'elle soit confortablement organisée. Cette demande-là passe, et de loin, avant toutes les autres, qu'il s'agisse de mode, de spectacles, de voiture — mais oui ! — de vacances, de sport... Des millions de Français s'endorment en rêvant qu'ils iront un jour à Tahiti, dont le nom revient sans cesse dans les histoires qu'ils racontent et se racontent. Ou plus simplement, comme cette « cheminote » quinquagénaire qui est allée quinze fois à Londres (à cause des réductions et billets gratuits), qu'ils s'envolent enfin pour New-York.

On soupire ensuite, et c'est le troisième rêve, en songeant à tout ce qu'on aurait voulu créer. Créer, c'est bien souvent bricoler, par goût ou par nécessité, parfois peindre, plus souvent écrire. « La vie d'artiste, quoi », explique cette veuve de cinquante-cinq ans qui aurait tant aimé — et elle n'est pas la seule — « vivre de sa plume ». Que de destins manqués d'écrivains ou de poètes parmi nous ! A croire que chaque Français porte en lui son livre de raison, comme cet horloger-bijoutier de soixante-dix-neuf ans qui a raconté en gros cahiers sa vie pour son petit-fils, mais ne veut pas mourir avant d'avoir été édité.

Dernier rêve largement partagé : être propriétaire. Propriétaire de « sa maison », avec un bout de jardin, même grand comme un mouchoir de poche. Nous avons la passion de la pierre, probablement issue de la pénurie de logements de l'entre-deux-guerres. Et qu'il nous tombe demain un petit héritage, un lot à la Loterie, une bonne somme au tiercé, nous saurons qu'en faire : acheter « ma » maison, bien sûr.

De quoi manquons-nous ? D'argent souvent, ou du moins trois sur cinq le ressentent cruellement, mais aussi et tout autant de temps : au point que nous sommes, en grande majorité, prêts à gagner un peu moins d'argent pour disposer d'un peu plus de temps. Il y a aussi ceux qui incriminent la chance et ceux qui souffrent du manque de culture, à l'image de cette femme de soixante-sept ans qui aurait plus que tout voulu posséder « une encyclopédie complete, tous les dictionnaires, des masses de livres » et qui ne peut plus, dit-elle, qu' « attendre la mort en rêvant encore à tous ces livres que j'ai tant desirés et a une paire de lunettes convenables pour les lire ».

De quoi avons-nous peur ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, nous n'avons pas peur de l'avenir. Nous sommes même, a cet égard, si optimistes, si confiants, que cela frise l'inconscience. Quatre Français sur cinq estiment qu'ils ont une vie meilleure, plus facile et plus agréable, que leurs parents : jusque-là, rien d'étonnant, encore qu'on entende surtout ces temps-ci les clameurs des mécontents. Mais un Français sur deux ou presque est convaincu que ses enfants auront à leur tour une vie meilleure que la sienne, que les dix prochaines années seront meilleures que les dix dernières, que la croissance de l'économie, l'amélioration des conditions de vie de chacun se poursuivront. La crise économique et la crise morale de l'Occident n'entament pas cette robuste assurance.

Comme nous n'en sommes pas à une contradiction près, nous avouons cependant une certaine peur du progres. Peur pour l'humanité. Peur pour notre pays et nos enfants : ils seront, dans vingt ou trente ans, de moins en moins libres, de plus en plus indifférents les uns aux autres, écrasés par les reglements et condamnés a l'uniformisation La clef de ce soudain pessimisme : les atteintes portées a l'environnement, le bruit, la pollution, l'urbanisation croissante...

UNE foule d'autres inclinations et reactions, répertoriées et examinées dans les deux ouvrages cités, vaudraient encore d'être rapportées. Ainsi de notre attitude, disparate, envers chacun des éléments d'une devise célèbre, travail, famille, patrie.

Le travail : nous nous divisons en deux groupes à peu près égaux pour le considérer comme une malédiction, au moins une contrainte épuisante ou, au contraire, l'accueillir comme la meilleure façon d'occuper son temps, de rompre l'isolement, de réaliser son ambition.

La famille reste, chacun en convient, une institution fondamentale à laquelle on s'accroche Elle a changé et changera encore : le mariage à l'essai est largement admis. l'évolution de la condition, du rôle, de l'importance de la femme, apparait rapide et positive. Mais les enfants tiennent une place plus considérable que jamais dans notre vie, nos espoirs ou nos craintes et, de tous les plaisirs, ce sont les fêtes de famille — à commencer par Noël — que nous aimons le plus.

La patrie, enfin : Alain Duhamel peut parler à bon droit d'un patriotisme « tranquille, placide et confiant », sans chauvinisme ni nationalisme. Cette notion qui nous a tant divisés est maintenant acceptée par presque tous : près de neuf Français sur dix, s'ils avaient eu le choix, auraient voulu naître en France. Et ceux, très minoritaires même parmi les jeunes, qui rêvent encore de s'expatrier, sont surtout séduits par le « modèle » anglo-saxon : parmi les moins de vingt-cinq ans, dix auraient aimé être américains, huit anglais, un seul soviétique, contre soixante-dix qui se félicitent d'être français. L'unité nationale, que la classe politique redoute de voir mettre en cause par les poussées autonomistes et régionalistes voire par l'union européenne, n'apparaît nullement menacée dans l'esprit du public. Er si Israël compte encore exactement dix fois plus de partisans proclamés que les pays arabes, la force de frappe, autre grand thème de division politique, est maintenant admise sans discussion par une forte majorité.

Quelques sources d'étonnement enfin : la justice, jugée mauvaise, mal organisée et mal dite par le plus grand nombre ; l'attachement marqué à une médecine libérale ; la véritable passion vouée, par-delà tous les clivages politiques, a la libre entreprise, qui compte douze fois plus de partisans que d'adversaires, de même que la liberté de choix de l'entreprise où on travaille, et aussi le sentiment de vivre dans une société qui s'ouvre progressivement, où les distances entre les classes ne sont plus immuables.

En résumé, déjà plus social-démocrate que civiquement protégée et maintenue en tutelle, la France apparaît beaucoup moins comme une société bloquée que comme une nation en voie de modernisation et qui s'affirme relativement satisfaite de cette perspective.

---

(1) Ouvrage dirigé par Jérôme Jaffré, avec une préface de Pierre Weill et des contributions de Denis Lindon, Jacques Ozouf, Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi, Alain Duhamel, Christel Peyrefitte, Jean-Paul Blanchet et Joseph Daniel, Francis Meyer Presses de la Fondation nationale des sciences politiques 304 p., 80 F.

De ce livre, on a retenu essentiellement ici des éléments portant sur l'évolution de la société (et non sur les données politiques), extraits de l'analyse d'Alain Duhamel, (*le Consensus français*) ainsi que du chapitre rédigé par Jean-Paul Blanchet et Joseph Daniel (*les Jeunes et la France ou les Enfants d'après-mai*).

(2) Par Janick Arbois et Joshka Schidlow. Préface et postface de Francis Mayor. Seuil. Collection « Arturis » 300 p., 45 F.

# ETRANGER

## REFLETS DU MONDE ENTIER

KROKODIL

### Les aventures du mitrailleur Ivan Konstantinovitch

L'hebdomadaire satirique soviétique *KROKODIL* raconte ces tribulations kafkaïennes d'un mutilé :

*« Et pourquoi donc avez-vous fabriqué une telle horreur ? demande le mutilé.*

*— Eh quoi ! papa, tu ne vas tout de même pas au bal avec ? » réplique la technicienne qui essaie de rentrer le mutilé dans sa prothèse. Le mutilé, énervé, lance quelques remarques désagréables. Sa femme pleure en reniflant. On leur donne quelques gouttes d'extrait de valériane, et on les reconduit vers l'autocar interurbain.*

*» Lorsque le mutilé et son épouse reviennent pour la quatrième fois à Odessa, on leur présente la même prothèse dans le même état. On confectionne d'urgence, le même jour et sur place, une nouvelle prothèse. De retour à la maison, Ivan Konstantinovitch et son épouse, couple plus très jeune, se couchent et se reposent longuement des fatigues du voyage, après quoi le mutilé essaie sa nouvelle acquisition. Celle-ci refuse de passer par la manche de la veste. Il ne peut tout de même pas aller à son travail, à la perception municipale des finances, sans veste, un bras de bois à la main...*

*» Bientôt un sympathique technicien avec une prothèse toute neuve se présente directement à la perception. Sur place, il essaie, il mesure, il inscrit où et combien il faut tailler, raboter. La prothèse tant attendue commence à prendre forme. Les collègues du mutilé le félicitent. Ils ne pensent pas, les pauvres, que la nouvelle prothèse s'était encore égarée en route...*

*» Pendant qu'Ivan Konstantinovitch soignait ses nerfs détraqués aux frais de l'Etat dans une maison de repos en Ukraine, votre correspondant fit un saut à l'Union d'entreprises de production et prothèses et d'articles orthopédiques d'Odessa, et réussit à rencontrer son directeur, Nicolas Vassilievitch Verekhine. « Bien sûr, c'est navrant, c'est scandaleux, me dit-il » d'un air las. Mais en ce qui concerne les techniciens nous » sommes en déficit permanent. Un seul collège technique pour » le pays tout entier nous en fournit. Les spécialistes de formation universitaire sont absolument introuvables. Il n'y a » pas non plus de serruriers ni de cordonniers... »*

*» Voilà l'histoire de l'affaire : mais il y a quand même un détail à ajouter : le 20 février 1945, le 1376e régiment d'infanterie de Ponieviège de la 417e division d'infanterie de Sivache, prenait à l'ennemi la ville de Liepaïa. Dans cette bataille, le mitrailleur Ivan Konstantinovitch Gololobov eut un bras arraché. Il avait alors dix-huit ans. »*

ASIAN WALL STREET JOURNAL

### Sacrée calvitie

*« Une société de produit de lavage a dû renoncer à la publicité qu'elle faisait à la télévision philippine pour éviter un incident diplomatique avec la Thaïlande,* écrit *l'ASIAN WALL STREET JOURNAL.*

*» Le secrétaire d'Etat au commerce, M. Quiazon, a demandé que la séquence de 30 secondes soit supprimée « pour préserver l'harmonie des relations internationales ». L'ambassadeur de Thaïlande avait menacé de « prendre » des décisions à un niveau élevé » si la société refusait.*

*» La séquence montrait une scène du film américain* le Roi et Moi. *On y voyait une jeune actrice, qui jouait le personnage d'Anna, faire briller le crâne chauve d'un Philippin qui ressemblait à Yul Brynner.*

*» Tandis qu'elle frottait son crâne, Anna chantait que faire le ménage avec le détergent Superwheel ne demande qu'un tout petit effort...*

*» L'ambassadeur de Thaïlande a déclaré que cette séquence était « une insulte aux lois, aux coutumes et » à la culture des Thaïlandais ». Il a indiqué que ridiculiser la calvitie est un délit en Thaïlande, où les moines bouddhistes aux crânes rasés sont légion. »*

U.S.News & WORLD REPORT

### Le salaire du dévouement

Le travail syndical paie aux Etats-Unis. Du moins si on en croit l'hebdomadaire *U.S. NEWS AND WORLD REPORT*

*« Vingt et un membres du syndicat des camionneurs,* écrit-il, *gagnent plus de 100 000 dollars par an (480 000 F) en salaires, notes de frais et primes diverses. Deux d'entre eux, dont le président, M. Frank Fitzsimmons, gagnent cette somme en un seul salaire. Les autres sont titulaires de postes multiples au sein de leur syndicat ou dans d'autres organisations et reçoivent plusieurs chèques à la fin du mois. »*

*U.S. NEWS AND WORLD REPORT* donne ces précisions :

*« M. Harold Friedman, de Cleveland, gagne ainsi 110 000 dollars comme président du syndicat local des camionneurs, plus 11 000 dollars de frais ; il gagne un peu plus de 127 000 dollars au titre de président du syndicat local des boulangers et confiseurs, plus un peu plus de 2 500 dollars de frais ; il gagne enfin, au titre de membre du bureau exécutif des boulangers et confiseurs, 1 000 dollars plus 582 dollars de frais Au total, M. Friedman se fait très exactement 352 330 dollars par an.*

*» Il est vrai que M. Louis Peick, trésorier du syndicat de Chicago, tous salaires et tous frais compris, ne gagne que 148 250 dollars... »*

LE SOIR

### L'affaire du 25 septembre 1980...

La lenteur de la justice française irrite de nombreux citoyens. Il semble, cependant, que les justiciables belges ne soient guère mieux lotis, si l'on en croit le quotidien *LE SOIR*, de Bruxelles, qui raconte :

*« Un avocat bruxellois vient d'être averti par le greffe de la cour d'appel de Grand qu'une affaire dont il est chargé sera examinée par cette cour le 25 septembre... 1980.*

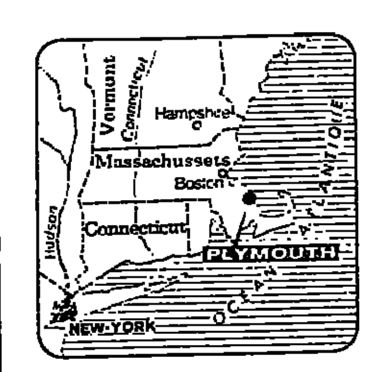
*» Les rôles des cours et tribunaux sont, d'une manière générale, extrêmement encombrés partout dans le pays mais, cette fois, avec un pareil délai, les records doivent être pulvérisés.*

*» Ce serait risible si, derrière ces lenteurs, ne se profilait souvent pour de nombreux justiciables une masse d'ennuis se greffant sur ceux qui concernent l'affaire elle-même. »*

LE MONDE

*Lettre de Plymouth (Massachusetts)*

# La nostalgie reste ce qu'elle était




LES rabat-joie de la météo en auront été pour leurs frais : il a fait très beau à Plymouth, sur la côte du Massachusetts, ce jeudi 24 novembre, jour de la traditionnelle fête nationale. Actions de grâce (Thanksgiving). Et les messieurs et les belles dames du temps jadis ont pu, en toute tranquillité, arpenter les rues de Plymouth et les dunes de Plimoth : nulle averse n'est venue effacer leur maquillage. Seules les neiges d'antan étaient au rendez-vous.

Au vrai, Plymouth est moins un lieu sur une carte qu'un vibrant symbole : c'est ici, nous dit-on, que tout a commencé... La *Plimoth Plantation* n'était pas, pourtant, la première implantation en Amérique. C'est Jamestown, en Virginie, qui revendique ce titre. Mais il manquait à ces tout premiers aventuriers un rien de panache. Alors que, le 21 novembre 1620, le *Mayflower* devait s'ancrer non seulement dans les eaux de la Nouvelle-Angleterre mais, de façon plus définitive encore, dans une histoire à tout jamais écrite « aux portes de la légende ». Et puis, le navire avait à bord un Anglais de Yorkshire, William Bradford, celui qui allait écrire la première histoire de la colonie (son manuscrit, longtemps égaré, fut retrouvé à Londres, en 1856).

En novembre 1621 — un an après leur arrivée, — les rescapés de cette première colonie en Nouvelle-Angleterre décident de faire monter vers Dieu une longue prière d'action de grâce, car la récolte a été bonne Thanksgiving est né. Et la tradition, avec des fortunes diverses, a été conservée jusqu'à nos jours. Rares sans doute sont les Américains qui, ce dernier jeudi de novembre, ne se réunissent pas en famille pour fêter Thanksgiving comme il convient : autour d'une table bien garnie où trône, en sa majesté, l'inévitable dinde (on en consomme, en quelques heures, quelques dizaines de millions !)

Il n'est pas indifférent de constater que l'implantation puritaine de 1620 a pour ainsi dire effacé — sinon dans les livres d'histoire, du moins dans la mémoire collective d'un peuple, Virginiens exceptés — le souvenir de l'implantation anglicane de mai 1607 Les théologiens vous diront que les héritiers spirituels des congrégationalistes de Plimoth ne sont pas très nombreux en Amérique, mais les valeurs calvinistes et puritaines des pionniers de Plimoth ont constitué les fondations indestructibles de la nation américaine. Et puis, il semble bien que les puritains aient bénéficié, au fil des siècles, d'excellents agents publicitaires, même si, pour ce faire, les chroniqueurs de service ont, plus d'une fois, trempé leur plume dans l'encre de la mythologie. Les Pères Pèlerins devenus symboles — de foi, de courage et de démocratie, — ont été appelés à la rescousse aux heures les plus graves : en 1789, quand la jeune République avait besoin de modèles et en 1863, quand le pays était déchiré par la guerre civile.

Toute visite de Plymouth commence par la « Plantation », à quelques kilomètres au sud du port. Il s'agit d'une reconstruction du *Plimoth* des Pères Pèlerins, tel qu'il devait être vers 1627 L'implantation originale était située plus au nord, mais sa réplique est fidèle — même dans sa topographie — à ce qu'elle était au dix-septième siècle. Rien n'y manque, en effet. Ni les maisons de bois serrées le long d'une ruelle de sable et de terre battue qui descend en pente douce vers la baie, ni la palissade qui protégeait ses habitants, ni le populaire Myles Standish et ses mousquetaires (qui, tout à l'heure, feront parler la poudre pour la plus grande joie des enfants), ni la basse-cour ou la porcherie. On surprend un paysan à étendre du fumier dans son champ, tandis que sa femme fait cuire le repas sur un feu de bois. Au sommet du fort, un mousquetaire monte la garde...

LES Américains sont très friands de ce genre de reconstruction. On en voit un autre exemple dans le Massachusetts : *Old Sturbridge*, plus à l'ouest, fac-similé amoureusement bichonné d'un village du dix-neuvième siècle Bien sûr, diront les puristes, tout cela est artificiel (seul, dans la région, *Old Deerfield* est authentique). Mais force est d'admettre que l'artifice est assez séduisant. Il n'est pas mauvais, après tout, de feuilleter les images d'Epinal avant de se plonger plus sérieusement dans l'étude de l'histoire D'ailleurs, même à *Plimoth*, l'Amérique de 1977 n'est jamais bien loin. On trouve, à deux pas de la « Plantation », un *snack-bar* totalement automatique où dix machines au garde-à-vous crachent, moyennant quelques pièces, des conserves de potage au poulet, des sandwiches à la dinde ou des boîtes de Coca-Cola. Le tout à l'enseigne hilarante de *Massassoit Vending Service Inc* Singulier avatar pour le pauvre Massassoit qui fut, au temps des pionniers, grand sachem de la tribu des Wampanoags !

C'est au cœur même de Plymouth que nous retrouvons, justement, Massassoit, sous sa patine de nostalgie. Une nostalgie encore un peu fraîche puisque la grande statue de bronze ne date que de 1921. Du moins sert-elle, en ce 24 novembre, de point de ralliement pour un groupe d'Indiens de Nouvelle-Angleterre. On les croirait sortis des coulisses d'Hollywood, mais qu'on ne s'y trompe pas : ils sont ici à titre de protestation, car Thanksgiving est pour eux jour de deuil et de jeûne. Tall Oak, le plus impressionnant, est drapé dans les couleurs américaines et sa dignité, mais sous la bannière étoilée on aperçoit les blue-jeans. Plusieurs Indiens arborent des badges revendicatifs : « *Mashpee is* à *Wampanoag territory*. » Les Wampanoags, dit l'histoire (à moins que ce ne soit la légende), fumèrent le calumet de l'éternelle amitié avec les Pères Pèlerins de 1621. Quelques centaines d'entre eux vivent aujourd'hui à Mashpee (40 kilomètres au sud de Plymouth), petite ville de deux mille cinq cents habitants, et ils ont, l'an dernier, entamé une action en justice pour réclamer une partie de leurs terres. Ce qui ne va pas, on s'en doute, sans inquiéter les Blancs de Mashpee et, surtout, les promoteurs immobiliers : leurs constructions ne trouvent plus acquéreurs. A quoi bon acheter dans la région s'il faut, demain, rendre leurs terres aux Wampanoags ?

A deux pas de la statue du sachem Massassoit, le Musée de cire de Plymouth présente, en une succession de tableaux, l'épopée des Pères Pèlerins. La dernière image de cette bande dessinée, grandeur nature, est la plus saisissante : la tempête fait rage, et un groupe de Pèlerins, dans une barque, s'apprête à poser le pied sur un rocher Ce rocher, on le retrouve sur le bord de la plage. Il suffit, pour le contempler, de descendre les trente-sept marches qui séparent le Musée de cire d'un grand portique en granit, inauguré en 1921. Seize colonnes corinthiennes entourent ce rocher célèbre — dont parlait Tocqueville dès 1834. Le bloc de pierre est probablement apocryphe, malgré sa date de 1620, mais les esprits forts sont priés de laisser leur scepticisme avant de pénétrer dans la ville.

IL y a, bien sûr, mille et une autres choses à voir à Plymouth : la première maison des pèlerins, la première rue (Leyden street, dont le nom rappelle le souvenir de la ville hollandaise où certains Pères Pèlerins passèrent une dizaine d'années, avant de s'embarquer pour les Amériques), les tombes des colons... La ville est un vaste musée, et l'on pourrait y passer plusieurs journées à feuilleter cent fois la même histoire Les gens rationnels et économes (on l'est toujours un peu en Amérique) sont invités à se procurer un *ticket to history*, ce qui leur permettra, disent les écriteaux, d'économiser 4,25 dollars. On ne lit pas sans sourire l'argument publicitaire, où le sens de l'histoire et le sens de l'économie se donnent rendez-vous : *A ticket to 300 years of Plymouth History at a considerable saving* (trois cents ans d'histoire, en somme, à un prix sacrifié !)

Trois cents ans, et même un peu plus. Tout près de là, en effet, se dresse la silhouette du *Mayflower*. Non pas celui des Pères Pèlerins, mais sa réplique, construite en Grande-Bretagne et offerte au peuple américain par leurs lointains cousins. Ce *Mayflower II* est, d'ailleurs, une reconstruction convaincante sur le plan technique puisque le bateau traversa effectivement l'Atlantique, en 1957. En cinquante-trois jours, toutefois, au lieu de soixante-six. En suivant un itinéraire étudié, on plonge dans le dix-septième siècle et dans les cales. Les personnages sont de cire, mais d'accortes hôtesses, en habits d'époque, répondent inlassablement aux questions des visiteurs. Bien que ce Thanksgiving 1977 soit exceptionnellement doux, des radiateurs électriques permettent aux touristes de s'attarder devant chaque station et d'écouter pour la centième fois la chronique de l'hiver 1620-1621 (qui tua la moitié des cent deux colons)...

La journée avait commencé sous la brume, mais, vers midi, le ciel s'était dégagé, comme si les flonflons, les psaumes, la complainte des Wampanoags et le bruit des mousquets avaient réussi à chasser l'hiver. Harassé par ce fascinant chassé-croisé entre le dix-septième et le vingtième siècle, entre Plimoth et Plymouth, le pèlerin d'aujourd'hui reprend, comme à regret, la route de Boston ou de New-York. Une silhouette, dans le lointain, lui souhaite bonne route. C'est la statue de la Foi dont le doigt pointe vers le ciel. La foi américaine, c'est ici même qu'elle a pris racine. Le mythe, en tout cas, l'affirme. Et c'est vers cette Mecque de l'optimisme et du courage que deux cents millions d'Américains se sont tournés, en ce 24 novembre d'Action de grâce. En Amérique, au moins, la nostalgie reste ce qu'elle était. Je crois même qu'elle n'a pas pris une ride.

MICHEL RENOUARD.

## ÉGYPTE

### Le juge et ses fantômes

*LES Egyptiens n'ont pas encore, comme les Britanniques, établi d'annuaire des fantômes, mais ils sont nombreux à croire aux esprits malins, djinns ou afrits (démons). Un magistrat très respectable, M Nabil Abderrahmane, président du tribunal de Zagazig, ville du delta du Nil, vient même de faire appel à la police pour chasser les djinns qui dévastaient sa résidence cairote.*

*Dans la maison du magistrat, abandonnée par sa famille épouvantée, les policiers découvrirent un amas de meubles et vaisselle brisés et constatèrent que même en leur présence des objets bougeaient et tombaient, tout seuls. Ils en conclurent que leur uniforme n'inspirait aucune crainte aux esprits et ils conseillèrent à M. Abderrahmane de faire lire des versets du Coran dans la demeure hantée. Le prophète Mahomet, dont la prière de l'aurore fut un jour interrompue par des djinns de Ninive, n'a-t-il pas consacré une sourate de vingt-huit versets aux djinns ? Le magistrat rétorqua que dès les premières manifestations des démons, survenues au lendemain du décès de sa belle-mère, laquelle était réputée avoir le don de communiquer avec l'au-delà, il avait eu recours aux services d'un lecteur du Coran, mais que sa venue n'avait éloigné les fantômes que durant six heures.* « Qu'à cela ne tienne » *répliquèrent les policiers,* « nous vous amènerons un grand cheikh ». *Ainsi fut fait et un officier de police du Caire a affirmé avoir vu une fumée blanche se former puis se dissoudre dans le salon du magistrat, comme dans* « Aladin et la lampe merveilleuse ».

*Depuis, les djinns ne se sont plus manifestés C'est du moins ce qu'affirment les journaux cairotes généralement bien informés.*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

## L'ATTENTE

### Mme Masse, otage à son tour

ASSISE au fond d'un canapé profond dans le salon de la résidence de l'ambassadeur de France, dont le jardin ouvre sur la majestueuse perspective de Queen's Drive, qui fait face à la lagune de Lagos, elle est épuisée, livide, à la limite de la crise de larmes.

Diminuée physiquement par une longue suite de veilles inquiètes, elle a pourtant conservé un très beau visage, très fin. Elle est loin de paraître ses quarante-deux ans. Silhouette menue, presque fragile, elle cherche une sécurisation qu'elle sait pourtant impossible à atteindre actuellement.

« *C'est grave*, dit-elle. *La radio a dit que Christian était retenu prisonnier à Lagos... Les nouvelles erronées sont dangereuses...* » Elle se force à sourire, sans y parvenir, pour être aimable et pour ne pas décourager son interlocuteur. Elle ne pense pas qu'il soit inutile que la presse parle de son fils enlevé depuis le 18 janvier « *dans la région du lac Tchad* » par un groupe de rebelles se réclamant du Front de libération national du Tchad. Mais elle considère que la façon dont la majorité des journalistes ont évoqué l'« *affaire Masse* » est néfaste pour la remise en liberté de l'otage. « *Je suis dépassée par tout cela* », répète-t-elle constamment. Elle met en avant ses réactions de mère, explique que si elle est au Nigéria depuis le 21 février, c'est qu'elle a le sentiment de se trouver ainsi plus proche de son fils. Elle admet cependant que si elle a pu recevoir deux lettres de son fils, datées du 21 janvier et du 10 février et déposées auprès du correspondant de l'Agence France-Presse à Lagos, elle n'a, de son côté, rien pu faire parvenir au prisonnier. La lettre qu'elle a déposée après le 10 février, auprès du journaliste qui sert de boîte postale bénévole n'a été réclamée par personne.

Elle souligne que l'on s'occupe de son fils à Paris et à Lagos. Elle apprend avec intérêt qu'à N'Djamena et à Niamey, les autorités sont en liaison étroite avec les gouvernements français et nigérian. Mais elle est à la limite de l'épuisement nerveux. Elle redoute les articles à sensation. Elle oscille, suivant les heures du jour entre l'espérance et le désespoir. Depuis deux mois, elle admet qu'il faut du temps, mais les yeux embués, elle ajoute : « *Le temps, c'est une notion très subjective... Et dans un cas de ce genre, le temps des parents est très long...* »

Elle est sensible à la chaleur de l'accueil que certaines personnes lui ont, ici, réservé. Elle goûte particulièrement l'affabilité de la femme de l'ambassadeur de France, en compagnie de laquelle elle passe quotidiennement de longues heures. Mais, même si elle le tait, elle ne peut pas ignorer que parmi les cinq mille personnes que compte la colonie française installée dans la capitale fédérale nigériane, beaucoup n'accordent que peu d'intérêt à son drame. Elle est consciente aussi que l'opinion internationale se lasse vite. Elle n'a pas oublié — elle — l'affaire Claustre, à propos de laquelle elle répète « *cela n'a absolument rien à voir* », sachant bien qu'il a fallu attendre près de trois ans pour que l'éthnologue, enlevée par le chef rebelle Hissène Habré retrouve la France. Alors, elle ne sait plus que faire. Elle souhaite partir pour retrouver son mari, resté dans la banlieue parisienne avec leur fille. Elle voudrait fuir les journalistes qui lui posent toujours les mêmes questions et ravivent ainsi ses blessures. Mais elle reçoit tous les reporters. Bouleversée, émouvante, otage à son tour...

PHILIPPE DECRAENE.

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 115 F | 210 F | 305 F | 400 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 265 F | 390 F | 575 F | 760 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 143 F | 265 F | 388 F | 510 F |
| II — TUNISIE | 180 F | 340 F | 500 F | 660 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

## RADIO-TELEVISION

# PLUS DE DEUX MILLIONS D'IMMIGRÉS REGARDENT « MOSAIQUE »

**Six millions de téléspectateurs d'après « le Film français ». Même si le chiffre paraît un peu gros aux yeux des responsables (rappelons qu'il y a un peu plus de 4 200 000 étrangers en France et qu'un sondage réalisé par la télévision en mai-juin 197 7donnait pour ceux-ci un taux d'écoute de 54 %), « Mosaïque », cette émission qui passe tous les dimanches matin sur FR 3 et qui s'adresse aux travailleurs immigrés dans leur propre langue, est de toute façon très écoutée.**

**Pourtant, cette émission populaire est aussi une émission controversée. Créée en décembre 1976 par M. Paul Dijoud, alors secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, lieu de conflits divers, elle vient de passer encore une fois à la suite de remaniements internes assez complexes, mais toujours sous la tutelle du ministère du travail, à un nouvel organisme, l'I.C.E.I. (Information, culture et immigration) récemment mis en place par l'actuel secrétaire d'Etat, M. Lionel Stoléru.**

**Une nouvelle équipe se charge depuis janvier de la conception et de la réalisation de « Mosaïque ». Son budget, qui n'a pas augmenté depuis l'an dernier (il est de l'ordre de 10 millions de francs, ce qui est dérisoire pour une année), devrait être accepté dans les jours qui viennent par le FAS (Fonds d'action sociale). Une occasion de regarder d'un peu plus près cette émission. Et de poser — aussi — quelques questions.**

# DIVERTISSEMENT SANS POLITIQUE

## ENTRE LA ZONE INDUSTRIELLE ET L'AUTOROUTE

*ENTRE la zone industrielle et l'autoroute, en plein terrain vague, au milieu des flaques de boue, il y a les quatre bâtiments de la cité de transit.*

*Quand on les a relogés là, c'était en principe pour six mois. Ça fait maintenant sept ans que les M... attendent un appartement où le chauffage serait suffisant, où les murs ne seraient pas « du carton ». Les M... ont quitté le Maroc en 1964, la plupart des enfants (six en tout) sont nés en France. Le père est peintre en bâtiment.*

*Comme dans les sondages, les M... regardent tous les dimanches « Mosaïque ». C'est la course le matin pour ne pas manquer le début de l'émission.* « C'est même un problème, *dit Mme M...* pour faire le marché et ensuite la cuisine ! » *Pourtant, c'est un véritable réquisitoire qui est dressé par toute la famille (*), chacun ayant son mot à dire, un reproche à faire.* « Ils parlent trop », « c'est trop superficiel », « on n'en retient rien », « on a l'impression qu'ils font ce qui leur plaît », « ce ne sera jamais une émission pour les travailleurs immigrés »... *Oui, mais alors pourquoi la regarder?* « On a besoin d'écouter notre langue », *dit la famille. Et puis on allume chaque fois* « avec un espoir »...

« Au début, il y avait une émission par pays, c'était bien, *explique une tante,* et *puis on a tout mélangé,* je pense qu'ils devraient consacrer un dimanche à chaque pays, ce serait moins fouillis. » « On voudrait plus de variétés aussi, *dit Aïcha, la fille aînée, vingt-deux ans,* mais pas des petits chanteurs, il faudrait inviter des vedettes comme Farid El Atrache, Nass El Ghiwane... » « Oui, les variétés, c'est un peu le dépliant publicitaire, *reprend Hamid,* c'est trop folklore. Et puis leurs questions n'ont aucun sens. S'il y a un chanteur engagé par exemple, eh bien ! on ne lui demande même pas pourquoi il est engagé, on lui pose des questions juste à côté : qui a fait la musique ? qui joue de la guitare ? »

*Les informations, c'est le point noir. Sans que ce soit* « politique », *les M... voudraient bien que, quand on traite un problème, on aille* « jusqu'au bout », *et qu'on parle un peu de la vraie vie des foyers, des cités comme ici, des gens* (« une fois c'était intéressant, ils ont montré une couturière »), *des droits des immigrés* (« le social fait trop social, c'est un peu : voilà ce qu'on fait pour vous »). *Les M... ont été particulièrement choqués par la manière dont on a parlé des mesures Stoléru en juin dernier* (« on n'en a dit que du bien, *explique Idriss,* ils n'ont jamais demandé à un ouvrier ce qu'il en pensait ! c'était presque de la publicité ! »). *Le petit dessin animé les a fait frissonner.*

*Les M... n'ont pas aimé récemment l'émission sur les femmes. On y voyait une jeune fille qui avait fui de chez elle.* « Ça donne le mauvais exemple », *a dit le père,* « c'est un cas particulier », *a dit la mère,* « c'est monter un truc en épingle », *a dit l'un des enfants. Les dernières émissions? Oui, ça a l'air de changer. Celle sur Idir?* « Ah ! celle-là était absolument très bien. » — C. H.

(*) En cela les M... ne correspondent pas au sondage qui donne un taux de satisfaction de 86 %.

DANS certaines familles portugaises, on ne fait plus le marché le dimanche. Les femmes arabes préparent le couscous un œil dans la cuisine, un œil sur le petit écran. A la cité de transit de Nanterre, les enfants ne bougent plus entre 10 heures et midi *Mosaïque* bouleverse les coutumes. C'est que l'émission répond à un besoin formidable.

Elle est la seule à s'adresser aux travailleurs immigrés dans leur propre langue, la seule à donner des informations sur leur pays, leur culture Pourtant, est-il normal d'en laisser la charge à un organisme d'Etat ? N'est-ce pas décharger la télévision de son rôle ?

Qui finance ? Question essentielle, là se situent les dépendances.

Sans se perdre dans l'histoire institutionnelle, il est important de rappeler comment et par qui fut créé *Mosaïque*, dans quel but. Cette production fait partie des émissions que le cahier des charges de FR 3 oblige à diffuser dans le cadre de la formation permanente, au même titre que les émissions fournies par le ministère de l'éducation ou par celui des universités.

A l'automne 1976, M. Paul Dijoud demande à trois réalisateurs, Tewfik Fares (cinéaste algérien, auteur des *Hors-la-loi*), Manuel Madeira (cinéaste portugais) et Antoine Bess (réalisateur français), de concevoir une maquette qui remplacerait la formule *Immigrés parmi nous*, première série d'émissions en langue étrangère fabriquée par le CEDIM (organisme dépendant du ministère du travail, financé en partie par le FAS). Diffusée un dimanche sur deux puis chaque dimanche sur FR 3, une demi-heure, puis une heure, *Immigrés parmi nous* s'était fixé comme objectif de faciliter l'adaptation des travailleurs immigrés à la vie française. Emission de service, elle donnait essentiellement des conseils pratiques.

*Mosaïque* se voulait différent. *Mosaïque* faisait partie de la politique culturelle mise en œuvre par le secrétaire d'Etat pour répondre aux demandes de plus en plus *fortes* des associations de travailleurs immigrés. Il s'agissait de faire face aussi à l'explosion d'une revendication qui risquait de s'affronter directement au pouvoir si elle n'était d'une façon ou d'une autre prise en compte. Besoin d'expression d'une population vouée jusqu'alors au silence, besoin de reconnaissance, d'existence. « *L'émission* Mosaïque *ne sera une réussite que si elle exprime la vie, l'ardeur et la réalité du monde de l'immigration* », disaient les réalisateurs en décembre 1976. Pour Manuel Madeira, « *il était clair que ces émissions devaient donner à quatre millions de travailleurs la possibilité de voir leurs problèmes exposés et traités avec objectivité* ».

### *Les ennuis commencent*

Informations pratiques et culturelles, conseils, mini-journal constitué par des documents venant des pays d'origine, chansons, musique... Les trois réalisateurs proposent un projet (le titre *Mosaïque* est alors déposé à la SACEM), qui est accepté par l'OCI (Office de promotion culturelle pour les immigrés), le budget est voté par le FAS et les ennuis commencent. De tous ordres L'équipe ne connaît pas le montant dont elle dispose, ni le nombre d'émissions qu'elle peut faire. Puis ce sont des pressions continuelles, Manuel Madeira parle de « *censure partout, tout le temps et à tous les niveaux* ».

« *Le succès de* Mosaïque *vient de ce qu'on est allé chez les immigrés, qu'on a filmé leur fête* », dit-il, mais cela ne saurait cacher pour lui l'essntiel, le fait qu'une émission dépende d'un organisme politique. « *La tutelle politique fait que ces émissions dès le début sont* déjà *différentes* ». Même si le secrétaire d'Etat n'entendait pas se servir de *Mosaïque* comme d'une tribune, le mode de production, les responsabilités intermédiaires, les différents moyens de contrôle, les censures et rapidement l'autocensure l'ont transformé, de fait, en quelque chose d'approchant. On n'a pas parlé de la réalité de l'immigration en 1977 Rien n'est jamais venu contredire la politique française en cette matière. Quand on sait les remous provoqués dans l'opinion par l'annonce des mesures Stoléru, on peut dire sans crainte qu'il y a eu des lacunes dans l'information. « Mosaïque *n'a jamais été autant le porte-voix du gouvernement qu'au mois de juin dernier* », dit Manuel Madeira (c'est à cette époque qu'il a appris que son contrat n'était pas renouvelé) : « *on est passé du jour au lendemain de la politique d'intégration à l'appel au départ qu'il frappait l'insulte, on a vu de petits films abominables, les gens ont été très choqués par cette information à sens unique* ».

La liste serait longue des sujets non traités par *Mosaïque*. Disons pour aller plus vite que l'émission était délibérément folklorique avec un barrage délibéré sur la dimension politique. En décembre, elle était devenue une simple émission de variétés.

### *Une évolution se dessine*

Et maintenant ? Il est un peu tôt pour faire le bilan de l'actuel *Mosaïque*. Le dimanche 29 janvier, par exemple, l'émission traite du 3e Festival des travailleurs immigrés. Elle ne l'avait pas fait les années précédentes. Interview (plus que brève) des responsables, petit reportage sur le gala d'ouverture. L'événement est couvert, mais tout un aspect du festival est escamoté. La conférence de presse où furent dénoncées les mesures Stoléru, le théâtre ouvrier qui raconte, dans le rire, la grande insécurité des immigrés, les débats et l'objet même de ce festival politique ont disparu. L'émission du 12 février sur les rencontres méditerranéennes organisées par l'INA est en revanche intéressante, l'émission du 5 mars sur le chanteur Idir, tout à fait remarquable. Mêlant l'interview et le reportage, soulevant des questions sur le show-business, elle pourrait donner des leçons aux émissions de variétés sur les autres chaînes. La rubrique cinéma aussi est bien faite, et il semble qu'il y ait (très récemment) une tendance à abandonner le ton bêtifiant et paternaliste adopté jusqu'alors par certain réalisateur.

« *Sans réduire la part du culturel, on veut donner des informations sociales et quotidiennes* », dit M. Boquillon, responsable de l'I.C.E.I. Avec son équipe (Jean-Luc Orabona, Jacques de Rive et Tewfik Fares), il a défini un certain nombre de thèmes, la condition des femmes, le sport, l'alphabétisation, la scolarisation, la santé, la deuxième génération des familles vivant sur une terre étrangères. Malgré les « trous » évidents une évolution se dessine. Jusqu'où peut-elle aller ?

« *Nous avons la responsabilité pleine et entière de la production* », dit Jean-Luc Orabona. Nous, c'est l'I.C.E.I., association régie par la loi de 1901, sous tutelle du ministère du travail. Responsabilité tout de même limitée si l'on songe aux réponses données par M. Boquillon à quelques-unes de nos questions. L'équipe choisit en effet ses sujets, mais à partir d'un contenu défini à l'avance avec le ministère. Celui-ci a un droit de regard sur l'émission, il visionne chacune des émissions (ainsi que FR 3).

Pourquoi ces « trous » dans l'information ? Pourquoi avoir enlevé toute la dimension politique du Festival des travailleurs immigrés ? « Mosaïque *n'est pas une tribune politique,* explique M. Boquillon. *En tant que manifestation politique, le Festival n'entre pas dans le cahier des charges de l'émission. En votant le budget, le conseil d'administration s'intéresse nécessairement aux grandes lignes. Un certain nombre de principes ont été émis. Mosaïque est une émission de service et de divertissement.* »

Mais alors, s'étonneront certains, pourquoi le ministre peut-il intervenir ? Parler de « l'aide au retour » ? « *L'aide au retour est une mesure administrative, on la traite en tant qu'information, sous un angle pratique.* »

Pas de politique... Il n'y aura donc pas de débats contradictoires à *Mosaïque*, on ne parlera pas des conséquences du durcissement de la politique d'immigration ni des problèmes quand ils deviennent trop graves, ce n'est pas prévu par le conseil d'administration du FAS qui finance (son président est M. Jacques Augarde, qui fut sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes en 1947-1948, sénateur de Constantine et maire de Bougie). Cette émission, qui s'adresse aux immigrés, n'appartient pas aux émmigrés. Elle appartient d'abord aux organismes qui la financent. Ce sont les immigrés qui alimentent pourtant le FAS, ils aimeraient bien que l'on parle un jour de la réalité, mais ils ne sont pas au conseil d'administration Peut-être un jour...

CATHERINE HUMBLOT.

## Une opération intéressante

Pour la troisième chaîne, *Mosaïque* est une émission financièrement intéressante La troisième chaîne passe avec l'I.C.E.I. une convention-type qui est reconduite d'année en année (les négociations sont en cours). Cette convention prévoit :

— *Que la chaîne s'engage à diffuser Spécial Mosaïque* (une demi-heure) et *Mosaïque* (une heure et demie) Elle loue son antenne à l'I.C.E.I., environ 40 000 F l'heure, qu'elle reverse en grande partie à TDF (FR 3 est donc programmateur et non diffuseur)

Depuis janvier, la troisième chaîne intervient en second titre comme « fabricant » ou « façonnier » Elle fournit les équipes, les prestations et le matériel technique : elle a en charge la totalité de la fabrication qu'elle fait payer à l'I.C.E.I FR 3 est donc producteur exécutif Un chef de production a d'ailleurs été nommé conjointement par la direction de l'I.C.E.I et de FR 3 (la section SYNAPAC-C.F.D.T. de l'I.C.E.I. s'est élevée contre cet accord, qui menace de licenciement quatre personnes travaillant à l'ancienne équipe de *Mosaïque*).

FR 3 est « juridiquement responsable » de *Mosaïque*, mais n'intervient pas, dit-elle, sur le contenu des émissions. « *Une fois le projet défini avec ses idées forces,* dit M. Barbedienne, chargé à FR 3 de négocier la convention, *nous n'intervenons pas si ce n'est à titre de conseiller* Elle visionne chaque émission avant sa diffusion

## SECRET DE L'INSTRUCTION SUR A 2

# Les malheurs de Mme le juge

PAUVRE Mme le juge ! elle cherche toujours à se montrer compréhensive envers les témoins qu'elle convoque ; elle se transporte sur les lieux et instruit des affaires qui pourtant lui échappent : « *Françoise Müller* » se soumet à la loi du milieu qui triomphe ; « M Bais » protagoniste d'un drame bourgeois, se suicide pour éviter l'inculpation ; « l'Innocent » sera abattu sur l'ordre de la police par un tireur d'élite.

Le quatrième dossier est épineux ; des terres ont été dévastées par le feu ; Mme le juge, qui soupçonne une importante société immobilière, mène l'instruction rondement, *en dépit des conseils* de prudence que lui prodigue le substitut du procureur de la République.

*On tend l'oreille !* La *fable* laisserait-elle entendre que le juge d'instruction n'agit pas seul, en toute indépendance, mais à la diligence du substitut et du procureur de la République, lui-même membre d'un corps hiérarchisé ? L'héroïne sera-t-elle dessaisie du dossier ? Déception ! c'est elle qui demande à s'en défaire, pour cause de « suspicion légitime » : le malfaiteur se trouve être malencontreusement une de ses connaissances... Avec ses conventions dramatiques stéréotypées, la télévision a une bien singulière façon de mettre en cause l'organisation judiciaire, même si certaines séquences se veulent, pour la mode, « contestataires ».

Si les affaires criminelles que Mme le juge instruit sont reléguées en toile de fond, le récit de sa vie quotidienne, en revanche, est prolixe en détails « attendrissants » : Mme le juge est « une femme comme les autres » Son fils, qui n'aime pas le métier qu'elle exerce et le lui fait bien sentir, lui cause bien du tourment Il est passionné de musique et elle s'inquiète de son avenir C'est à son chevalier servant, un ami dévoué, avocat de son état, qu'elle confie ses tracas, après chaque audition de témoin Ensemble, ils improvisent des dîners charmants. Mme le juge réussit les œufs brouillés...

Chemin faisant, on sera séduit par la performance de Simone Signoret, qui traverse ces épisodes d'un pas mesuré, consciente de la délicate mission qui lui a été confiée. On l'eût plutôt imaginée en juge fonceur, « à qui on ne la fait pas », voulant la vérité la plus criante possible

Mais dès que le regard de Claude Chabrol (porté, à l'inverse de celui des autres réalisateurs, vers le récit intimiste et insolite) se pose sur elle, son jeu, alors, prend de l'ampleur : c'est alors qu'aux prises avec la solitude dans les couloirs du Palais de justice, elle dresse le bilan de sa carrière : « *L'enceinte judiciaire est un endroit terrible, je voulais en faire un lieu plus clément* » Elle butte sur le cas d'un adolescent soupçonné de parricide, refuse de se rendre à l'évidence quand il avoue son crime, ne se résigne pas quand les experts psychiatres concluent à la « normalité » Elle se réfugie dans des fantasmes et rêve d'un monde en fête...

Seul Claude Chabrol apporte des nuances au récit hebdomadaire des malheurs de Mme le juge que nous propose Antenne 2 Edouard Molinaro, Claude Barma, Nadine Trintignant et Philippe Condroyer un ont réalisé les divers épisodes sur des scénarios d'Alphonse Boudard, Pierre Dumayet, Patrick Modiano, Mariette Condroyer, d'après l'idée originale d'un chroniqueur judiciaire à Radio-Monte-Carlo.

ÉVELITA MOOD.

★ A partir du samedi 11 mars, A 2, 20 h 35

## *UN MÉDIUM EN FEUILLETON*

# La course au trésor de Raoul Sangla

*PARCE que Mamma Rosa, adepte inconditionnelle des loukoums et de Verdi, est talonnée par les traites de son pâtissier, une montgolfière s'élève au-dessus de la maison de Radio-France Dans le burlesque, la causalité n'est admissible que fantaisiste L'action tend vers un improbable événement, une rencontre du type machine à coudre-parapluie-table de dissection, qu'il s'agit d'inscrire dans une chaîne de déraisons qui lui confèrent la nécessité. Ainsi, dans* la Farce du destin, *des ingrédients pour l'envol de la montgolfière : une tribu de monte en l'air au petit pied, un opéra massacré, un professeur d'histoire amoureux fou de la tête de la princesse de Lambalie, un bijou ésotérique, un oncle d'Amérique technocrate du crime, et un fragment de l'inépuisable trésor des Templiers.* Entre la Bande à Bonape, *d'Henri* Viard, *et* l'Homme sans visage, *de Georges Franju,* la Farce du destin *propose cinq heures de délire feuilletonnesque, à l'usage des amateurs de bouffonnerie. Genre qui, on le sait, a les mêmes attributs que la langue d'Esope..*

*Farce, ici, peut se prendre au sens propre : celui des livres de cuisine. Le destin ne se digère bien que farci d'amuse-gueules. Avant d'entreprendre la conquête du pactole, la famille Blancard célèbre son opulence future en ingurgitant une monumentale Maison de la radio en pâtisserie Rêve secret de bien des réalisateurs : manger le pouvoir qui les tient au ventre, ou au moins son symbole*

*Inaugurée par un fric-frac à la S F.P (Société de financement et de promotion), l'aventure ne pouvait se poursuivre qu'à la maison mère, dragon lové sur le fabuleux trésor des Lambalie. Avec son architecture symptomatique, en forme de nombril du monde, Sangla s'en donne à cœur joie : il la sonde des cheminées au parking. Poursuivie par deux huissiers patibulaires, la bande à Mamma endosse tous les rôles protocolaires pour fouailler les intestins de l'audiovisuel : accessoiristes, archivistes, peintres, cinéastes, serveurs, spéléologues, les Blancard patinent dans les couloirs, poussent les portes interdites aux visites guidées, s'engouffrent dans les tuyaux d'aération. L'envol de la montgolfière se double d'une escalade vertigineuse de la face sud de la tour centrale par deux alpinistes culturels...*

*Pour réussir un feuilleton burlesque, il faut savoir sacrifier à la vitesse : les situations, les déséquilibres, doivent s'accumuler sans laisser au spectateur le loisir de se retirer du jeu Sur ce terrain, le film de Sangla (sur un scénario de Jean-Charles Lagneau, d'André-S Labarthe et de lui-même) connaît quelques ratés Il s'essouffle parfois dans les pantalonnades, achoppe sur des temps morts, ménageant un regard critique que le genre supporte mal Comme dans les récentes « sanglades », le plan-séquence cher au réalisateur avoue ses limites à côté de ses vertus Elles sont d'autant plus difficiles à masquer sur une durée de cinq fois soixante minutes (le projet initial était destiné à la « tranche » quotidienne de treize minutes à 19 h 45)*

*Pourtant la comédie l'emporte, surtout lorsque Sangla, peut-être le meilleur spécialiste du « direct », se mêle de jouer avec les « trucs » qui forment le code du spectacle télévisé*

*Le b-a ba, d'abord en ces temps de campagne électorale, on a pu voir la différence entre les techniciens entraînés, spécialistes de l'impromptu préparé et les apprentis sorciers qui ne savent où cacher leurs mains et déchiffrent maladroitement leur texte qui vient du cœur. Regarder la France au fond des yeux, c'est fixer un cube de ferraille monté sur pied. Dans* la Farce du destin, *la supercherie est avouée et les acteurs y vont de leur petit bonjour à la caméra qui n'est pas la France. Mais il leur arrive aussi, comme Lazlo, de bafouiller leur texte et de le reprendre mot à mot. Plus sophistiqué, le coup du téléphone, dont les fans du journal télévisé ont l'habitude Au milieu de l'émission, le journaliste s'abstrait soudain, entreprend un monologue d'onomatopées avec le combiné : suspense... Y a-t-il vraiment quelqu'un au bout du fil ? Le téléphonomane de* la Farce du destin *ne cesse d'appeler une mythique Muguette que l'on ne verra jamais, dont on n'entendra pas la voix et qui mobilise l'attention en pleine action.*

*Sangla s'acharne à décoller l'image du son, à jouer le jeu interdit du hors champ : ne pas montrer ce qu'on entend, ne pas laisser entendre ce qui fait dresser l'oreille Le feuilleton est aussi une petite cure de désintoxication, qui aurait pu aller plus loin dans ce sens. Tout n'y baigne pas dans l'huile de la perfection : les caprices des objets perturbent les scènes, le décor conserve un peu de cette sauvagerie que le montage s'empresse systématiquement d'effacer et les acteurs succombent parfois au fou rire...*

XAVIER DELCOURT.

★ A partir du lundi 13 mars, A 2, 21 h 55

# RADIO-TELEVISION

## La campagne officielle

Les émissions de la campagne officielle sur les ondes sont diffusées simultanément par les sociétés TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, du mardi 14 mars au vendredi 17 mars, à 20 h. 35, *soit pendant quatre émissions* antérieures au second tour de scrutin.

Les porte-parole de la majorité *et ceux de l'opposition* disposent chacun de onze minutes d'antenne quotidienne et de douze minutes le dernier jour. Une durée de cinq minutes d'antenne est accordée à chacune des formations non représentées à l'Assemblée nationale, mais habilitées à s'exprimer sur les *ondes*.

Toutes ces formations s'expriment avant le second tour de scrutin dans l'ordre suivant :

**MARDI 14 MARS**

Rassemblement pour la République (sept min.) ; Union pour la démocratie française (quatre minutes) ; parti socialiste et radicaux de gauche (six min.) ; parti communiste (cinq min.) ; Démocratie chrétienne (cinq *minutes*) ; *Front* autogestionnaire (cinq min.) ; Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (cinq min.).

**MERCREDI 15 MARS**

Lutte ouvrière (cinq min.) ; *Ligue communiste révolutionnaire* (cinq min.), Action républicaine indépendante et libérale (cinq min.), parti communiste (quatre min.) ; parti socialiste et radicaux de gauche (sept minutes) ; Union pour la démocratie française (cinq min.) ; Rassemblement pour la République (six min.).

**JEUDI 16 MARS**

Rassemblement pour la République (sept min.) ; Union pour *la démocratie française* (quatre minutes) ; parti socialiste et radicaux de gauche (six min.) ; parti communiste (cinq min.) ; Centre national des indépendants paysans (cinq min.) ; Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et groupements de défense (cinq minutes) ; *Mouvement des démocrates* (cinq min.)

**VENDREDI 17 MARS**

Collectif Ecologie 78 (cinq minutes) ; *Parti des forces nouvelles* (cinq min.), parti communiste (cinq min.) ; parti socialiste et radicaux de gauche (sept minutes) ; Union pour la démocratie française (cinq min.) ; Rassemblement pour la République (sept min.).

## Les soirées électorales

Plusieurs chaînes conjugueront leurs *efforts pour donner ensemble* les résultats du premier et du second tour de scrutin aux soirs des 12 et 19 mars. En direct de la salle des fêtes de l'hôtel de Lassay, Antenne 2 et Europe 1 difuseront en permanence le même programme de 18 h. 30 à 23 heures. De leur côté, France-Inter et FR 3 *collaboreront* pour présenter en commun, dès 20 h., les moments les plus importants de ces soirées. TF 1, pour sa part, fera cavalier seul, de 19 h. 45 à 2 heures du matin aux soirs des deux tours de scrutin.

● **Sur TF 1**

MM. Christian Bernadac et Patrice Duhamel présentent les soirées électorales à partir de 19 h. 45. Dès 20 heures, une première estimation de la SOFRES en pourcentage de voix est donnée au soir du premier tour, et *à la même heure une* évaluation des résultats nationaux en sièges est communiquée au second tour. Les premiers débats réunissant les personnalités politiques sur le plateau sont prévus vers 20 h. 15. L'opération « résultats à la demande » permettra aux téléspectateurs de connaître (en appelant dès 20 h. 30 le 555-91-11) les résultats dans leur circonscription.

Un réseau important de liaisons directes et permanentes sera établi avec les quarante envoyés spéciaux de TF 1, répartis à Paris (au ministère de l'intérieur, à l'hôtel Matignon, à l'Hôtel *de Ville et aux sièges des* grands partis politiques), ainsi que dans les principales villes de province.

● **Sur Antenne 2 et Europe 1**

Depuis la salle des fêtes de l'hôtel de Lassay, transformée en studio pour la circonstance, MM. Jean-Pierre Elkabbach et Etienne Mougeotte présentent les soirées électorales, dont la *partie variétés est animée par* M. Jacques Chancel. Dès 20 heures, au premier tour de scrutin, l'« opération estimation » réalisée par C.I.I. Honeywell-Bull donne le pourcentage en voix de chacune des grandes familles politiques. Le plus tôt possible, au soir du second tour, sera communiquée la composition de la nouvelle Assemblée nationale. Les premières réactions des personnalités politiques arrivent en duplex dès 20 h. 15. Les principaux leaders politiques se réunissent vers 21 h. 15 autour d'une « table ronde ». Une estimation par régions, enfin, est fournie vers 22 *heures*. *Six Français*, trois femmes et trois hommes, interviennent tout au long de ces deux soirées pour poser des questions aux journalistes, commentateurs et responsables politiques.

Les résultats annoncés et commentés seront « visualisés » par divers tableaux animés, sur des cartes apparaîtra l'évolution des voix par rapport aux précédentes élections législatives. Un dispositif spécial indiquera la progression respective des formations de la majorité et de l'opposition.

La coordination des soirées est assurée par M. Bruno Dalle pour Europe 1 et M. Pierre-Henri Arnstam pour Antenne 2. La réalisation télévisée est confiée à M. Jean Cazenave.

● **Sur FR 3 et France-Inter**

Les rédactions de FR 3 et France-Inter, réunies au studio 102 de la Maison de la radio, présentent en commun à partir de 19 h. 55 les résultats des élections législatives aux soirs des 12 et 19 mars.

A partir de 19 h. 35, simultanément sur France-Inter et FR 3, l'antenne est confiée à MM. Jean Lefèvre (pour *Radio-France*) et Claude Lefèvre (de FR 3). Coup d'envoi à 20 heures avec une première estimation de la *SOFRES, exclusivement diffusée* sur France-Inter. L'analyse de ces chiffres est immédiatement donnée sur les deux chaînes. FR 3 procède à partir de 20 h. 15 et durant dix minutes aux premiers des vingt-deux décrochages régionaux organisés par le concours des bureaux régionaux d'information alors que la chaîne de radio multiplie, grâce à ses envoyés spéciaux, les résultats, les estimations nationales, ainsi *que celles de dix circonscriptions* « tests ». Une synthèse commune est prévue pour 21 h. 15, suivie à 21 h. 35 d'un second décrochage FR 3, et sur France-Inter d'une série d'interventions des envoyés spéciaux.

Le premier débat des leaders *politiques* a *lieu à 22 h.*, il ne dure que jusqu'à 22 h. 30 sur FR 3, qui s'en remet alors, pour la dernière fois, à ses rédactions *régionales pendant une demi-*heure. La discussion se poursuit sur France-Inter, entrecoupée de résultats, de réactions sur dépêches et des évaluations de la SOFRES.

La deuxième synthèse est confiée à France-Inter, à 23 h., *la radio* étant jusqu'à *0 h. 30* la seule à poursuivre la communication des résultats, accompagnés de discussions et de pronostics. C'est à la fin du film programmé au « Cinéma de minuit » que FR 3 rejoint l'antenne pour une dernière synthèse établie par M. Claude Guillaumin. Veillée jusqu'à 2 heures du matin.

Notons que, en vertu d'un accord établi avec Télé-diffusion de France et avec l'Agence France-Presse, les journalistes de FR 3 utilisent pour la première fois le procédé Antiope qui permet l'indication instantanée sur l'écran des résultats provenant de l'A.F.P. (« Service élections » de Radio-France au 524-70-00.)

● **Sur R.M.C.**

*Dès 20 heures*, les 12 et 19 mars, Radio-Monte-Carlo est en mesure de communiquer les scores des principales formations politiques, grâce au concours de Harris-France. La priorité est donnée aux résultats des régions de sa zone d'écoute. En direct du journal *Sud-Ouest*, à Bordeaux, une équipe R.M.C. donne les résultats des premier et second tours de scrutin. La même opération est organisée en direct du quotidien *le Progrès de Lyon* ; sur simple appel téléphonique (au 37-53-11), les auditeurs peuvent obtenir les résultats de tous les départements de la région Rhône-Alpes, détaillés et analysés par l'agence Aigles et des étudiants de l'Institut d'études politiques. Une permanence de R.M.C. est également assurée à Toulouse et à Nice. En direct des studios parisiens, les soirées élections sont présentées par MM. Jean-Luc Gallini, Pierre Pellissier et Roland Cayrol. Deux grands débats politiques sont prévus à 22 heures et à 24 heures, auxquels participeront les *représentants des principales* formations politiques.

● **Sur R.T.L.**

M. Jean-Marie Cavada présente les résultats de 20 heures à 1 heure du matin. Une première estimation du score des grandes familles politiques est donné dès 20 heures par C.I.I. Honeywell-Bull, qui assure également la même opération pour Antenne 2, et Europe 1. R.T.L. a prévu de plus de donner une estimation spécifique des résultats des huit *circonscriptions-clés*. Dès 20 h. 15 *au premier tour, il sera indiqué* si les différentes personnalités politiques de ces *circonscriptions* sont élues au premier tour ou en ballottage. La même opération sera réalisée le 19 mars, à l'échelon national et pour les huit circonscriptions vedettes, à la différence qu'au second tour c'est le nombre de sièges obtenus par les différents partis et le nom du député pour les circonscriptions-clés qui seront *communiqués*. M. Michel Leblanc assure la réalisation de cette opération pour R.T.L.

● ***Sur Sud-Radio***

En direct du studio de Toulouse, MM. Thierry Bernard et Jean-Marie Ferrand présentent les soirées électorales. Dès 20 heures, une première fourchette d'estimation nationale est donnée par Harris-France. Sous une bulle installée place Occitane, à Toulouse, les invités de Sud-Radio suivent les résultats régionaux et nationaux sur *un tableau géant*. Des débats sont prévus entre les candidats des diverses circonscriptions de Toulouse animés par M. Christian Granger. La partie artistique est assurée par M. Philippe Castanet.

Les résultats sont également centralisés aux bureaux de Sud-Radio de Bordeaux, de Montpellier, de Marseille, d'Agen, de Tarbes et de Perpignan. D'autres liaisons sont prévues avec les *chefs-lieux de chaque département* de la *zone d'écoute*, pour les résultats locaux.

A Paris, en direct du studio T.B.S. *Radio, rue Boileau*, MM. Christian Galland et Jean-Marc Sylvestre reçoivent les leaders des grands partis politiques. Une liaison avec le ministère de l'intérieur et les sièges des partis politiques est établie en permanence.

## Les films de la semaine

● **SUR UN ARBRE PERCHÉ, de S. Korber. — *Dimanche 12 mars, TF 1, 17 h. 45.***

Une bonne idée de départ soutenue par un style pittoresque assez bien venu. Mais quand le scénario s'étire et vire à l'étude de mœurs la patte de Serge Korber se fait *plus lourde et on cesse* de rire bien que Louis de Funès continue ses grimaces.

● **SABATA, de Frank Kramer. — Dimanche 12 mars, FR 3, 23 h.**

Lee Van Cleef est un aventurier plein d'humour dans un « western-spaghetti » qui a, au moins, le mérite de ne pas se prendre au sérieux comme ceux de Sergio Leone. Un certain style baroque des décors et des images.

● **LE COUTURIER DE CES DAMES, de Jean Boyer. — Lundi 13 mars, TF 1, 20 *h.* 30.**

Le comique vaudevillesque des années 30, perpétué dans les années 50 par un artisan sans prétentions. Scènes de ménage et quiproquos autour d'une maison de couture. Fernandel est marié à Suzy Delair *et on ne* s'ennuie pas avec eux !

● **HOMBRE, *de Martin Ritt.* — *Lundi 13 mars*, FR 3, 21 h. 10.**

Sur les pistes habituelles du western, Martin Ritt lance un Blanc élevé chez les Apaches et ayant adopté les mœurs indiennes (Paul Newman joue le rôle d'une façon très *intense*) *pour dénoncer le* racisme et les crimes que peut provoquer la passion de l'argent. Des scènes psychologiques appuyées, une certaine lenteur, gâtent un peu une réalisation plus efficace dans les séquences d'action.

● **GUERILLAS, de Fritz Lang. — *Mardi 14 mars, FR 3, 21 h. 10.***

Exalter en 1950 — année où les troupes américaines allaient intervenir en Corée — la libération des Philippines dans les années 40 grâce à un héros venu des Etats-Unis pour combattre *les Japonais*, cela avait sûrement pour les producteurs une signification autre qu'historique. Pour Fritz Lang, ce fut l'occasion de rétablir sa situation à Hollywood. Mais ni meilleur ni pire que les autres films de guerre de l'époque, celui-ci n'est, en tout cas, pas digne de lui.

● **CASABLANCA, de Michael Curtiz. — *Mercredi* 15 mars, FR 3, 21 h. 10.**

Propagande (1942) en faveur de la résistance au nazisme et à la police vichyssoise Casablanca en studio et un patriotisme de circonstance. Oublions cela. C'est, *en fait, un film sur le* romantisme du souvenir et des amours brisées, un grand mélodrame sentimental avec des personnages à la dérive, où Humphrey Bogart rencontre et aime Ingrid Bergman et berce sa nostalgie d'un air joué au piano (*Play it again, Sam !* répètent depuis les cinéphiles !) Michael Curtiz a créé magnifiquement l'émotion de l'aventure romanesque *à cœurs perdus*.

● **MIRACLE A MILAN, de Vittorio de Sica. — Jeudi 16 mars, A 2, 21 h. 20.**

La bonté et la gentillesse peuvent-elles changer une *société* où les pauvres sont opprimés par les riches ? Délaissant le « néo-réalisme », Zavattini et de Sica posaient cette question en faisant passer le merveilleux et une sorte de spiritualité franciscaine dans la vie quotidienne d'un bidonville milanais. Cette incursion du réalisateur de *Sciuscia* et du *Voleur de bicyclette* dans la fable poétique fut diversement jugée à l'époque et fit même l'objet d'attaques politiques. On sera aujourd'hui plus sensible à l'humour du propos, à un style qui se rattache à tout un courant de la « comédie *italienne* ». C'est une œuvre importante dans la carrière — inégale — de Vittorio de Sica.

● **MALPERTUIS, de Harry Kumel. — Jeudi 16 mars, FR 3, 21 h. 10.**

Un port flamand, une demeure où s'affrontent des personnages, détenteurs d'un fantastique secret. La délirante histoire imaginée par Jean Ray a trouvé en Harry Kumel (réalisateur belge des *Lèvres rouges* où Delphine Seyrig jouait une femme-vampire) un illustrateur appliqué. Décors inquiétants, mouvements de caméra très *élaborés*, *images p'astiquement* séduisantes. Il n'y a là qu'un baroque de surface. Mais ce film donne envie de retrouver les sortilèges de Jean Ray, à la lecture.

● **A TRAVERS LE MIROIR, d'Ingmar Bergman. — Vendredi 17 mars, A 2, 23 h. 40.**

Premier film d'une trilogie (où viennent ensuite *les Communiants* et *le Silence*) qui fit, au début des années 60, redécouvrir Bergman, alors victime des fluctuations de la mode parisienne. Quatre personnages dans une île, méditation sur la solitude intérieure et le manque d'amour, interrogation sur l'existence de Dieu à travers les visions d'Harriet Andersson en proie à la schizophrénie. Réalisation magistralement dépouillée, détresse humaine qui cherche un apaisement, envoûtement des visages baignés de lumière glauque. Une œuvre fondamentale de Bergman entrant dans la maturité. Mais c'est la trilogie entière qu'il faudrait voir — revoir.

● **LE BOURGEOIS GENTIL MEC, de Raoul André. — Dimanche 19 mars, TF 1, 17 h. 30.**

Une sorte de démarquage du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière, à l'époque mo*derne. Ç'aurait pu être drôle*. C'est bête et sinistre, malgré de bons acteurs. Un exemple du pire cinéma comique français.

● **UNE FILLE TRES AVERTIE, de Charles Walters. — *Dimanche 19 mars, FR 3, 23 h.***

Shirley MacLaine, arrivée de sa province, cherche, à New-York, un mari fortuné. Grâce à elle et à la réalisation pétillante de Charles Walters, cette comédie américaine d'il y a vingt ans, *reprenant un thème souvent* traité, n'a rien perdu de son charme. Mais que pèsera ce charme auprès des téléspectateurs le soir des résultats définitifs des élections législatives ?

● ***LA FOLIE DES GRANDEURS, de Gérard Oury. — Lundi 20 mars, FR 3, 20 h. 30.***

Yves Montand a remplacé Bourvil (qui venait de mourir) auprès de Louis de Funès dans cette parodie de *Ruy Blas*, de Victor Hugo. Du coup, le comique du film s'en est trouvé modifié, par rapport au *Corniaud* et à *la Grande Vadrouille*. Mais la performance de Montand est indiscutable. Avec un budget colossal, Gérard Oury a pu fignoler ses gags et soigner la reconstitution historique. Pourquoi, d'ailleurs, refuser le luxe dans un divertissement populaire ?

## Écouter-voir

● **Téléfilm : NE PLEURE PAS. — Mercredi 15 mars, TF 1, 21 h. 15.**

Tiré du roman du même nom, *Ne pleure pas*, de Guy Lagorce, ce film TV de Jacques Ertaud, le réalisateur de *la Mort d'un guide*, est destiné à la fois au grand et au petit écran. Il sera présenté le jeudi 16 mars en soirée de gala et dès le lendemain dans les salles de cinéma. Contrairement à ce qui s'est passé pour *le Crabe tambour*, également coproduit par TF 1 et d'abord réservé au circuit commercial, cette tentative, surprenante à première vue, de réserver à la foule des téléspectateurs la primeur d'un film distribué ensuite dans la foulée, devrait dans l'esprit de ses promoteurs (TF 1, la S.F.P. et la société Gaumont) aider à résorber la crise télévision-cinéma.

Héros agressif et nerveux de cette histoire d'amour et de tendresse entre deux frères, Sylvain Joubert, l'aîné, *futur vétérinaire, trouve* dans la boxe amateur un exutoire à la violence souvent incontrôlée de son caractère. Son cadet — treize ou quatorze ans — lui colle aux talons avec la fidélité *émerveillée d'un jeune chiot* beaucoup plus proche de son aîné que de ses parents, des « intellectuels de gauche », objets de dérision agacée de la part de ce dernier.

Pris par hasard dans une manifestation écologiste, victime d'un coup de matraque au cours d'une bousculade policière qui le laissera paralysé à vie, Sylvain Joubert, *merveilleux* interprète d'un rôle difficile et ambigu, cherchera chez Charles Vanel, son grand-père, puis auprès du petit Xavier Labouze, un remède définitif à sa situation insupportable. — C. S.

● **Rediffusion : LES AVENTURES DE PINOCCHIO. — Mardi 14 mars, TF 1, 14 h. 30.**

Le conte de l'écrivain florentin Carlo Lorenzini, dit Collodi, paru en 1883, est *aussi célèbre en Italie que l'est Alice au pays des merveilles* en Angleterre. Dans son feuilleton en six épisodes de cinquante-cinq minutes — déjà diffusé à la télévision française en 1972 et *1973*. — *Luigi Comencini en a détourné* la morale conformiste. Pinocchio, le pantin de bois, était élevé dans la nécessité d'être un enfant sage. Une « bonne fée » lui apprenait à se plier aux règles édictées par les adultes et la société. Pour sa récompense, il était transformé en vrai petit garçon.

Luigi Comencini a changé tout cela. *Pinocchio, petit garçon dès le début*, redevient pantin chaque fois qu'il se montre désobéissant et rebelle. La fée bleue (interprétée par Gina Lollobrigida) est pédante, ennuyeuse. Elle représente la morale bourgeoise qui dresse les enfants. Et Pinocchio (Andrea Balestri) est un jeune contestataire préférant sa liberté aux « avantages » *apportés par cette éducation. Il apprend* à aimer et à choisir, en définitive, son vrai père, le pauvre menuisier Gepetto (Nino Manfredi).

*Les enfants qui ont vu ce feuilleton* ont bien compris que Comencini était de leur côté. Ils ont fait un succès à une nouvelle morale qui prône la liberté, la joie de vivre et le rêve, autant qu'aux *aventures merveilleuses du conte* et à la reconstitution réaliste d'une Toscane rurale où l'on souffrait du froid et de la faim.

De plus, c'est avec ce feuilleton qu'on s'est enfin rendu compte en France que Luigi Comencini était un grand cinéaste. Cette reprise intervient au moment où le public des salles de *cinéma découvre, avec* émotion cet admirable film, *l'Incompris*, où l'enfance se trouve affrontée à l'effritement de la famille traditionnelle et à la mort. *Pinocchio*, c'est l'aboutissement d'une thématique : l'espoir d'autres rapports entre l'enfant et la société. — J. S.

● **POESIE ININTERROMPUE : Pierre Klossowski. Du 14 au 19 mars, France-Culture.**

Depuis vingt-cinq ans, l'œuvre de *Klossowski se place sous le signe* d'un nom unique : Roberte. Roberte corps convoité qui ne cesse de se donner à qui la refuse, de se refuser à qui la désire. Mais Roberte, aussi, figure de la pensée, entité inventée par un théologien hérétique qui voisine dans la cosmogonie de l'auteur avec Baphomet, divinité noire des Templiers, et Diane, la vierge souillée au bain par le regard d'Actéon. Klossowski est un penseur secret, ignoré du grand public, mais dont l'influence est considérable — comme celle de Blanchot — sur les écrivains et les philosophes contemporains. Une sorte d'anti-Kant enfanté par le Moyen Age, doublé d'un romancier dont l'écriture a la fulgurance et la précision de celle *de* Sade ou de Bataille.

Si Klossowski sort de sa retraite, nous le devons à la sortie prochaine *sur les écrans de la Révocation de l'édit de Nantes*, adaptation du premier volume des *Lois de l'hospitalité*, la trilogie de Roberte. C'est une occasion rare d'entendre sa voix sur les ondes.

X. D.

Samedi 11 mars

SUPER SKATE
le dernier 45 t de
RIKA ZARAI

Dimanche 12 mars

Lundi 13 mars

Mardi 14 mars

Mercredi 15 mars

Petites ondes - Grandes on

## Samedi 11 mars

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (France Gall); 21 h. 30, Série américaine : Serpico (L'Indien); 22 h. 20, Téléfoot.

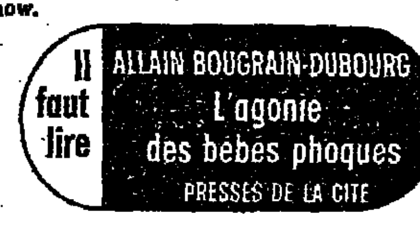
### CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série policière : Madame le juge (première partie : Le dossier de Françoise Müller), réal. E. Molinaro, avec S. Signoret, N. Delon).

(Lire notre article page 13.)



22 h. 10, Question sans visage (avec Jacques Dufilho) ; 22 h. 55, Variétés : Norman Wisdom show.




### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission : Spectacle des Ballets de l'Opéra de Marseille avec Roland Petit (coproduction FR 3 Marseille et les Ballets de Marseille).

*Barres parallèles, de Miles Davis, avec Rudy Bryans, le Loup, d'Henri Dutilleux (argument de Georges Neveux et Jean Anouilh; décor : Carzou); Formes, de J.-S. Bach, et Variations chromatiques, pour le centième anniversaire de la mort de Georges Bizet. Une réalisation de Dirk Sanders.*

21 h. 35, Magazine .. Aspect du court métrage français : Du côté de Naar de mer et Jules Verne.

### FRANCE-CULTURE

20 h., « Sur la route de Talpa », de J. Rulfo. Nouvelles traduites de l'espagnol et adaptées par M. Levi-Provençal. Avec H. Gignoux, J. Pemeja, R. Favery, et « Lucas Lucatero », avec J. Topart, L. Bellon, M. Sarcey, réalisation G. Godebert ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie : C. Vigée.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival Couperin à Chaumes-en-Brie : « Amusements de chambre » (G. Michon) ; « la Victoire » (A.-L. Couperin), « Sonate n° 2 » (Boismortier), « Vingt-sixième ordre » (F. Couperin), « Concerto n° 3 » (M. Corrette), « Air de musette » (Campra), par G. Castier et H. Gremy-Chauliac, et concert à l'Athénée par le Quatuor de Moscou : « Deuxième Quatuor en ré majeur » (Borodine), « Trois Pièces pour quatuor » (Stravinski), « Andante cantabile » (Tchaïkovski) ; 23 h., En direct du Festival du son... Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... Récital Irina Arkhipova, avec I. Guseinikov, piano : Grieg, Tchaïkovski.

## Dimanche 12 mars

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Émissions religieuses et philosophiques : 12 h., Bon appétit ; 12 h. 30, Eurovision : Grand concours de la chanson française 1978.

13 h. 28, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h., Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton français : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

17 h. 45, FILM : SUR UN ARBRE PERCHE, de S. Korber (1970), avec L. de Funès, G. Chaplin, O. de Funès, A. Sapritch et H. Meyer.

*Un homme d'affaires est coincé avec deux passagers dans sa voiture accrochée à un arbre au flanc d'une falaise.*

19 h. 25, Les animaux du monde.

A partir de 20 h., Spécial élections (résultats du premier tour).

(Lire page 14.)

### CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : Concerto pour piano n° 2, de Beethoven ; 12 h. 5, Blue jean ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Les Muppet ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre ; 19 h., Stade 2.

A partir de 20 h., Soirée élections législatives.

(Lire page 14.)

### CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 20, Documentaire : Versailles, le palais, temple du Roi-Soleil (reprise de l'émission du 10 mars) ; 17 h. 15, Espace musical : le Requiem, de Verdi ; 18 h. 10, Cheval, mon ami ; 18 h. 35, Plein air ; 19 h. 5, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 20, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

19 h. 55, Soirée électorale (ouverture).

(Lire page 14.)

20 h. 25, Dramatique : L'enfant du péché ou Les malheurs de Marie l'Alsacienne, de M. Sarfati, avec D. Gueble, A. Pomarat, P. Bru, réal. P. Planchon (prod. FR 3 Alsace).

21 h. 15, Soirée électorale (résultats).

(Lire page 14.)

22 h., FILM (cinéma de minuit) : SABATA, de F. Kramer (1969), avec L. Van Cleef, W. Berger, F. Ressel, L. Veras, P. Sanchez, G. Rizzo, A. Gradoli.

*Un aventurier est l'adversaire rusé d'un riche propriétaire et de fonctionnaires qui ont organisé le vol d'une banque.*

23 h. 40, Soirée électorale (suite).

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie*, avec C. Vigée (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Les Egarements du cœur et de l'esprit », de G. Bray, d'après Crébillon fils, avec Y.-M. Maurin, F. Cristophe, F. Bouffard, réal. C. Roland-Manuel ; 16 h. 5, Hommages - Citations - Collages... présence du passé dans la musique contemporaine : Malipiero, Eben ; 16 h. 45, Conférence de carême ; 17 h. 35, Rencontre avec Maurice Clavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, *Le cinéma des cinéastes*.

20 h., Poésie ininterrompue, avec C. Vigée ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique : « Harry Partch... Second Partch » (Harry-Caux), par D. Caux ; 21 h., Résultats des élections législatives ; 23 h. 30, Black and Blue ; 23 h. 55, Résultats des élections législatives.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Gounod, Satie, Milhaud ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 10 h., En direct du Festival international du son ; 11 h., Concert du dimanche au Théâtre d'Orsay, avec M. Maisky et D. Hovora : « Sonates », de Chopin et de Brahms ; 12 h., Des notes sur la guitare : Giuliani, Magnini, Tedesco ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « le Philosophe de campagne », de Galuppi, livret de Goldoni ;

13 h. 45, Jour J 77 : « la Noce champêtre » (J. Hotteterre) ; 14 h., En direct du festival du son... La tribune des critiques de disques : « la Traviata » (Verdi) ; 17 h., Programme de M. Soumagnac : Grétry, A. Jardin, Delayrac, Gounod ; 17 h. 30, Quotidien musique ; 19 h., Musiques chorales : ensemble « Pro Cantione Antiqua » ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert de Nigel Rogers, ténor, et William Christie, clavecin... Madrigaux et airs de cour italiens, français et anglais : Monteverdi, S. d'India, C. Saraccini, Lully, L'Affilard, Rossi, Purcell ; 22 h., France-Musique la nuit... Futiles années folles ; 23 h., Musique de chambre : Chausson, Franck ; 24 h., Résultats des élections législatives ; 0 h. 15, Musiques de grands chemins : Purcell, Schubert, Mahler, Riley, Bob Dylan, J. Baez, K. Heat, A. et W. Guthrie.

## Lundi 13 mars

### CHAINE I : TF 1

7 h. 30, Spécial élections ; 10 h. 30, Emission pédagogique.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, FILM : LE COUTURIER DE CES DAMES, de J. Boyer (1956), avec Fernandel, S. Delair, F. Pasquali, F. Fabian, A. Bervil (N.).

*Un coupeur-tailleur, qui a un tempérament de séducteur, devient, en cachette de son irascible épouse, patron d'une maison de haute couture.*

22 h. 5, Pour le cinéma.

### CHAINE II : A 2

12 h. 45, Spécial élections.

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h., Série : Le magicien (La femme prise au piège) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 50, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Feuilleton : Mama Rosa ou la Farce du destin, d'A. Labarthe, réal. R. Sangla.

22 h. 45, Magazine : Zig-Zag (Les ballets russes 1909-1929, par T. Wehn Damisch, réal. P. Desfons)

*A partir de l'exposition organisée au Centre culturel du Marais, une rétrospective Diaghilev. Photos vieillies, costumes, scènes reconstituées, objets, personnages... se découvrent peu à peu comme des « plis de mémoire ». Vision théâtrale de l'éphémère persistant. Le mythe d'une époque aussi.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Alphorn et Chalmey dans la vallée de Munster, de R. Hollinger (prod. Strasbourg) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (cinéma public) : HOMBRE, de M. Ritt (1967), avec P. Newman, F. March, R. Boone, D. Cilento, C. Mitchell, R. Rush, P. Lazer (rediff.).

*Un Blanc, élevé parmi les Apaches, se fait le guide des voyageurs en perdition d'une diligence attaquée par des bandits.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Pierre Klossowski (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « la Geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « les Débuts de l'impérialisme romain », de C. Nicolet ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Palais des vases brisés », de D. Shakar ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Jean Cayrol ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Hommages Citations - Collages ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Une soirée avec Marcel Proust », de P. Williams, avec C. Nicot, M. Murzeau, D. Mac Avoy, réal. E. Cramer ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, par C. Mettra : « Messies et prophètes dans le christianisme africain », avec F. Lanternari ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Chez nous la Saintonge, par A. Adelmann.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « les Problèmes du romantisme » ; à 10 h. 45, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 45, Divertimento : A. Caplet, E. Halffter, J. Françaix ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Yardumian, Tansmann, K. Risager, Honegger ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Tristan Murail ; 17 h., Postlude : Satie, Rostand-Chabrier, Ibert, Poulenc ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare.

20 h., Les grandes voix : hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique... Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec A. Grumiaux, violon : « Noces de Figaro », ouverture ; « Concerto en sol majeur n° 3 » et « Rondo en ut majeur n° 2 » (Mozart) ; « Partita en ré mineur », Sarabande et « Sonate en la mineur », andante (Bach) ; « Symphonie n° 40 en sol mineur » (Mozart) ; 22 h. 30, Effractions : Voyage de G. Sand en Auvergne : Chabrier, Saint-Saëns, Ropartz, Canteloube, d'Indy, Berio ; 0 h. 5, Musiques des grands chemins : Ravel, Wagner, Liszt, P. Henry, Hustol.

## Mardi 14 mars

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 14 h., Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; à 14 h. 30, Feuilleton : Les aventures de Pinocchio, de L. Comencini (premier épisode, redif.).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (redif.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, Histoire des trains : l'Union Pacific, de D. Costelle ; 22 h. 20, Variétés : Musique en tête (Nicoletta, Tony Pachino, etc.).

### CHAINE II : A 2

12 h. 45, Spécial élections ; 13 h. 5, Formation continue ;

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame (Le courage au féminin) ; 15 h., Reprise : Henri Matisse, histoire d'une œuvre ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 20, Les dossiers de l'écran, téléfilm américain : Terreur au 40e étage.

Vers 22 h., Débat : Les dangers d'incendie dans les tours et les grands ensembles.

*Avec le général G. Gere, commandant les sapeurs-pompiers de Paris ; le lieutenant-colonel E. Hugard, chef du service prévention à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ; M. Desmadryl, du ministère de l'équipement ; M. Proux, architecte ; P. Stradon, psychiatre.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Aurélia Spadaro, de M. Albe et P. Martin (FR 3 Marseille) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, FILM (westerns, policiers, aventures) : GUERILLAS, de F. Lang (1950), avec T. Power, M. Presle, T. Ewell, M. Azures, R. Barrat, T. Cook, Ch. de Vera.

*En 1942, un lieutenant américain rescapé d'un naufrage organise la résistance aux Japonais dans une île des Philippines.*

23 h. 10, Magazine : Réussite : la pêche électrique en haute mer.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « la Geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Hommages - Citations - Collages... Orchestrations : Wagner, Wolf, Bach, Schnebel ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Soleils rajeunis », d'Anne Bragance ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable : les langues qui ne doivent pas mourir (le grec) ; 16 h., Match : P. Ariès et J.-J. Levêque ; 16 h. 25, En direct avec Philippe Meyer ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Hommages - Citations - Collages : présence du passé dans la musique contemporaine ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : Semaines musicales d'Orléans... « Verbe et musique », avec M. Ohana et P. Mefano ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Les problèmes du romantisme ; à 10 h. 45, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : J. Strauss, G. du Kesch, N. Dostal, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Rameau, Weckerlin, J. Starzer, J. Boulogne ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Concert Antonio Caldara ; 17 h., Postlude : Bach, Fauré, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : le Portugal.

20 h. 30, Saison lyrique... Chœurs de Radio-France et Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty : « le Roi d'Ys » (E. Lalo), avec J. Rhodes, C. Eda-Pierre, J. Dupouy ; 22 h. 45, France-Musique la nuit ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons... Trio de guitare Guitarristico, avec le pianiste M. Oberdoeffer : Hindemith, Schoenberg, Berg, Webern, C. Prosperi ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre : Brasiers et bûchers.

## Mercredi 15 mars

### CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; vers 16 h. 55, Football : Iéna-Bastia (match retour) ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto en direct.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, Téléfilm : « Ne pleure pas », de J. Ertaud et G. Lagorce, avec Ch. Vanel, S. Joubert, X. Labouze, Ch. Laurent.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 5, Titre courant : La vitesse du vent, de G. Lagorce.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame (l'hypnose) ; 15 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney (L'enfant du marais) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 20, Magazine Question de temps : Il y a cent ans naissait Alfred Cortot, d'E. Lévy.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Au delà d'une flûte à bec, de F. Dost et O. Ricard ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, FILM (un film, un auteur) : CASABLANCA, de M. Curtiz (1942), avec H. Bogart, I. Bergman, P. Henreid, C. Rains, C. Veidt, S. Greenstreet, P. Lorre (N.)

*Pendant la deuxième guerre mondiale, à Casablanca, un Américain, patron d'une boîte de nuit, organise le passage de réfugiés vers les pays libres. Il retrouve une femme qu'il a aimée, à Paris, en 1940.*

22 h. 55, Ciné-regards : Hollywood U.S.A. (avec une interview de Richard Brooks sur H. Bogart).

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « la Geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Hommages - Citations - Collages : hommages à Schumann ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Degrés », de Michel Butor ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... mercredi jeunesse : « Les grandes écoles » et « Drôle d'histoire » ; 16 h. 25, En direct avec Bernard Lassus ; 17 h. 30, Hommages - Citations - Collages : le passé dans la musique contemporaine ; 18 h. 30, « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Jeux et passion, avec E. Buchet et M. Crochot ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique : les visages pâles de la Nouvelle-Orléans ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : J.-Cl. Pelletier, R. Pouly, Rodrigo-Lefèvre, Wal-Berg ; 14 h. 30, Tryptique... prélude : Tchaïkovski, Scriabine, Chausson ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Lorraine : Mendelssohn, Tchaïkovski ; 17 h., Postlude : Bizet, Berlioz ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : La Tchécoslovaquie ;

20 h. 30, Musique à découvrir : le Deller Consort, dir. A. Deller : « Lamentations de Jérémie » (R. White), « Part songs » (Pearson), « Part songs » (J. Dowland), « Airs au luth » (J. Planson), « Airs au luth » (Guedron), « Chromatic tunes », pour chant et luth (J. Danyel), « Suite pour luth » et « O sovereign balm » (A. Ridout), Madrigaux anglais et italiens de la Renaissance, pièces pour luth de la Renaissance française ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre : « Autour de Gilles de Rais » (Barbe-Bleue).

## Petites ondes - Grandes ondes

### *Régulières*

FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam ; 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprises magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Sous quelle étoile suis-je née ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 8 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les réseaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter-presse.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

### *Tribunes et débats*

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Philippe Boegner (lundi), Pierre Seghers (mardi), Thérèse Joly (mercredi), Henri Gougaud (jeudi), Odette Joyeux (vendredi).

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la mitoyenneté (lundi) ; les arts ménagers (mardi, mercredi, jeudi, vendredi).

### *Religieuses et philosophiques*

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe.

### *Radioscopies*

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Robert Merle (lundi), Jean Noel Capdevielle (mardi), Jean-Claude Malgloire (mercredi), François Truffaut (vendredi).

# RADIO-TELEVISION

## Jeudi 16 mars

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions regionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 10, Série : Jean-Christophe, d'après R. Rolland, réal. F. Villiers (3e épisode : la Révolte) ; 22 h. 10, Variétés : A bout portant (Gérard Lenorman).

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame (*Marie Bizet, fantaisiste*) ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : L'archéologie vue par les archéologues ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections.

21 h. 20, FILM : MIRACLE A MILAN, de V. de Sica (1951), avec F. Golisano, B. Bovo, E. Grammatica, P. Stoppa, G. Barnabo (N.)

*Un orphelin, qui croit à la bonté et à la joie, rassemble les clochards, les asociaux, les pauvres, dans un bidonville de la banlieue de Milan.*

23 h., Legendaires : L'Ankou, réal. H. Basle. 23 h. 25, Spécial but.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Musique dans votre ville : Ville-d'Avray, de J.-Luc Mage (prod. FR 3 Paris-Ile-de-France) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, FILM (cinéma public) : MALPERTUIS, de H. Kummel (1972), avec O. Welles, S. Hampshire, M. Bouquet, M. Carrière, J.-P. Cassel, S. Vartan (Red.)

*Un jeune homme cherche à percer le secret de la maison de son grand-oncle où, selon les dernières volontés de celui-ci, il doit demeurer à vie avec son étrange famille.*

23 h. 10, Magazine : Un événement (Forêt : culture ou monument ?).

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « La geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig zag, avec Renée Massip ; 11 h. 2, Hommages - Citations - Collages : « Autour des baroques variations », de Jukas Foss ; 12 h. 5, Parti pris ; *12 h. 45, Panorama ;*

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Hier soir à Varsovie », d'Adolf Rudnicki ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : Le chemin vers Dieu à travers la musique juive ; 16 h. 25, En direct avec Marc Le Bot ; 17 h. 32, *Hommages - Citations - Collages :* Kagel, C. Halffter, Schikele ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « les Bacchantes », d'Euripide, adaptation J. Thibaudeau, avec L. Terzieff, A. Cuny, M. Garrel, réal. J. Pivin (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Les problèmes *du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h.,* Chansons : « Les gars de la marine » ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Sibelius, Dvorak ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Tartini, Ferrari, Rossini, Weber ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Français d'adoption : L. Saguer, A. Tansman, P. Arma, P. Wissmer ; 17 h., Postlude : Saint-Saëns, V. d'Indy, J. Canteloube ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : l'Espagne ;

21 h., Prestige de la musique, en direct de la salle Pleyel... La Philharmonique nationale de Varsovie, dir. W. Rowicki, avec T. Zmudzinski : « Quatrième Symphonie concertante » (K. Szymanowski), « Sixième Symphonie, Pathétique » (Tchaïkovski) ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre : « Autour de Mme Erszebet Bathory » (la comtesse sanglante).

## Vendredi 17 mars

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions regionales ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediffusion) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 10, Au théâtre ce soir : Le don d'Adèle, de Barillet et Gredy, mise en scène J. Le Poulain, avec M. Pacôme, M. Tarbes, J. Marsan

*Adèle, la nouvelle employée de maison, a le don de double vue.*

23 h. 5, Allons au cinéma.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : *L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui* madame (Se nourir mieux pour éviter les maladies digestives) ; 15 h., Série française : Dossiers danger immédiat ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : La vie d'un berger ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 20, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres ; 22 h. 25, Emission littéraire : Apostrophes (Poètes français d'aujourd'hui).

*Avec MM Alain Ducult :* Colorature ; *Luc Estang :* la Laisse du temps ; *Jean-Pierre Faye :* Verres ; *Gilles Pudlowski :* la Nouvelle Poésie française, l'Année poétique 1977, et Litanie du blues ; *Jean-Claude Renard :* Connaissance des noces et la Lumière du silence ; *Pierre Seghers :* le Temps des merveilles.

23 h. 40, FILM (Ciné-club) : A TRAVERS LE MIROIR, d'I. Bergman (1960), avec H. Andersson, G. Bjornstrand, M. von Sydow, L. Passgärd (v.o. sous-titrée, N.).

*Les rapports douloureux et dramatiques de quatre personnages — un écrivain, sa fille, son gendre et son fils adolescent — isolés dans une île du golfe de Finlande.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Teresa Rebull, de J.-P. Jondot et E. Monino (prod. FR 3 Toulouse) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, Magazine... *La qualité de l'avenir : ressources pour* le XXIe siècle, d'E. Leguy et F. Williaume, réal. D. Creusot.

*Trouvera-t-on le moyen d'utiliser les nodules des fonds sous-marins, les énergies fossiles, l'hydrogène... ? Avec des experts et des spécialistes.*

22 h. 15, Documentaire : Le Mont-Saint-Michel et l'archange Lumière.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « La geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Hommages - Citations - Collages : Beethoven ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Masque de Dimitros » et « N'envoyez plus de roses », d'Eric Ambler ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur le zen ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ;

19 h. 30, En direct de l'Opéra de Stockholm : « le Grand Macabre », de Ghelderode, musique de Ligeti — première mondiale ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en fa majeur » et « Sonate en ut » (Mozart), avec D. Laval, piano ; « Sonate n° 4 en mi bémol » et « Sonate n° 5 en la majeur » (Weber), avec A. Ruiz-Pipo, piano, et S. Blanc, violon ; « Quatuor n° 1 en mi mineur, De ma vie » (Smetana), par le Quatuor Kocian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : P. Linke, H. Streker, *N. Brodsky, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude :* Elgar, Britten, Walton ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Israël : Stravinski, Bernstein ; 17 h., Postlude : Lalo, Lekeu, Franck ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : « La Russie » ;

20 h., *Cycle d'échanges franco-allemands, en direct* de Stuttgart... Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. M. Gielen, avec H. Holliger, hautbois : « Concerto pour hautbois et orchestre » — 1952 — (B. A. Zimmermann), « Symphonie en la mineur, Tragique » (G. Mahler) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : Grands crus ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe : Musique traditionnelle francophone ; 0 h. 5, Le noir à l'œuvre... Jardins fantastiques : Bonarzo en Italie, texte de P. de Mandiargues.

## Samedi 18 mars

### CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine : Dis-moi ce que tu mijotes ; *12 h. 45, Jeunes pratique ;* 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Histoire sans parole (l'Homme au foyer) ; 14 h., Restez donc avec nous ; à 14 h. 15, La petite maison dans la prairie ; à 15 h. 10, Miroir 2000 ; 15 h. 50, Sports : Rugby ; à 17 h. 30, Joe le fugitif ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; *18 h. 40,* Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Robert Charlebois) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

### CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons (reprise à 17 h. 50) ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade ; 16 h., Rugby ; 18 h., Interneiges ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Série policière : Madame le juge (M. Blois, réal. Cl. Barma, avec S. Signoret, A. Karina, M. Ronet).

*(Lire notre article page 13.)*

22 h. 15, Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 23 h. 5, Jazz : Barney Bigard (clarinette) à Nice, réal. J.-Ch. Averty.

### CHAINE III : FR 3

15 h. 50, Cinéma : L'œil de l'autre, de B. Queysanne, sur un scénario de G. Perec et *B. Queysanne. Avec P. Audret, J.-P. Cassel,* M. Cuvelier (rediffusion)

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : la Robe mauve de Valentine, de F. Sagan, réal. R. Crible. Avec M. Bedetti, M. Ranson, N. Crible, H. Virlojeux (rediffusion).

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regard sur la science ; 8 h. 30, « 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain » ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : « Mère... ou l'Aurore d'une humanité nouvelle », racontée par Satprem, avec J.-C. Bringuier et Y. Jaigu, avec C. Mettra, textes lus par B. Onfroy ; 16 h. 20, Le livre d'or... Le Quatuor Wermeer de Chicago : Beethoven, Wolf ; 17 h. 30, Colloque des civilisations, par P. Nemo, *avec N. Bamatte, S. Melikian, D. Shayegan ; 18 h. 30,* Entretiens de Carême ; 19 h. 25, Communauté radiophonique des programmes de langue française ;

20, « Antarès », de Raymond Barthes, d'après M. Arland, avec M. Sarcey, P. Vaneck, R. Favey, réal. H. Soubeyran ; 21 h. 55, Ab lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi raisin, divertissement de B. Jérôme.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Sweelinck, Mozart ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, *Vocalises :* Autour de Werther, Massenet et Gluck ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78... La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118, récital de jeunes solistes : Kenneth Broadway et Ralph-Markham, pianistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : I. Montémezzi, Zandonnai ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, cycle de quatuors... Le Fine Art *Quartet : « Quatuor en sol majeur opus 77 n° 1 »* (Haydn), « Quatuor en ré majeur opus 45 » (Roussel), « Quatuor en fa majeur K 590 » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... « les Sept Salons » ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Les sept salons... Concert de minuit à l'église des Blancs-Manteaux : M. Marais, Rameau, Couperin, Telemann, par l'ensemble « Studio 415 ».

## Dimanche 19 mars

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., Bon appétit ; 12 h. 25, Eurovision : Grand Concours de la chanson (demi-*finale) ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ;* 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

17 h. 30, FILM : LE BOURGEOIS GENTIL MEC, de R. André (1969), avec J. Lefebvre, A. Cordy, F. Blanche, *D. Cowl, G. Géret,* B. Stern.

*Le P.-D. G. d'une usine de parfums rêve de devenir un « caïd ». Flairant le gogo, des gangsters se font ses professeurs.*

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h. 30, Soirée spéciale : *Résultats du deuxième tour* des élections législatives.

### CHAINE II : A 2

10 h., Cousons, cousines ; 10 h. 30, Formation continue ; *12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand* album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, *L'école* des fous ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h., Soirée spéciale : Résultats du second tour des élections législatives.

### CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigres : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 20, Documentaire : Le Mont-Saint-Michel et l'archange lumière (reprise de l'émission du 17 mars) ; 17 h. 15, Espace musical : le « Requiem » de Verdi (seconde partie), par l'orchestre Amsterdam Concertgebouw Orchestra ; 18 h. 10, Cheval, mon ami ; 18 h. 35, Plein air ; 19 h. 5, Spécial DOM-TOM ; *19 h. 20, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.*

19 h. 55, Soirée électorale (ouverture avec France-Inter) ; 20 h. 15, Décrochages régionaux ; 20 h. 25, Téléfilm : La Lilloise maudite ou Les larmes du laboureur, de M. Sarfati, réal. F. Vincent (prod. FR 3 Lille) ; 21 h. 15, *Soirée électorale ; 21 h. 35, Décrochages régionaux ;* 22 h., Soirée électorale (avec France-Inter).

23 h., FILM : *UNE FILLE TRES AVERTIE,* de C. Walters (1959), avec S. MacLaine, D. Niven, G. Young, R. Taylor, J. Backus, C. Kelly, E. Fraser.

*Une provinciale jolie et naïve débarque à New-York et se met, avec ardeur, en quête d'un riche mari.*

0 h. 35, Soirée électorale (suite).

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre » (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : Schubert, Valen, S. Nigg ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Couronne de carton », de Jean Sarment, avec J. Toja, M. Etcheverry ; 16 h. 5, Récital d'orgue, par Raymond Daveluy : Trois chorals et « Sonate n° 3 en sol » (R. Daveluy) ; 16 h. 45, Conférences de Carême ; 17 h. 35, Rencontre avec François Romerio ; 18 h. 30, *Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;*

20 h., Résultats des élections législatives ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue avec Pierre Klossowski ; 20 h. 40, *Atelier de création radiophonique : « Voix politique »,* par O. Michèle et J.-L. Rivière ; 23 h., Résultats des élections législatives ; 23 h. 30, Black and blue ; 23 h. 55, Résultats des élections législatives.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Chabrier, Poulenc, Bizet, Saint-Saëns ; 8 h., Cantate pour le dimanche des Rameaux ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche, en direct du Théâtre d'Orsay... Esterhazy Baryton Trio : « Trio avec baryton » (Haydn) ; 12 h., Des notes sur la guitare : G. Samazeuilh, W. Lawes, D. Pisador, A. Ginatera ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Il Cordovano » (G. Petrassi) ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique : Moyen Age et Renaissance espagnols ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Première Symphonie » (Dutilleux) ; 17 h., Le concert égoïste de Blandine Verlet ; 19 h., Musiques chorales : l'Ensemble national bulgare ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 35, Echanges internationaux : Œuvres des pensionnaires de la Villa Medicis... Orchestre symphonique de la RAI à Rome, dir. C. Bruck : « Orchestre » (M. Levinas), « le Livre de la fin » (M. Monnet), « Regards » (C. Chapira), « Appels » (M. Levinas) ; 22 h. 30, France-*Musique la nuit... Les sept salons ;* 23 h., Musique de chambre ; 0 h., Résultats des élections législatives ; 0 h. 10, Les sept salons.

## Lundi 20 mars

### CHAINE I : TF 1

7 h. 30, Spécial élections.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediffusion) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30 : Téléfilm : L'INTRUSE.

Vers 22 h., Débat sur la psychokinèse

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série américaine : Le magicien ; 14 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 50, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Feuilleton : Mama Rosa ou la farce du destin ; 22 h. 50, Bande à part.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Michel Crozier ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA FOLIE DES GRANDEURS, de G. Oury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Mendoza, K. Schubert, C. Tinti, A. Sapritch

*Pour se venger de la reine d'Espagne, un ministre déchu la fait séduire par son valet, qui passe pour un gentilhomme*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Adoum (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « La geste du Graal », par F. Tristan ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Aspects de la vie parisienne au dix-neuvième siècle ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Jules Roy ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Taromancie », de Charles Dobzinski ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Baron Thyffen ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Le temps musical à l'IRCAM ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Carte blanche : « Papa Serpent jaune », de X. Orville, avec J. Danno, M. Pillet, M. Lestan, réal. J.-P. Colas ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, par C. Mettra ; « le Rhin mystique et le château de maître Eckart », avec J. Ancelet-Hustache ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Le Christ à Belleville », par J. Dalve.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 35, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Musique religieuse de Mozart ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Fauré, Massenet et L. Gallet, Milhaud, Debussy ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : J.-S. Bach, Stravinski ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français... Alain Weber : J.-S. Bach, Loncheur, Dallapicola ; 17 h., Postlude : Prokofiev, Roussel, Schoenberg, J.-S. Bach ; *18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h.,* Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein : « Symphonies n° 2 et 3 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons ; 23 h., Mécènes de la musique : Elizabeth Coolidge ; 0 h. 5, Les sept salons.

## Les écrans francophones

### Lundi 13 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *A main armée,* film de J. Lee.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h., *les Boucaniers,* film d'A. Quinn.

*TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Huis clos,* de J.-P. Sartre. — *R.T. bis :* 19 h. 55, Nonante à Eritance.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 35, L'histoire en jugement.

### Mardi 14 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les bannis ; 21 h., *Jeu de massacre,* film d'Alain Jessua.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La cloche tibétaine ; 21 h., *le Jour du dauphin,* film de M. Nichols.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Europe immédiate. — *R.T. bis :* 20 h. 20, Le temps des as ; 21 h. 15, Françoise, Martine, Claire et les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Passe* et gagne ; 21 h. 15, *Tell quel,* film de J. Renoir.

### Mercredi 15 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *l'Atlantide, film de J. Kerchbron.*

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mon ami le fantôme ; 21 h., *Premier bal,* film de C. Jaque.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Réveillez-moi quand la guerre est finie. — *R.T. bis :* 19 h. 55, Blonde Vénus ; 21 h. 15, La parole à la défense

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Passe et gagne ; 20 h. 25, le Déjeuner sur l'herbe,* film de J. Renoir.

### Jeudi 16 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Le rouge est mis, film de G. Grangier.*

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *les Rebelles du Missouri,* film de G. Douglas.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Quelques messieurs trop tranquilles,* film de G. Lautner. — *R.T. bis :* 20 h., Sixième Concours international pour jeunes danseurs.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 21 h., Claudine en ménage.

### Vendredi 17 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Van der Valk ; 21 h., *L'enfer est pour les héros,* film de D. Siegel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *Ma Geisha,* film de J. Cardiff.

TELEVISION BELGE : 19 h. 35, A suivre ; 22 h. 5, *Mean streets,* film de M. Scorsese.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 20 h. 20, *Formule invisible ;* 21 h. 30, Silversterklause.

### Samedi 18 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Boulevard du rhum,* film de R. Enrico.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *le Tueur,* film de D. de la Patellière.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, dramatique : Le noir te va si bien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Histoire des trains ; 21 h. 20, grand gala de l'Opéra de Hambourg.

### Dimanche 19 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Elections législatives ; 20 h. 25, *la Gueule de l'emploi,* film de J. Rouland.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Elections législatives françaises ; 21 h. 10, *l'Accroche cœur,* film de S. Guitry.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le *week-end sportif ; 20 h. 30,* Un amour pas comme les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., La France a voté ; 21 h. 15, A vos lettres ; 21 h. 35, La voix au chapitre.

### Lundi 20 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *la Horde sauvage,* film de J. Kane.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h., *l'Orchidée noire,* film de M. Ritt.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le soleil des hyènes. — *R.T.B. bis :* 19 h. 55, Gala wallon 77.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Passe et Gagne ; 20 h. 35, A bon entendeur ; 20 h. 55, Le nez dans les étoiles des autres

## FEMMES

# Un siècle et demi d'attente et de protestation

*« AUX électeurs du département de la Seine ! Je viens me présenter à vos suffrages par dévouement pour la consécration d'un grand principe : l'égalité civile et politique des deux sexes... Une Assemblée législative entièrement composée d'hommes est aussi incompétente pour faire les lois qui régissent une société composée d'hommes et de femmes que le serait une assemblée composée de privilégiés pour discuter les intérêts des travailleurs... »*

Ces paroles ne sont pas celles de Gisèle Halimi présentant le programme commun des femmes, mais celles de Jeanne Deroin annonçant sa candidature aux élections de 1849. Cent vingt-neuf ans plus tard, sa déclaration aux électeurs de Paris sonne encore étonnamment juste. Jeanne Deroin fut la première en France à tenter d'imposer une candidature féminine, en dehors des partis, et en dépit des lois qui empêchaient les femmes d'être électrices et éligibles. Mais elle ne put la faire admettre, pas plus que le principe du droit de vote pour les femmes. Elle avait de nombreux adversaires, et, parmi les plus célèbres, George Sand, qui ne voulait pas des droits politiques pour les femmes, Proudhon, qui cherchait à séparer définitivement socialisme et féminisme, deux courants jusque-là liés. Le geste de Jeanne Deroin inaugurait cependant une série de candidatures de protestation, destinées à mettre en lumière la situation inégale faite aux femmes, en particulier dans le domaine politique.

Hubertine Auclert est la seconde candidate dont l'histoire retienne le nom. En 1876, elle avait fondé la société le Droit des femmes et s'était signalée au public en refusant de payer l'impôt et en demandant à être rayée du rôle des contributions. « *La société*, disait-elle, *ne saurait exiger des devoirs de la femme, puisqu'elle ne lui reconnaît aucun droit.* » Les services postaux ayant émis un timbre sur le thème des droits de l'homme, elle en avait fait imprimer un autre symbolisant les droits des femmes, que l'on collait à côté du précédent. On raconte que, à cette époque, la correspondance allait bon train entre les féministes. Candidate en 1885, Hubertine Auclert demandait dans son programme : droits civils et politiques égaux pour les hommes et les femmes, suffrage « réellement universel », questions de paix et de guerre, et budget national soumis au vote des Français et Françaises, écoles mixtes, libre accès, sans distinction de sexe, à tous les emplois et à toutes les fonctions publiques, égalité de rémunération pour un travail égal, justice gratuite et impartiale, les tribunaux et les jurys étant composés d'hommes et de femmes...

Hubertine Auclert n'était pas la seule candidate en 1885. Une certaine Mme Godot se présentait également. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'avait pas bonne presse. Voici la description que donne d'elle le journal *Voltaire* : « *Une petite vieille ratatinée portant sous le bras un paquet enveloppé dans un journal — ce sont ses œuvres — et suivie d'un affreux chien, toujours horriblement crotté... La toilette est à l'avenant. Il y a toujours un lambeau déchiré de sa robe qui balaie le trottoir. Le fil et les aiguilles n'existent pas pour elle. On la prendrait volontiers, grâce à son attifement et à sa démarche, pour un des quadrupèdes du cirque Corvi...* » En bref, concluait un autre journal, « *la ligue pour l'affranchissement des femmes arrive devant le suffrage universel en assez pauvre équipage. Mais le courage, pour être voué au malheur, n'en est que plus respectable, et il nous faut saluer ces braves qui affrontent le ridicule des épreuves stériles.* »

### Cinq candidates en 1893

Les « braves » en question ne se laissèrent pas désarçonner par les railleurs, et, en 1893, cinq candidates se présentèrent, dont Mme Pognon et Mme Potonié-Pierre. Les langues allaient bon train, mais tous n'étaient pas hostiles à ces candidatures. Léopold Lacour, chroniqueur politique, écrivait alors : « *Oui à la femme éligible tout de suite ! Non à la femme électeur, car ce serait la revanche du prêtre... Il faut faire* [aux femmes] *un cerveau libre, surtout un cœur laïque, avant de leur conférer l'électorat... Tandis que la femme éligible, c'est l'élite intellectuelle du sexe pouvant demain collaborer à l'œuvre sociale, apporter aux débats parlementaires une sève et une flamme neuve, un esprit d'amour, une audace qui aurait ses dangers, mais qui, le plus souvent, serait utile, fût-ce comme tonique ou comme excitant...* » Généreux M. Lacour !

La candidature de Jeanne Laloë fut plus qu'une « épreuve stérile ». Elle fit même un certain bruit. C'était en 1908. « *Les élections municipales étaient mornes*, écrivait le journal *le Matin*. *Les candidats, il est vrai, se traitaient, comme toujours, de fourbes, de traîtres, de parjures ou de faussaires, mais ils le faisaient sans verve, sans enthousiasme... C'est alors que Mlle Jeanne Laloë, blonde et menue, survint avec un joli rire et nous dit de sa voix gazouillante : « Pourquoi ne serais-je pas candidate ? »* » Jeanne Laloë était rédactrice au *Matin*. Elle pensait, par cette démarche, interpeller les autorités sur les questions concernant les femmes, sur le droit de vote en particulier. Son journal ayant soutenu sa candidature, elle avait réussi à avoir un préau d'école pour tenir une réunion publique. La réunion eut un certain succès, et Jeanne Laloë obtint presque le quart des voix, ce qui était remarquable. Les bulletins portant son nom furent classés parmi les « divers et nuls » et elle protesta auprès du conseil de la préfecture. Inutile de préciser que sa protestation n'eut aucun effet. Mais la campagne en faveur du vote des femmes suscitée par sa candidature amena d'autres femmes à se présenter aux élections qui suivirent. Parmi celles-ci, Marguerite Durand fut la plus connue.

Marguerite Durand se présenta aux législatives de 1910, là où Jeanne Laloë s'était présentée, et contre le même candidat, un certain M. Escudier. Celui-ci, que la presse plaignait beaucoup (le sort « s'acharnait » contre lui), refusait tout commentaire aux journalistes et se contentait pour toute réponse, d'un sourire ironique. Marguerite Durand était bien connue des milieux journalistiques et politiques, en particulier pour avoir dirigé le quotidien féministe *la Fronde*. Elle avait adopté un jeune lion qu'elle appelait Tigre et qui faisait la joie des caricaturistes. Et l'on représentait Marguerite Durand collant ses affiches électorales avec la queue de Tigre. Ce lion, par ailleurs, se montrait plein d'obéissance et de douceur, ce qui était, ironisaient les commentateurs, un heureux présage pour une femme politique !

Le programme de Marguerite Durand comprenait des mesures « *dans l'intérêt particulier des femmes* » et des mesures « *dans l'intérêt général* ». Parmi les premières, elle reprenait à son compte ce qu'avait réclamé Hubertine Auclert, et demandait en outre la rétribution du travail ménager dans la famille, la réglementation du travail à domicile, la suppression des lois de protection spéciale pour les femmes, l'égalité absolue dans le mariage, la recherche de paternité et le service humanitaire obligatoire pour les femmes aussi longtemps qu'existerait le service militaire pour les hommes. Parmi les mesures générales : amélioration des conditions de travail, lutte contre l'alcoolisme et les jeux de hasard, meilleur fonctionnement de la justice.

Marguerite Durand ne fut pas la seule, il y en eut bien d'autres à cette époque. Mais toutes ces candidates n'avaient pas bravé le ridicule pour rien. A la veille de la première guerre mondiale, l'opinion était largement préparée à accorder des droits politiques aux femmes. Et, en 1919, la Chambre de députés leur donnait le droit d'être électrices et éligibles. Par 329 voix contre 95. Un score honorable. Mais certains espéraient encore que le Sénat voterait « bien ». Le Sénat vota « bien », et il fallut attendre 1945 pour que les efforts de toutes ces femmes soient enfin récompensés et qu'un préfet ne puisse plus répondre, comme à Mme Potonié-Pierre : « *Candidate ? Mais vous n'avez même pas la qualité de citoyen !* »

KATIE BREEN.

# Si je n'avais pas connu mon mari...

*(Suite de la page 11.)*

Ce mot, je l'attendais. Et s'il n'y avait rien eu à comprendre ? Et si son cœur n'avait fait que moisir dans l'égoïsme, à elle aussi ? Mais pourquoi l'a-t-elle épousé, lui et sa belle situation ?

« Comment aurais-je deviné que quelqu'un pût changer à ce point ? Si tu savais comme il m'a fait souffrir !

*— Il ne te bat pas, que je sache ?*

— Oh non ! *(petit rire)*. C'était plutôt que jusqu'alors je m'étais arrangée pour ne jamais souffrir et...

*— De quelle souffrance parles-tu ?*

— De celle de ne pas être libre. De dépendre d'un homme. Je ne peux plus supporter ça. Et, aussi, de la souffrance de... souffrir de tout, sans cesse, et de savoir que c'est pour rien. Tu ne peux pas comprendre.

*— Si.*

— Trois mois après mon mariage, j'ai commencé à être triste. Personne à qui communiquer une parcelle de mes sentiments !

*— Quels sentiments ?* »

Silence. Nous avons tous nos souterrains. Je n'insiste pas.

« Il est temps que je me prenne en charge.

*— Comment vis-tu matériellement ?*

— Jacques paie tout puisque je ne travaille pas.

*— C'est-à-dire ?*

— Il me donne 4 800 F par mois et se charge du loyer, du téléphone, etc.

» Il dit qu'il gagne 9 000 F. Je ne sais pas ce qu'il fait de son argent. Je crois qu'il achète n'importe quoi pour ne pas me donner plus. Il change toujours de voiture. Si je veux un manteau, c'est toute une histoire. J'en ai marre d'en avoir marre.

*— Tu veux reprendre ton métier ?*

— Non. Je me suis mariée parce que j'en avais assez d'être bien habillée, bien coiffée, bien fardée et de savoir que c'était tout ce qu'on attendait de moi. Ce que je cherche, c'est un travail intéressant. Il faut que je crée. »

Pauvre Sylvie ! Elle vivait dans un irréel complet. Je l'ai connue femme-objet à manier avec précaution (elle était fort capricieuse), femme-objet de soins attentifs (elle aimait être adulée), femme-objet de curiosité. La vie l'aurait-elle changée en femme-objet trouvé, perdu ?

*« Que comptes-tu faire ?*

— J'aimerais un métier créatif, un peu artistique, qui me permettrait de m'exprimer. La publicité, par exemple. »

J'enchaîne. Même si ses rêves ne sont pas plus consistants que la fumée de sa cigarette, pourquoi la décourager ?

*« As-tu envisagé d'autres choses ?*

— Oui. Des gens me parlent de cinéma. Mais après trente ans, n'est-ce pas ? Tout de même, être monteuse me plairait.

*— Tu connais le montage ?*

— C'est une question de sensibilité, m'a dit un ami.

*— Un petit ou un grand ami ? Tu en avais beaucoup autrefois.*

— Un tout petit. En fait, les hommes n'ont jamais été mes amis.

*— Pourquoi ?*

— Ils ont des buts comiques. »

Hantée par cette forme durable de la fatigue qui s'appelle le mépris, peut-être a-t-elle, en effet, toujours été en porte-à-faux avec ceux qui disaient « l'aimer ». En attendant, j'ai déclenché une avalanche de souvenirs.

« Tu te souviens quand j'étais hôtesse ? Ça m'amusait d'être invitée par des hommes qui avaient des « responsabilités », comme ils disaient. Pauvre gourde que j'étais ! Mon idée c'était leur dire ce que j'avais envie de faire.

*— Ils t'écoutaient ?*

— Jamais. Ils ne me parlaient que du petit week-end à passer avec eux.

*— Tu y allais ?*

— Ça m'arrivait. Rien n'avait de sens de ce qui se passait dans mon cœur à l'époque.

*— Et là-bas ?*

— Ça finissait toujours par être bête. Ou dégoûtant. Ils croyaient que leur bonheur abject serait le mien, ces polichinelles ! »

Elle boit. Ses gestes prouvent non seulement qu'elle est fatiguée mais qu'elle s'ennuie jusqu'au désespoir.

*« Revenons à ton mari. La liberté existe. Elle coûte cher. Peut-être va-t-il te falloir accepter un travail ordinaire.*

— Dans un bureau toute la journée ? Autant vivre avec Jacques !

*— Et tes enfants ?*

— Je ne les empêcherai pas de voir leur père. Ce que je veux c'est ne plus le voir, lui.

*— Et ton mari, que deviendra-t-il, toi partie ?*

— Sûr qu'il aura la plus grande surprise de sa vie. Mais c'est un technocrate. Je ne l'ai vu pleurer qu'une fois. Ces larmes n'étaient que de l'eau. Tant pis pour lui Si je suis finie, c'est sa faute. »

Méchante ? Mais si les gens sont si méchants, n'est-ce pas aussi parce qu'ils souffrent ? Jamais on ne reprend, dans la vie, une carte qu'on n'aurait pas dû jouer. C'est ça qui l'affole.

Troublé par ses éboulements intérieurs, je la regarde.

« Ça m'a fait du bien de te voir », dit-elle.

Parce que l'espoir est trop naturel tant qu'il n'est pas émoussé par l'expérience et par l'âge, je ne parviens pas à la croire « finie ». Mais comment lui dire que seul est libre celui qui sait faire ce qu'il veut et veut faire ce qu'il doit ?

*« Qu'attends-tu de la vie, finalement ?*

— Qu'elle cesse de m'affaiblir. Celle-là est usée. J'en veux une autre. »

PIERRE LEULIETTE.



# SOCIETE

## VOSGES

### La décimation des arbres

DANS le train qui roule vers Mulhouse, je m'aperçois brusquement de cette chose surprenante : dans la campagne, les arbres sont cassés... Bien sûr, les journaux en ont parlé. Bien sûr. Mais *voir* les arbres cassés. C'est ainsi que je les ai d'abord nommés, cassés. Puis mes compagnons de voyage ont bavardé, et ce mot étrange, *décimés*, est arrivé. Les arbres décimés ! Avant ce voyage, « décimer » n'était qu'une référence scolaire — l'armée est décimée, un soldat sur dix est mort, etc.

« Mais, dit mon voisin, les arbres ont été décimés. »

« Vous voulez dire déracinés ? » dis-je en citadine qui a du mal à imaginer de telles réalités.

« Non, décimés, vous savez bien, la cime arrachée. Regardez. C'est la glace. Les arbres n'ont pas supporté son poids. Et quand sa cime est cassée, l'arbre meurt. Il faudra vingt ans pour que les forêts s'en remettent. Les bouleaux sont tombés, cassés par le milieu. Seuls les sapins ont résisté, à cause de leur forme, adaptés à la neige et à la glace. Pour les arbres fruitiers, c'est fini. Oh, c'était joli à voir, un vrai conte de fées. Une branche mince comme un fil de fer devenait épaisse de 15 centimètres. C'était éclatant. Mais les arbres n'ont pas supporté ces tonnes de glace pesant sur eux. »

Plus nous approchons des Vosges, du Territoire de Belfort, plus c'est un paysage de guerre : on dirait que des obus sont tombés, il y a des branches, des éclats de bois partout. Les arbres sont à vif, saignés, blancs : où ira la sève du printemps ?

« C'est arrivé l'autre dimanche, dans la journée, ça a duré jusqu'à lundi matin. » Les arbres ont l'air de morceaux de bois d'allumage, de cure-dents géants très propres. On pense au napalm, aux arbres défoliés.

« On s'est rendu compte de la catastrophe quand tout a commencé à craquer dans les bois. Il fallait entendre ces craquements, comme un *roulement* continu. Un claquement et le bruit s'épanouit, car les arbres cassent net, puis la glace se met à tomber, et résonne dans la forêt. C'est un bruit immense, effrayant. J'ai vu des hêtres énormes, fendus par le milieu comme avec une hache. Non, ça ne se passe pas sans bruit. Les sapins ont tenu à cause de leur dureté, tandis que hêtres, tilleuls, bouleaux, peupliers, sont plus fragiles. Les fils du téléphone, de l'électricité, étaient brillants, ils étaient devenus épais comme de gros tuyaux. Il pleuvait, la température était basse, il a gelé de plus en plus. Même des pylônes d'acier ont plié. Sur les pare-brise des autos, il y avait 20 centimètres de glace. On ne pouvait pas l'enlever, on aurait tout emporté. Comme dans les contes, les arbres étaient penchés sur les routes, avant de se briser, de se décimer. Que voulez-vous, c'est la nature. »

Aujourd'hui le ciel est bleu et les champs de neige ont presque fondu. J'arrive après la grande neige, la grande glaciation. Certains arbres sont toujours bizarrement penchés. Vont-ils tomber, se remettre d'aplomb ?

Mes voisins continuent de parler, évoquent les villages sans électricité — catastrophe pour les congélateurs remplis de viande, — le gâchis, le manque de bougies dans les grandes surfaces, la prise de conscience des mauvais équipements, les oiseaux à qui tout le monde donnait à manger. Tout le monde ! A manger !

Une brume délicate cache le ciel, s'étend sur les prés couverts des débris de branches, de brindilles, de mousses mêlées. Neigera-t-il encore, en cette fin d'hiver ?

NICOLE-LISE BERNHEIM.

## HUMEUR

### « Emmanuelle » et le manuel de consommation

LES critiques de cinéma ne parlent pas volontiers d'*Emmanuelle*, pas plus du « bis » que du numéro 1. Ils jugent ces films médiocres et ne comprennent pas qu'ils puissent faire de telles recettes.

Ils ont raison, ils ont tort. *Emmanuelle 2* n'a que peu d'intérêt dans l'histoire du cinéma, mais ce « produit » — à peine filmé — a un intérêt certain sur le plan sociologique : il représente, en effet, et de façon triomphale, un exemplaire produit de haute consommation des années 70, donc quelque chose d'assez consternant et, d'ailleurs, de fort ridicule.

Conçu non pour enthousiasmer la critique, mais pour faire passer à la caisse une majorité de clients, bourré à fond de tout ce qui doit exploser dans un créneau bien précis, *Emmanuelle 2* est beaucoup moins un film qu'un amalgame culinaire de plusieurs magazines à gros tirage. Quelque chose qui ferait la jonction idéale entre *Jours de France*, *Paris-Match*, *Vogue*, *Playboy*, *Réalités* et les dépliants d'agence de voyages. Recette simple, élégante, racoleuse, rapide, qui contient, à quelques détails près, les ingrédients suivants :

● Des paysages lointains et exotiques qui font rêver le consommateur - voyageur, car faire évoluer Emmanuelle à Aubervilliers eût été une erreur de choc.

● Des intérieurs directement sortis des magazines sur papier couché qui donnent à voir la vie des riches et des nantis de ce monde. Emmanuelle dans une H.L.M. aurait fait sale.

● Des personnages superbement bronzés, beaux, sans défauts, musclés, bien savonnés, et qui se lavent sans cesse, parfaitement aseptisés, vitaminés et toujours souriants, ivres d'eux-mêmes.

● Un monde où toute allusion au travail, aux soucis de la journée est bannie, un monde en or massif où l'on est né bourré d'argent.

● Une Emmanuelle très évidemment bien élevée, sans doute issue de la bonne bourgeoisie hollandaise, toute lisse et mondaine, alors que ce genre de rôle est en général tenu par des stripteaseuses sans boulot.

● Des figurants « indigènes » — orientaux ou noirs — dont la beauté coupe le souffle aux plus racistes, ou les excite au contraire.

● Un constant défilé de femmes très bien habillées et toujours avides de sortir de leurs gangues haute couture pour s'offrir à des hommes aussi élégants qu'elles.

● Une volonté continue de montrer sans cesse des femmes qui prennent toutes les initiatives et se servent, extasiées, des hommes-objets.

● Une impitoyable censure concernant la sordide misère des villes où vivent les personnages qui n'arpentent que des rues pittoresques, des quais chamarrés ou, de préférence, des jardins paradisiaques en dehors de la ville. Occulter la misère de Hongkong est sans doute un véritable tour de force.

● Une disponibilité permanente pour le plaisir, une curiosité sexuelle toujours en éveil et une indifférence absolue vis-à-vis du reste, soit à peu près toute la planète.

● L'apologie insistante d'un mariage de rêve — car Emmanuelle est mariée, détail très important : sans jalousie, sans mesquinerie, sans vaisselle, sans tracas financiers, un mariage où l'un veut constamment le plaisir de l'autre, avec d'autres partenaires s'il le faut, sous l'eau, au plafond, dans les bordels, au massage, de toutes les façons et à toutes les latitudes. Le tout, évidemment, dans une ambiance de totale complicité et de confessions béates.

● Le snobisme des loisirs : on ne va pas au stade jouer au football, on va au polo. On ne part pas en week-end pique-niquer en forêt, on va à Bali.

● L'utilisation de transports en commun amusants : pousse-pousse, bateau-mouche, camions bariolés. Le tramway, à Hongkong, risque d'être moins pittoresque, on l'évite.

● Une lingerie exaltée par des slips d'une telle blancheur qu'ils font cligner des yeux et doivent faire rougir Persil de jalousie.

● Une constante tendresse de pacotille dans les rapports sexuels même quand ils sont tarifiés ou partouzés.

● La parfaite distinction des quelques soupirs d'orgasme qu'Emmanuelle, l'affamée du plaisir, s'arrache de la gorge.

● Un dialogue primate et balbutiant, mais cureté de toute violence, de toute vulgarité, de tout écart de langage et ponctué par une musique douce et commercialement artistique.

● La volonté d'occulter toute perversion, tout vice un peu louche, comme toute inhibition ou, bien entendu, tout ratage.

● Enfin, ultime détail, assez révélateur : c'est en vain que l'on chercherait dans les aventures de cette Bécassine du sexe la moindre trace d'humour ou de dérision. Et le sérieux, de nos jours, c'est la clef du succès.

Si avec tous ces ingrédients comestibles la sauce n'avait pas pris, c'est que l'opérateur aurait tout simplement oublié de mettre de la pellicule dans son appareil.

JACQUES STERNBERG.

Le Monde

# culture

## Formes

# Un monde pareil et autre

Parmi ceux qui se veulent ou se croient créateurs, combien émergeront du marais où ils s'entassent ? Question vaine. On a déjà eu assez de mal à recenser les modernes, par exemple, dans les musées de province : les manques de ce tri provisoire appellent un « salon des refusés ». La chance ne joue pas seule, mais elle y tient son rôle. Que dans la mesure du possible elle soit donnée à tous. Aidons-la. Cherchons encore dans le lot de ceux qui sont riches en promesses en prélevant d'abord ceux dont les promesses ont été tenues. Tel Aklis Pierrakos (1).

Peu importe de savoir si ses paysages, entre autres modèles, ont été peints (et dessinés) sur le motif, ou bien peints et (dessinés) d'après des souvenirs de collines, de falaises, de l'élément liquide, plus ou moins reconstitués dans l'imaginaire. L'essentiel est qu'ils existent. L'essentiel est que ces éléments d'une nature visible, assimilés, dûment filtrés, transmettent un monde à la fois pareil et autre. Où la couleur est génératrice d'air et de lumière. Car c'est la couleur ajoutée en couches successives qui donne leur véritable dimension aux solides armatures sous-jacentes, bien que l'encre en traits appuyés confère aux dessins la même densité. Dans *le Pin, le Couple, les Rochers*, dans toutes les huiles, elles ont préexisté, ces charpentes. La chair des céruses, des verts profonds, d'une palette sobre et nuancée, fait mieux que les habiller. Elle forme tout l'organisme vivant. C'est sans doute la faute d'un matériau moins consistant si les gouaches ne soulèvent pas autant l'écorce terrestre en fermentation.

Quels que soient les repères géographiques de cet espace réinventé, c'est la Grèce qui la sous-tend. Pierrakos est imprégné de son atavisme macédonien. Comme Victor Cupsa, dans un tout autre ordre d'images, de la Tradition roumaine, ou dace.

Dans l'esprit plutôt que dans les thèmes. Cupsa (2) invente les siens. Ils s'imposent à lui, et s'ils sont bien peints c'est parce que c'est normal qu'ils le soient. « *J'exige que les rêves qu'on me fait lire soient écrits en bon français* », proclamait Aragon il y a juste cinquante ans. Les rêves de Cupsa, terriblement éveillés, respectent plastiquement cette exigence. L'auteur dit ce qu'il faut qu'il dise, sous forme d'allégories, toutes plongées dans une lumière glaciale. Il intitule *Raison d'immobilité* un navire à deux poupes dont la voilure, par moitiés, est gonflée par des vents soufflant en sens contraire. Il se crucifie lui-même — *Yalta* — aux pointes de la couronne de la statue de la Liberté. Une série d'échelles aide l'escalade *A travers tableaux* : le thème de la course en haute montagne, d'ailleurs, le hante. Comme celui des masques peu à peu décollés des visages... Codes d'un système qui n'est pas gratuit, que le peintre cherche à traduire à son corps défendant, résolument seul, en marge de tout mouvement. S'il fallait le classer à tout prix, on le rangerait chez les para-surréalistes. Pure question de formalisme.

En fait de surréalisme, une importante exposition Paul Delvaux inaugure spectaculairement une nouvelle galerie, remise à neuf (3). Il y a fort longtemps qu'on n'avait pas montré de toiles de Delvaux à Paris. Avant d'être commenté, l'événement méritait d'être signalé.

Surréalistes, dans le sens d'écriture automatique, les dessins de Shirley Carcassonne (4) le sont fondamentalement, comme l'étaient les graphismes de Bellmer. Diagrammes des pulsions profondes de l'être, ils peuvent, aux yeux du visiteur, et au gré de chacun, représenter des éclats d'arbres déchiquetés, des cocons, des glandes, des viscères, les mille raffinements du règne végétal. Leurs métamorphoses fortuites en insectes fantastiques sont plus explicites, plus clairement révélatrices. Mais on ne va pas s'amuser au petit jeu des ressemblances. La libre expression de Shirley Carcassonne va infiniment plus loin. « *Le geste intérieur* », expression qui coiffe à la Maison des jeunes des hauts de Belleville huit artistes non figuratifs, eût parfaitement convenu à ces données immédiates de l'inconscient, dont on déplorera que la présentation ne soit pas toujours décente, avec trop de sous-verres négligemment posés à terre.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie.
(2) Le Trikstèle, 23, rue de Fleurus.
(3) Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud.
(4) Hervé Odermatt, 85 bis, faubourg Saint-Honoré.

## Variétés

### MORT DU CHANSONNIER JACQUES GRELLO

**Le chansonnier et comédien Jacques Grello est mort, mercredi 8 mars, des suites d'une affection cardiaque. Il était âgé de soixante-sept ans.**

*Petit, rondouillard, les yeux ronds, malicieux, cachés par des lunettes un peu semblables à celles de Marcel Achard, Jacques Grello (de son vrai nom Gaëtan Greslot) était avec Robert Rocca le représentant le plus brillant de la génération de chansonniers apparue au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Originaire de Saint-Ouen, la voix acidulée, Jacques Grello utilisait un esprit caustique dans des couplets percutants qui prenaient souvent la forme de chansons bien faites. Il avait débuté sur la scène de la Vache-Enragée en 1932 avec* On demande un dictateur. *Mais c'est l'équipe formée avec Robert Rocca en 1949 qui allait le faire connaître. Ensemble, ils animeront le petit théâtre d'actualités satiriques,* la Tomate, *et signeront à la télévision l'émission de chansonniers « La boîte à sel ».*

*Pensionnaire aussi du Caveau de la République, des Trois-Baudets, du Théâtre des Dix-Heures, Jacques Grello laisse parmi ses meilleures chansons,* Il fait doux à Paris, *qui fut le thème d'un court métrage de Pierre Gout.*

*Comédien, Jacques Grello avait joué* les Hussards, *avec la Compagnie Jacques Fabbri et tourné dans le film* Pot-Bouille.

## Musique

### CONCERTS A LA PITIÉ-SALPÊTRIÈRE

*L'entrée est libre : Amphi H, tous les jours sauf samedi et dimanche, à 12 h. 30, depuis le 7 mars et jusqu'au 17... Au départ, il y a trois ans, ce festival (qui n'en a que le nom) était organisé par des étudiants pour leurs camarades de la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière, mais dans le treizième arrondissement, dépourvu de salle de concert sinon de vie musicale, il a vite semblé naturel d'ouvrir toutes grandes les portes, sans trop faire de publicité tout de même, puisque c'est toujours plein, souvent comble.*

*Si le concert est gratuit, les artistes qui viennent ne demandent pas non plus de cachet. Musicien lui-même, Xavier Chabot, qui, avec l'aide de l'Amicale des étudiants, est en quelque sorte la cheville ouvrière de ce festival pas comme les autres, est parfaitement conscient du caractère un peu anormal de la chose dans une période difficile pour les spectacles de qualité. Mais ce côté exceptionnel de l'entreprise, d'ailleurs limitée dans le temps, ajoute certainement à la spontanéité de ces brèves rencontres avec le concert qui, pour certains, sont des premières. Les artistes le sentent bien et, venus pour ouvrir le jeu, Emmanuel Krivine et Christian Ivaldi, après la troisième sonate de Brahms et la huitième de Beethoven, ont offert en « bis » celle de Debussy... tout entière. La pianiste Edda Maria Sangrigoli prenait la relève le lendemain avec un récital Mozart, Beethoven, Ginastera, puis, jeudi, c'était le Quatuor Parisis ; vendredi le Trio Déslogères (ondes Martenot, piano, percussions, dans un programme contemporain) et la semaine prochaine ne devrait pas être moins brillante.*

« Il faut lutter contre les université mortes, *explique Xavier Chabot*, et montrer à ceux qui jusqu'à présent se contentaient d'écouter des disques ou la radio, qu'il existe d'autres relations possibles et plus riches avec la musique ; pour cela il faut d'abord rendre la chose facile. »

GÉRARD CONDÉ.

## Rock

### Devo ou le son du futur

Les musiciens du groupe Devo sont les nouveaux mutants du rok'n' roll. Cinq Américains de l'Ohio qui, dans l'ombre, préparent depuis six ans d'une existence commune *le son des années 80*. Mark Mothersbaugh (chant et *moog* synthétiseur), Bob Mothersbaugh et Bob Casale (guitares), Jerry Casale (basse) et Alan Myers (batterie) ont vécu à l'écart de l'actualité en assimilant après coup les diverses étapes de l'évolution musicale du début des années 60 à nos jours, mais aussi les idées émises dans les différentes formes d'expression comme les « cut-ups » de William Burroughs. Ils prolongent, restructurent les influences du rock, certaines actions esquissées dans le passé et qui n'ont pas trouvé de suite, pour créer les bases d'une musique nouvelle, insolite, et qui pourtant ne rompt pas avec l'habitude, ne choque pas l'oreille. Ainsi, leur version du *Satisfaction* des Rolling Stones, cet hymne des années 60 repris par tant de musiciens, trouve une autre couleur, une vie qui leur est propre, un son qui n'appartient qu'à eux. Ils en ont fait leur morceau.

La musique de Devo est une alchimie qui met en balance la technologie et la dimension humaine. Le principe du groupe est d'utiliser la technologie avant qu'elle ne l'utilise. Pour cela, il faut être maître de l'instrument, utiliser avec brio tous ses effets ; dominer la machine, c'est l'employer pour traduire des sentiments spontanés et conserver une chaleur viscérale qui ne répond pas à une démarche programmée. Les musiciens de Devo pensent et évoluent comme le feraient des robots doués de vie et de cœur. Ils dessinent une géométrie qui, paradoxalement, ne refuse pas l'aventure, un mélange habile de rigueur et de folie. Les rythmes sont rigoureux, d'une régularité sans faille, le son des guitares et du *moog* est métallique, déterminé, et pourtant il s'en dégage une émotion vitale, comme un appel au corps, une invite à la danse.

Avec seulement trois 45 tours, enregistrés sous son propre label « Booji Boy Records », Devo a déjà obtenu les couvertures des principaux magazines spécialisés en Grande-Bretagne. David Bowie et Brian Eno produisent actuellement le premier 33 tours du groupe en Allemagne.

ALAIN WAIS.

★ DISCOGRAPHIE. Satisfaction et Jocko Homo (45 t.) chez Stiff, distribution Barclay.

### Le calendrier du rock

*Kevin Coyne et Zoot Money, le 14 mars, au Bus Palladium ; Little Buddy and The Kids, Breakdown, les Commotions, le 17 mars, au Stadium ; Kansas, le 23 mars, au Pavillon de Paris ; Patti Smith, le 26 mars, au Pavillon de Paris ; Ritchie Havens, salle Pleyel, le 30, et Jim Capaldi, le 31 mars, au Bus Palladium. Au Centre américain, 261, boulevard Raspail, à 21 heures, le 18 mars, Ines ; le 22, Hootnanny et Michel Legoube ; le 23, Banlieue Flasque et Melody ; le 24, Bonneville ; le 25, Patrick Abrial et Stratageme.*

## Jazz

### Une assez bonne partie de Jacquet

*(Suite de la première page.)*

*Jacquet, lui, n'a pas les mêmes problèmes.* On dira qu'il a passé la cinquantaine et que le jazziste n'hésite plus dans ces eaux-là. C'est vrai, mais il ne suffit pas de le dire, encore faut-il rappeler que le découvreur qu'il fut opéra de façon très peu réflexive. Quand Jacquet se leva pour son premier « Flyin'home », jadis, il avait vingt ans, il échappait à l'interrogation que l'art occidental s'adressait depuis longtemps à lui-même, il soufflait droit devant lui, et une bonne part de ce qu'il fit ce jour-là tenait à la formidable poussée d'une histoire collective, en musique peu banale.

« Flyin'home », il s'en souvient, même si, comme l'autre soir, il n'en garda que la progression harmonique et qu'il le rebaptisa « Bottom's up ». Quelques phrases de l'improvisation initiale revenaient par compulsion, bribes, fragments, reviviscents passages, qu'approuvaient des amateurs complices et que soulignaient avec sourire ces trois géants que sont James-Charles Heard (batterie), George Duvivier (contrebasse) et Hank Jones (piano).

Quarante-cinq minutes, cela parut un peu court, d'autant que nous n'avons guère entendu pour lui-même Jones, l'un des meilleurs pianistes pourtant, l'un des plus complets qui soient et que l'Amérique a redécouvert au « Vanguard », avec Ron Carter et Tony Williams. Jacquet, quant à lui, fit le père pénard. On ne peut, chaque jour, en voyage, s'égaler à soi. Tout de même cette seconde partie de concert ne manqua pas d'allure : ces quatre hommes sont, de toute manière, incapables de jouer faiblement.

LUCIEN MALSON.

(*) Illinois Jacquet dont c'était le onzième concert d'une tournée en France sera le 14 à Lyon, le 15 à Clermont-Ferrand, le 22 à Bordeaux, le 23 à Villeneuve-sur-Lot, le 24 à Pau, le 25 à Bayonne.

### Le retour de John Tchicaï

**Nouveau chapitre à joindre à la longue saga des duos : au Totem, mardi 7, John Tchicaï, l'un des très très grands musiciens des années 60, et le saxophoniste belge André Goudbeek se présentaient sur la scène, ni club ni salle de concert, qui se prête donc parfaitement à ce genre d'exercice.**

**Danois, de père Africain, John Tchicaï a rencontré Bill Dixon au Festival d'Helsinki, et fondé, en 1962, le New Contemporary Five (avec Archie Shepp et Don Cherry), puis le New York Quartet (avec Roswell Rudd et Milford Graves). Difficile, on le voit, d'être plus impliqué dans le mouvement du free jazz. A partir de 1967, pourtant, il abandonne le remue-ménage de New-York pour retrouver la paix de Copenhague.**

**Mardi, donc, était encore la fête des amoureux du saxophone, cet instrument que les musiciens de jazz ont mille fois plus inventé que le Belge Adolf Sax, son propre inventeur. Au bec de métal en vogue depuis quelques années, Tchicaï et Goudbeek préfèrent les traditionnels becs d'ébonite, avec leurs sons moins puissants peut-être mais aussi moins durs. Et, à travers leurs compositions les plus aventureuses, comme dans le « Vivace » de James Hook (écrit pour cors, avant même la découverte de Sax), ils ont donné la mesure d'un inventaire aussi large et aussi généreux que possible de l'instrument.**

**Echos des années 60, airs de fête du nord de l'Europe, formules répétitives creusées jusqu'à l'imperceptible différence ou jusqu'à la folie retrouvée des grandes heures free, airs anciens et improvisations d'aujourd'hui, les timbres des saxophones, loin de se fondre et de s'annuler, *s'éclairent en jouant*. Pour Tchicaï et Goudbeek, l'exercice ne saurait être réussi que s'il est avant tout une partie de plaisir, et leur connivence, leurs sourires et leurs regards, indispensables au jeu, ne laissent là-dessus aucun doute.**

FRANCIS MARMANDE.

## EDITION

### LA Xe FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE SE TIENT A BRUXELLES DU 11 AU 19 MARS

*La Foire internationale du livre* de Bruxelles, qui se tient du 11 au 19 mars au centre Rogier, rassemble cette année près de mille deux cents éditeurs en provenance de trente pays, dont deux nouveaux venus : l'Albanie et l'Irak.

Outre les nombreux débats, colloques et conférences envisagés, quatre « journées » seront *consacrées à des thèmes plus vastes* ; ainsi auront lieu, le 12 mars, une « journée des écrivains croyants » avec colloque et veillée ; le 14 mars, un débat sur « L'art et le livre » ; le 15 mars, un « Festival de la bande dessinée », où soixante-dix des meilleurs artistes dessineront la plus grande « B. D. » du monde, et, le 17 mars, un débat sur « La science dans le livre » donnera l'occasion à d'éminents scientifiques d'expliquer notamment ce que le livre leur a apporté dans la vie.

● *Après la publication d'une pétition « pour le prix unique »* des livres (*le Monde* du 2 mars), M. Etienne Gillon, président du directoire de la librairie Larousse, *nous fait savoir que « ni lui-même ni ses associés n'ont signé cette motion ». « La présence de la signature d'un de ses collaborateurs au bas de ce texte doit donc être considérée comme un acte personnel n'engageant nullement la librairie Larousse »,* ajoute-t-il.

De son côté la Fédération française des syndicats de libraires nous fait parvenir une mise au point : *Ce n'est pas, en période électorale, le moment de polémiquer, et surtout de mélanger la défense professionnelle et l'appel politique, quelle que soit la direction de celui-ci. Aussi la Fédération française des syndicats de libraires se montre-t-elle surprise et choquée qu'un certain nombre d'éditeurs et de libraires s'associent à une démarche ainsi orientée. Ils sont pourtant fiers de leur indépendance, car ils participent à toute la création littéraire et à sa diffusion.* » La pétition visée par cette mise au point se félicitait de la position prise par M. Mitterrand en faveur d'un prix unique des livres.

# CARNET

## Fiançailles

— M. et Mme J. Carissimo-Desurmont et M. et Mme R.-W. Shockley, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

**Diane et David.**

59250 Mont-d'Halluin (France).
Washington D.C. (U.S.A.),
Annapolis, U.S. Naval Academy.

## Mariages

**Jan COCATRE-ZILGIEN**
et
**Laura DOWNING-BYRD B. Sc.**
font part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 21 février 1978.
Warner Robins, Georgia.
2, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris.

## Décès

— Sa fille et son fils ont la douleur de faire part du décès de

**Bernard CYMERMAN,**
ancien combattant volontaire de la Résistance,
membre du comité d'honneur de l'Association française de Buchenwald-Dora.

Les obsèques ont eu lieu à Argelès-sur-Mer, le 11 mars 1978.
20, allée des Palmiers, 66700 Argelès.

— M. et Mme Jean-Louis Comolet-Tirman et leurs enfants,
M. et Mme François Comolet-Tirman,
L'ingénieur général et Mme André Comolet-Tirman et leurs enfants,
M. et Mme Alain Thirot et leurs enfants,
M. et Mme André Legris et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 10 mars 1978, de

**Mme Jacques COMOLET-TIRMAN,**
née Marguerite Legris,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante.

Les obsèques à Paris et l'inhumation à Mézières-Charleville, auront lieu dans l'intimité familiale, le lundi 13 mars.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

— Mme Denis Forestier,
M. et Mme Yves Forestier,
Jérôme et Valérie Forestier,
Les familles Forestier, Pinault, Rivière, Destic, Rozières, De Guénin et Damin,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Denis FORESTIER,**

instituteur honoraire,
président d'honneur de la M.G.E.N.,
président du C.C.O.M.C.E.N.,
conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
ancien secrétaire général
du Syndicat national des instituteurs,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin,
survenu le 8 mars 1978, dans sa soixante-septième année, à Maisons-Laffitte (78).

Un hommage lui a été rendu le samedi 11 mars 1978, à 10 heures, on se réunissait à la clinique Hôtel-Royal, 1, avenue de Louvois, à Maisons-Laffitte.

L'inhumation aura lieu le lundi, 13 courant, au cimetière de Parnac (Lot) dans le caveau de famille.

On se réunira place de l'Ecole, à Parnac, à 16 heures.

32-34, avenue du Général-de-Gaulle, 91130 Issy-les-Moulineaux.
1, rue Jean-Menans, 75019 Paris.

— La Mutuelle générale de l'éducation nationale,
*Le Syndicat national des instituteurs et P.E.G.C.,*
Le comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale,
ont le regret de faire part du décès de

**Denis FORESTIER,**

instituteur honoraire,
président d'honneur
de la Mutuelle générale
de l'éducation nationale,
président
du Comité interministériel
des services sociaux de la fonction publique,
président du Comité de coordination
des œuvres mutualistes
et coopératives
de l'éducation nationale,
conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
président de la Caisse logement
de l'éducation nationale,
*président de la coopérative*
Maison des universitaires,
président de l'Association
des donneurs de sang bénévoles
de l'éducation nationale,
président
de la Fédération des œuvres laïques
du Lot,
vice-président
de la Fédération nationale
de la mutualité française,
ancien secrétaire général
du Syndicat national des instituteurs,
*membre du conseil d'administration*
de l'Institut de la vie,
membre de la Commission nationale
de l'hospitalisation,
membre du Comité d'histoire
de la Sécurité sociale,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 mars 1978, à Maisons-Laffitte (78).

Un hommage lui a été rendu le samedi 11 mars 1978, à 10 heures, on se réunissait à la clinique Hôtel-Royal, 1, avenue de Louvois, à Maisons-Laffitte.

L'inhumation aura lieu le lundi, 13 courant, au cimetière de Parnac (Lot) dans le caveau de famille.

On se réunira place de l'Ecole, à Parnac, à 16 heures.

*Le Monde du 11 mars*

— M. Jacques Huteau,
Sylvie, Fabrice et Marie-Félice,
M. et *Mme Philippe Moisset*, et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Mme Jacques HUTEAU,**
née Christine Moisset,

subitement rappelée à Dieu, le mercredi 8 mars 1978, dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Chantilly.

Pas de couronnes.
62, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
Les Prés, 60560 Montgresin.
16, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de
**M. Henri LASSOURD**
ancien député d'Ille-et-Vilaine
décédé dans sa soixante-seizième année.

[Né le 24 mai 1902 à Ploubalay (Côtes-du-Nord), vétérinaire, Henri Lassourd avait été élu maire de La Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) en 1945 et avait conservé ce mandat jusqu'en mars 1973. *Il avait siégé à l'Assemblée nationale de* 1968 à 1973 comme député U.D.R. de la troisième circonscription d'Ille-et-Vilaine (Vitré). Il avait battu en juin 1968, au premier tour, le député sortant M. Alexis Méhaignerie, P.D.M., père de l'actuel ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie. Celui-ci a repris en 1973 le siège perdu cinq ans plus tôt par son père, en battant à son tour M. Henri Lassourd au premier tour de scrutin.

Henri Lassourd avait été conseiller général du département de 1951 à 1976 et *vice-président de l'assemblée départementale* à partir de 1973.]

## Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la disparition subite du
**docteur Jean-Louis DEMETZ,**
son souvenir est rappelé à ses amis et à ses compagnons de travail.

— *Il y a dix ans, le*
**général**
**Pierre DUNOYER de SEGONZAC**
retournait à Dieu.
Que ceux qui l'ont aimé et estimé se souviennent de lui.

## Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu du
**R.-P. Maurice Villain,**
une messe sera célébrée le samedi 18 mars, à 18 h. 45 (après la liturgie des vêpres commençant à 18 heures), en l'église Saint-Gervais, rue François-Miron, Paris (4e).

## Soutenances de thèses

— Lundi 13 mars, 14 h. 30, université de Paris-IV, salle des Commissions, 18, rue de la Sorbonne, Mlle Asma Kamel : « Les termes exprimant l'idée de politesse en français. Etude descriptive du vocabulaire de la politesse, d'après l'œuvre romanesque de Chrétien de Troyes ».

— Samedi 18 mars, à 14 heures, université de Paris-IV, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Jacques Rougeot : « Guilleragues épistolier ».

— Mercredi 29 mars, à 14 h. 30, université de Paris-IV, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, *Mlle Sadayo Satomi*, « Le signe de la Croix, chez Paul Claudel. Etude d'un symbole ».

— Samedi 1er avril, à 14 heures, université de Paris-IV, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, Mlle Jacqueline Bordes : « La notion de Politeia dans la pensée grecque avant Aristote ».

## Communications diverses

— Deux journées spéciales pour les personnes désirant cesser de fumer. Application des dernières méthodes « anti-tabac » à l'oreille : implant, agrafe, thermopoint.

Se présenter lundi 13 et mardi 14 mars 1978, de 8 heures à 19 heures.

Centre Physiofrance, 9, avenue du Président-Wilson, Paris (16e), métro : Alma-Marceau. Tél. : 723-59-59.

## Visites et conférences

### LUNDI 13 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — *15 h. :* Entrée de la Sainte-Chapelle, Mme Colin : « La Bible à travers les vitraux de la Sainte-Chapelle ».

15 h. : Musée des monuments français, Mme Garnier-Ahlberg : « *Fresques romanes* ».

15 h. : Métro Bir-Hakeim, Mme Legregeois : « le front de Seine et l'île aux cygnes ».

15 h. : Entrée de l'église, Mme Vermeersch : « L'église de la Madeleine » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. : Grand Palais : « Dessins de Rubens » (Mme Angot).

15 h. : 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h. : Métro Hôtel-de-Ville : « Autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. : Musée des monuments français : « La Bourgogne romane » (Histoire et archéologie).

14 h. 30 : 10, avenue de Saint-Mandé : « Le centre technique des industries du bois » (Paris et son histoire)

CONFERENCES. — 14 h. 45 : 23, quai Conti, M. Adolphe André-Brunet : « L'entreprise et les hommes ».

15 h. : 107, rue de Rivoli : « La tapisserie contemporaine ».

17 h. : 28, avenue George-V, M. P. Joste : « Voyage à Ceylan » (projections).

19 h. : Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Jacques Thiebaut : « La cathédrale de Tournai et son influence sur l'architecture religieuse au Moyen Age » (Centre international d'études romanes)

19 h. 30 : 26, rue Bergère, S.E. Mgr Germain de Saint-Denis : « L'expérience de l'esprit chez saint Siméon le nouveau théologien » (L'homme et la connaissance).



## A L'HOTEL DROUOT

### Lundi

*VENTE*

S. 2. - Bel ameublement.

S. 9. - Tableaux anciens et modern. Mobilier ancien et style.

*EXPOSITION*

S. 8. - Bijoux. Argent. anc. et mod.

S. 11. - Tablx anc. Obj. d'art et d'ameubl. princip. 18e. Tapis d'Orient.






# SPECTACLES

# théâtres

## Les salles subventionnées

Comédie-Française : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (sam., 20 h. 30) ; la Navette ; les Fausses Confidences (dim., 14 h. 30) ; la Paix chez soi ; le Malade imaginaire (dim., 20 h. 30).
Odéon : En attendant Godot (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
T. E. P. : Nekrassov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. : Théâtre de chambre (sam., 20 h. 30) ; Ensemble 2e 2 m (dim., 10 h. 30).

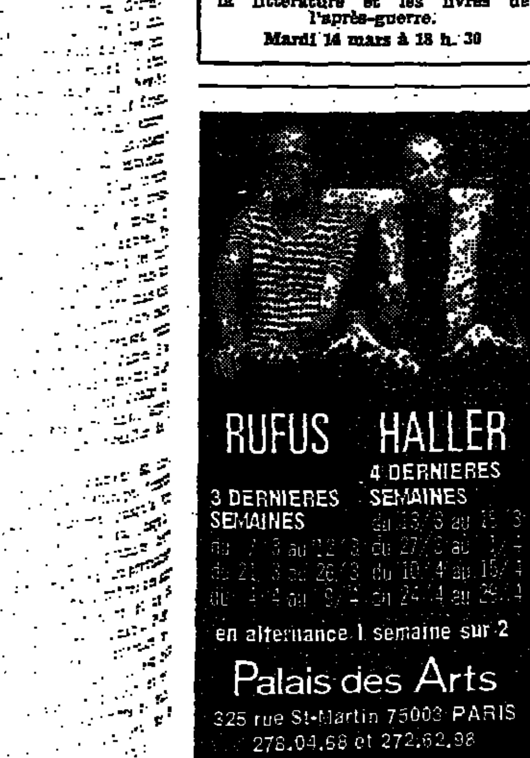
## Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Rocheman chaud : Yiddish Story (sam., 20 h. 45) ; la Thébaïde ou les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Marie-Joao Pires (sam., 18 h. 30) ; Jacky Parady (sam., 20 h. 30).

## Les autres salles

Aire libre Montparnasse : la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30) ; Parade (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; (dim., 15 h.).
Athénée : l'Aigle à deux têtes (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Centre culturel Censier : Nuit juste avant les forêts (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du XVIIe : Meurtre dans la cathédrale (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale, la Resserre : Britannicus (sam., 21 h.). — La Galerie : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Yvonne, princesse de Bourgogne (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : les Coucous (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Fontaine : le Roi des cons (sam., 21 h. 15).
Galerie 55 : Colette Renard (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : Angèle (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : les Assiégés (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Orsay, grande salle : Rhinocéros (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : les Jeanne (sam., 18 h. 30) ; Rufus (sam. et dim., 20 h. 45).
Plaisance : l'Alchimiste (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).






Studio des Champs-Elysées : les Dernières Clientes (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 30, dernière).
Théâtre Adyar : le Molière de Goldoni (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : l'Espoir gravé (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Zartong (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 20 h. 45) ; Just Hamlet (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (dim., 15 h.).
Théâtre Oblique : l'Ignorant et le Fou (sam., 18 h. 30) ; la Lève (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Sarah Bernhardt (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : les Portes du chemin (sam. et dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre-en-Rond : Marie Octobre (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Saint-Médard : Cendrillon (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre 13 : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

## Les théâtres de banlieue

Bezons, Théâtre : Una Ramos (sam., 21 h.).
Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda : Till l'Espiègle (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Fin de partie (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts A.-Malraux : les Mains sales (sam., 20 h. 30).
Garches, C. C. : Jean-Roger Caussimon (sam., 21 h.).
L'Isle-Adam : Jacques Bonhomme (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre : Simplex ou la Peau de fou (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison J.-Vilar : Jazz Bop Quartett et Jazz Five (sam., 21 h.).
Nanterre, Maison de la culture : Procès du jeune chien (sam., 20 h. 30).
Saint-Maur, Théâtre : l'Aiglon (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Suresnes, Théâtre J.-Vilar : Hamlet (sam., 21 h.).

## Les concerts

Conciergerie : M.-B. Guidicelli, E. Gieco et R. Maldonado (musique d'Europe et d'Amérique latine) (sam. et dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : P. Gazin et M. Posa (Haendel, Mozart) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Zaeppfel, J. Skowron et A. Bedois (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : H.-U. Mielscher (Guilmant, Vierne) (dim., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : M. Maisky et D. Movora (Chopin, Brahms) (dim., 10 h. 55).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (sam., 20 h. 15) ; A. Olivier et C. de Preissia (Bach, Haendel, Debussy) (dim., 18 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos (Schumann, Berlioz) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Ensemble Omonia (Beethoven, Schumann) (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre de la Madeleine : Quatuor Loewenguth (Brahms) (sam., 17 h.).
Radio-France : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. T. Antoniou (Maderna, Tremblay, Brown) (sam., 17 h.).
Salle Gaveau : Orchestre Oubradous (Mozart, Haendel, Landowski, Vivaldi) (sam., 17 h. 30).
Heure musicale de Montmartre : D. Merlet (Chopin, Liszt, Debussy, Ravel) (sam., 17 h. 45).
FIAP : Ensemble instrumental de l'île Saint-Louis (dim., 16 h.).
Salle Pleyel : Orchestre Lamoureux, dir. E. Inbal (Tchaïkovski, Moussorgski, Ravel) (dim., 17 h. 45).

## Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard : Bernard Lubat (sam., 22 h. 30) ; le Groupe Cos (dim., 21 h.).
Gibus : Metal Urbain (sam., 24 h.).
Elysée-Montmartre : Beau dommage (sam., 21 h.).
Centre culturel du Marais : Musique du Pakistan (sam., 20 h. 30) ; Chants liturgiques et populaires de Tunisie (dim., 20 h. 30).
American Center : Corbeau Mort (sam., 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Zartong (sam., 18 h. 30).
La Péniche : Herbe rouge (sam., 22 h.) ; Didier Levallet expérience (dim., 21 h.).
Golf Drouot : Shakin' Street (sam., 22 h. 30).
Swing-Hall : Groupe Diesel Rock (sam., 22 h. 30).

## La danse

Versailles, Théâtre Montansier : Ballets des étoiles de l'Opéra (sam., 21 h.).





## Samedi 11 - Dimanche 12 mars

## Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Pompidou, petite salle, 14 h. à 18 h. : Heureux comme le regard en France.

## La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Papillon, de F.-J. Shaffner ; 20 h. 30, Regards sur le jeune cinéma français : la Question, de L. Heynemann (en sa présence) ; 22 h. 30 : Main basse sur la ville, de F. Rosi. — Dim., 15 h. : Mohammed Ali, the Greatest, de W. Klein ; 18 h. 30 : Eldridge Cleaver Black Panther, de W. Klein ; 20 h. 30 : Général Idi Amin Dada, de B. Schroeder ; 22 h. 30 : Festival panafricain d'Alger, de W. Klein.

## Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) en soirée ; George V, 8e (225-41-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

### Les films nouveaux

L'EXERCICE DU POUVOIR, film français de Philippe Galland : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
ROMANCES ET CONFIDENCES, film italien de Mario Monicelli : v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? film français de Coline Serreau : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FORCE DE FRAPPE, film danois de Peter Watkins, v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
ANDROMAQUE ou L'IRREPARABLE, leçon de théâtre d'A. Vitez, filmée par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
RUE DE L'ENFER, film français de Bernard Favre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h.
LA GUERRE DE L'ESPACE, film japonais de Yun Fukuda, v. ang. : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES, film italien de N. Cicero (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ATTACHEZ VOS CEINTURES, film américain d'Ernest Hofbauer, v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25)

L'AMI AMERICAIN (All.) (**) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), en matinée ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), en matinée ; Balzac, 8e (359-52-70), en matinée ; Cambronne, 15e (734-42-96), en matinée.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A.) v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AUM SHIVA (Ang.) v.f. : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A.) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29).
BANDE DE FLICS (A.) (**) v.o. : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It.) v.o : Le Marais, 4e (278-47-86).
ÇA FAIT TILT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée) ; v.f. : Rex, 2e (235-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon et Ermitage en mat. ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 11e (343-63-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19). — V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), en soirée, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HERETIQUE (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
IPHIGENIE (Grec, v.o) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48) en soirée, Cambronne, 15e (734-42-96).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie) (v. ang. + v. f.) : Arlequin, 5e (548-62-25) ; v. f. : France-Elysée, 8e (723-71-11), Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DU SANG (Fr.) (*) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; v. angl. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NOCES DE SANG ou LA CREATION DE L'OBSTACLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
NON RECONCILIES (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Logos, 5e (033-26-42), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Biarritz, 8e (723-69-23).
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84), Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE JOURNÉE PARTICULIERE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-07) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), J. Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Passy, 16e (288-62-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

## Les festivals

NOUVELLE VAGUE : Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Collectionneuse (sam. et dim.).
J. DEAN (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : A l'est d'Eden (sam.) ; Géant (dim.).
POUVOIR ET CINEMA (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Alphaville (sam. et dim.).
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Kid (sam.) ; la Ruée vers l'or (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Une nuit à l'Opéra (sam.) ; les Marx au grand magasin (dim.).
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
CINEMA BRESILIEN (v.o.) : le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 30 : Féminin pluriel.
LA MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.
ROCK-CONFRONTATIONS : PROGRESSIVE ROCK (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (606-36-07) (v. o.) : De l'autre côté de minuit (sam.) ; l'Œuf du serpent (dim.).
VINGT ANS DE CINEMA AMERICAIN (vo.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : A cause d'un assassinat (sam.) ; les Hommes du président (dim.).
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Satyricon ; 23 h. 30 : la Dolce Vita.
CHATELET-VICTORIA (v. o.), 1er (508-94-14). I : 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 20 : Cabaret ; ve., à 0 h. 30 : A l'est d'Eden ; sam., à 0 h. 30 : Bande à part. — II : 14 h. : Pink Narcissus ; 16 h. Alexandre Newski ; 18 h. : Une étoile est née ; 20 h. 10 : l'Epouvantail ; 22 h. 30 (+ sam. à 0 h. 10) : A bout de souffle.
HOMMAGE A HOWARD HAWKS (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Rio Lobo (sam.) ; la Rivière rouge (dim.).
BOITE A FILMS (v.o.) 17e (754-51-50). — I : 13 h. : Blue Jeans ; 14 h. 30 : Easy Rider ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : Un tramway nommé Désir ; 20 h. : Frankenstein Jr ; 22 h. : les Damnés ; sam., à 0 h. 30 : Un après-midi de chien. — II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Nous nous sommes tant aimés ; 18 h. 20 : les Chiens de paille ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; sam., à 0 h. 15 : Délivrance.
ELIA KAZAN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Un tramway nommé Désir (sam.) ; le Dernier Nabab (dim.).
A. JODOROWSKY (v.o.), le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 30 : Féminin pluriel.
FANTASTIQUE, Rex, 2e (236-83-93) : le Fantôme de l'infirmière ; Blue Sunshine ; Curse (sam.) ; Fantabiblical ; Curse of the Black Widow ; Six femmes pour l'assassin (dim.).









● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h... ouvert jusqu'à... h.

## DINERS

| | |
|---|---|
| OSAKA 260-66-01<br>163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs | Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique. |
| ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI<br>9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ● | propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. |
| ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs<br>Face église St-Germain-des-Prés, 6e | propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. |
| BISTRO DE LA GARE<br>59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs | 3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison. |
| ASSIETTE AU BŒUF<br>123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs | propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison. |
| LE SARLADAIS 522-23-62<br>2, rue de Vienne, 8e. F./dim. | J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 75 F - 1/2 vin de pays + café + alcool de prune avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE. |
| MIKADO-MONTMARTRE 280-55-10<br>55, bd Rochechouart, 9e. F./mardi. | J. 22 h. même décor depuis 1920. Cuisine française traditionnelle. MENUS « Club » 29 F. « ROYAL » 49 F. Les spéc. de sa grande carte. |
| L'OURSIN F./dim., lundi midi<br>3, bd Voltaire, 11e. 700-02-56 | Jusqu'à 23 heures. Banc d'huîtres. Spéc. de POISSONS : « MELI-MELO » de Fruits de Mer 45. Bouillabaisse 35. La Fondue de Poissons. |
| BRASSERIE CROMWELL 727-97-75<br>131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs | Jusqu'à 22 h. 30. BANC D'HUITRES : Plateau 46. Spéc. alsaciennes : Choucroute jarret fumé 25. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 25. |
| BRASSERIE DU TABAC PIGALLE<br>606-72-09, place Pigalle, 18e. T.l.jrs | Ouvert jour et nuit. Banc d'huîtres t.l.j. renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 29. Gratinée 10. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialité : Bière LOWENBRAU MUNICH. |

Le Monde

# société

## JUSTICE

### AU TRIBUNAL DES FORCES ARMÉES DE RENNES

## Droit à l'information et secret des affaires militaires

**Rennes. — L'armée peut-elle craindre que la relation d'un procès suffise à compromettre l'image qu'elle s'efforce de donner à l'opinion publique ? Les incidents qui ont marqué, vendredi 10 mars, à Rennes, l'audience du tribunal permanent des forces armées ont en effet montré l'opposition qui peut exister, au moins dans l'esprit d'un commissaire du gouvernement, entre le droit à l'information que s'efforcent d'assumer les journalistes et le secret des forces armées.**

**Pour une fois, il ne s'agissait pas d'une affaire d'insoumission, de refus d'obéissance ou de désertion à l'intérieur en temps de paix. L'affaire, quoique malsaine, était bien banale : « Attentat à la pudeur avec violence, coups et blessures volontaires et voies de fait à subordonnés. »**

De notre correspondant

Deux engagés, quartiers-maîtres de première classe à bord de l'escorteur côtier *l'Adroit*, de Brest, devaient répondre d'une folle nuit d'un certain 9 juin 1977. Philippe Flabel, vingt-cinq ans, et Jackie Dani, vingt ans, après avoir passé la soirée et une partie de la nuit dans les bars brestois pour fêter le départ du plus jeune, « *rejeté de la marine* », a souligné le commissaire du gouvernement, regagnaient leur bord à 2 h. 30.

Pendant près de trois heures, les deux engagés, qui se trouvaient en état d'ivresse, allaient se livrer à des « plaisanteries » d'un goût plus que douteux, ponctuées de coups de poing, de pied et de ceinturon sur un autre quartier-maître devenu leur souffre-douleur et qualifié de « femmelette » parce que « *marié depuis plus d'un an, il n'avait pas encore d'héritier* », et sur des mousses qui, sous la menace durent se lever, se raser, *faire et défaire leur lit en* un temps record. Sans l'intervention d'un autre matelot à la carrure athlétique, le timide quartier-maître, principale victime de cette nuit romaine, n'aurait peut-être pas réussi à échapper à son principal bourreau, qui s'était emparé d'un couteau de cuisine et menaçait de le tuer, après avoir tenté de le sodomiser, l'avoir contraint à effectuer, nu, un parcours du combattant improvisé entre les chaises et les meubles et l'avoir forcé à des gestes obscènes devant d'autres marins qui n'avaient pas cru devoir intervenir pour mettre un terme à cette longue scène de mépris et d'avilissement.

Dans le poste voisin, dormait le commandant, qui n'avait rien entendu. Heureusement, les cris de la victime avaient réveillé un matelot qui dormait à l'étage supérieur et s'était interposé pour protéger la fuite de la victime.

C'est pour cette affaire que le commissaire du gouvernement, M. Ferrari, devait solliciter le huis clos en début d'audience, après s'être aperçu « *qu'il y avait des journalistes dans la salle* ». Rejetant cette requête, le président, M. le conseiller Patrick Oriou, répliquait : « *Au dix-neuvième siècle, on aurait prononcé le huis clos ; aujourd'hui, ce n'est plus la peine.* » Décidément offusqué par la présence des journalistes, M. Ferrari invoquait au moment de son *réquisitoire* l'article 191 du code de procédure pénale militaire, qui permet au tribunal d'interdire, en tout ou partie, le compte rendu des débats de l'affaire (1).

Après un court délibéré, c'est à l'unanimité que le tribunal décidait du rejet de cette demande. D'autres incidents devaient opposer le président au commissaire du gouvernement, notamment lorsque le premier, constatant qu'il n'avait pas été pratiqué d'examen médico-psychologique de la victime, a lancé : « *Vous n'avez donc pas cru devoir aller plus loin* » au commissaire du gouvernement, qui a répondu : « *Je ne le croyais pas utile.* »

Pour ce qui est de l'affaire elle-même, le tribunal a condamné MM. Flabel et Danie, respectivement à douze mois de prison dont sept mois avec sursis et douze mois de prison dont neuf mois avec sursis.

YANN ENJEU.

(1) L'article 191 du code de procédure pénale militaire prévoit : « *Le tribunal peut interdire en tout ou partie le compte rendu des débats de l'affaire. Cette interdiction est de droit si le huis clos a été ordonné. Elle ne peut s'appliquer au jugement sur le fond. Toute infraction auxdites interdictions est punie d'un emprisonnement de dix jours à trois mois et d'une amende de 3 600 francs à 18 000 francs.* »

### M. RENÉ JOURNIAC CONSEILLER DU GOUVERNEMENT POUR LES AFFAIRES JUDICIAIRES

M. René Journiac, avocat général à la Cour de cassation, conseiller technique du secrétariat général de la présidence de la République pour les affaires africaines, a été nommé au conseil des ministres du mercredi 8 mars, conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires. M. Journiac remplace M. André Touren, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Agé de cinquante-huit ans, M. Journiac était entré à l'Elysée en janvier 1967. Il fut le négociateurs de plusieurs affaires délicates dont l'enlèvement de Mme Claustre par les rebelles tchadiens. Au début du mois de novembre 1977, il avait été envoyé en mission auprès du président mauritanien M. Ould Daddah après l'enlèvement par le Polisario de deux Français (*le Monde* du 30 novembre). Et le 29 novembre, il avait été reçu par le président Sadate.

### Relaxe pour « injures à l'armée ».

Saisi d'une plainte du ministre de la défense, le tribunal correctionnel de Dijon a relaxé, vendredi 10 mars, onze militants syndicaux ou de partis politiques de gauche prévenus d'« *injures envers l'armée* ».

Le 25 juin 1976, dans la cour de l'hôtel de ville, où de jeunes recrues de la base aérienne 102 de Dijon-Longvic étaient présentés au drapeau, ces militants avaient déployés une banderole sur laquelle était inscrit : « *Danger, armée* ». Le lendemain, ils avaient distribué devant la base aérienne, qui faisait une journée « portes ouvertes », des tracts rédigés par un groupe de soldats.

Le tribunal, que présidait M. Parenty, a estimé que l'expression « *danger, armée* » devait être considérée en l'espèce « *comme plus ironique qu'injurieuse ; compte tenu de l'évolution des mœurs, elle ne saurait raisonnablement appeler une sanction pénale* ». En ce qui concerne le tract, le tribunal, s'appuyant d'ailleurs sur une jurisprudence établie depuis un arrêt du 28 janvier 1916, a indiqué que « *le délit d'injure s'absorbe dans celui de diffamation, et on ne peut relever l'injure seule lorsque les expressions outrageantes ou appréciations injurieuses se rattachent directement à une imputation diffamatoire* ». — (*Corresp.*)

● *La manifestation de la rue La Fayette : protestation de policiers.* — Après les « *actes de violence* » commis par des manifestants, le 7 mars, rue La Fayette, à Paris (*le Monde* du 9 mars), le syndicat général de la police « *relève que l'action des forces de police n'a pas été suffisamment apparente pour empêcher les violences d'activistes qui ressemblent comme des frères à d'autres qui sèment le désordre et la violence dans d'autres pays (en Italie par exemple)* ».

Le S.G.P. « *proteste contre la mise en cause des policiers en uniformes qui a pu être faite à l'occasion de ces violences par les représentants de commerçants ou d'associations d'usagers dont l'indignation est amplement justifiée, mais qui gagneraient plutôt à s'adresser aux autorités compétentes et responsables* ».

### Vingt-cinq ans de réclusion pour une série de viols.

La cour d'assises de l'Isère a condamné Walter Bauer (trente-sept ans) à la peine de vingt-cinq ans de réclusion criminelle et Josept Butorajac (trente et un ans) à la peine de quinze ans de réclusinon criminelle pour une série de cambriolages ainsi que de viols commis, courant 1975, sur des jeunes filles, dont certaines étaient mineures. Le jury, écartant toute circonstance atténuante en faveur de Bauer, a retenu au contraire la « récidive légale », qui permet d'augmenter jusqu'au double le maximum de la peine encourue. L'avocat général Gandolphe avait d'ailleurs indiqué cette possibilité en rappelant que Bauer s'était vu infliger en août 1969 une peine de six ans d'emprisonnement pour des cambriolages.

## ÉDUCATION

### AU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE

## Les syndicats ont refusé de participer au vote sur le nouveau cours élémentaire

*Le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) s'est prononcé jeudi 9 mars sur les projets d'arrêtés relatifs aux nouveaux programmes et horaires du cycle élémentaire à l'école primaire (le* Monde *du 10 mars). Ces textes ont été approuvés par vingt-quatre membres du C.E.G.T., trois ont voté contre et vingt-cinq — syndicats de la FEN et fédération Cornec — ont refusé de prendre part au vote. Ils devraient entrer en application dès la rentrée prochaine au cours élémentaire première année.*

Tel qu'il est défini par les textes que vient d'adopter le C.E.G.T., le futur cycle élémentaire ne déplait pas aux syndicats d'enseignants et à la Fédération Cornec des parents d'élèves. Déjà, l'organisation du cycle préparatoire (qui précède le cycle élémentaire) mise en place à la rentrée dernière consacrait l'abandon par M. Haby de son fameux projet de « *C.P. à deux vitesses* ». Cette idée, lancée en 1975, d'étaler les premiers apprentissages sur une ou deux années, selon la rapidité de chaque enfant mais en fixant l'entrée au cours préparatoire à cinq ans, avait suscité de vives critiques et M. Haby y avait renoncé.

Les instituteurs et les parents de la Fédération Cornec préfèrent la formule retenue qui consiste à considérer la première année du cycle élémentaire « *comme le prolongement immédiat du cycle préparatoire* », et comportant « *l'achèvement des apprentissages en fonction d'objectifs qui ont pu d'ailleurs ne pas être totalement atteints par tous les élèves à l'issue de la première année de scolarité primaire* ».

Pourquoi les représentants de la FEN et de la Fédération Cornec au C.E.G.T. ont-ils, dans ces conditions, refusé d'approuver des textes qu'ils trouvent bons pour l'essentiel ? Parce qu'ils persistent à rejeter sans appel la réforme Haby dans son ensemble. Parce qu'ils gardent sur le cœur, aussi, les vicissitudes du C.E.G.T. au cours du mois dernier : par deux fois, ils avaient refusé de siéger pour protester contre la « *hâte électoraliste* » du ministre de l'éducation à préparer les textes d'application de la loi Guermeur sur l'aide à l'enseignement privé. Le ministre avait passé outre, et les décrets ont été publiés le 9 mars (*le Monde* du 10 mars).

CHARLES VIAL.

### *Au lycée de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines)*

## La fête des « dix pour cent »

**Les « dix pour cent pédagogiques », laissés, depuis 1973, à l'initiative des établissements secondaires, ont connu, depuis cinq ans, des fortunes diverses. Au lycée Corneille de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) *il y a eu, cette année, deux « dix pour cent »* : l'administration et les professeurs ont organisé des « sorties pédagogiques », mais des élèves ont voulu organiser eux-mêmes « la fête » au lycée, les 9, 10, et 11 mars.**

*Etonnante atmosphère* : garçons et filles vont et viennent dans les couloirs le visage peinturluré. Ils sont passés par l'atelier « *maquillage* ». Dans une salle, on fait de la poterie, dans une autre, des émaux. Quelques filles grattent une guitare : « *On devait avoir un débat avec Marie Cardinal, mais elle n'est pas venue.* » Ailleurs, un professeur de mathématiques fait un cours devant une maigre brochette d'élèves. « *Ils sont vraiment débiles* », jette dédaigneusement un élève de terminale.

Au rez-de-chaussée, une salle a été prise d'assaut pour un débat sur « *la démocratie en Allemagne* », avec Daniel Gélin, le vieux militant libertaire. Après la projection d'un court métrage sur la bande à Baader, le débat porte sur la R.F.A., « *Etat policier* ». Elèves et professeurs de l'école allemande de Saint-Cloud, invités au débat, ne sont pas d'accord : « *Vous dites que l'Allemagne de l'Ouest est un Etat policier, mais je puis vous assurer qu'on rencontre plus de policiers dans les rues de Paris qu'en Allemagne* », dit un professeur. « *Comment se fait-il que, dans une Allemagne que vous dites démocratique, un militant révolutionnaire comme Baader en soit réduit à l'action violente ?* », demande un professeur français. Et le débat se poursuit avec des échappées sur le Vietnam, l'impérialisme américain et l'union de la gauche...

### Le député sur les marches

Presque simultanément, une conférence de presse s'improvise dehors, sur les marches conduisant au gymnase. C'est M. Marc Lauriol, député R.P.R., qui a refusé de venir le matin avec les autres candidats de la circonscription. Un élève : « *Vous savez que vous êtes dans l'illégalité puisque la directrice a interdit tout débat politique contradictoire dans l'enceinte du lycée ? — Non, la directrice est d'accord.* » Un professeur d'histoire : « *Vous n'êtes pas gêné de mettre la croix de Lorraine sur vos affiches après avoir tant milité pour l'O.A.S. ? — Je n'ai jamais fait partie de l'O.A.S. J'ai toujours été gaulliste. J'ai lutté pour l'Algérie française et je n'en rougis pas.* »

Est-ce le soleil qui apporte une douceur printanière aux débats ? Toujours est-il que le ton reste courtois, presque bon enfant. Ce qui permet aux élèves d'enchaîner sans transition avec un duo guitare-contrebasse et des chansons de Boris Vian, devant la carcasse calcinée du bâtiment (type Pailleron) qui a brûlé en novembre...

« *Nous fermons les yeux* », dit la directrice, Mlle Guerrier, visiblement peu enthousiasmée par l'initiative de ses élèves, du moins le « *petit noyau* » qui a pris en charge l'organisatoin matérielle de l'animation au lycée. Les élèves, eux, font observer qu'on a tout fait pour les décourager : « *On nous a d'abord interdit de faire une collecte pour couvrir les frais des journées, puis on nous a dissuadés d'organiser des activités de « fête.* »

ROGER CANS.

● *Précision.* — Des lignes interverties ont rendu incompréhensible la présentation de la lettre que le ROC a adressée au chef de l'Etat sur la chasse telle qu'elle se pratique en France (*le Monde* du 11 mars). Les extraits du document publié le 11 mars constituaient l'essentiel de la lettre de M. Grosiler.

## DÉFENSE

### A Istres

## Le Mirage-2000 a effectué son premier vol

**Le Mirage-2 000 a effectué, vendredi 10 mars, son premier vol au centre d'essais d'Istres (Bouches-du-Rhône).**

**Le premier prototype de l'avion, aux commandes duquel se trouvait M. Jean Coureau, chef pilote d'essai de Dassault, a volé pendant une heure, atteignant la vitesse de Mach 1,3 (plus de 1 300 km/h.) et une altitude de 12 200 mètres.**

**Le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de la'rmée de l'air, a adressé ses félicitations à toute l'équipe et au pilote d'essai qui ont contribué au succès de ce premier vol. Il a déclaré : « J'ai confiance dans ce nouveau chasseur, qui répondra aux espoirs que l'armée de l'air a placés en lui. »**

*Le Mirage-2000 est le dernier-né des avions de combat conçus par Dassault-Breguet, et il est appelé à renforcer les escadres de l'armée de l'air française équipées de Mirage-FI et de Mirage-III.*

*C'est le 18 décembre 1975 qu'un conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, a adopté le projet du Mirage-2000, de préférence à celui d'un biréacteur A.C.F. Super-Mirage dont les coûts de construction ont été jugés trop élevés. Dès février 1976, les bureaux d'études du constructeur ont commencé de superviser la mise au point des prototypes (cinq au total). Il n'a donc fallu que deux ans seulement pour passer du projet à la réalisation.*

*Les ingénieurs ont conservé du Mirage-III la forme en delta de la voilure qu'ils ont munie de becs mobiles de bord d'attaque pour obtenir de meilleures performances dans toute la gamme de vitesses. Une autre nouveauté a été le choix de commandes électriques qui autorisent, en particulier, des changements rapides de trajectoire et une manœuvrabilité accrue de l'avion. Enfin, le Mirage-2000 a été doté d'un nouveau réacteur de la SNECMA, le M-53, d'une poussée de 9 tonnes (avec post-combustion) et spécialement conçu pour la haute altitude à grande vitesse tout en présentant un rendement satisfaisant à basse altitude.*

*Dans sa version initiale de défense aérienne, pour les besoins de l'armée de l'air française, le Mirage-2000 dispose d'un radar Thomson-C.S.F.-Electronique Marcel Dassault d'une portée de 100 kilomètres, d'une centrale à inertie pour la navigation et d'un calculateur central qui présente, en temps réel, au pilote le résultat des données d'interception et du domaine de tir des différents systèmes d'armes embarqués.*

*Les missiles emportés sont un missile Matra Super-530 à autodirecteur électromagnétique pour les grandes distances et un missile 550-Magic à autodirecteur infrarouge pour le combat rapproché. Au total, le Mirage-2000 peut transporter, en charge externe sous ses ailes et fuselage, 5 tonnes d'armements divers et des bidons de ravitaillement supplémentaire.*

*Sa vitesse maximale serait Mach 2,3 (plus de deux fois la vitesse du son), son plafond opérationnel de 20 000 mètres et son rayon d'action supérieur à 1 500 kilomètres.*

*Une autre version, différente de la défense aérienne, est à l'étude pour l'attaque des objectifs au sol par tous les temps, grâce, en particulier, à un radar de visualisation du sol et d'évitement automatique des obstacles. Cette version du Mirage-2000 sera armée de systèmes classiques ou nucléaires (missile air-sol) et de moyens de reconnaissance. Enfin, sans l'aide de l'Etat, le constructeur a mis au point une version biréacteur, le Mirage-4 000, qui pourrait voler à la fin de cette année.*

*Il est prévu, dans la loi de programmation militaire 1977-1982, une commande initiale de cent vingt-sept appareils Mirage-2000, les premiers devant être livrés à l'armée de l'air française à partir de 1982. A long terme, les besoins de l'état-major seraient de quatre cents Mirage-2 000, tous modèles confondus (défense aérienne, attaque au sol et reconnaissance).*

## SCIENCES

### La fin de la mission soviéto-tchécoslovaque

### LES DEUX COSMONAUTES ONT REGAGNÉ LA TERRE A BORD DE SOYOUZ-28

Le Tchécoslovaque Vladimir Remek, premier homme de l'espace à n'être ni soviétique ni américain, et le Soviétique Alexei Goubarev, ont regagné la Terre, vendredi 10 mars, à 14 h. 45 (heure de Paris). (Nos dernières éditions).

Les deux hommes, lancés du cosmodrome de Baïkonour, jeudi 2 mars, à bord du vaisseau spatial Soyouz-28, avaient rejoint le lendemain, à bord de la station orbitale Saliout-6, les cosmonautes soviétiques Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, qui sont dans l'espace depuis le 9 décembre dernier et ont battu, dans la nuit du 3 au 4 mars, le *record de vie dans l'espace détenu* jusqu'alors par les Américains (« le Monde » du 4 mars).

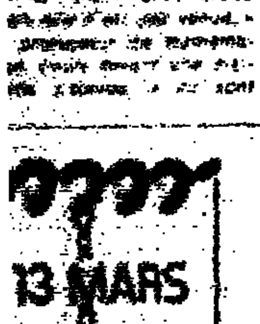
Soyouz-28 s'est posé « à l'endroit prévu », à environ 300 kilomètres à l'ouest de Tselinograd, dans le nord du Kazakhstan. L'ambassadeur tchécoslovaque à Moscou, M. Jan Gayelka, a suivi le déroulement de l'opération au centre de contrôle spatial de Moscou.

Dès l'annonce du retour sur Terre des deux cosmonautes, M. Gustave Husak, chef du parti communiste et de l'Etat tchécoslovaques, leur a adressé un message dans lequel il affirme : « Votre acte témoigne de la politique *internationaliste* de l'Union soviétique et prouve l'approfondissement de la coopération entre les pays socialistes frères, ainsi que la ferme amitié entre les nations de Tchécoslovaquie et d'U.R.S.S. »

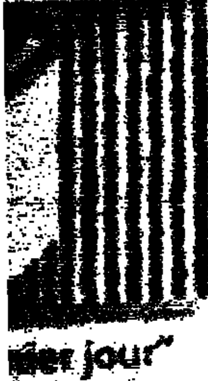
*Youri Romanenko et Gueorgui* Gretchko, laisse-t-on entendre, pourraient revenir sur Terre à leur tour dans quelques jours.

● *Le Parlement suédois* a voté vendredi 10 mars, par 210 voix contre 37, une loi mettant fin à la discrimination contre les homosexuels, malgré l'opposition des conservateurs. Mais les députés ont repoussé une autre motion tendant à légaliser l'inceste. La nouvelle législation ramène de dix-huit à quinze ans l'âge minimal légal autorisant les relations homosexuelles. Seules exceptions : quand l'un des partenaires est le supérieur de l'autre ou quand de l'argent est échangé, l'âge minimal reste de dix-huit ans. — (*Reuter.*)

Le Monde économie-régions







# Compromis à Genève sur la dette des pays pauvres

(Suite de la première page.)

Cette formule flexible assure, comme le souhaitait le groupe B, le respect des formes d'intervention et permet le choix des méthodes, qu'il s'agisse d'une augmentation de l'aide en volume ou d'une annulation de la dette.

L'engagement pris par les pays industriels laisse, en effet, aux différents gouvernements une certaine marge de manœuvre qui tient compte de la nature de leurs engagements. Ainsi, l'Allemagne fédérale, comme l'a annoncé son délégué au cours de la réunion de Genève, envisage la possibilité de convertir les prêts accordés à certaines nations démunies en dons. La Grande-Bretagne, quant à elle, pourrait procéder prochainement à une remise de ses créances à l'égard de ses débiteurs les plus dépourvus.

Cette décision s'inscrirait alors à la suite des initiatives déjà prises par la Suède, les Pays-Bas, la Suisse et le Canada.

Pour l'avenir, de telles actions devront — il s'agit du deuxième point de l'accord — tenir compte de certains « *concepts de base* » ayant trait à la situation propre de chaque pays concerné : difficultés « *aiguës* » de balance des paiements, situation économique et financière, problèmes structurels. Le secrétariat général de la CNUCED a été chargé de convoquer un groupe intergouvernemental d'experts afin de définir, avant la conférence de Manille, qui se tiendra en mai 1979, le détail de ces principes directeurs qui orienteront les futures opérations relatives à la dette des pays en développement.

Dans l'esprit des pays industriels, notamment de la C.E.E. et des Etats-Unis, il s'agit de mettre au point d'une part « *une sorte de code de bonne conduite* » applicable en cas de crise et qui prend en considération les perspectives de développement des pays, de l'autre une « *procédure* » pour le traitement des problèmes financiers qui aboutit à une étude au « *cas par cas* ». Les pays en développement ne paraissant pas souhaiter des formules internationales aussi contraignantes, les concepts de base, qui représentent une plate-forme minimale, ont été conçus de façon suffisamment large pour laisser le champ libre aux discussions.

L'accord de Genève reflète évidemment des concessions des uns et des autres et l'obligation où ils se sont trouvés de réduire les divergences. Il n'en reste pas moins que le texte cite les deux propositions du groupe B et celles des « 77 », qui, malgré de multiples navettes, n'ont pu être harmonisées et fondues en un seul texte. L'établissement d'un nouvel ordre économique international sera, en tout état de cause, une œuvre de longue haleine. La dette n'en constitue d'ailleurs qu'un des aspects et ne paraît pas en être l'élément moteur. Se posent aussi la question de la stabilisation des cours des matières premières qui pourrait faire l'objet d'une prochaine réunion à Genève, et celles des investissements et de l'industrialisation du tiers-monde, avec ses conséquences sur l'économie des pays industriels.

La commission Brandt, qui est réunie actuellement à Vevey, pourrait, à ce sujet, jouer un rôle utile. Comme l'a souligné, à Genève, le commissaire européen, M. Claude Cheysson, elle définirait des structures de négociation mieux adaptées à la prise de décisions, elle dépasserait le cadre de l'analyse Nord-Sud en intégrant les pays de l'Est ; enfin, en associant les forces politiques, patronales et syndicales, elle lierait les problèmes du développement et ceux du désarmement. Ainsi, tous les pays évolueraient vers une meilleure prise de conscience de leur indépendance économique.

MICHEL BOYER.

## ÉNERGIE

● *M. Guido Brunner, commissaire européen chargé de l'énergie*, a réuni, le 10 mars, à Bruxelles, les représentants des principales sociétés de raffinage opérant dans la Communauté. Un consensus se serait dégagé en faveur du plan de réduction des capacités de raffinage (de 30 %) proposé par la commission.

## PRIX

● *L'arrêté autorisant les firmes pharmaceutiques* à relever les prix des médicaments de 4,5 % en moyenne en 1978 (*le Monde* du 25 février) est paru dans le *Bulletin officiel des services des prix* du 4 mars. Comme prévu, une première majoration de 2,5 % sera applicable à compter du 15 avril, la seconde (2 %) devant intervenir le 1er septembre.

## ÉTRANGER

### 80 % DU DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN PROVIENT DES ÉCHANGES AVEC LES PAYS DE L'OPEP

Le déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis des pays de l'OPEP a atteint 21,8 milliards de dollars en 1977, indiquent les statistiques du département américain du commerce publiées le 10 mars. Cela représente 80 % de leur déficit total, qui approche 27 milliards de dollars. Par rapport à 1976, les importations américaines en provenance de ces pays ont augmenté de 20 % pour atteindre 33,3 milliards de dollars alors que les exportations vers ces pays ne se sont accrues que de 12 % et se montent à 15,5 milliards de dollars. C'est avec le Nigéria (5 milliards de dollars de déficit), la Libye (3,4 milliards) et l'Arabie Saoudite (2,7 milliards) que le déséquilibre est le plus fort. Le Koweït est le seul pays membre de l'OPEP vis-à-vis duquel les Etats-Unis ont enregistré un excédent (323 millions de dollars) en 1977. — *(A.F.P.)*

● *Le taux de chômage* a baissé en février aux Etats-Unis, passant de 6,3 % en janvier à 6,1 %. Cette baisse a surtout été enregistrée parmi la population noire (de 12,7 à 11,8 %). Le nombre de chômeurs est de 6,1 millions contre 6,2 un mois plus tôt. — *(A.P.)*

● *Les prix de gros aux Etats-Unis* ont augmenté de 1,1 % en février par rapport à janvier. C'est la plus forte hausse depuis novembre 1974. Selon les statistiques publiées par le département du commerce, cette progression a été largement provoquée par les prix des produits alimentaires, qui ont enregistré une hausse de 2,9 %.

L'indice des prix de gros, qui s'était établi à 188,3 en février (base 100 en 1967), avait augmenté de 0,8 % en janvier et à un rythme mensuel de l'ordre de 0,6 % pendant le dernier trimestre 1977. — *(A.F.P.)*

## AFFAIRES

### LE « PLAN COMPOSANTS »

# Ne pas tomber dans le piège

*« Le but de l'industrie américaine des circuits intégrés est de conquérir des marchés sans abdiquer son pouvoir de décision. Menacés sur leur propre marché par les Japonais, les Américains vont vraisemblablement redoubler d'intérêt pour l'Europe. Pour eux, la meilleure solution consiste à se faire subventionner par un gouvernement, en apportant en échange quelques connaissances. J'ose espérer que les pouvoirs publics français ne tomberont pas dans ce piège ! »* Ces propos, tenus le 9 mars au cours d'une conférence de presse par M. Bouyer, P.-D.G. de la Radiotechnique Compelec (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires), sonnent comme un avertissement.

*Filiale de la Radiotechnique, elle-même contrôlée à 52 % par le groupe néerlandais Philips, R.T.C. détient déjà 15 % du marché français des circuits intégrés. Spécialisée à l'intérieur de la multinationale dans certains types de circuits, elle estime être aujourd'hui* « la meilleure chance de la France dans les composants électroniques ». *Elle veut porter sa part de marché à 20 % et se déclare prête à participer à l'effort national. A une double condition :* « Il faut nous prendre comme nous sommes, avec nos avantages et nos inconvénients, accepter notamment le fait que nous faisons partie du groupe Philips. » *R.T.C. souhaite recevoir un soutien financier des pouvoirs publics — prélevé sur les 600 millions de francs du* « plan composants » *— d'un montant* « équitable et raisonnable ».

*Certes, cette société va recevoir déjà quelques crédits publics pour développer certains circuits utilisés dans l'informatique, dans le cadre d'un accord avec C.I.I.-Honeywell-Bull. Mais ses dirigeants veulent être partie prenante sur d'autres créneaux. Non pas seuls, mais aux côtés d'un autre fabricant (la SESCOSEM, du groupe Thomson en l'occurrence), qui devrait* « recevoir également sa juste part » *de la manne publique.* « A la SESCOSEM *de régler ses problèmes* » *et* « de déterminer notamment sur quel produit elle doit se spécialiser ».

*En fait, tout se passe comme si le groupe Philips, qui couvre pratiquement toutes les technologies de composants électroniques, souhaitait voir se nouer en France, mais aussi au niveau européen, des alliances ponctuelles entre fabricants locaux (l'anglais Plessey, l'allemand Siemens et Thomson), concurrençant Philips sur une gamme restreinte de produits.*

*Pour le moment, les pouvoirs publics français penchent plutôt vers des associations avec des fabricants américains. Deux pôles sont, selon les derniers schémas, envisagés. L'un associerait Thomson du côté français et Motorola ou Fairchild du côté américain. Le second pôle regrouperait d'une part une pléiade de firmes françaises utilisatrices de circuits intégrés (Compagnie générale d'électricité, Commissariat à l'énergie atomique, P.T.T., Matra, Crouzet, régie Renault, etc.) rassemblées au sein d'une société créée à cette occasion (elle aurait pour nom la SECIMOS), d'autre part, un autre fabricant américain, à choisir entre Intel, Mostec, American Microsystems, etc.*

*Tout cela reste encore très flou. Et certains industriels français affirment en privé ne pas être disposés à signer tout de suite de tels accords.*

*Il y a quelques semaines, le gouvernement avait fixé une date limite : le 15 mars, tout ou presque devait être réglé. Sauf rebondissement de dernière heure, rien ne sera réglé, si ce n'est peut-être quelques détails mineurs. On imagine d'ailleurs mal des groupes américains signer de tels accords entre les deux tours des élections. Le nouveau gouvernement qui sortira des urnes le 19 mars héritera donc du dossier composants.*

*De palabres en palabres, d'études en études, de plans en plans, de négociations en négociations, les mois et les années ont passé.* « Nous ne savons que parler, *remarquait, désabusé, un industriel français.* Les Japonais, eux, pendant ce temps, travaillent. »

J.-M. QUATREPOINT.

## SOCIAL

● *Fin de la grève avec occupation à l'usine Cégédur-Pechiney* de Rive-de-Gier (Loire), où quelque quatre cents ouvriers avaient déclenché un conflit depuis jeudi 9 mars en raison des sanctions prises contre soixante-quinze ouvriers (*le Monde* du 11 mars). Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont indiqué qu'ils mettraient tout en œuvre, dans les prochains jours, pour obtenir la reprise des discussions avec la direction.

● *Région parisienne :* les allocations familiales seront versées en mars aux familles de la région parisienne, précise la direction de la caisse où le service de traitement des nouveaux dossiers est en grève depuis le 31 janvier. Les versements des prestations seront effectués sur la base des droits connus en décembre et janvier ; des régularisations seront opérées au cours des prochains jours pour les familles dont la situation s'est modifiée.

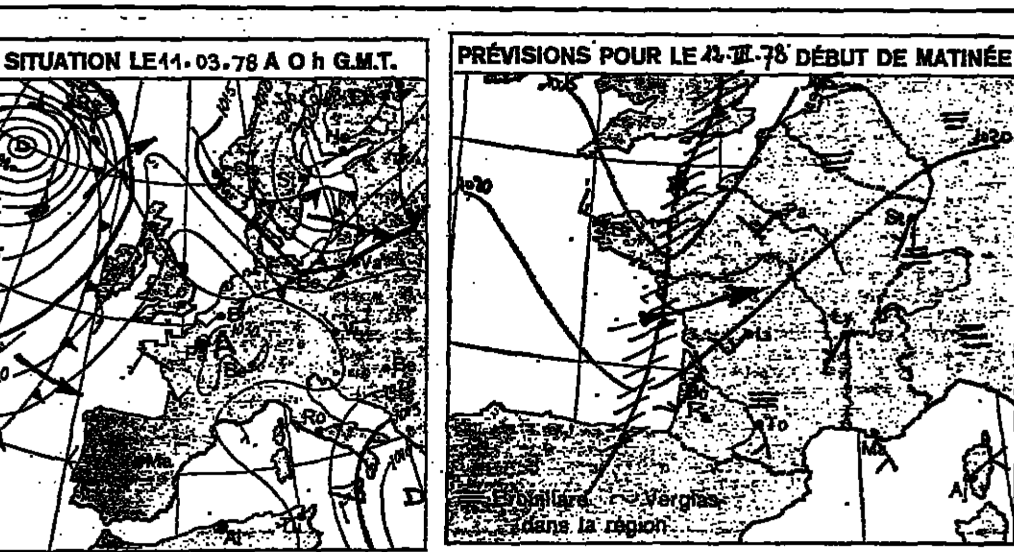
● *M. Bergeron* (F.O.) réaffirme dans un éditorial de *F.O.-Hebdo*, son opposition à la présence de la C.G.T. dans la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), après les déclarations de M. Claude Cheysson, membre de la Commission de Bruxelles, qui avait jugé « *incroyable* » l'absence de la C.G.T.

## TRANSPORTS

● *L'Airbus à Moscou le 4 avril.* — Air France commencera d'exploiter la ligne Paris-Moscou avec l'Airbus à compter du mardi 4 avril. La compagnie nationale assurera deux fréquences hebdomadaires — mardi et vendredi — avec cet avion gros porteur (*le Monde* du 9 mars).

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 mars à 0 heure et le dimanche 12 mars à 24 heures :**

Les hautes pressions de l'Europe occidentale, qui protégeaient encore la France samedi matin, continueront à s'affaiblir et à se déplacer vers le sud-est. Il en résultera la lente pénétration sur notre pays, par l'ouest, de la perturbation du proche-Atlantique.

Dimanche, en liaison avec cette limite, le temps sera très nuageux le matin de la Bretagne et de la Normandie aux Landes, avec quelques pluies éparses surtout localisées dans la partie nord. Le soir, cette aggravation relative, ayant progressé vers l'est, atteindra nos régions s'étendant des Flandres et des Ardennes à l'est du Bassin parisien, au Massif Central et aux Pyrénées centrales, avec des précipitations discontinues, mais qui pourront prendre un caractère orageux sur le relief.

A l'est de cette bande très nuageuse, le temps sera encore bien ensoleillé, mais des brouillards et quelques nuages bas temporaires seront observés dans les premières heures de la matinée, surtout dans les vallées du Nord-Est et du Centre-Est.

Après le passage de la limite, un temps nuageux avec des éclaircies se rétablira par l'ouest ; quelques averses isolées sont cependant probables.

Une baisse modérée des températures accompagnera le passage très nuageux.

Le samedi 11 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028 millibars, soit 771,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mars ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 16 et 2 degrés ; Biarritz, 20 et 6 ; Bordeaux, 19 et 4 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 17 et 5 ; Cherbourg, 16 et 6 ; Clermont-Ferrand, 18 et — 1 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 20 et 0 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 17 et 3 ; Marseille, 20 et 4 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice, 19 et 8 ; Paris-Le Bourget, 14 et 4 ; Pau, 22 et 4 ; Perpignan, 22 et 9 ; Rennes, 18 et 5 ; Strasbourg, 12 et 8 ; Tours, 16 et 6 ; Toulouse, 20 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 4 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 15 et 10 ; Berlin, 11 et 6 ; Bonn, 9 et 8 ; Bruxelles, 13 et 10 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 5 et 3 ; Genève, 14 et — 1 ; Lisbonne, 23 et 9 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 23 et 4 ; Moscou, 0 et — 6 ; Nairobi, 22 et 17 ; New-York, 3 et 3 ; Palma-de-Majorque, 18 et 0 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 6 et 1 ; Téhéran, 14 et 9.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 mars :

DECRETS

● Relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer ;

● Fixant le tarif général des huissiers de justice en matière civile et commerciale ;

● Relatif aux modalités de versement du prélèvement sur les produits de placements à revenu fixe ;

● Portant virement de crédits ;

● Portant création d'une zone économique au large des côtes du département de la Guadeloupe ;

● Portant création d'une zone économique au large des côtes du département de la Martinique ;

● Portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les laits de conserve partiellement ou totalement déshydratés ;

● Instituant auprès du ministre de l'agriculture un groupe interministériel de politique alimentaire ;

● Modifiant le décret n° 71-544 du 2 juillet 1971 modifié relatif aux avantages complémentaires de vieillesse ouverts aux praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés ;

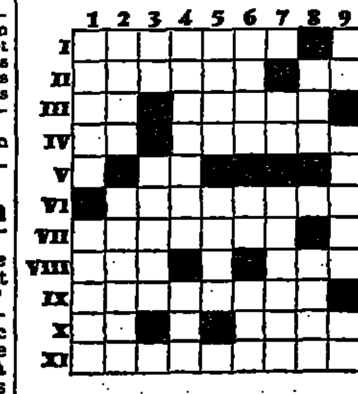
● Rendant obligatoire le régime des prestations supplémentaires de vieillesse des chirurgiens-dentistes conventionnés.

## Association

● *Un service d'assistance technique aux associations* vient d'être constitué par l'ADAP (Association pour le développement des associations), avec l'aide des pouvoirs publics. Ce service aide les associations à se reconstituer et répond à toutes les questions d'ordre juridique, fiscal, administratif ou financier qui peuvent se poser à elle. Service associations publie une lettre mensuelle, l'*Officiel de l'association*, et édite un jurisclasseur comprenant des rubriques informative, juridique, fiscale et administrative.

★ Service Associations, 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris, tél. 508-88-48.

## MOTS CROISÉS




PROBLEME N° 2019

HORIZONTALEMENT

I. Semés par la nature partout où l'homme se plaît à se mesurer avec elle. — II. Invite à prêter l'oreille ; Prit du poids. — III. Peut s'étendre à l'infini vers la droite ; N'est pas bon prince. — IV. Tiennent surtout à leur peau quand la vie devient difficile ; Tissu. — V. Reflété par une eau féconde. — VI. Bons coureurs. — VII. Ne sont jamais sur la bonne voie. — VIII. Trouva plus fort qu'elle en arrivant ; Sent. — IX. Preuves de tendresse. — X. Interjection ; Cercle. — XI. Ne sauraient donc se chamailler.

VERTICALEMENT

1. Bien des gens y sont retenus pour les besoins de leurs affaires ; Permet de prendre l'air... à défaut d'autre chose. — 2. Fut très pressé en sortant de chez sa belle ; Nettoyais. — 3. Veto du Sénat américain ; Idéaliser. — 4. Tête couronnée ; La deuxième personne. — 5. Maintient une prise ; Nombreuses, à Bordeaux. — 6. Moyens de conquête réprouvables ; Symbole ; Le chef se fait un devoir de le mettre en boîte. — 7. Fatal à bien des rois ; Se montre optimiste. — 8. Déesse ; Possède quelques vestiges d'une splendeur passée. — 9. Note ; Courtoise invitation ; Forme d'être.

Solution du problème n° 2018

*Horizontalement*

I. Girouette ; Epode. — II. Au ; Rameuses ; Cas. — III. Vlan ! ; OT ; Topa. — IV. Ie ; Estimeraient. — V. Main ; Celée. — VI. Lame ; Oenone ; Si. — VII. Canon ; On ; If. — VIII. Déité ; Buses ; Ait. — IX. Ors ; Ara ; Ri ; O.N.U. — X. Néo ; Epaisses ; Fr. — XI. Centriste ; Notai. — XII. Nonce ; Cantate. — XIII. Epeire ; Retour. — XIV. Blé ; Suons ! Enée. — XV. Sots ; Ogresses.

*Verticalement*

1. Gavial ; Donc ; Obl. — 2. Iule ; Acérée. — 3. Maisonnées. — 4. Ornement ; Top. — 5. UA ; Sa ; O.E. ; Ernest. — 6. Emotion ; Apicius. — 7. Tétine ; Brasero. — 8. Tu ; Nouait ; Eno. — 9. Esterons ; Secs ; S.G. — 10. E.O.R. ; Ers ; A.R. — 11. Espace ; Sienne. — 12. Aie ! ; Sottes. — 13. Oc ! El ; F.A.O. ; Taons. — 14. Daines ; Infatuée. — 15. Es ; Teinturières.

GUY BROUTY.

# ENVIRONNEMENT

## Aux États-Unis

### LÉGER RECUL DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La pollution atmosphérique est en légère diminution aux États-Unis indique une étude de l'EPA, l'Agence pour la protection de l'environnement. Depuis 1970, le taux d'anhydride sulfureux ($SO_2$) a diminué de 27 %, celui de l'oxyde de carbone de 20 % et celui des poussières de 12 %. Néanmoins, la majorité des Américains vivent encore dans des zones où les normes atmosphériques ne sont pas respectées. En particulier, à Chicago et à Los Angeles qui, parmi cent cinq villes de plus de deux cent mille habitants, sont les agglomérations dont l'air est le plus pollué.

Quant aux autorités locales, elles se montrent de plus en plus exigeantes. Ainsi d'État du Michigan réclame 100 millions de dollars de dommages et intérêts à deux sociétés qui avait empoisonné quarante mille têtes de bétail en livrant aux fermiers un produit anti-incendie décrit comme un « fortifiant alimentaire ». Les deux firmes, qui ont reconnu leur erreur, ont déjà versé 40 millions de dollars aux éleveurs et une centaine d'actions sont encore en cours.

### LE DIRECTEUR DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES : gare aux catastrophes écologiques.

*« Le monde ira au devant de plusieurs catastrophes écologiques si une action déterminée n'est pas bientôt lancée »*, a déclaré M. Mostafa Tolba, directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), au cours d'une conférence de presse donnée récemment à Bruxelles.

M. Tolba a fait état des pénuries alimentaires, des pollutions marines et atmosphériques accrues, des changements climatiques inattendus qui menacent le globe. Il a lancé un appel à la mobilisation de la communauté scientifique mondiale pour qu'elle surveille l'évolution actuelle de l'environnement. Enfin, le directeur du PNUE a souhaité que pour alimenter l'action écologique internationale soit instituée une taxe frappant les achats et les ventes d'armes. — *(Reuter.)*

● *La chasse aux phoques est ouverte officiellement.* — Malgré les protestations des écologistes et de plusieurs associations de défense de la nature, la « chasse » aux phoques s'est ouverte officiellement vendredi 10 mars au large de la côte est du Canada. — *(Reuter.)*

# RÉGIONS

## Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### 4 NOUVEAUX KILOMÈTRES DE MÉTRO INAUGURÉS A MARSEILLE

*(De notre correspondant.)*

Marseille. — Le métro de Marseille s'est enrichi de 4 kilomètres supplémentaires samedi 11 mars, et M. Gaston Defferre, maire P.S. de la ville, a inauguré le deuxième tronçon (gare Saint-Charles-Castellane) de la ligne n° 1, dont les 6 premiers kilomètres avaient été mis en service le 28 novembre 1977. *Ces quatre kilomètres sont* particulièrement précieux car ils concernent la traversée du centre de la ville, où sont enregistrées des difficultés de circulation.

Quatre stations nouvelles (ce qui porte leur nombre à douze pour la totalité de la ligne) ont été mises en service, qui desservent le quartier de la Bourse et le centre directionnel, le Vieux Port et l'hôtel de ville, le quartier de la préfecture, avec pour terminus provisoire la place Castellane.

L'achèvement de cette ligne, dont on a fêté sur le premier tronçon le deux millionième voyageur le 20 janvier dernier, a nécessité quatre années de travaux et dix années d'études. — J. C.

### LORRAINE

● *L'autoroute Toul-Langres, d'utilité publique.* — Le décret déclarant d'utilité publique les travaux de l'autoroute Toul-Langres a été publié vendredi 10 mars au *Journal officiel*. Cette section aurait dû entrer en service en 1981 puis la portion Langres-Dijon en 1983. Mais un retard est probable puisque la signature du décret qui devait concéder la construction et l'exploitation de l'autoroute Toul-Dijon à la société de l'autoroute Paris-Rhin-Rhône n'est pas encore intervenue. D'autre part, les modalités de financement ne sont pas établies avec précision.

### RHONE-ALPES

● *Un schéma pour l'Isle-d'Abeau.* — Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau (Isère) est aprouvé par un décret que publie le *Journal officiel* du 11 mars.

# AUTOMOBILE

## Nouveautés

● LES FORD CAPRI, troisième génération, désormais commercialisées, se distinguent des modèles précédents par un certain nombre de détails de carrosseries : quatre phares, large becquet sous pare-chocs et, à l'arrière, des feux de brouillard. A l'intérieur, des modifications d'habillage. Dans toutes les versions (de 1 300 centimètres cubes à 3 000 centimètres cubes, quatre ou six cylindres), la suspension reçoit des amortisseurs à gaz. Depuis la Capri de deuxième génération (1974), le modèle a subi deux mille sept cents modifications de détail. Prix : de 30 930 à 45 740 F, selon le modèle et finitions.

● LA FIAT 128 1300 est une série spéciale. La berline 128 quatre portes reçoit un moteur 1300 développant 60 ch DIN ainsi que quelques améliorations, notamment un compte-tours et des appuis-tête à l'arrière. Prix : 23 900 F.

● LA LADA NIVA 2121, véhicule tous terrains soviétique à quatre roues motrices sera commercialisé en avril par les établissements Jacques Poch. Ce petit break fermé (3,76 m de long) a un moteur de 76 ch DIN et peut gravir des pentes de 58 %. Prix : 31 950 F + transport et préparation.

● LA CITROEN ACADIANE est un nouveau petit utilitaire 3 CV à avant type Dyane destiné à remplacer les fourgonnettes AZU et AK (type 2 CV). Ses avantages par rapport aux modèles précédents sont un volume de chargement plus grand grâce à un allongement du plateau, des performances meilleures (31 ch au lieu de 26 ch), une charge utile supérieure et une cabine plus agréable. Prix : 14 300 F (H.T.).

● LES FORD TRANSIT. — Les améliorations portées par Ford à sa nouvelle gamme de Transit, véhicules utilitaires légers commercialisés début avril, portent sur le confort du conducteur, les économies d'énergie et la réduction des frais d'entretien. Ainsi, une cabine insonorisée est proposée en version standard sur les Transit diésel et en option sur les modèles à essence. Egalement sur option, une boite automatique Bordeaux sur les modèles équipés d'un moteur 2 l. (78 ch.).

Les Transit 1978 sont dotés d'une nouvelle gamme de trois moteurs à essence — 1,6 l. (9 CV), 2 l. économique et 2 l. (11 CV), — quatre cylindres, arbre à cames en tête, et d'un moteur Diesel de 2,4 l. (9 CV). Le nouveau 1,6 l. développe 65 ch. DIN, tandis que la puissance du 2 l. économique a été délibérément limitée à 58 ch. DIN, de façon à obtenir une réduction exceptionnelle de la consommation. En haut de gamme, le 2 l. développe 78 ch. DIN pour un couple maxi de 15 m/kg. Prix : de 30 028 à 41 927 F.

# CONJONCTURE

## LE RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE DE FRANCE

### Tant que l'assainissement financier n'aura pas été réalisé, il sera difficile d'apporter un soutien plus dynamique à l'expansion

#### estime M. Clappier

*« Il ne pouvait être question, en une seule année, de restaurer les grands équilibres et de résoudre les problèmes de structure de notre économie. Les résultats obtenus en 1977 dans les domaines de l'activité, des prix et de l'emploi ont au surplus été affectés par des facteurs accidentels et un environnement international assez défavorable, ce qui a quelque peu contrarié ou retardé les évolutions souhaitées »*, écrit M. Bernard Clappier, gouverneur de la Banque de France dans son compte-rendu annuel présenté, jeudi 9 mars, à M. Giscard d'Estaing.

*« Les progrès de la lutte contre l'inflation sont indéniables, bien que l'augmentation des prix ait encore atteint 9 % en 1977, soit à peine un point de moins qu'en 1976. Il faut souligner, en effet, pour apprécier cette variation, que la tendance en cours d'exercice a été bien orientée : la montée des prix, inévitablement forte à la fin de l'hiver après le blocage du dernier trimestre 1976, a marqué, par la suite, une très nette décélération. Cet infléchissement est dû, en particulier, à la disparition des séquelles de la sécheresse de 1976, à la hausse moins rapide des charges salariales et à la baisse des cours des matières premières. »*

*« La coopération contribuerait à réduire les antagonismes commerciaux. Les pays qui ont subi très directement le choc des événements, du fait de la moindre résistance de leurs structures, risquent, en effet, de recourir au protectionnisme, et il est absolument nécessaire de les en dissuader ; la renonciation par les économies les plus fortes à toute entrave aux échanges aurait, dans ce domaine, une valeur exemplaire. Et, surtout, il importe que les uns et les autres continuent de rechercher, dans un cadre multilatéral organisé, la solution de leurs dificultés. »*

M. Clappier conclut : *« Plus que jamais, des choix raisonnés s'imposeront dans l'affectation du produit national à l'investissement et à la consommation, dans sa répartition entre les agents économiques, dans les soutiens apportés aux différentes branches d'activité (...). Tant que l'assainissement financier n'aura pas été réalisé par un équilibre satisfaisant entre l'épargne et l'investissement et un contrôle rigoureux de la création de liquidités, il sera difficile d'apporter un soutien plus dynamique à l'expansion et d'utiliser pleinement — en harmonie avec l'environnement international — des capacités humaines et matérielles de notre économie. »*



# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

### Reprise du dollar et baisse du franc suisse

#### REMOUS SUR LE FRANC FRANÇAIS

Dans une semaine encore fertile en rebondissements, le DOLLAR s'est quelque peu redressé à l'égard des monnaies fortes, notamment envers le FRANC SUISSE, qui s'est nettement replié après sa récente flambée, mais non vis-à-vis du YEN, qui a crevé tous ses plafonds. Quant au FRANC FRANÇAIS, bien disposé en début de semaine, il a été attaqué *jeudi*, avant de se reprendre vendredi, à la veille du premier tour des élections législatives.

Au début de la journée de lundi, le cours du DOLLAR « plongeait » littéralement à l'annonce du rejet d'un nouveau projet d'accord par les mineurs de charbon américains, en grève depuis trois mois. A Francfort, il retombait en dessous de 2 DM, et à Zurich revenait de 1,86 F à 1,81 F. Puis, sans raisons apparentes, il remontait vigoureusement pour fluctuer les jours suivants dans un marché nerveux. Les autorités helvétiques complétaient leur dispositif, destiné à endiguer l'afflux des capitaux étrangers : comme prévu, 65 % des nouveaux emprunts, des placements privés et des crédits émis, effectués ou tirés en Suisse par des étrangers, devaient désormais être financés et souscrits par des résidents.

A cette occasion, on observait un mouvement de bascule : la spéculation, quittant les monnaies fortes européennes, et particulièrement le FRANC SUISSE, se portait sur le YEN japonais. Après une première *attaque lundi*, qui faisait fléchir le DOLLAR de 237 à 235 yens, nouveau record historique, une nouvelle offensive faisait tomber jeudi la monnaie américaine à son plus bas niveau depuis la guerre, à 233,60 yens, et cela, en dépit des interventiosn massives de la Banque du Japon, qui achetait plus de 1 milliard de dollars en quatre jours. A la veille du week-end néanmoins, le DOLLAR remontait à 235 yens.

Il s'affermissait plus nettement sur les places européennes : remontant à Francfort au-dessus de 2,05 DM, et s'avançant encore plus sur la place de Zurich à 1,95 FS-1,96 FS après une pointe jusqu'à 2 FS. Entre-temps, des rumeurs avaient circulé suivant lesquelles de nouvelles mesures de soutien seraient prises en faveur du dollar au cours d'entretiens « téléphoniques » qui pourraient se tenir le dimanche suivant entre officiels américains et ouest-allemands. On parlait même d'une augmentation des crédits « swapes » accordés par la Bundesbank à la Réserve fédérale des Etats-Unis. A cette occasion, cette dernière a annoncé que, du 1er novembre 1977 au 31 janvier 1978, elle avait consacré l'équivalent de 1,5 milliard de dollars à soutenir sa monnaie. Dans le même temps, les banques centrales étrangères engageaient l'équivalent de 29 milliards de dollars dans le même but !

Au cours de la seule semaine dernière, elles ont accru de 1,2 milliard de dollars leur portefeuille de bons du Trésor américain — dont elles financent ainsi le déficit.

Malgré des raffermissements jugés passagers, les milieux financiers, y compris aux Etats-Unis, ne sont guère optimistes sur l'évolution du DOLLAR dans l'immédiat. M. Rimmer De Vries, vice-président et économiste de la grande banque américaine Morgan Guaranty Trust, le voit baisser jusqu'à 1,75 DM ou 1,80 DM d'ici à la fin de l'année.

Il ne croit guère à la possibilité d'une remontée « substantielle » de la monnaie américaine dans le court terme, ajoutant que le *deutschemark et le yen sont voués* à une nouvelle hausse.

M. De Vries estime indispensable une réduction du taux d'inflation américain, qui pourrait entraîner, inévitablement, un ralentissement de la croissance aux Etats-Unis. Une nouvelle politique de l'énergie outre-Atlantique, susceptible de réduire les importations de pétrole, ne serait pas *suffisante, estime-t-il, pour diminuer* substantiellement le déficit commercial américain : un accroissement des exportations est indispensable. Une telle réorientation de la politique menée jusqu'à présent par Washington prendra du temps, estime M. De Vries.

De *tels* propos, émanant d'un représentant d'une banque réputée, jusqu'à présent, pour la justesse de ses pronostics en matière d'évolution des monnaies, n'ont pas manqué d'impressionner les milieux cambistes. Les propos « rassurants » du président Carter et de son secrétaire au Trésor, M. Blumenthal, n'y changent rien, au contraire.

A Paris, le FRANC FRANÇAIS, qui s'est raffermi quelque peu pendant les premiers jours de la semaine grâce à des rentrées sur exportations, subissait une attaque, la seconde en un mois, après celle du début de février. En quelques heures, le cours du dollr passait de 4,79 F à 4,84 F, et ceux du deutschemark et du florin crevaient tous les plafonds à 2,39 F et 2,23 F.

La Banque de France devait consacrer une cinquantaine de millions de dollars à limiter les dégâts. On observait à la fois des ventes de francs en provenance de l'étranger, où l'on commence à croire à une victoire de la gauche, et à des achats de dollars par des importateurs qui les avaient retardés en prévision d'une nouvelle baisse de cette monnaie. Vendredi, le calme revenait, le deutschemark redescendait à 2,3750 F, de sorte que la Banque de France n'avait pas à intervenir. En moyenne pondérée par rapport à diverses monnaies, le franc a perdu 0,50 % en huit jours.

A la veille du premier tour du scrutin, des rumeurs ont couru au sujet d'un éventuel renforcement du contrôle des changes en France. Selon toute vraisemblance, les autorités monétaires et le gouvernement ne s'y résoudraient qu'au cas où la pression sur le franc deviendrait trop forte et si, par *exemple*, les *résultats* dudit premier tour, jugés « mauvais » pour la majorité, provoquaient des achats de devises. Dès la fin de la matinée de lundi, la Banque de France pourrait mettre en œuvre son *dispositif*, prêt depuis longtemps. Un tel dispositif pourrait comporter *soit la diminution ou* la suppression totale du délai accordé aux importateurs pour acheter par avance leurs devises (deux mois actuellement), soit la suppression du délai de huit jours par la cession des devises sur contrats d'exportation échus, soit le « gel » de la position des banques en matière d'exportations et d'importations pour ne pas aggraver *l'écart au profit de ces* dernières, soit un « cocktail » de tout cela. De toute façon, ces mesures ne seraient que provisoires, tant elles sont susceptibles de gêner les opérations de commerce extérieur... à moins qu'une nouvelle majorité n'en décide autrement.

Sur le marché de l'or de Londres, le cour de l'once a bondi *mercredi jusqu'à 190 dollars*, cours le plus élevé depuis novembre 1974, en liaison avec la faiblesse du dollar, pour revenir à 187 dollars environ en fin de semaine.

F. R.

### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)*

| PLACE | Livre | $ U.S. | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres .. | — | 1,9100 | 9,3208 | 3,7245 | 3,9193 | 61,2155 | 4,1895 | 1643,55 |
| | — | 1,9495 | 9,2991 | 3,6358 | 3,9623 | 61,7016 | 4,2352 | 1669,97 |
| New-York . | 1,9100 | — | 20,4918 | 51,2820 | 48,7329 | 3,1201 | 45,5892 | 0,1162 |
| | 1,9195 | — | 20,9643 | 53,6193 | 49,2004 | 3,1595 | 46,0299 | 0,1173 |
| Paris .... | 9,3208 | 4,8800 | — | 250,25 | 237,81 | 15,2262 | 222,47 | 5,6711 |
| | 9,2991 | 4,7700 | — | 255,76 | 234,68 | 15,0710 | 219,56 | 5,5985 |
| Zurich.... | 3,7245 | 1,9500 | 39,9590 | — | 95,0292 | 6,0842 | 88,8990 | 2,2661 |
| | 3,6358 | 1,8650 | 39,0985 | — | 91,7589 | 5,8925 | 85,8457 | 2,1889 |
| Francfort . | 3,9193 | 2,0520 | 42,0401 | 105,2367 | — | 6,4021 | 93,5491 | 2,3846 |
| | 3,9623 | 2,0325 | 42,6100 | 108,9812 | — | 6,4218 | 93,5538 | 2,3855 |
| Bruxelles . | 61,2155 | 32,0500 | 6,5676 | 16,4358 | 15,6189 | — | 14,6112 | 3,7245 |
| | 61,7016 | 31,6500 | 6,6352 | 16,9705 | 15,5719 | — | 14,5684 | 3,7167 |
| Amsterdam | 4,1895 | 219,35 | 44,9487 | 112,4871 | 106,8957 | 6,8429 | — | 2,5490 |
| | 4,2352 | 217,25 | 45,5450 | 116,4879 | 106,8880 | 6,8641 | — | 2,5498 |
| Milan .... | 1643,55 | 860,50 | 176,33 | 441,28 | 419,34 | 26,3486 | 392,29 | — |
| | 1669,97 | 852,00 | 178,61 | 456,83 | 419,18 | 26,9194 | 392,17 | — |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### HAUSSE DU CUIVRE, DU PLATINE ET DU CACAO

METAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pour la sixième semaine consécutive, les stocks britanniques de métal ont diminué revenant à 599 650 tonnes (— 22 650 tonnes), soit à leur niveau le plus bas depuis juillet 1977. D'autres facteurs ont également joué en faveur de la hausse : incidents de frontières entre la Rhodésie et la Zambie, perspective d'acquisition de 225 000 tonnes de métal par la General Service Administration pour regarnir les stocks stratégiques américains. En Zambie, le coût d'exploitation évalué à 710 livres la tonne est supérieur aux prix du marché.*

*En corrélation avec la petite flambée de l'or, les cours de l'argent ont sensiblement progressé à Londres, atteignant leurs niveaux les plus élevés depuis mai 1977. Mais ce mouvement s'est ralenti en fin de semaine car l'Inde aurait repris ses ventes à l'exportation pour profiter de prix plus rémunérateurs.*

*Sensible avance des cours du platine sur le marché libre de Londres qui dépassent leur niveau record de 1974. Le Japon, par ses achats, est à l'origine de ce mouvement, d'autant que l'U.R.S.S. est toujours absente du marché comme vendeur.*

*Les cours de l'étain ont fléchi, tant à Londres qu'à Penang. Les Etats-Unis envisagent de réduire le montant de leur stock stratégique.*

DENREES. — *Nouvelle et vive avance des cours du cacao sur les places commerciales provoquée par un accroissement des achats de couverture dus à une crainte d'une pénurie de disponibilités à court terme. Au Ghana la collecte de fèves auprès des planteurs n'a porté que sur 257 500 tonnes.*

*Fluctuations peu importantes des cours du café. Le département américain de l'agriculture a évalué la récolte mondiale 1977-1978 à 68,5 millions de sacs, inférieure de 2 % à la précédente estimation. Elle sera toutefois supérieure de 7 millions de sacs à la précédente. Quant au surplus exportable, il devrait atteindre 50,3 millions de sacs en augmentation de près de 15 % sur celui de la saison 1976-1977.*

*Le repli s'accentue sur les cours du sucre. Plusieurs éléments ont déprimé le marché : accroissement des superficies consacrées à la culture de la betterave en Europe orientale, importantes disponibilités de l'Inde à écouler sur les marchés étrangers, enfin vente à bas prix de deux cargos de sucre colombien.*

Les cours des principaux marchés seront publiés dans la première édition du *Monde* daté mardi 14 mars.

## MARCHÉ MONÉTAIRE

### SANS CHANGEMENT

Le régime de « garde à vue » auquel est soumis le marché monétaire depuis le début du mois de février n'a pas été modifié cette semaine, la Banque de France continuant à intervenir quotidiennement au taux inchangé de 10 1/2 %. Ainsi en sera-t-il, tout au moins pour le régime jusqu'au lendemain du second tour du scrutin : les autorités monétaires détermineront alors leur ligne de conduite en fonction de la tenue du franc.

Ce dernier ayant été un peu secoué jeudi, on a observé une légère tension sur le marché à terme : 10 3/4 % à un mois et 10 13/16 à 2 et 3 mois.

*Les pouvoirs publics* ont annoncé, à la veille du week-end, que la masse monétaire avait augmenté, en moyenne annuelle, de 12,2 % en 1977, contre 17,3 % en 1976. Cette augmentation, « la moins forte depuis 1970 ». En « glissement », mois par mois d'une année sur l'autre, elle a été presque constamment inférieure à 12,5 %, objectif fixé en octobre 1976 pour 1977. Rappelons que l'année 1976 avait été marquée, en son début, par un fort gonflement de la masse monétaire (au rythme annuel de 24 %) : le déficit budgétaire accompagnant le plan de relance de l'automne 1975 (plus de 40 milliards de francs) a été financé par l'émission massive de bons du Trésor à court terme, ce qui correspondait à une création monétaire importante.

A l'étranger, la Banque du Canada a relevé de 7 1/2 % à 8 % son taux d'escompte, afin de soutenir le dollar canadien. Aux Etats-Unis, la masse monétaire diminue et les taux à court terme fléchissent, ce qui va permettre au Federal Reserve Board et à son nouveau président, M. Miller, enfin agréé par le Sénat, de mettre en œuvre une politique de freinage de l'augmentation de ladite masse. — F.R.

هكذا من الأصل

MARCHÉ DES CHANGES

...et baisse du franc suisse

...R LE FRANC FRANÇAIS

MATIÈRES PREMIÈRES

...DU PLATINE ET DU CA...

...ÉTAIRE

...GEMENT



# LA REVUE DES VALEURS

## Bourse de Paris

## La peur aux trousses

Un véritable sentiment de terreur s'est répandu cette semaine à la Bourse de Paris (1), où, dans la crainte d'une victoire de la gauche, les détenteurs d'actions ont procédé à d'importantes liquidations de valeurs françaises. Pourtant, grâce aux interventions de plus en plus massives des organismes de placement collectif, les fameux « gendarmes », le pire a pu être évité. D'un vendredi à l'autre, les différents indices n'ont cédé qu'un peu plus de 1 % en moyenne. Première baisse hebdomadaire depuis plus d'un mois, premier recul concédé par les investisseurs institutionnels, qui, tout au long d'une semaine empreinte d'une grande nervosité, ont pourtant utilisé au maximum la « grosse artillerie » dont ils disposent.

Dès lundi, un peu pris de court par la brutale accélération des ventes, les « gendarmes » durent laisser s'effectuer un repli léger mais général. Ils n'étaient pas au bout de leur peine. Le lendemain, les liquidations de valeurs françaises augmentèrent encore. Décidés à ne pas gaspiller toutes leurs cartouches pour de maigres résultats, les organismes de placement collectif changèrent de tactique. Embusqués derrière les colonnes du palais Brongniart, ils laissèrent passer le gros des ventes — ce qui provoqua une chute de près de 2 % — et revinrent à l'assaut à la faveur de la première éclaircie. En fin de séance, les différents indices ne perdaient plus que 1 %. Satisfaits du résultat, les gestionnaires des fonds de la Caisse des dépôts, de diverses compagnies d'assurances, de SICAV, de banques nationalisées et de caisses de retraite, adoptèrent un plan de campagne identique lors de la séance suivante. En baisse de près de 1,5 % à l'ouverture, les cours des actions françaises furent efficacement « remontés » par la suite et la quasi-totalité du terrain perdu fut aussitôt reconquis.

Mais la tâche s'avérait décidément de plus en plus difficile, tant les titres français semblaient brûler les doigts de leurs porteurs privés. Pour tenter de mettre fin à cette véritable braderie, les « gendarmes » abaissèrent la limite de leurs ordres d'achat, menaçant ainsi de laisser les cours fléchir jusqu'à un niveau choisi par eux. Mais ce qui se produisit ce jour-là (une chute de 2,5 %) dut valoir à ses auteurs quelques sévères rappels à l'ordre. Car le lendemain, à la veille du week-end, ils mirent les bouchées doubles, ce qui permit au marché de rattraper tout le terrain perdu, et même au-delà dans certains cas.

Surprise ? Oui, si l'on tient compte du formidable accroissement du volume des ventes. Il faut en effet remonter deux ans en arrière pour trouver une semaine aussi active à la Bourse de Paris. Non, si l'on se réfère au passé.

La semaine précédant le premier tour des élections législatives de mars 1973 s'était en effet déroulée de façon presque identique, et, en dépit d'une crise monétaire sur le dollar — encore et déjà ! — les cours avaient légèrement progressé sous la houlette des organismes de placement collectif et malgré les ventes massives de la clientèle particulière.

Le même scénario s'est reproduit en mai 1974, à la faveur de l'élection présidentielle. En recul tout au long de la semaine précédant la consultation, le marché avait, à la surprise générale, enregistré une brutale flambée de hausses (4 %) à la veille du fameux week-end électoral. Alors ? Est-ce à dire qu'avant chaque élection les « gendarmes » reçoivent l'ordre formel d'éviter que se développe la panique ? Une chose est sûre, et nous l'avons expliqué ici même lors des précédentes semaines : les investisseurs institutionnels n'ont rien à perdre à agir de la sorte. De plus, il est tout à fait probable que leurs ordres de soutien se mêlent aux achats spéculatifs qui ne manquent jamais de se produire en de telles occasions. Certains opérateurs privés estiment avoir les reins suffisamment solides pour tenter le pari. C'est leur affaire. Pour les autres — les plus nombreux, — il s'agit de protéger au maximum un patrimoine boursier déjà bien entamé par ces dernières années de « vaches maigres ». Alors, les uns se précipitent sur les emprunts indexés et sur le marché de l'or, où le volume des transactions a atteint des niveaux inconnus depuis janvier 1977, date de l'introduction d'une taxe de 4 % sur les ventes, et les autres exportent leurs capitaux. De manière légale parfois, en se précipitant par exemple sur des titres comme Rovento, un fonds de placement hollandais spécialisé dans les obligations internationales... Ou en empruntant les chemins de l'illégalité vers la très sécurisante Confédération helvétique (voir encadré)...

« La peur est mauvaise conseillère », dit la rumeur publique. L'avenir, lui, dira si ce fut le cas en l'occurrence.

PATRICE CLAUDE.

(1) Des rumeurs affirmant que la Bourse fermerait ses portes entre les deux tours ont même circulé. La Chambre syndicale des agents de change a officiellement démenti ces bruits.

### *Valeurs à revenu fixe ou indexées*

A l'approche du premier tour de scrutin des élections législatives, des achats se sont portés sur les trois *fonds d'Etat indexés*, parmi lesquels *l'Emprunt 7 % 1973* a regagné en totalité le terrain perdu la semaine précédente.

Encore bien orienté en début de semaine, le marché des obligations a dû supporter, en dernier lieu, d'amples réalisations qui ont parfois pesé d'une manière appréciable sur les cours. Par contre, l'action *Rovento*, « encore très travaillée », s'est inscrite en légers progrès.

La *Banque Hypothécaire Européenne* lancera dans le public, à partir de lundi, un emprunt de 150 millions de francs au taux nominal de 11,30 % (taux de rendement actuariel : 11,88 %).

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 786,80 | + 6,30 |
| 7 % 1973 | 2882 | + 102 |
| Empr. 10,30 % 1975 | 95,05 | — 0,05 |
| 10 % 1976 | 98,93 | — 0,02 |
| P.M.E. 10,60 % 1976 | 96,11 | + 0,01 |
| P.M.E. 11 % 1977 | 97,85 | — 0,05 |
| 8,80 % 1977 | 112,90 | + 0,55 |
| 4 1/4 % 1963 | 103,25 | + 0,10 |
| 4 1/4 - 4 3/4 % 1963 | 92,55 | inch. |
| 5 1/2 % 1965 | 107,60 | — 0,20 |
| 6 % 1966 | 106 | inch. |
| 6 % 1967 | 99,70 | — 0,10 |
| C.N.E. 3 % | 2069,90 | — 22,10 |
| Charbonn. 3 % | 163 | + 2,50 |
| Rovento (action) | 293,20 | + 5,10 |

### *Banques, assurances, sociétés d'investissement*

La *Banque Vernes et Commerciale de Paris* annonce, pour l'exercice 1977, un bénéfice net de 27,6 millions de francs contre 26,7 millions. Le dividende sera porté de 12,50 F à 13,50 F.

Les comptes du *C.I.C.*, arrêtés à la date du 31 décembre, laissent apparaître un bénéfice net de 40,7 millions de francs contre 39,4 millions en 1976, auquel il faut ajouter 1,1 million au titre des plus-values nettes à long terme. Un dividende net de 7 F (contre 6,50 F) sera servi aux actionnaires de la société.

Le *Crédit Industriel de Normandie* (banque affiliée au groupe C.I.C.) a réalisé, pour sa part, un bénéfice net de 4,10 millions de francs (+ 13 %). Le dividende sera fixé également à 7 F (contre 6,50 F).

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Bail Equipement | 138,10 | + 0,10 |
| B.T.C. | 59,20 | — 2,10 |
| Cetelem | 152 | — 7 |
| Compagn. bancaire | 258 | + 2,50 |
| Comptoir des Entr. | 96 | — 4,50 |
| C.C.F. | 110,50 | — 0,70 |
| Crédit foncier | 300,90 | — 0,10 |
| C.I.C. | 86,10 | + 1,10 |
| Financ. de Paris | 148 | — 11,90 |
| Locabail | 175 | — 8 |
| U.C.B. | 147 | — 9 |
| U.F.B. | 235 | — 3 |
| La Hénin | 190 | — 8 |
| Silic | 194 | + 3,50 |
| S.N.I. | 332 | — 6 |
| Comp. du Midi | 263 | + 2 |
| Pricel | 33,90 | — 3,60 |
| Schneider | 111,40 | + 1,50 |
| Suez | 214 | — 15,40 |

### *Filatures, textiles, magasins*

Une reprise a été enregistrée en janvier, par rapport à décembre, sur les ventes de textiles ; celles-ci demeurent cependant à un niveau insuffisant, accusant depuis janvier 1977, une baisse de 1 % en volume.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Dollfus-Mieg | 37 | — 0,30 |
| Sommer-Allibert | 381 | — 43 |
| Agache-Willot | 590 | + 63 |
| Godde-Bedin | 19 | — 2,30 |
| Lainière Roubaix | 37,50 | — 1,50 |
| Roudière | 272 | + 4 |
| La Soie | 68,90 | + 3,90 |
| C.F.A.O. | 345,90 | + 4,90 |
| B.H.V. | 64 | — 2,10 |
| Galeries Lafayette | 49 | — 2 |
| Nouvelles Galeries | 54,90 | — 3,20 |
| Prénatal | 19,80 | — 2,20 |
| Printemps | 42 | + 1,20 |
| La Redoute | 548 | + 48 |
| Darty | 315 | — 25 |

L'exercice clos le 28 février par *La Redoute* a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 13 %. La filiale *Société nouvelle d'expansion Redoute* a ouvert deux magasins, à Evry et à Toulouse, depuis le début de l'année.

Dans l'ensemble, la profession de la vente par correspondance a augmenté son activité de 15,9 % en janvier dernier.

### *Alimentation*

La société *l'Allobroge* a réalisé en 1977, un chiffre d'affaires de 414,5 millions de francs, en hausse de 13,2 %. Le bénéfice net ressort à 3,5 millions (contre 2,7), ce qui permettra la distribution d'un dividende majoré (7,30 F au lieu de 8 F). Au niveau du groupe, le montant cumulé des ventes (non consolidé) apparaît pour 1 148 millions contre 956 (+ 20 %) et le bénéfice net pour 3,72 millions contre 3,52.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 53,10 | — 1,30 |
| B.S.N.-Gerv.-Dan. | 347,50 | — 7,50 |
| Carrefour | 1320 | — 65 |
| Casino | 842 | — 33 |
| Moët-Hennessy | 379,50 | + 5,90 |
| Mumm | 262 | inch. |
| Olida-Caby | 121 | — 1 |
| Pernod-Ricard | 198 | — 10,90 |
| Radar | 295 | + 16,20 |
| Raffin. St-Louis | 57,10 | — 0,40 |
| S.I.A.S. | 246,50 | — 3,50 |
| Veuve Clicquot | 382 | — 34 |
| Viniprix | 278 | — 14 |
| Martell | 263 | — 15 |
| Guy. et Gascogne | 134 | — 16 |
| Générale Occident. | 180 | — 3 |
| Nestlé | 8810 | — 250 |

Le 13 mars les *Economiques Troyens* vont procéder à une augmentation de capital par attribution gratuite d'actions à raison d'une nouvelle pour dix anciennes.

*Carrefour* et les filiales de la société contrôlées à plus de 50 %, annoncent pour février, un chiffre d'affaires (T.T.C.) en progression de 11,1 % à 688 millions de francs (contre 619).

Repli de *Nestlé* aux internationales, en raison de la baisse du franc suisse et du repli des titres sur les marchés helvétiques.

### *Bâtiment et travaux publics*

Le bénéfice, en revenus, de la société Poliet est de 25,5 millions de F en 1977 contre 18,9 millions de F en 1976, et le dividende net est porté de 9,04 F à 10 F.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entrepr. | 210 | — 18 |
| Bouygues | 417 | — 7 |
| Chim. et Routière | 87 | — 2,50 |
| Ciments français | 79 | + 1,50 |
| Dumez | 449 | — 19 |
| Entr. J. Lefebvre | 185 | inch. |
| Génér. d'entrepr. | 123 | — 11,90 |
| Gds Travx de Mars. | 179,50 | — 6,50 |
| Lafarge | 149,50 | — 5,50 |
| Maisons Phénix | 770 | + 19 |
| Poliet et Chausson | 112 | + 2 |

### *Matériel électrique, services publics*

*Alsthom-Atlantique* et *C.G.E.* vont mettre sur pied un organisme destiné à coordonner leurs efforts à l'exportation. Le président d'*Alsthom-Atlantique* escompte pour 1978 un volume de commandes représentant 10 milliards de F ; il est notamment question d'une centrale nucléaire pour l'Iran. En 1977, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,67 milliards de F, contre 5,8 milliards, et le bénéfice est resté sensiblement inchangé.

*La Radiotechnique-Compelec*, filiale de *La Radiotechnique*, comptabilisera pour 1977 un bénéfice inférieur à celui de 1976. La société a pourtant augmenté son chiffre d'affaires de 15,6 %, résultat supérieur à la moyenne de la profession, développant en particulier ses ventes à l'étranger de 22 %. La faiblesse qui règne depuis l'automne dernier sur le marché des *composants* devrait se poursuivre au cours des premiers mois de 1978 ; un rattrapage est attendu ensuite.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlantiq. | 56,40 | — 0,25 |
| C.E.M. | 48 | + 0,90 |
| C.G.E. | 286 | — 6 |
| C.S.F. | 140,50 | — 5,30 |
| Matra | 1070 | — 113 |
| Leroy-Somer | 423 | — 32,50 |
| Machines Bull | 25,20 | — 2 |
| Moulinex | 148 | — 6 |
| L.M.T. | 988 | — 42 |
| T.R.T. | 379 | + 22 |
| Thomson-Brandt | 142,50 | — 3,50 |
| I.B.M. | 1211 | + 16 |
| General Electric | 228 | — 10,60 |
| Générale des eaux | 439,90 | — 2,60 |
| Lyonnaise des eaux | 355 | + 7 |

La société *Crouzet* a réalisé en 1977 un bénéfice d'environ 15 millions de F contre 9,3 millions ; celui du groupe se situera entre 20 et 21 millions de F, contre 13,2 millions, pour un chiffre d'affaires consolidé de 713 millions de francs, en hausse de 12 %.

### *Métallurgie, constructions mécaniques*

Les comptes de l'exercice 1977 de la société *Ferodo* se sont soldés par un bénéfice net de 59,13 millions de francs contre 63,11 millions de francs en 1976. La marge brute d'autofinancement a, en revanche, fortement progressé pour s'établir à 156,63 millions de francs (9,4 % d'un chiffre d'affaires de 1,67 milliard de francs, en augmentation de 25 %) contre 138,38 millions de francs en 1976. Le dividende global a été fixé à 31,05 F par action contre 28,20 F pour 1976.

L'un des rares sidérurgistes européens à n'être pas déficitaires, *Thyssen*, a enregistré un bénéfice de 145 millions de DM en 1977 contre 275 millions de DM en 1976. Le dividende est ramené de 7 DM à 5,50 DM, mais, compte tenu de l'avoir fiscal réservé aux résidents allemands et appliqué pour la première fois, atteindra 8,50 DM. Les aciéries du groupe ont été exceptionnellement déficitaires de 61 millions de DM, mais pourraient prochainement revenir à l'équilibre. La part de 5 % de *Thyssen* dans l'usine de Fos sera rachetée au prix de 139 millions de francs, moins la part dans les pertes de Solmer et 55 millions de taxes sur l'option de 25 % non levée. Aux Etats-Unis, l'achat de la société *Budd* coûtera 300 millions de dollars, dont la moitié empruntée sur place.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Chiers-Châtillon | 12,80 | + 0,35 |
| Creusot-Loire | 53,80 | — 2,30 |
| Denain Nord-Est | 28,80 | — 2,20 |
| Marine-Wendel | 33,20 | — 0,80 |
| Métall. Normandie | 34,50 | — 2,30 |
| Pompey | 75,20 | inch. |
| Sacilor | 22 | + 0,10 |
| Saulnes | 31,40 | + 0,90 |
| Usinor | 21 | + 1,20 |
| Vallourec | 65,10 | — 1,40 |
| Alspi | 51 | — 0,50 |
| Babcock-Fives | 79 | + 6,10 |
| Génér. de fonderie | 63,40 | — 8,60 |
| Poclain | 110,50 | — 0,50 |
| Sagem | 367 | — 17 |
| Saunier-Duval | 66 | — 3,50 |
| Penhoët | 154,20 | — 11,80 |
| Peugeot-Citroën | 271 | — 18 |
| Ferodo | 349 | — 7 |

### *Produits chimiques*

Le bénéfice net attribuable réalisé par *Unilever* en 1977 s'est élevé à 1 122 millions de florins contre 1 199 millions. Combiné par action, le profit net ressort à 20,14 florins contre 21,51 florins en 1976, dont 4,86 florins (contre 5,28 florins) pour le quatrième trimestre. Le dividende final d'Unilever N.V. est inchangé à 5,16 florins, ce qui porte le total annuel à 8,56 florins contre 8,36 florins. Pour Unilever Ltd., le dividende final passe de 11,89 pence à 12,19 pence, soit un total pour l'exercice de 19,83 pence contre 19,35 pence.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| C.M. Industries | 174 | + 5 |
| Cotelle et Foucher | 85,10 | inch. |
| Institut Mérieux | 294 | + 5 |
| Laboratoire Bellon | 126 | — 17 |
| Nobel-Bozel | 55 | — 2 |
| Pierrefitte-Auby | 55 | — 2,90 |
| Rhône-Poulenc | 56,90 | + 0,50 |
| Roussel-Uclaf | 188 | — 8,50 |
| B.A.S.F. | 324 | + 3,70 |
| Bayer | 329,20 | + 9,10 |
| Hoechst | 320,50 | + 21,20 |
| Norsk Hydro | 162 | — 3,90 |

### *Pétroles*

La société nationale *Elf-Aquitaine* (SNEA), dont le bénéfice net pour 1977, non comparable au précédent, atteint 1 238 millions de francs contre 841 millions de francs, va porter son dividende de 16 F à 17,50 F (26,25 F contre 24 F avec l'avoir fiscal).

La *Française de raffinage*, du groupe Total, a enregistré un résultat brut avant amortissements : 386,7 millions de francs contre 674,8 millions de francs en 1976, après prise en compte d'une revalorisation des stocks pour 332 millions de francs contre 589 millions de francs en 1976. Après 366,5 millions de francs d'amortissements, le bénéfice net s'établit à 20,2 millions de francs contre 252,9 millions de francs en 1976 et devient nul après constitution de diverses provisions. Le dividende global, prélevé sur le fonds de prévoyance, est maintenu à 9 F.

Le bénéfice net des sociétés du groupe *Royal Dutch-Shell* s'est élevé en 1977 à 1 340 millions de livres contre 1 231 millions de livres en 1976. Pour la Royal Dutch seule, après prise en compte des variations de change, le bénéfice net se chiffre à 3,574 milliards de florins contre 3,599 milliards de florins (26,66 florins contre 26,86 par action). Le dividende total pour 1977 s'élèvera à 10,75 florins contre 10 florins.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Aquitaine | 317,80 | — 7,10 |
| Esso | 51,20 | — 2,30 |
| Franç. des pétroles | 99 | — 4 |
| Pétroles B.P. | 45,50 | — 3,30 |
| Primagaz | 104,10 | — 0,40 |
| Raffinage | 55,05 | — 0,45 |
| Sogerap | 64 | — 1 |
| Exxon | 217,80 | + 2,60 |
| Petrofina | 577 | — 7 |
| Royal Dutch | 289,90 | + 15,40 |

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

La holding de *Pirelli S.P.a* (Pirelli C.I.a.) a réalisé en 1977 un bénéfice net de 2 261 millions de lires contre 1 506 millions en 1976.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Imétal | 47 | — 3 |
| Peñarroya | 30 | — 0,50 |
| Charter | 11,10 | + 1,15 |
| Inco (1) | 70,95 | + 2,80 |
| R.T.Z. | 16,50 | + 1,40 |
| Tanganyika | 11,30 | + 0,05 |
| Union minière | 107 | + 0,80 |
| Z.C.I. | 0,71 | — 0,03 |
| Kléber | 34,80 | — 0,20 |
| Michelin | 1070 | — 70 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,75 F.

### *Valeurs diverses*

Le bénéfice net réalisé en 1977 par *U.T.A.* s'est élevé à 33,72 millions de francs contre 12,89 millions de francs, avec une marge brute d'autofinancement atteignant 141,62 millions de francs contre 128,2 millions de francs. Le trafic a progressé de 19 % (29 % pour le fret). Le dividende net passe de 5,30 F à 7,70 F, plus 1,70 F au titre de l'exercice 1976, dont la distribution avait été différée, soit au total, 9,40 F (14,10 F contre 7,95 F avec l'avoir fiscal), ce qui correspond à une augmentation de 10 % si l'on rattache à l'exercice 1976 la part différée du coupon (1,70 F). Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes, jouissance 1er janvier 1978.

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| L'Air liquide | 250 | — 11,50 |
| Bic | 500 | + 25 |
| Europe n° 1 | 362 | — 7,50 |
| L'Oréal | 564 | + 9 |
| Jacques Borel | 85 | — 5 |
| Club Méditerranée | 353 | — 3 |
| Arjomari | 86 | — 4 |
| Hachette | 120 | — 10,50 |
| Presses de la Cité | 245 | — 8 |
| P.U.K. | 74 | — 5 |
| St-Gob.-P.-à-M. | 122,50 | — 8,80 |
| Skis Rossignol | 1345 | — 123 |
| Chargeurs réunis | 135,50 | — 1 |

### *Mines d'or, diamants*

Plus importants que prévu, les bénéfices de la « De Beers » ont doublé d'une année à l'autre. Le résultat net attribuable s'est élevé à 623,31 millions de rands pour 1977 contre 308,51 millions en 1976. Par action, le profit net ressort à 127,7 cents sud-africains contre 85,2 cents. Le dividende final a été porté à 35 cents par titre contre 22,5 cents un an plus tôt, soit un total annuel de 52,5 cents contre 35 cents pour 1976. A l'annonce de ces résultats records, le cours du titre a bien entendu fait l'objet d'une assez forte demande. De quoi satisfaire les dirigeants du groupe... Pourtant, inquiets du niveau exceptionnellement élevé de la demande actuelle de diamants, la société a lancé l'avertissement suivant : « La demande des consommateurs est très ferme, mais la recrudescende de la spéculation a fait monter le prix des diamants sur le marché libre jusqu'à des niveaux qui ne sont pas justifiés dans l'état actuel de la consommation. Dans les grands centres de taille, des stocks ont été accumulés à des prix excessifs. Ces derniers sont financés par des credits bancaires qui dépassent largement le seuil de financement normalement nécessaire au fonctionnement de l'industrie diamantaire. Le marché doit prendre conscience des risques inhérents à cette situation. » Principalement destiné au marché israélien, cet avertissement sera peut-être entendu. Mais une chose est sûre : on imagine mal un groupe tirant près des trois quarts de ses revenus du diamant, laisser le cours de ce métal précieux s'effondrer sur les marchés libres. Une baisse, plus ou moins dirigée, n'est pourtant pas à exclure totalement. A bon entendeur...

| | 10-3 | diff. |
|---|---|---|
| Amgold | 115 | + 4 |
| Anglo-American | 18,80 | + 0,30 |
| Buffelsfontein | 58 | — 1,80 |
| Free State | 110,60 | + 7,10 |
| Goldfields | 17,15 | + 0,15 |
| Harmony | 25,10 | — 0,85 |
| President Brand | 69,60 | + 6,40 |
| Randfontein | 239 | + 4 |
| Saint-Helena | 52,75 | — 0,35 |
| Union Corporation | 18,95 | + 0,45 |
| West Driefontein | 126 | + 0,20 |
| Western Deep | 50,20 | — 0,70 |
| Western Holdings | 122,80 | + 3,70 |
| De Beers | 23 | + 2 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 6 mars | 7 mars | 8 mars | 9 mars | 10 mars |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 122 613 327 | 143 138 502 | 144 731 868 | 145 491 421 | 180 571 735 |
| Compt. | | | | | |
| R. et obl. | 87 367 559 | 91 351 322 | 186 931 384 | 181 630 610 | 143 418 991 |
| Actions | 49 130 318 | 63 220 116 | 55 556 035 | 76 146 651 | 90 751 044 |
| Total | 259 111 204 | 297 709 940 | 387 219 287 | 403 268 682 | 414 741 770 |

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1975)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Franç. | 101,1 | 100,9 | 97,7 | 96,9 | N.C. |
| Etrang. | 99,3 | 97,7 | 102 | 102,8 | — |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Tendance | 100,5 | 99,4 | 99,5 | 97,2 | 99,6 |

(base 100, 29 décembre 1961)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ind. gén. | 59,3 | 58,1 | 58 | 57 | 57,7 |

### UN BIEN COUTEUX « DROIT DE PASSAGE »

En fin de semaine, le franc suisse « versement » cotait 2,80 F, alors que le cours officiel de la monnaie helvétique s'établissait à 2,50 F. Cette différence de 12 % représentait le coût du transfert clandestin de capitaux français vers la Suisse, qui, aussi curieux que cela paraisse, et en dépit du contrôle des changes et des douaniers, est tarifé officieusement chaque jour « de bouche à oreille », par des canaux « sûrs ».

Le taux du « versement », véritable droit de passage, évolue suivant la conjoncture politique ou économique. En période « calme », il s'étage entre 0 % et 2 % ou 3 %, mais progresse rapidement en cas de tension.

C'est que, en principe, l'exode de capitaux français vers l'Helvétie s'effectue le plus souvent sans « passage » matériel, mais par compensation de créances de part et d'autre de la frontière. En France, un Français crédite le compte d'un Suisse, qui, en échange, crédite un compte ouvert au nom du Français dans une banque helvétique. En temps normal, les deux versements peuvent s'équilibrer. Hélas ! à l'heure actuelle, il y a beaucoup plus de Français désireux d'effectuer des versements outre-Sarine que de Suisses disposés à investir de l'argent en France ou à y effectuer des paiements. Ajoutons que la Confédération helvétique vient d'établir des restrictions sévères à l'entrée des capitaux étrangers, et qu'il faut recourir davantage aux « passeurs » qu'aux compensations. D'où une tension supplémentaire, un danger accru, et une élévation du coût du transfert : 12 %, voilà ce qu'il faut acquitter en ce moment pour échapper à la gauche...

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

| | Nbre tit. | Capitaux |
|---|---|---|
| Air liquide | 143 225 | 36 625 260 |
| St-Gobain-P.M. | 256 900 | 32 359 829 |
| Michelin | 29 120 | 31 117 780 |
| Carrefour * | 22 090 | 29 879 001 |
| 4 1/2 % 1973 | 36 400 | 29 708 110 |
| F.P.P.B. | 161 475 | 24 428 641 |
| C.G.E. | 78 125 | 22 078 994 |

* Quatre séances seulement.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | COURS 3.3 | COURS 10.3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 29490 | 29800 |
| — (kilo en lingot) | 29495 | 29850 |
| Pièce française (20 fr.) | 301 90 | 300 |
| Pièce française (10 fr.) | 222 50 | 224 60 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 282 50 | 279 50 |
| Union latine (20 fr.) | 263 50 | 265 50 |
| ● Pièce tunis. (20 fr.) | 230 | 227 |
| Souverain | 283 50 | 276 10 |
| ● Souverain Elizabeth II | 319 80 | 308 |
| ● Demi-souverain | 295 50 | 293 |
| Pièce de 20 dollars | 1362 | 1322 40 |
| — 10 dollars | 661 | 667 |
| — 5 dollars | 397 50 | 408 |
| — 50 pesos | 1238 | 1320 |
| ● — 20 marks | 380 | 350 |
| — 10 florins | 278 | 275 |
| ● — 5 roubles | 158 | 158 |

### LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | 3 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 72 | 70,1 |
| Assurances | 128,8 | 125,6 |
| Banq. et sociétés financ. | 65,4 | 64,2 |
| Sociétés foncières | 70 | 69,1 |
| Sociétés investiss. portef. | 69 | 67,5 |
| Agriculture | 70,1 | 69,7 |
| Aliment., brasseries, distill. | 67,2 | 66,4 |
| Autom., cycles et I. équip. | 87,6 | 82,8 |
| Bâtim., matér. constr., T.P. | 75,6 | 70,4 |
| Caoutchouc (ind. et comm.) | 51,7 | 49,5 |
| Carrières salines, charbon | 74,4 | 72,6 |
| Constr. mécan. et navales | 61,2 | 59,9 |
| Hôtels, casinos, therma. | 91,1 | 90,7 |
| Imprimeries, pap., cartons | 51,6 | 51,3 |
| Magas., compt. d'exportat. | 52,4 | 51,5 |
| Matériel électrique | 81 | 77,6 |
| Métall., com. des pr. métal | 35,8 | 36,2 |
| Mines métalliques | 70,2 | 67,2 |
| Pétroles et carburants | 62,7 | 61 |
| Prod. chimiq. et él.-mét. | 73,3 | 71,9 |
| Services publics et transp. | 78,8 | 77,5 |
| Textiles | 94,3 | 93,7 |
| Divers | 93,8 | 90,4 |
| Valeurs étrangères | 102,5 | 105,9 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 126,2 | N. C. |
| Rentes perpétuelles | 51,4 | — |
| Rentes amort., fonds gar. | 195,6 | — |
| Sect. indust. publ. à r. fixe | 91,6 | — |
| Sect. ind. publ. à rev. ind. | 245,3 | — |
| Secteur libre | 101,3 | — |

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

| | 3 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 221,1 | N. C. |
| Val. franç. à rev. variable | 498 | 485,8 |
| Valeurs étrangères | 757,7 | 782,7 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

| | 3 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 59,8 | 57,7 |
| Produits de base | 36,9 | 35,6 |
| Construction | 76,6 | 74,8 |
| Biens d'équipement | 63,2 | 59,3 |
| Biens de consom. durables | 101,2 | 95,3 |
| Biens de cons. non durabl. | 50,4 | 50,5 |
| Biens de consom. aliment. | 61,4 | 60,1 |
| Services | 87,2 | 85,2 |
| Sociétés financières | 70,1 | 68 |
| Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. | 150,2 | 149,4 |
| Valeurs industrielles | 53,2 | 51 |

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | 3 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 77,7 | 76,4 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1978 a été tiré à 565 208 exemplaires.

## ACCORD DIRECTION-SYNDICATS CHEZ RHONE-POULENC A COLMAR

Un accord entre la direction et les syndicats de Rhône-Poulenc-Textile à Colmar, où l'usine était occupée depuis le 2 mars, est intervenu, ce samedi (« le Monde » des 9 et 10 mars). Les délégués de l'usine, qui emploie sept cent cinquante personnes, ont accepté un accord en cinq points : prime unique de production de 500 à 700 F basée sur la moyenne des bénéfices réalisés en 1977 ; augmentation de 60 à 80 F par mois pour les deux tiers du personnel filature, dès la fin mars, par l'obtention d'un échelon supplémentaire ; retour aux quarante heures pour tout le personnel et obtention d'une journée supplémentaire de congé annuel pour le personnel posté ; prime d'ancienneté versée tous les mois et non plus tous les trois mois ; paiement de 10 % du salaire pendant les treize journées de grève.

Les syndicats estimaient que le travail pourrait reprendre dès dimanche après-midi, la production redevenant normale au milieu de la semaine prochaine.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

# La Cour de cassation confirme l'« appréciation souveraine » des juges d'instance

La deuxième chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. Jean-Pierre Bel, a réussi à épuiser dans la soirée du 10 mars l'examen des nombreux pourvois formés par l'entremise de Me Arnaud Lyon-Caen contre des jugements de tribunaux d'instance de toute la France ayant statué dans un sens ou dans un autre sur la validité de l'inscription sur les listes électorales de telle ou telle commune de plus de 30 000 habitants de groupes d'électeurs français résidant à l'étranger.

La Cour suprême a cassé deux jugements, comme elle l'avait déjà fait, le 8 mars (le Monde du 10 mars), car elle a estimé que, dans ces deux cas comme dans ceux de l'avant-veille, le principe général « *nul ne peut être juge et partie* » avait été violé puisque des membres de la commission administrative ayant statué en matière de révision de liste électorale étaient intervenus devant le tribunal d'instance saisi des contestations élevées contre les décisions de cette commission. Il s'agit, en premier lieu, du jugement du tribunal d'instance de Brest, en date du 16 février dernier, qui avait accepté d'inscrire 253 Français résidant à Madagascar. C'est le tribunal d'instance de Morlaix qui statuera de nouveau sur leur cas. Le second jugement cassé est celui du tribunal d'instance de Caen, qui, le 31 janvier dernier, avait admis l'inscription de 39 électeurs français résidant au Vietnam (renvoi du dossier devant le tribunal d'instance de Bayeux).

La deuxième chambre civile a rejeté, en revanche, un certain nombre d'autres pourvois formulés contre les jugements du tribunal d'instance de Toulouse (admettant l'inscription de 413 Français de l'étranger), du tribunal d'instance de Paris (14e) (admettant l'inscription de 216 Français de l'étranger), du tribunal d'instance de Périgueux (admettant l'inscription de 252 Français de l'étranger), du tribunal d'instance de Marseille (décidant la radiation de 229 Français de l'étranger). Dans tous ces arrêts et rejets, les magistrats de la Cour suprême, après avoir constaté comme le 8 mars le silence de la loi du 19 juillet 1977 (quant au mode d'expression du choix des Français de l'étranger), « *s'en remettent à l'appréciation souveraine des juges d'instance concernant la régularité du mode d'expression employé dans chaque cas d'espèce* ».

D'autres pourvois ont été déclarés irrecevables pour des motifs de pure forme, tels ceux qui avaient été formés contre le jugement du tribunal d'instance de Nice ayant accepté d'inscrire 3 038 Français de l'étranger sur les listes électorales de cette ville et contre le jugement du tribunal d'instance de Pau ayant accepté d'inscrire 360 Français de l'étranger.

## Questions

L'« affaire » du vote des Français de l'étranger risque-t-elle d'être étouffée ? Ou va-t-elle rebondir lors des opérations électorales ? Une commission d'enquête parlementaire sera-t-elle nommée, comme l'a demandé M. Mitterrand ? M. de Guiringaud se serait, en tout cas, vu conseiller de renoncer à son projet d'attaquer en diffamation le chef du P.S. Crainte d'un grand déballage ?

L'« affaire » est, en effet, troublante à plus d'un titre. Ses ramifications et ses implications paraissent mener loin. Posons, à ce propos, quelques questions :

1) Est-ce un hasard si aucune enquête d'ensemble n'a été entreprise ? « *Il y a eu une erreur commise au Gabon, il n'y en a pas d'autres* », a déclaré le ministre des affaires étrangères à Europe 1, le 8 mars. C'est une affirmation. Est-ce une preuve ? Le rapport Viot porte sur le seul poste de Libreville. Il y a eu quelques rares autres enquêtes (en Autriche notamment, où ce qui, pour le Gabon, est étrangement qualifié d'« erreur » devient complaisance appuyée en faveur de la majorité). C'est peu. Est-ce parce qu'un seul ambassadeur n'a effectivement pris aucune précaution (d'autres semblent avoir flairé le danger) *qu'il faut s'en tenir à l'évocation* de ce seul cas ?

2) Encore cette admission de l'« erreur » n'a-t-elle été suivie d'aucun effet. L'ambassadeur à Libreville n'a-t-il pas participé à l'attribution de plus de vingt mille voix à plusieurs candidats de la majorité ? Pourquoi, dans ces conditions, après un court séjour à Paris, a-t-il pu regagner son poste ?

3) Le rapport Viot, pour limité que soit son objet, demandait en conclusion une sanction : le rappel du diplomate. Qui protège M. Delauney ?

4) Est-ce le Quai d'Orsay ? L'Elysée ? Ou bien encore le chef de l'Etat du Gabon, M. Bongo ? L'intérêt du pouvoir et de la majorité était de sacrifier l'ambassadeur pour prévenir le feu de brousse des suppputations et des enquêtes. Est-il vrai que M. Journiac, qui conseille M. Giscard d'Estaing pour les affaires africaines, s'est rendu à Libreville pour demander à M. Bongo qu'il permette le rappel de l'ambassadeur, et *que le chef de l'Etat gabonais* s'y est refusé ?

5) S'il y a quelques raisons de poser ces questions, pourquoi Libreville dicte-t-elle sa loi à Paris ? Qui « tient » qui ? M. Bongo peut-il arguer du fait que son pays fournit à la France le tiers de son uranium ? M. Delauney est-il d'autre part si utile à M. Bongo ? Joue-t-il un rôle qui dépasse à la fois ses fonctions d'ambassadeur et les frontières du pays dans lequel il représente la France ? N'était-il pas au courant de cette étrange affaire de janvier 1977, lorsqu'un avion ayant à son bord des agents français a quitté Franceville (Gabon) pour se poser à Cotonou (Bénin), où un coup de *main armé a eu lieu contre le* régime local ?

6) Une réponse claire à ces questions permettrait de saisir un peu mieux les dessous de la politique africaine de la France, qui n'a commencé ni avec la présente législature ni avec l'actuel septennat — ni le précédent d'ailleurs. Ce ne peut être en tout cas le fait du hasard si l'« affaire » a pris de telles proportions en Afrique, si c'est dans ce continent qu'un ambassadeur a pu signer les télégrammes que l'on sait, commettre « l'erreur » désormais publique et regagner en toute quiétude son poste : il fallait pour qu'un tel risque fût pris moins d'inconscience que de soutiens.

Mais il y a plus. Le ministre des affaires étrangères assure que son administration n'a rien à se reprocher. Et si, effectivement, le ministre avait été victime, au départ, d'un scandale qui le dépassait ? N'a-t-il pas, en un sens, hérité de l'affaire ? N'a-t-elle pas commencé avant son arrivée au Quai d'Orsay ? Mais si « héritage » il y eut, il a été accepté et n'a-t-il pas « fructifié » ? Le personnel du service de la valise diplomatique (parfois du petit personnel d'exécution) n'a-t-il pas été mis à contribution à Paris pour faciliter nombre d'opérations matérielles concernant notamment les dossiers de procuration ? Et que sait-on des très nombreux télégrammes diplomatiques échangés à propos des élections ? Très nombreux — cela est naturel. Mais tous innocents ?

Il y a scandale à projeter de détourner le suffrage universel. Il y a scandale à le détourner. Il y a scandale à couvrir d'un épais voile de brouillard toute cette affaire et donc, en dépit des démentis indignés blanchissant le ministère, de laisser en fait planer le doute dans l'opinion sur l'ensemble d'un corps demeuré effectivement « hors du coup ». Il y aura scandale supplémentaire — grave pour la démocratie — si une enquête parlementaire n'est pas rapidement ouverte.

JACQUES DECORNOY.

NEW-YORK-LONDRES POUR 500 F ?

# Les compagnies américaines déclarent la guerre des tarifs sur l'Atlantique Nord

**Une guerre des tarifs sans précédent est en train de se développer sur la route aérienne de l'Atlantique nord. Déclenchée par les compagnies américaines qui proposent des prix jamais vus (l'équivalent de 500 francs pour une traversée), elle est encouragée par l'administration Carter, qui souhaite laisser jouer le plus librement possible la concurrence à l'intérieur et à l'extérieur des Etats-Unis. Elle traduit la situation économique très dégradée du transport aérien mondial et la crise que traverse ses organismes de régulation traditionnels.**

**« Nous sommes à un moment très dramatique », vient de déclarer, à Genève, M. Knut Hammarskjoeld, directeur général de l'IATA, l'association du transport aérien international qui rassemble les représentants de cent sept compagnies régulières, dont les grandes compagnies américaines.**

Tout a commencé à l'automne dernier lorsque le Britannique Freddie Laker, travaillant, dit-on, avec des capitaux japonais, fut autorisé par l'administration américaine à exploiter, entre Londres et New-York, son train du ciel. 245 dollars pour la traversée, alors que le prix normal du billet est de 1 312 dollars en première classe et de 626 dollars en classe économique.

Depuis, le président Carter n'a cessé d'élargir la brèche. Alfred E. Kahn, le jeune économiste qui dirige le Bureau de l'aéronautique civile (CAB), a reçu de lui tout pouvoir pour lever les restrictions qui s'opposent au libre jeu de la concurrence sur le réseau aérien intérieur et international (*le Monde* daté 29-30 janvier). Il a ainsi proposé une quasi-libération des vols charters à l'intérieur des Etats-Unis et encouragé les initiatives prises par les grandes compagnies américaines. Des baisses de prix spectaculaires sont annoncées sur la plupart des grandes destinations à l'intérieur des Etats-Unis. La Pan American demande l'autorisation d'exploiter un réseau « domestique ». La compagnie Seabord, spécialisée dans le transport du frêt, envisage de prendre des passagers sur ses avions-cargos et propose un New-York-Londres pour 100 dollars...

C'est dans ce climat que se sont ouvertes, au début de cette semaine, les négociations pour le renouvellement des accords aériens anglo-américains. Elles se continueront les jours prochains par des pourparlers entre les Etats-Unis et les dix-neuf compagnies européennes rassemblées au sein de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC). Car, si la volonté du président Carter de favoriser le consommateur par une baisse systématique des tarifs coïncide avec le souci de beaucoup de grandes compagnies américaines d'améliorer le remplissage de leurs appareils, elle se heurte sur le plan international à la crainte des transporteurs aériens de ne pouvoir supporter le poids de la concurrence des Etats-Unis. A preuve, la décision prise, ces jours derniers, par le gouvernement britannique de ne pas autoriser la compagnie américaine Braniff à exploiter avec des prix très bas la nouvelle ligne Dallas-Londres.

Les responsables de l'IATA viennent de donner leur sentiment sur les conséquences de cette situation pour les cent sept transporteurs mondiaux rassemblés au sein de l'association. Un arrière-plan économique d'abord : l'endettement généralisé des compagnies régulières, dont aucune ou presque ne peut rémunérer convenablement son capital ; aucun espoir de redressement financier durable sinon par un relèvement des tarifs. M. Knut Hammarskjoeld dresse, à partir de ce constat, un bilan de la crise que traverse actuellement l'IATA et esquisse quelques moyens d'y remédier.

La fixation des tarifs internationaux n'est qu'une faible partie de la mission confiée à l'IATA qui, pour le reste, est chargée de coordonner l'ensemble de la pratique technique et commerciale des transporteurs aériens mondiaux. C'est cependant sur cette question essentielle des prix qu'elle entre en conflit avec la « philosophie » du laisser-faire intégral prônée par l'administration Carter.

### Laisser-faire ou économie contrôlée

Il s'agit pour les responsables de l'association d'organiser une « *économie contrôlée* » du transport aérien préservant les intérêts à long terme des compagnies, mais aussi des consommateurs. Pour cela, il est sans doute nécessaire, reconnaît M. Hammarskjoeld, de modifier l'attitude de l'IATA, qui ne doit plus apparaître comme un club fermé des représentants des compagnies régulières. L'association doit s'adapter à « *un environnement qui change* », s'ouvrir aux nouveaux besoins qui se manifestent dans l'aviation civile mondiale : ceux des Etats qui, parce qu'ils négocient les droits aériens, sont maîtres du fonds de commerce des compagnies et participent souvent à leur financement ; ceux des consommateurs qui demandent que le transport aérien devienne un véritable transport de masse.

Lors de la trente-troisième assemblée générale de l'association qui s'est réunie en novembre dernier à Madrid, un comité de « cinq sages » a été mis en place pour étudier les moyens de mettre en œuvre cette nouvelle politique. Ses propositions vont être étudiées le 18 mai, devant le comité exécutif de l'IATA.

Reste à savoir si en dehors d'une prise de conscience des Etats européens devant le danger que peut faire courir aux compagnies nationales la concurrence des compagnies américaines, soutenues et encouragées par le président des Etats-Unis, ce replâtrage du club des compagnies régulières peut sauver le transport aérien international de l'anarchie qui le menace et dont on n'avait sans doute pas vu l'équivalent depuis la fin de la première guerre mondiale.

J.-F. S.

## ANETTE POETZSCH (R.D.A.) CHAMPIONNE DU MONDE DE PATINAGE ARTISTIQUE

Ottawa (*A.F.P.*). — L'Allemande de l'Est Anette Poetzsch (dix-sept ans) a gagné le titre de championne du monde de patinage artistique, vendredi 10 mars, à Ottawa. Elle devance, dans l'ordre, la tenante du titre, l'Américaine Linda Fratiane et l'Italienne Susanna Driand.

Déjà championne d'Europe, Anette Poetzsch est devenue championne du monde grâce à son classement dans les figures imposées. En libres, elle n'a pu faire mieux que troisième. La plus brillante, dans cette partie du programme, a été la Suissesse Denise Biellmann qui, seizième après les imposées, est remontée à la cinquième place du classement final.

ALPINISME. — *Les quatre alpinistes polonaises, qui, depuis le 6 mars, faisaient la première hivernale féminine du Cervin, ont échoué à 50 mètres du sommet. Elles ont été ramenées à Zermatt (Suisse) vendredi 10 mars par hélicoptère. Une des alpinistes, épuisée et souffrant de gelures, a été hospitalisée.*



AU COURS DES ENTRETIENS DE MONTREUX

# MM. Caramanlis et Ecevit ont établi un « dialogue amical et sincère »

De nos envoyés spéciaux

*Montreux.* — La rencontre gréco-turque « au sommet », qui s'est achevée samedi 11 mars en fin de matinée à Montreux par la publication d'un communiqué, n'a débouché sur aucune décision spectaculaire, mais on estime, de part et d'autre, qu'elle constitue l'amorce d'un dialogue. Après trois tête-à-tête, le 10 mars, MM. Caramanlis et Ecevit se sont retrouvés, ce samedi matin, une dernière fois et ont tenu à s'entretenir sans interprète.

Comme le constate le communiqué conjoint publié en fin de matinée, « les deux premiers ministres ont établi un dialogue amical et sincère. Ils ont aussi décidé de poursuivre ce dialogue lors d'autres réunions avec la conviction qu'à travers de tels contacts, il sera possible d'aboutir à *des résultats pratiques*, à l'avantage des deux pays, et d'ouvrir ainsi la voie à des solutions concrètes aux divers problèmes qui ont perturbé les relations gréco-turques ».

Les deux hommes d'Etat sont également convenus que « chaque partie examinera les vues de l'autre, exprimées à la rencontre de Montreux, afin de pouvoir poursuivre leur dialogue constructif à leur prochaine réunion. En attendant, l'étude de ces problèmes se fera par la voie normale ».

Enfin, le communiqué indique que les deux premiers ministres ont « réaffirmé la volonté politique de leurs gouvernements, afin de trouver des solutions pacifiques et justes aux problèmes existant entre les deux pays ».

A l'optimisme déclaré des Turcs semblait répondre une confiance plus réservée des Grecs. D'emblée, la délégation grecque avait fait savoir qu'elle n'était pas venue à Montreux pour entamer une négociation, mais plutôt pour examiner la possibilité de créer les conditions nécessaires à la solution des problèmes en suspens. Pour leur part, les Turcs se montraient plus impatients d'entrer dans le vif du sujet. D'ailleurs, la délégation turque comprenait un général et un capitaine de vaisseau, alors qu'aucun expert militaire n'accompagnait M. Caramanlis. La délégation grecque a aussi donné l'impression qu'elle ne voulait pas se laisser entraîner dans le rythme accéléré que souhaitait imprimer à cette rencontre la délégation turque. Si le « sommet » de Montreux s'est finalement déroulé sous des auspices relativement favorables, ce n'est qu'à la longue qu'il sera possible d'en juger la portée réelle.

JEAN-CLAUDE BUHRER et MARC MARCEAU.

## CENT HUIT COFFRES CAMBRIOLÉS DANS UNE BANQUE DE VENCE

Cent huit coffres personnels sur deux cent quatre-vingt-cinq ont été cambriolés dans une agence du Crédit lyonnais, à Vence (Alpes-Maritimes), dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 mars. Les malfaiteurs, qui seraient au nombre de deux, se sont uniquement emparés de l'argent liquide.

Selon les premiers éléments de l'enquête ouverte samedi matin, les malfaiteurs se seraient laissés enfermer dans la banque vendredi après-midi. Ils ont pris la fuite en emportant leur butin sans laisser de traces.

Le cambriolage a été découvert samedi, vers 8 heures, par un membre du service d'entretien de l'établissement.

● *Les recherches qui se poursuivent* activement dans les décombres des immeubles du quartier de Passy ravagé le vendredi 17 février dernier par plusieurs *explosions ont permis* aux experts commis par M. Alain Vernier, juge d'instruction, de découvrir à l'aplomb du mur de l'immeuble du 28 de l'avenue de Lamballe, une cassure dans une conduite de gaz. Il s'agit d'un tuyau d'acier de 8 millimètres d'épaisseur. Les experts cherchent à présent à déterminer les raisons pour lesquelles ce tuyau a cédé à cet endroit précis. La catastrophe avait causé la mort de douze personnes et fait plusieurs dizaines de blessés (*le Monde* daté 19-20, 22, 23, 25, 28 février et 7 mars).

A SARCELLES

# Des parents d'élèves réclament l'évacuation d'un camp de nomades

Il était presque 16 heures, le jeudi 9 mars, lorsque des coups de feu ont éclaté dans un camp de nomades yougoslaves de Sarcelles (Val-d'Oise), dit « camp des Fariniers ». La bagarre, qui a fait deux blessés, l'un par balle, l'autre au couteau, s'est poursuivie jusque devant le collège de Chantereine, au moment précis où les enfants allaient sortir. L'émotion a été vive parmi parents en enseignants, qui ont aussitôt appelé à la grève des cours vendredi et samedi.

Le collège de Chantereine est situé à un jet de pierre du « camp des Fariniers ». Et ce n'est pas une image : les petits nomades sont des fervents du lance-pierres, et samedi matin encore on pouvait en voir en train d'exercer leurs talents sur les lampadaires qui bordent le *chemin de Lochères, que doivent* emprunter nombre d'élèves pour se rendre au collège.

Y a-t-il eu beaucoup d'incidents depuis 1974, date d'implantation du camp « provisoire » ? « *Oui*, répondent en chœur parents et enseignants, *mais c'était toujours de petites choses* ». Jeudi, les nomades se sont poursuivis jusque devant le collège. « *J'en ai vu un passer devant l'entrée avec un fusil*, dit le concierge du collège, *puis il y a eu encore des coups de feu.* »

Pourquoi cette bagarre, au fait ? Dans le camp des « manouches », on explique que c'est une « *histoire de famille* ». Curieusement, ce n'est pas une bagarre entre les « mulismans » (musulmans) et les « catholiques » (les chrétiens, dont certains sont plutôt orthodoxes ou même protestants). C'est une bagarre entre catholiques, vraisemblablement pour une « histoire de femme ». Ce samedi matin, le calme est totalement revenu dans le camp.

Au collège, en revanche, l'émotion est à son comble. Un conseil d'établissement a été réuni d'urgence samedi pour débattre du problème avec les représentants de la municipalité et du département. Parents et enseignants, unanimes, ont demandé l'expulsion des nomades pour que les cours puissent reprendre lundi. M. Michel Redjah, premier adjoint au maire de Sarcelles (M. Henry Canacos, député communiste du Val-d'Oise, et M. Lamontagne, conseiller général, ont téléphoné au sous-préfet de Montmorency, M. Jean Dusserre, pour obtenir l'expulsion des nomades par les forces de l'ordre du département. Pour sa part, le sous-préfet s'est déclaré prêt à expulser les nomades à condition que la municipalité de Sarcelles clôture le terrain, sinon, dit-il, les gitans vont revenir aussitôt après l'expulsion.

ROGER CANS.





